



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 135 • NUMÉRO 052 • 1<sup>ère</sup> SESSION • 36<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mercredi 4 février 1998**

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations  
se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante:

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 4 février 1998

La séance est ouverte à 14 heures.

\_\_\_\_\_

*Prière*

\_\_\_\_\_

• (1400)

[Traduction]

**Le Président:** Comme le veut l'usage le mercredi, nous chanterons Ô Canada sous la conduite des députés de Beauséjour—Petitcodiac et d'Acadie—Bathurst.

[Note de la rédaction: Tous les députés se lèvent et chantent Ô Canada.]

---

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

#### LES ARTS ET LA CULTURE

**Mme Sophia Leung (Vancouver Kingsway, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier la ministre de Patrimoine Canada pour sa récente visite à Vancouver.

La ministre a participé à un débat avec 25 dirigeants du monde des arts et de la culture en Colombie-Britannique. À ma connaissance, il s'agissait de la première rencontre du genre dans cette province. Les résultats ont été très positifs et ont mis au jour le besoin de poursuivre la discussion au sujet de la culture canadienne. La population de la Colombie-Britannique veut contribuer à façonner le Canada de demain.

Les participants étaient très heureux de pouvoir prendre la parole au sujet de questions culturelles. Ils sont très reconnaissants envers la ministre, pour son rôle de championne de la culture canadienne et pour la part qu'elle prend au débat sur cet important sujet.

\*\*\*

#### LA CONDAMNATION AVEC SURSIS

**M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.):** La cour d'appel de l'Alberta a condamné de façon cinglante, et à juste titre, la condamnation avec sursis, cette échappatoire juridique créée par les libéraux.

Le tribunal a statué que l'adoption d'une loi aussi peu étoffée mine le respect du droit. Ce jugement très critique est entièrement justifié, ne serait-ce que pour les quelques raisons qui suivent.

Darren Ursel a reçu une condamnation avec sursis après avoir enlevé et sodomisé une jeune femme. Eric Robertson a recouvré sa liberté après avoir présenté un plaidoyer de culpabilité à 11 chefs d'attentat à la pudeur et d'agression sexuelle. La semaine dernière à Montréal, une juge a libéré deux hommes après qu'ils eurent été reconnus coupables du viol d'une adolescente.

Qu'a fait la ministre de la Justice pour mettre un frein à l'utilisation inacceptable de la condamnation avec sursis? Absolument rien, sauf de dire qu'il fallait laisser les cours d'appel en décider.

Mon parti implore la ministre de la Justice de modifier immédiatement la loi pour supprimer l'échappatoire contenue dans la loi. Il faut empêcher les violeurs et autres délinquants violents d'en bénéficier. Il faut modifier la loi avant que le respect du droit. . .

**Le Président:** La députée d'Etobicoke—Lakeshore.

\*\*\*

#### LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

**Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le Président, le 14 décembre 1995, la Chambre des communes a déclaré le mois de février Mois de l'histoire des noirs. Les Canadiens reconnaissent que l'histoire des Canadiens africains fait partie intégrante de l'histoire canadienne.

Un peu partout au pays, des organismes communautaires, des gouvernements provinciaux et des centaines de citoyens vont souligner les nombreuses contributions que les Canadiens africains ont apportées dans le passé et continueront d'apporter au développement économique et social de notre pays.

Depuis les premiers loyalistes jusqu'aux nouveaux venus d'aujourd'hui, les Canadiens d'origine africaine ont oeuvré dans les divers secteurs de notre économie: commerce intérieur, santé, agriculture, affaires, etc.

Je tiens à féliciter tous les organismes et toutes les personnes qui aident à sensibiliser le public en faisant connaître à un plus grand nombre l'histoire variée de notre pays.

\*\*\*

[Français]

#### LA TEMPÊTE DE VERGLAS

**M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ):** Monsieur le Président, je tiens à remercier la population de Québec-Est pour la

### Article 31 du Règlement

solidarité qu'elle a manifestée envers les gens touchés par la tempête de verglas de janvier dernier. Sa générosité a permis d'aider un très grand nombre de personnes.

Je veux souligner plus particulièrement l'initiative de M. Émile Loranger, maire de l'Ancienne-Lorette, qui a permis de venir en aide à plus de 3 000 sinistrés.

• (1405)

En effet, l'hôtel de ville a servi de centre de contrôle et de coordination pour héberger gratuitement, dans plus de 15 hôtels, 1 025 personnes des régions de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, une trentaine d'employés de la ville et plusieurs bénévoles ont aussi participé à l'opération en sollicitant l'appui de nombreuses entreprises.

Grâce à tous ceux et celles qui ont gracieusement offert leur appui, l'opération Solidarité Verglas à l'Ancienne-Lorette fut un retentissant succès.

Félicitations à toutes et à tous.

\* \* \*

[Traduction]

### LE DÉCÈS DE MARK MACGUIGAN

**Mme Shaughnessy Cohen (Windsor—St. Clair, Lib.):** Monsieur le Président, plus tôt ce mois-ci, les Canadiens ont perdu un juge et ex-parlementaire remarquable en la personne de l'honorable Mark MacGuigan de la Cour d'appel fédérale.

Pendant 16 ans, Mark MacGuigan a représenté à la Chambre la circonscription de Windsor—St. Clair qui portait alors le nom de Windsor—Walkerville. D'autres évoqueront sa mémoire tout à l'heure. Certains lui ont rendu hommage hier dans le cadre d'un service commémoratif. Le 14 février, à Windsor, aura lieu un service commémoratif au cours duquel d'autres personnes, y compris ses électeurs, prendront la parole.

Permettez-moi de m'adresser ici à ceux qui sont présents dans cette enceinte, notamment ceux qui n'ont pas connu Mark MacGuigan. À ceux d'entre nous de l'arrière-ban qui s'interrogent parfois sur l'influence qu'ils peuvent exercer, je les invite à méditer le destin de feu l'honorable Mark MacGuigan. En tant que député, il fut le père de notre Constitution. Il a dirigé des débats et des discussions en comité sur la question avant 1982. En tant que défenseur des libertés civiles et simple député, il fut le père de notre grande charte.

\* \* \*

### LES TROUBLES DE L'ALIMENTATION

**M. Paul Bonwick (Simcoe—Grey, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander à mes collègues de tout le pays d'aider le *National Eating Disorder Centre* à combattre des affections qui tuent silencieusement.

Les troubles de l'alimentation comme l'anorexie et la boulimie peuvent toucher jusqu'à 20 p. 100 des jeunes canadiennes. Rendez-vous compte, chers collègues, que parmi les jeunes femmes de nos

écoles secondaires et de nos universités, deux sur dix montrent des symptômes de ces maladies.

Cette épidémie dont on ne parle guère détruit la vie de centaines de milliers de jeunes Canadiennes de tout le pays. Ces maladies ne connaissent pas de frontières.

Chers collègues, je vous prie de contribuer à instruire nos électeurs au sujet de ces maladies. Les reconnaître est un premier pas vers une lutte victorieuse.

Dans ma circonscription nous avons eu la profonde tristesse de perdre quelques jeunes femmes en raison de ces maladies. Toutefois, des organisations comme la *Eating Disorder Association* du comté de Simcoe sont résolues à faire en sorte que de telles tragédies ne se produisent plus. Je vous demande de prendre le temps de vous informer au sujet de ces maladies dont sont victimes de nombreuses jeunes femmes de tout le Canada.

La semaine des troubles de l'alimentation de déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 février. Venez vous joindre à nous.

**Le Président:** Chers collègues, je souhaiterais que vous vous adressiez à la présidence dans toutes vos déclarations, plutôt que de vous adresser directement à vos collègues.

\* \* \*

### L'AUTRE ENDROIT

**M. Cliff Breikreuz (Yellowhead, Réf.):** Monsieur le Président, le foyer pour anciens politiciens que l'on appelle l'autre endroit a besoin de rénovations. Les bureaux, les tableaux et les chandeliers peuvent rester, mais les Conservateurs moisés et les Libéraux en vacances doivent partir.

Le sénateur Ron Ghitter, un Conservateur rouge de l'Alberta, devrait être le premier à partir. Il faut faire honte à ce personnage pour qu'il démissionne. L'an dernier, il n'est venu que la moitié du temps, mais il a coûté aux contribuables la somme rondelette de 155 000 dollars. M. Ghitter occupe le siège qu'a eu Stan Waters, le premier sénateur élu du Canada.

Sénateur Ghitter, conduisez-vous honorablement et présentez-vous à une élection pour votre siège au Sénat.

\* \* \*

### LE SACO

**M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je désire aujourd'hui rendre hommage à deux de mes électeurs pour leur contribution au Service d'assistance canadien aux organismes, le SACO.

M. Ernest Nemeth est rentré récemment d'une affectation en Russie où il a aidé un constructeur d'avions légers à trouver des débouchés à l'exportation. M. Jim Murray est allé en Lettonie où il a aidé à la croissance et à l'expansion d'une firme qui produit des matières plastiques.

Le SACO fête ses 31 ans d'assistance aux nations en développement, aux nouvelles économies et aux communautés autochtones au Canada.

J'adresse à mes électeurs mes félicitations pour leur précieuse contribution.

\* \* \*

[Français]

### LE RENVOI À LA COUR SUPRÊME

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, hier, le premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales se sont fait donner une leçon élémentaire de démocratie par deux de leurs alliés fédéralistes.

MM. Claude Ryan et Daniel Johnson ont publiquement désavoué le plan B de la stratégie fédérale, soit le recours à la Cour suprême sur la question du Québec. Ils ont affirmé haut et fort le droit du peuple Québécois à disposer librement de son avenir.

• (1410)

Mais ce qui est importe, c'est que ces deux anciens chefs des camps du non de 1980 et de 1995 représentent bien l'émergence du consensus québécois sur la question. Ils ont tenu à faire savoir que l'avenir du Québec repose entre les mains des Québécois et des Québécoises.

Bref, le gouvernement fédéral doit se rendre à l'évidence: la stratégie de la Cour suprême était finalement une bien mauvaise idée. Maintenant, puisque le consensus québécois est établi, le renvoi à la Cour suprême est inutile.

\* \* \*

### LA TEMPÊTE DE VERGLAS

**M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.):** Monsieur le Président, la population du comté de Pontiac—Gatineau—Labelle a vécu des jours difficiles au cours de la tempête de verglas. Nous avons aussi été témoins d'une générosité hors du commun, et j'aimerais en souligner toute l'importance aujourd'hui.

Les maires et autres intervenants des milieux économiques et sociaux ont fait preuve d'un dévouement que l'on n'est pas prêts d'oublier. On se souviendra longtemps de tous ces gestes de solidarité qui ont surgi spontanément, sans parler de la patience inimaginable dont a fait preuve toute la population.

Nous nous rendons également compte que l'entraide constitue la meilleure force de nos communautés lorsque vient le moment de se battre pour assurer rien de moins que notre survie.

Le gouvernement canadien aura consacré environ 250 millions de dollars pour venir en aide aux sinistrés. Rappelons que dans sa phase la plus intense, plus de 15 000 militaires réguliers ou de réserve ont été déployés pour aider les autorités locales dans l'ensemble des régions touchées.

En somme, tout en souhaitant que personne n'aura jamais à faire face à une catastrophe aussi majeure à l'avenir, je tiens à remercier toutes les personnes. . .

**Le Président:** Je regrette d'interrompre l'honorable député. La parole est maintenant à l'honorable député d'Athabasca.

### Article 31 du Règlement

[Traduction]

### LA TEMPÊTE DE VERGLAS

**M. David Chatters (Athabasca, Réf.):** Monsieur le Président, hier, j'ai visité les érablières de l'est de l'Ontario avec des collègues de ce côté-ci de la Chambre et nous avons rencontré plusieurs producteurs locaux.

L'état de dévastation dans lequel se trouve l'une des industries traditionnelles du Canada par suite de la tempête de verglas est indescriptible. Les producteurs se sentent abandonnés et négligés et ont besoin d'aide afin de se préparer pour la saison 1998. Ils ont aussi besoin d'une assistance technique afin d'évaluer les conséquences à long terme pour les érables.

La saison du sucre d'érable commence dans trente jours et des mesures doivent être prises dès maintenant. Je demande au gouvernement d'intervenir immédiatement afin d'éviter que cette industrie canadienne unique ne soit complètement dévastée par la tempête de verglas de 1998.

\* \* \*

### LA TEMPÊTE DE VERGLAS

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas, Lib.):** Monsieur le Président, les habitants de Cornwall, d'Akwesasne, des comtés de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell se souviendront toujours de la tempête de verglas de 1998.

Le leader du gouvernement à la Chambre se joint à moi pour féliciter les dirigeants municipaux et leurs employés, les pompiers, la police, les équipes de travailleurs des sociétés hydroélectriques, les stations de radio locales et les nombreux bénévoles qui ont fait preuve de générosité pour secourir les victimes de la tempête.

Nous saluons tous les hommes et femmes des Forces armées canadiennes pour l'aide indispensable qu'ils nous ont apportée. Ils étaient fiers de nous aider et nous étions fiers d'eux.

[Français]

Nous pourrions raconter plusieurs histoires d'héroïsme vécues individuellement à la suite de cette expérience, mais toutes ont un point commun: les Canadiens et les Canadiennes se sont dévoués entièrement et ont démontré leur intérêt pour le bien-être des autres.

[Traduction]

Je suis d'accord avec le leader parlementaire et je dis avec sincérité: «Jamais auparavant avons-nous ressenti un aussi profond esprit de responsabilité mutuelle et d'entraide communautaire. Je vous remercie tous».

\* \* \*

### L'ACCORD MULTILATÉRAL SUR L'INVESTISSEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NP):** Monsieur le Président, de plus en plus de Canadiens se rendent compte que l'Accord multilatéral sur l'investissement ne sert pas les meilleurs intérêts du Canada. Ces mêmes personnes se préoccupent de la

### Questions orales

nature plutôt occulte du processus de négociation et sont d'avis qu'on doit consulter davantage le public canadien.

Les Canadiens ne font pas confiance aux paroles rassurantes des libéraux au sujet de la culture, de l'environnement et des autres domaines importants menacés par l'accord, par exemple les services publics et le pouvoir des gouvernements élus démocratiquement de défendre les intérêts du public.

Le NPD appuie les Canadiens qui s'opposent à l'AMI et a l'intention de collaborer à la campagne nationale contre cet accord. Le NPD exhorte les autres députés, dont peu semblent voir clair dans tout cela, à se joindre à nous pour demander au premier ministre et au ministre du Commerce international de revoir leur engagement.

Ne laissons pas l'AMI changer la règle d'or qui veut qu'il appartient à ceux qui ont l'or de faire les règles.

\* \* \*

[Français]

#### HOMMAGE AU SÉNATEUR GUY CHARBONNEAU

**M. André Harvey (Chicoutimi, PC):** Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de rendre hommage au sénateur Guy Charbonneau.

L'honorable Guy Charbonneau a apporté une contribution importante au Canada, que ce soit comme capitaine du régiment des Fusiliers Mont-Royal pendant la Deuxième Guerre mondiale, comme entrepreneur ou comme sénateur. Il a d'ailleurs été président du Sénat pendant neuf ans, ayant donc occupé cette fonction le plus longtemps depuis le début de la Confédération.

On ne peut passer sous silence son dévouement et sa participation active à la vie démocratique du Canada. Pendant 35 ans, il a oeuvré au sein du Parti progressiste-conservateur. Il croyait à la démocratie et à la nécessité pour les Québécois d'avoir une alternative.

• (1415)

On a dit qu'avec son décès, le Québec a perdu un fils dévoué, et le Canada, un fidèle patriote. Je suis d'accord.

Je me joins à ceux et celles qui ont déjà assuré sa famille et ses amis de leur appui et offre, au nom de mon parti, mes plus sincères condoléances.

\* \* \*

#### LA TEMPÊTE DE VERGLAS

**M. Guy St-Julien (Abitibi, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de remercier les gens de l'Abitibi, qu'ils soient des municipalités, du secteur de la santé, des MRC, des Cris de la Baie James, de la compagnie aérienne Air Creebec, de Transport Canada et des organismes communautaires.

Tout au long de cette tempête de verglas et de ses conséquences désastreuses, ils ont travaillé sans relâche en participant à la corvée de bois et en offrant des dons monétaires, de la nourriture et du

matériel qui ont été acheminés aux sinistrés du verglas dans le sud du Québec.

Je remercie les bénévoles, les transporteurs, les travailleurs d'Hydro-Québec, de Télébec, et toutes les personnes qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie.

Je remercie la population abitibienne qui, par sa générosité, nous rappelle la force et la beauté de la solidarité canadienne au Québec.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.):** Monsieur le Président, il y a quelques heures, Boris Eltsine a déclaré que les États-Unis risquaient de déclencher un conflit mondial s'ils donnaient suite aux menaces proférées contre l'Iraq. Personne ne semble savoir si c'était une définition délibérée de la position russe ou l'une de ces remarques à l'emporte-pièce que le président russe a tendance à faire.

Le premier ministre a-t-il une évaluation plus précise de la position russe? Dans l'affirmative, voudrait-il la communiquer à la Chambre?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai rien de neuf à ajouter. J'ai été informé de la déclaration du président de Russie. La situation, pour nous, n'a pas changé. Je présume que les Russes estiment aussi que nous devons chercher un règlement négocié.

Autant que je sache, la Russie estime que Saddam Hussein doit respecter la résolution du Conseil de sécurité. C'est également la position du Canada. Nos efforts en ce moment visent à trouver une solution diplomatique. Les Russes, les Français et d'autres prennent part à ces efforts.

Personne n'a décidé pour le moment de faire autre chose que de chercher un règlement négocié.

**M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.):** Monsieur le Président, même si la confusion règne au sujet de la position russe, il semble que la question de l'Iraq tourne davantage à la confrontation d'heure en heure. Pourtant, le Parlement n'a eu droit à aucune séance d'information approfondie sur la question, et il n'a même pas discuté des principes qui doivent nous guider dans la décision d'appuyer les mesures des États-Unis, du Royaume-Uni ou de l'ONU ou de nous y opposer.

Le premier ministre convient-il que le Parlement doit tenir un débat sur la question le plus tôt possible? Serait-il disposé à demander à la Chambre de prévoir une date ou une heure le plus rapidement possible?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Comme je l'ai déjà dit cette semaine, s'il y a une intervention militaire, et si on demande au Canada d'y participer, il y aura un débat à la Chambre avant que le gouvernement du Canada ne prenne une décision définitive.

*Questions orales*

**M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.):** Monsieur le Président, s'il est établi que Saddam Hussein continue à produire des armes de destruction de masse, si cela se fait au mépris des résolutions de l'ONU et si les efforts diplomatiques ne réussissent pas à y mettre un terme, on demandera au Canada s'il appuie ou s'il rejette une intervention militaire pour faire respecter la résolution de l'ONU. Pour être à même de prendre cette décision, le Parlement doit être au courant de l'état de préparation des militaires canadiens pour une éventuelle intervention en Iraq.

Le premier ministre s'engage-t-il à communiquer cette information au Parlement le plus tôt possible?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, bien sûr, avant que nous ne tenions un débat, nous donnerons l'information voulue sur l'état de préparation des troupes canadiennes. On n'a pas demandé au Canada de participer, et personne n'a pris de décision jusqu'à maintenant. Tous s'efforcent de convaincre Saddam Hussein de respecter la décision du Conseil de sécurité.

\* \* \*

**L'INFRASTRUCTURE**

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.):** Monsieur le Président, lorsqu'il était ministre des Transports, Doug Young a donné 32 millions de dollars pour la construction d'une route au Nouveau-Brunswick. Après ne pas s'être fait réélire au Parlement l'été dernier, il a acheté cette même route pour en faire une route à péage pour lui-même.

• (1420)

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** La députée d'Edmonton-Ouest.

**Mme Deborah Grey:** Merci, monsieur le Président.

Comme je le disais, lorsqu'il était ministre des Transports, Doug Young a dépensé 32 millions de dollars de l'argent des contribuables pour construire une route au Nouveau-Brunswick. Après ne pas s'être fait réélire au Parlement l'été dernier, il a acheté cette même route pour en faire une route à péage pour lui-même, et le conseiller en éthique dit qu'il ne voit rien de mal à cela.

Je veux demander au premier ministre pourquoi les règles d'éthique de son gouvernement ne tiennent qu'à un clin d'oeil et à une poignée de main, tout comme c'était le cas du temps de Brian Mulroney.

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Je ne sais pas si nous célébrons un mariage, monsieur le Président, mais je tiens à dire que le député de Cumberland—Colchester a discuté de cette question avec le conseiller en éthique. Il est allé le voir et ils ont discuté de tout cela.

Il existe un code régissant l'après-mandat pour les titulaires de charges publiques. M. Young a satisfait à toutes les exigences précisées dans ce document, qui est du domaine public. L'accord dont il est question ici porte sur la construction d'une route par le

gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement fédéral n'a rien à voir avec la construction de cette route.

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.):** Monsieur le Président, si tout se faisait selon les règles, la création de partenariats entre le secteur privé et le secteur public pour l'infrastructure serait une très bonne idée.

Ce qui est si dangereux dans le cas du scandale de Doug Young, c'est qu'il entache la réputation de ces projets. L'idée de routes à la fois publiques et privées ne devrait pas être associée au favoritisme et à la corruption.

Hier, le ministre des Transports s'est montré nerveux, disant qu'il ne voulait pas. . .

**Le Président:** Je demanderais à tous les députés d'être très judicieux dans leur choix de mots. Que la députée veuille bien poser sa question.

**Mme Deborah Grey:** Certainement. Merci, monsieur le Président.

Je veux demander au ministre des Transports s'il croit au dicton qui dit «si le chapeau fait, porte-le». Il a dit hier qu'il ne voulait pas qu'une telle situation se produise de nouveau. Si c'est inacceptable pour l'avenir, pourquoi est-ce acceptable maintenant?

**L'hon. David M. Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, il se cache sous tous ces propos une question de politique gouvernementale légitime sur laquelle nous devons nous pencher, à savoir comment nous allons tenir compte du fait que des péages peuvent être exigés dans les futurs accords fédéraux-provinciaux. Je crois que c'est une question légitime qui doit être débattue au Parlement, peut-être par le Comité des transports.

La députée d'en face ne devrait pas confondre la politique gouvernementale avec une tentative en vue de salir la réputation d'un ancien député de la Chambre.

\* \* \*

[Français]

**LE RENVOI À LA COUR SUPRÊME**

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, hier, Claude Ryan, chef du camp du non en 1980, et Daniel Johnson, chef du camp du non en 1995, ont exprimé leur profond désaccord quant au renvoi à la Cour suprême.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, lui, n'a cessé de répéter qu'on devrait avoir un cadre juridique entourant le processus démocratique d'un référendum sur la souveraineté du Québec. Or, il existe déjà un cadre juridique.

• (1425)

Le premier ministre se rend-il compte que les référendums de 1980, 1992 et 1995, auxquels il a participé, se sont toujours déroulés dans le contexte du droit?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la Loi référendaire est une loi de consultation populaire. Elle ne peut pas décider de la séparation d'une province qui veut

### Questions orales

quitter un pays que tous les citoyens ont intérêt à maintenir ensemble.

Si on veut parler de démocratie, quand le Bloc québécois réalisera-t-il que deux fois, le peuple du Québec a décidé de rester au Canada? Quand va-t-il respecter la volonté des Québécois?

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, quelques jours avant le référendum, j'ai bien entendu, à Verdun, le premier ministre dire: «La question est claire. Si vous votez oui, vous vivrez dans un autre pays, et si vous votez non, vous resterez au Canada.» Maintenant, il dit ne pas avoir compris cette question. Nous savons qu'à deux occasions, ce même premier ministre n'a pas respecté ses promesses. Cela, on le sait au Québec.

Le premier ministre a participé aux trois référendums au Québec. De ce fait, comme ses prédécesseurs, MM. Mulroney et Trudeau, il a accepté et reconnu le processus référendaire québécois et son cadre juridique. Pourquoi donc aujourd'hui refuse-t-il de reconnaître ce même cadre juridique?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai dit qu'une loi référendaire, c'est une loi de consultation populaire. Mais la décision de faire la séparation du Québec, sans le respect du cadre juridique, est inacceptable. Il faut que tout le monde respecte la Constitution du Canada, parce que c'est une constitution démocratique qui protège tous les citoyens du Québec et du reste du Canada.

**M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le soir du référendum de 1980, Pierre Elliott Trudeau déclarait, et je cite: «Nous vivons ce soir la démocratie dans ce qu'elle a de plus beau et de plus douloureux à la fois.»

En cherchant maintenant à imposer un nouveau cadre juridique pour le prochain référendum québécois, le premier ministre n'est-il pas en totale contradiction avec son ancien patron qui, lui, reconnaissait que le référendum de 1980 s'était déroulé de façon éminemment démocratique?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, il est dommage que je n'aie pas le discours de l'ancien premier ministre sous les yeux, mais j'invite le député à le lire jusqu'au bout. Le premier ministre de l'époque a bien clarifié qu'il n'entendait pas négocier quoi que ce soit qui ressemble à une sécession à partir d'une question aussi confuse.

Je lui demande aussi de lire la Loi sur les consultations populaires du Québec qui dit bien que les référendums sont consultatifs, et c'est pour cette raison, disait son parrain, M. Burns, qu'on ne fixe pas de règle de majorité en fonction de l'importance de l'enjeu, c'est que les référendums ne sont que consultatifs. Ils donnent un poids politique plus ou moins important, selon la clarté de la question et la clarté de la réponse.

**M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, non seulement le premier ministre désavoue actuellement son ancien patron, mais il se désavoue lui-même. Le 31 octobre 1995, il affirmait, et je cite: «En démocratie, le peuple a toujours raison.»

Ma question s'adresse au premier ministre. Qu'est-ce qui a changé depuis 1995 pour que le premier ministre n'accepte plus le cadre juridique qui s'appliquait alors et que lui-même reconnaissait?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre de l'époque, en 1995, que nous avons toujours le bonheur de considérer comme notre premier ministre aujourd'hui, a dit en cette Chambre, devant le chef de l'opposition de l'époque, qui est aujourd'hui premier ministre du Québec et qui a déchiré suffisamment de chemises pour qu'on s'en rappelle, qu'il avait une Constitution à faire respecter et qu'il n'était pas question que les Québécois perdent le Canada dans la confusion. Il leur a même dit: «Vous, les bloquistes, et vous, les péquistes, si vous posez une question claire, vous en mangerez une bonne!».

\* \* \*

[Traduction]

### LA FUSION DES BANQUES

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, le ministre a accusé le NPD de court-circuiter le projet de fusion des banques. C'est le ministre qui se cache derrière un groupe de travail qui ne fera pas rapport avant huit mois. En fait, ce groupe de travail lui a demandé de ne pas attendre. Il lui a dit qu'il n'espérait pas que le monde attende son rapport final, que des changements se produisaient rapidement, que des décisions devaient être prises. Il a ajouté qu'il serait irréaliste de tout suspendre tant que le processus ne serait pas terminé.

● (1430)

Pourquoi le ministre n'arrête-t-il pas de se comporter comme un cerf pétrifié par les phares d'une voiture et ne laisse-t-il pas les Canadiens avoir leur mot à dire?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous vivons des temps étranges, en effet. Nous venons de voir nos vis-à-vis se rapprocher les uns des autres à l'extrême droite. Là encore, nous avons un exemple où le NPD cherche à exercer des pressions pour ses nouveaux amis des grandes banques, car il voudrait qu'elles puissent passer avant leur tour.

Permettez-moi simplement de dire à la chef du NPD que ses clients devront attendre leur tour. Nous allons établir une politique publique et nous trancherons ensuite les questions.



*Questions orales*

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, le ministre des Finances parle de passer avant son tour. Il considère les craintes légitimes des Canadiens comme une diarrhée verbale.

Si on demande aux Canadiens si on doit modifier la politique fédérale actuelle selon laquelle les grandes banques ne devraient pas acheter de grandes banques, ils répondraient par la négative.

Est-ce la raison pour laquelle le ministre des Finances a peur de laisser les Canadiens dire ce qu'ils en pensent?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, c'est tout le contraire. C'est plutôt dans les propos de la députée qu'il est question de diarrhée.

En fait, comprenons très clairement que ce que nous souhaitons, c'est un débat public complet. Nous voulons avoir le rapport du groupe de travail. Nous souhaitons que le débat ait lieu à la Chambre et dans tout le pays. Les néo-démocrates ne vont pas faire fi de la volonté des Canadiens.

\* \* \*

[Français]

**LATRANSCANADIENNE**

**L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC):** Monsieur le Président, le ministre des Transports a déclaré qu'au moment de l'allocation du montant de 32 millions de dollars pour l'autoroute au Nouveau-Brunswick, il ne savait pas que cette autoroute serait transformée en autoroute à péage.

Est-ce que le premier ministre peut nous expliquer si c'est la politique de son gouvernement de faire payer les autoroutes à deux reprises, ou est-ce qu'il n'a pas plutôt l'intention de demander au gouvernement du Nouveau-Brunswick de retourner les 32 millions de dollars pris dans les poches des contribuables canadiens?

[Traduction]

**L'hon. David M. Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, il s'agissait d'une entente fédérale-provinciale normale en vertu de laquelle le gouvernement fédéral allait payer 32 millions de dollars au Nouveau-Brunswick. Ce n'est qu'une petite partie du coût total de l'autoroute.

Ensuite, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé, en cette époque de restrictions budgétaires, de faire affaire avec le secteur privé, de là le recours aux péages.

Ce que j'ai dit, c'est qu'il n'y a rien qui cloche avec cette entente, quant aux règles en vertu desquelles elle a été conclue. Il serait toutefois justifié de discuter de la manière dont nous organiserons les futures ententes. C'est une discussion que nous devrions avoir à la Chambre.

**L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC):** Monsieur le Président, le ministre a aussi déclaré hier «qu'on n'avait jamais envisagé qu'une province ou une entreprise privée puisse en tirer des bénéfices». C'est exactement ce que le ministre a dit.

Le népotisme dans les rangs des libéraux commence à coûter cher. Le premier ministre peut-il me dire s'il prendra la défense des contribuables canadiens en réclamant que les 32 millions de dollars soient rendus? Cette somme devrait être rendue au gouvernement du Canada, et non prise aux contribuables canadiens.

**L'hon. David M. Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai déclaré publiquement que l'entreprise privée ne prendra pas en considération les 32 millions dans ses calculs pour déterminer le régime de remboursement par péage. C'est la réponse à la question.

J'espère que le député le comprend.

\* \* \*

**LA SURTAXE**

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.):** Monsieur le Président, dans le budget fédéral de 1986, le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson, avait imposé une surtaxe de 3 p. 100 et de 5 p. 100 à chaque contribuable canadien, disant qu'il s'agissait d'une mesure temporaire pour réduire le déficit.

L'actuel ministre des Finances est-il en accord avec cette surtaxe de 3 p. 100 et de 5 p. 100 qui vise à réduire le déficit? Devrait-elle être entièrement supprimée, maintenant que le budget est équilibré ou le ministre est-il disposé à continuer d'arnaquer les contribuables canadiens d'un montant de 3 milliards de dollars?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il est probablement tout à fait raisonnable que le député cherche à définir une position en ce moment.

Nous allons présenter un budget dans un avenir assez rapproché. Les projets budgétaires du gouvernement seront alors révélés. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du Parti réformiste ni d'aucun autre en ce qui concerne la réduction des impôts. Nous les avons réduits pour les familles ayant des enfants. Nous les avons réduits pour les personnes handicapées. Nous les avons réduits pour les étudiants. Dans tous les cas, le député et son parti se sont opposés à ces réductions d'impôts.

● (1435)

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.):** Monsieur le Président, je suis certain que le ministre des Finances voudra expliquer aux Canadiens la position de son parti au sujet de la TPS, quelle que soit cette position, cette semaine. L'impôt sur le revenu était une mesure temporaire il y a 80 ans.

Le ministre des Finances cherche maintenant à éluder le fait que son gouvernement est disposé à continuer de maintenir des taxes temporaires de 3 p. 100 et de 5 p. 100 que les conservateurs avaient imposées.

Nous voulons savoir pourquoi le gouvernement n'est pas disposé à alléger le fardeau des Canadiens qui font l'objet de cette énorme arnaque de 3 milliards de dollars par année.

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous voudrions savoir pourquoi le député nie sa position. Avant Noël, nous n'entendions parler que d'impôts.

*Questions orales*

Or, tout à coup, le pourcentage des impôts à réduire a changé. Son obsession des impôts a changé. Il ne s'intéresse plus aux impôts. En fait, il suggère même à un de ses députés du Manitoba que les impôts provinciaux sur le revenu devraient augmenter.

Un député de l'Alberta propose d'accroître les impôts sur le revenu des particuliers afin de compenser pour le RPC. Quand le Parti réformiste va-t-il comprendre que nous allons réduire les impôts? Nous ne voulons pas les augmenter, contrairement à ce qu'il veut faire.

\* \* \*

[Français]

**LE RENVOI À LA COUR SUPRÊME**

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Hier, M. Daniel Johnson, chef de l'opposition libérale à Québec, affirmait clairement que c'est aux Québécois uniquement qu'il revient de décider de la formulation de la question référendaire.

Le premier ministre est-il d'accord avec cette affirmation claire de son principal allié fédéraliste du Québec, celui-là même qu'il reconnaissait comme le chef du camp du non en 1995?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, l'Assemblée nationale a évidemment le droit de poser les questions qu'elle veut. Le gouvernement du Canada, de l'avis de M. Ryan, a le pouvoir d'établir s'il croit que les Québécois veulent cesser d'être Canadiens.

M. Ryan dit que nous en avons le pouvoir, nous disons que nous en avons le devoir, et la Cour dira si nous en avons le droit.

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, en s'entêtant à maintenir son renvoi à la Cour suprême, le premier ministre, ou son ministre, admet-il qu'il est en train de perdre tous ses alliés fédéralistes, dont le chef du camp du non de 1980, M. Claude Ryan, le chef du camp du non de 1995, M. Daniel Johnson, et que maintenant, ses seuls alliés sont le Reform Party, l'Equality Party et Guy Bertrand?

**L'hon. Stéphane Dion (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, beaucoup de Québécois croient que la dernière question était confuse, la procédure était confuse. On sait même qu'elle était frauduleuse, qu'on voulait utiliser nos épargnes de Québécois, jusqu'à 17 milliards de dollars de nos épargnes, pour essayer d'éponger les marchés secoués par la secousse sécessionniste.

Face à des gens qui ont menti aux Québécois, nous n'avons pas de leçon de démocratie à recevoir.

[Traduction]

**LES AFFAIRES INDIENNES**

**M. Mike Scott (Skeena, Réf.):** Monsieur le Président, il y a huit mois, la ministre des Affaires indiennes a invité les autochtones du Canada à lui écrire personnellement pour lui faire part de leurs préoccupations. Elle leur a promis la confidentialité.

Lorsque Bruce Starlight lui a écrit, cette promesse a été rompue, la lettre a fait l'objet d'une fuite et elle a été transmise directement au chef Roy Whitney, celui dont il était question dans la lettre.

Hier, la ministre a reconnu qu'il pourrait s'agir d'une violation du serment du secret. Voici ma question: Qui est à l'origine de cette violation de serment? Est-ce la ministre ou le personnel de son bureau ou est-ce Roy Whitney, le partenaire de golf du premier ministre?

**L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué clairement hier, à la Chambre, j'ai ordonné la tenue d'une enquête visant à déterminer le traitement qui a été réservé à cette lettre et entre quelles mains elle est passée au sein de mon ministère.

Je suis réellement outrée que cette lettre soit parvenue au chef Whitney, mais nous avons donc pris les dispositions qui s'imposent pour examiner la situation.

Je me demande toutefois comment le député ou son parti s'imaginent pouvoir être pris au sérieux dans le dossier autochtone alors que tout ce qu'ils veulent, c'est amputer d'un milliard de dollars le budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

**M. Mike Scott (Skeena, Réf.):** Monsieur le Président, comment quelqu'un peut-il prendre la ministre au sérieux après cette atteinte à la confidentialité? La ministre dit qu'une enquête est en cours et qu'un employé de l'État est chargé de mener celle-ci.

Cela ressemble davantage à une opération visant à limiter les dégâts et à une opération de camouflage qu'à une tentative réelle et sincère pour faire éclater la vérité. La ministre s'engagera-t-elle à faire appel à la GRC pour qu'une enquête satisfaisante soit menée?

• (1440)

**L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi de préciser que l'homme qui mènera l'enquête est quelqu'un de l'extérieur du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il a 20 ans d'expérience en matière de sécurité et d'examen. Il fera un travail exhaustif et rigoureux.

Je le répète, puisqu'il est question de confiance, je n'arrive pas à imaginer comment le député d'en face entend établir quelque lien de confiance que ce soit avec les autochtones alors que son parti veut réduire d'un milliard de dollars les fonds prévus pour l'éducation, le logement et les infrastructures des autochtones. C'est un investissement que vous ne considérez pas important. . .

**Le Président:** Chers collègues, je vous prierais de bien vouloir adresser vos réponses et vos questions à la présidence.

*Questions orales*

[Français]

**LE PROJET DE LOI C-28**

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, le projet de loi C-28 modifie certaines dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu et il propose, notamment, des assouplissements dans le traitement fiscal des entreprises canadiennes qui détiennent des filiales de transport maritime international dans des paradis fiscaux, comme le Liberia et les Bermudes. Curieusement, cette mesure d'économie d'impôt serait rétroactive à l'année financière 1995.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Qui lui a demandé de procéder à une telle réforme de la Loi de l'impôt et à combien d'entreprises au Canada cette mesure va-t-elle bénéficier?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je vais répondre, parce que je trouve cela très important.

J'ai entendu les propos du député du Bloc québécois qui essaie de mettre en doute l'intégrité du ministre des Finances. Je tiens à dire que dans ce dossier, il n'y a absolument aucun conflit d'intérêts entre le ministre des Finances et cette décision.

Les compagnies qui sont administrées en trust en ce moment ne bénéficieront d'aucun élément de cette décision du ministère des Finances pour améliorer le système de taxation, et ils ont entièrement tort d'essayer de salir la réputation du ministre des Finances.

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, je ne faisais que poser une question. Je n'ai sali aucune réputation. Et je m'attends à une réponse à ma deuxième question.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous dire si les quelques entreprises qui profiteront de cette mesure généreuse de détournement d'impôt comptent parmi elles la Canada Steamship Lines qui lui appartient à 100 p. 100 et qui dispose de plusieurs filiales au Liberia et aux Bermudes?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, la réponse, c'est non.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES INDIENNES**

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.):** Monsieur le Président, il est évident que la ministre des Affaires indiennes a envoyé un message aux autochtones de la base. Elle leur a dit de se la fermer et de cesser de l'importuner, sinon ils finiraient comme Bruce Starlight.

Combien de gens ont lu cette lettre confidentielle et qui sont-ils?

**L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, si le député veut bien attendre, l'enquête fera la lumière sur cette affaire.

Ce que notre parti veut dire aux autochtones de la base, c'est que nous croyons à l'existence des droits des autochtones. Nous comprenons que notre rôle consiste à faire valoir ces droits dans la société canadienne. Au moyen de notre déclaration de réconciliation et de notre réponse à la commission royale, nous avons montré le plan et la vision que nous avons adoptés pour favoriser l'harmonie, ce qui représente une véritable percée pour les autochtones de notre pays.

Le parti du député n'a prévu rien de tel dans son programme.

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.):** Monsieur le Président, je crains fort que cet enquêteur soit plutôt un doreur d'image. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un enquêteur. L'affaire aurait dû être confiée à la police. Les autochtones de la base sont bien conscients de l'amitié qui lie le premier ministre et le chef Roy Whitney.

La ministre peut-elle assurer la Chambre qu'aucune photocopie de la lettre de Bruce Starlight n'a été remise à un de ses collègues du Cabinet ou au cabinet du premier ministre, oui ou non?

**L'hon. Jane Stewart (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, les questions que pose le parti du député semblent avoir des conséquences assez étranges.

Tout d'abord, l'automne dernier, les députés de Dewdney—Alouette et d'Edmonton-Nord ont été obligés d'admettre que les allégations qu'ils avaient faites à la Chambre étaient fausses et non fondées.

Aujourd'hui, le député d'Edmonton-Nord s'en prend encore à un ex-député, sans aucune preuve.

Hier, dans les journaux, le député de Skeena affirmait que les accusations qu'il portait contre le chef Whitney se fondaient sur des allégations à l'appui desquelles il ne détenait aucune preuve.

\* \* \*

● (1445)

[Français]

**LE PONT VICTORIA**

**Mme Pierrette Venne (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Afin d'éviter la fermeture complète du pont Victoria à Montréal et de pénaliser les 40 000 automobilistes qui empruntent chaque jour ce pont, le ministre des Transports peut-il s'engager aujourd'hui à prendre toutes les mesures nécessaires afin. . .

**Le Président:** L'honorable ministre des Transports a la parole.

*Questions orales*

**L'hon. David M. Collette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons présentement des discussions avec le CN au sujet du pont Victoria, et je demeure optimiste qu'on va garder le pont ouvert après le 1<sup>er</sup> mars, et ce, pour le bénéfice de toute la population de Montréal.

\* \* \*

**L'ACÉRICULTURE**

**M. Denis Coderre (Bourassa, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Il est clair que l'industrie canadienne de l'acériculture, dont le chiffre d'affaires s'élève à 120 millions de dollars par année, a été très touchée par la récente tempête de verglas.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle aide financière est prévue pour indemniser les acériculteurs des dommages causés à leurs érables à sucre et comment peut-on les rassurer?

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, dès que la tempête a commencé à se calmer, je suis allé constater les dommages un peu partout dans les régions rurales, y compris dans les érablières. La situation n'est pas la même partout. En toute honnêteté, je peux qualifier les dommages de graves à très graves dans tout l'est de l'Ontario et au Québec.

Comme on le sait, il faut d'abord que les provinces demandent l'appui du gouvernement fédéral pour qu'une aide soit apportée aux termes de l'accord avec les provinces concernant les programmes de secours aux sinistrés.

Nous avons déjà mentionné le genre de frais qui seraient couverts, par exemple, ceux de la réparation et du remplacement de pipelines.

\* \* \*

**LA CÂBLODISTRIBUTION**

**M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Réf.):** Monsieur le Président, malheureusement les consommateurs canadiens se font vraiment avoir par M. Rogers de ce temps-ci. Le géant de la câblodistribution profite encore une fois du monopole qu'il exerce avec la bénédiction des libéraux pour s'en prendre à près de deux millions de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Cette fois, les abonnés versent deux dollars par mois, mais n'ont pas droit à la moindre chaîne supplémentaire ni au moindre service supplémentaire.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas les moyens pour que les Canadiens passent en premier, et non en dernier?

**L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, il existe une façon très simple d'éviter toute augmentation de prix et c'est de s'en tenir au service de base.

**M. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, Réf.):** Monsieur le Président, ce que dit le ministre, c'est que les Canadiens n'ont pas le choix. À l'heure actuelle, on leur offre un forfait pour des chaînes supplémentaires et s'ils veulent le garder, ils doivent verser deux

dollars de plus parce qu'il y a des chaînes supplémentaires dont ils ne veulent pas.

Quel choix ont les Canadiens? Est-ce là le choix des libéraux? Pourquoi les câblodistributeurs exercent-ils un monopole? Pourquoi le gouvernement ne voit-il pas à ce que les Canadiens aient un choix? Pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas aux Canadiens l'occasion de voir la concurrence à l'oeuvre?

**L'hon. Sheila Copps (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, c'est ce que nous faisons.

\* \* \*

**LA FUSION DES BANQUES**

**M. Lorne Nystrom (Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre a fait une déclaration ridicule en affirmant que le NPD essayait de détourner le processus se rapportant aux audiences publiques et à la fusion de banques. Comment peut-il dire cela puisque, en décembre dernier, il a lui-même détourné le processus en signant l'accord sur l'OMC, qui permet à de nouvelles banques étrangères de venir s'installer au Canada?

Pourquoi n'a-t-il pas repoussé la signature de cet accord jusqu'à ce qu'il ait consulté en bonne et due forme le Parlement du Canada et la population canadienne ou jusqu'à ce qu'il ait obtenu le rapport du groupe d'étude sur les institutions financières? Comment a-t-il pu?

**L'hon. Sergio Marchi (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, il y a eu de nombreuses consultations sur l'accord concernant les services financiers. Il est question de cela depuis quelques années déjà. Nous avons eu la conférence de l'APEC à Vancouver. Compte tenu de la crise en Asie et de la situation sur le marché des changes, on a déclaré, dans un mouvement de solidarité, que l'on ne réglerait pas la crise en faisant obstruction ou en dressant des obstacles. La solution, c'est une plus grande transparence et c'est exactement ce sur quoi repose l'accord sur les services financiers. Le monde y gagne, et le Canada aussi.

**M. Lorne Nystrom (Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au ministre des Finances.

À Vancouver, le gouvernement a aspergé la population de gaz poivré, il ne l'a pas écoutée. Pourquoi le ministre appuie-t-il un comité de députés libéraux de l'arrière-ban qui étudie la fusion? Nous savons tous qu'il meurt d'envie de devenir le premier ministre du Canada, mais s'il veut un jour diriger le pays, il doit nous expliquer pourquoi des députés libéraux d'arrière-ban peuvent étudier le dossier, tandis que le Parlement et la population canadienne ne le peuvent pas. Qu'il explique comment cela s'inscrit dans un contexte démocratique.

• (1450)

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, ce que j'ai dit, c'est que le gouvernement n'allait pas prendre de décision tant que le groupe d'étude ne déposerait pas son rapport. J'ai aussi dit que le débat public avait eu lieu. Ce sont des députés libéraux qui vont étudier la question parce qu'elle les préoccupe et qu'ils veulent travailler.

*Questions orales*

La vraie question, ce n'est pas tant de savoir pourquoi des députés libéraux ont entrepris de leur propre initiative d'étudier la question, mais pourquoi il n'y a pas de députés néo-démocrates, réformistes ou conservateurs qui le font. La réponse, c'est que les députés de ce côté-ci sont nettement supérieurs à leurs vis-à-vis.

\* \* \*

**L'INFRASTRUCTURE**

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je comprends ce qu'il a dit plus tôt mais, selon son propre code d'éthique, un ancien ministre ne peut nullement agir pour le compte d'une entreprise dans une affaire en cours à laquelle le gouvernement est partie et à propos de laquelle le ministre en question a conseillé le gouvernement.

Dans le cas de la route au Nouveau-Brunswick, Doug Young est un ancien ministre qui agit maintenant pour le compte d'une entreprise dans une affaire en cours que le gouvernement finance en partie et pour laquelle Doug Young a bel et bien conseillé le gouvernement.

Compte tenu de cela, le premier ministre peut-il expliquer pourquoi son ancien ministre peut faire cela tout en respectant son code d'éthique?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, parce que quelqu'un qui ne fait plus partie de la Chambre a le droit de travailler. Je demanderai à M. Wilson s'il a le droit d'être vice-président de Dominion Securities même s'il est un ancien ministre des Finances. Et que dire de Jake Epp, l'ancien ministre de l'Énergie, qui est maintenant premier vice-président de TransCanada Pipelines? Et de Don Mazankowski, l'ancien ministre des Transports, qui siège maintenant au conseil d'administration de Greyhound? Il siège au conseil d'administration de la Compagnie d'assurance-vie Great-West même s'il a déjà aussi été ministre des Finances.

Il n'y a pas de mal à cela tant et aussi longtemps qu'ils respectent les lignes directrices sur l'après-mandat.

**M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC):** Monsieur le Président, je vous dirai très respectueusement qu'aucune de ces personnes n'a fait un chèque de 25 millions de dollars. Lorsque je me suis entretenu l'autre jour avec le conseiller en matière d'éthique, il m'a dit que beaucoup de questions devraient préoccuper le ministre des Transports. C'est peut-être pour cette raison que le commissaire à l'information du Canada, John Grace, a dit que le conseiller en matière d'éthique devrait rendre des comptes au Parlement au même titre que le vérificateur général.

Le premier ministre s'engagera-t-il à faire que son conseiller en matière d'éthique rende des comptes au Parlement, du moins sur cette question?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le conseiller en matière d'éthique s'est entretenu de la question avec le député. Il a non seulement parlé de cette affaire en

public, mais il en a discuté avec le député. Il comparait devant des comités. S'il est invité à comparaître devant le comité, il dira publiquement ce qu'il a dit au député en privé.

\* \* \*

**LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS**

**M. Reg Alcock (Winnipeg-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, la Canadian Alliance of Student Associations n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir des améliorations au régime des prêts aux étudiants. Aujourd'hui, le ministre du Développement des ressources humaines a rencontré ses représentants. Le ministre a-t-il pu leur donner l'assurance que les étudiants ne s'endetteront pas pour le reste de leurs jours en s'instruisant?

**L'hon. Pierre S. Pettigrew (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Winnipeg-Sud ainsi que tous les membres du comité permanent de leur dur labeur. Je sais qu'ils ont rencontré les représentants de la CASA. J'ai déjeuné avec ces derniers aujourd'hui. Ils ont apporté une contribution inestimable à l'élaboration des options que nous étudions maintenant pour améliorer le régime canadien des prêts aux étudiants. Le fonds du millénaire du premier ministre aidera aussi des milliers de jeunes Canadiens à faire des études postsecondaires.

Nous espérons annoncer plus de détails à cet égard et relativement à d'autres mesures dans les prochaines semaines, dans le cadre de notre stratégie d'emploi des jeunes.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.):** Monsieur le Président, le major-général Roméo Dallaire a été promu lieutenant-général. Nous sommes tous au courant, à la Chambre, des allégations au sujet des 10 soldats belges qui ont été exécutés pendant que le général Dallaire était le commandant des forces. Toutefois, le public n'a pas entendu parler de la décision du général Dallaire d'envoyer des hommes sans armes en mission de reconnaissance, mission pendant laquelle un gardien de la paix de l'Uruguay est décédé, et un militaire du Bangladesh a été blessé.

Ma question s'adresse au ministre de la Défense. Compte tenu de ces incidents et de ces allégations, ne conviendrait-il pas d'attendre jusqu'à ce que ces questions aient été réglées avant d'accorder la promotion au général Dallaire?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le général Dallaire a agi comme il devait le faire. Il a agi au nom du Canada et des Nations Unies d'une manière très professionnelle.

● (1455)

En fait, il comparaitra devant une commission des Nations Unies au sujet de la mission au Rwanda. Je répète toutefois qu'il agi de façon fort appropriée. La promotion est bien méritée.

*Questions orales*

[Français]

**LE PROJET DE LOI C-28**

**M. Odina Desrochers (Lotbinière, BQ):** Monsieur le Président, il est clair que le projet de loi C-28 pourrait favoriser exclusivement les entreprises canadiennes détenant des filiales d'entreprises de transport maritime à l'étranger, dans des pays considérés comme des paradis fiscaux. Ce sont probablement des centaines de millions de dollars d'économies annuelles d'impôt, financées par les contribuables, qui bénéficieraient finalement à une dizaine d'entreprises.

Le ministre des Finances peut-il nous dire si, avec la mesure fiscale qu'il a lui-même proposée comme législateur, la compagnie CSL Self Unloader Investment Bermuda, établie aux Bermudes, pourrait bénéficier de la mesure de réduction contenue dans le projet de loi C-28?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très surpris que le député se lève pour poser à nouveau la même question qui essaie de salir la réputation du ministre des Finances, quand j'ai dit catégoriquement non.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON**

**Mme Michelle Dockrill (Bras d'Or, NPD):** Monsieur le Président, conformément au préavis de question qui lui a été donné ce matin, j'aimerais demander au premier ministre si on projette secrètement de privatiser la Société de développement du Cap-Breton ou, à défaut, de fermer ses portes, mettant 1 700 personnes de plus au chômage au Cap-Breton?

**L'hon. Ralph E. Goodale (ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, comme le sait la députée, une compagnie privée a fait une offre; elle est en train d'étudier si le concept est réalisable. Je n'ai pas encore reçu. . .

**Mme Michelle Dockrill:** Oui ou non.

**L'hon. Ralph E. Goodale:** Monsieur le Président, la grossièreté de la députée est quelque peu désarçonnante.

La réponse est qu'une compagnie privée a pris l'initiative d'entreprendre une étude de faisabilité et qu'il n'y aura pas de décision de la part de Devco ou de ce gouvernement tant que nous n'en aurons pas les résultats.

\* \* \*

**L'INFRASTRUCTURE**

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Hier, à la Chambre, le ministre des Transports a déclaré que le gouvernement avait conclu un accord avec le Nouveau-Brunswick et qu'il le respecterait. Un accord est un accord.

L'accord relatif aux hélicoptères n'était pas un accord. L'accord sur l'aéroport Pearson n'était pas un accord. Il n'a pas été convenu d'éliminer la TPS.

Le premier ministre pourrait-il me dire aujourd'hui si les seuls accords qui sont respectés sont ceux qui ont été conclus avec d'anciens ministres libéraux? Est-il prêt à dire à Doug Young de repasser?

**L'hon. David M. Collette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait posé cette question car elle me donne l'occasion d'expliquer une fois de plus que la contribution fédérale, qui ne représente que 32 millions de dollars sur un montant total de 887 millions de dollars, n'entrera pas en ligne de compte dans l'établissement du prix du péage.

Autrement dit, la contribution du fédéral ne sert pas à financer le système de péage sur cette route. J'espère que le député va se mettre cela dans la tête.

\* \* \*

**LE BLANCHIMENT D'ARGENT**

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le groupe de travail sur l'action financière du G7 a critiqué le Canada pour avoir omis d'éliminer les activités de blanchiment d'argent sur notre territoire. Les criminels internationaux profitent ainsi de notre inaction.

Le solliciteur général peut-il informer la Chambre des moyens que prend le Canada pour remédier à ce grave problème international de blanchiment d'argent?

**L'hon. Andy Scott (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir répondre à la question du député.

Il incombe à mon ministère de s'attaquer à ce problème. C'est la raison pour laquelle je me suis rendu récemment à Vancouver et auprès du comité de coordination sur le crime organisé. C'est également pour cette raison que, l'automne dernier, dans notre toute première déclaration sur le crime organisé, j'ai annoncé mon intention de déposer, au cours de la session actuelle, un projet de loi pour combattre le problème.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

**M. Lee Morrison (Cypress Hills—Grasslands, Réf.):** Monsieur le Président, depuis que le ministre des Transports a annoncé la nomination du juge Estey à la tête d'une commission d'enquête sur le système de manutention du grain, le Canadien Pacifique et le Canadien National ont publié d'innombrables avis concernant l'abandon de voies ferrées. Ils tentent ainsi de gagner de vitesse sur l'échéance prévue.

Si nous leur permettons de continuer à violer sinon la lettre du moins l'esprit de la Loi sur les transports nationaux, lorsque le juge Estey publiera son rapport il ne contiendra pas grand-chose, car tout le réseau ferroviaire aura été supprimé petit à petit.

*Recours au Règlement*

• (1500)

Le ministre va-t-il utiliser ses pouvoirs pour décréter un moratoire sur l'abandon de voies ferroviaires jusqu'à ce que le juge Estey ait terminé son travail?

**L'hon. David M. Collette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le député a raison de dire que les compagnies ferroviaires doivent se conformer sinon à la lettre du moins à l'esprit de la loi. Je suis convaincu que c'est ce qu'elles ont toujours fait et continueront de faire.

Le député affirme que les compagnies ferroviaires se livrent à ce genre d'activité. J'examinerai la question et je lui donnerai ma réponse le plus tôt possible. Je ne crois pas cependant que ce soit le cas, mais j'estime que les compagnies ferroviaires agissent de bonne foi et qu'elles veulent collaborer avec le juge Estey et sa commission d'enquête.

**Le Président:** Ceci met un terme à la période des questions pour aujourd'hui.

Je vais maintenant écouter un député au sujet d'un rappel au Règlement, après quoi je passerai directement aux hommages du jour. Le député de Cypress-Gills—Grasslands a la parole.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## PROJET DE LOI S-4

**M. Lee Morrison (Cypress Hills—Grasslands, Réf.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, que le Sénat nous a fait parvenir le lundi 2 février.

Le projet de loi S-4 viole l'article 80 du Règlement, qui dit qu'il «appartient à la Chambre des communes seule d'attribuer des subsides et crédits parlementaires au Souverain. Les projets de loi portant ouverture de ces subsides et crédits doivent prendre naissance à la Chambre des communes, qui a indiscutablement le droit d'y déterminer et désigner les objets, destinations, motifs, conditions, limitations et emplois de ces allocations législatives, sans que le Sénat puisse y apporter des modifications».

J'aimerais souligner que bien que l'opposition officielle appuie le principe de cette loi, nous nous opposons à la présentation de projets de loi au Sénat pour des raisons de principe et, dans ce cas, il s'agit d'une atteinte portée aux prérogatives financières de la Chambre telles qu'indiquées dans le Règlement et dans l'article 53 de la Loi constitutionnelle de 1867.

• (1505)

Je veux parler en particulier de la tentative de faire adopter, au moyen du projet de loi S-4, les modifications proposées à la Partie

IX de la Loi sur la marine marchande du Canada qui visent à augmenter considérablement les limites de responsabilité des propriétaires de navires, docks, canaux ou ports. Le gouvernement fédéral, qui est un important propriétaire de navires, docks, canaux et ports, sera responsable aux termes de ce projet de loi.

Le projet de loi S-4 fait passer la limite de responsabilité des propriétaires de navires d'environ 300 p. 100 à plus de 2 600 p. 100, selon la jauge.

La responsabilité des propriétaires de docks, comme le gouvernement, de canaux et de ports, et des personnes responsables de la négligence, serait soit deux millions de dollars, soit, s'il est supérieur, au nombre que représente le produit de mille dollars par le nombre de tonneaux de jauge du plus grand navire qui se trouve ou se trouvait au dock, dans le canal ou au port au cours des cinq dernières années. Si la perte ou le dommage en question est imputable à la négligence du propriétaire ayant agi avec l'intention de provoquer une telle perte ou un tel dommage, ou par insouciance, tout en étant au courant de la probabilité qu'une telle perte ou qu'un tel dommage ne se produise, le propriétaire du dock, du canal ou du port en question ne pourrait même pas bénéficier de cette responsabilité limitée. Donc, ce projet de loi non seulement augmente la limite de responsabilité de l'État, mais en plus il ne lui permet pas d'en bénéficier dans certains cas.

Le 12 juin 1973, le Président a rejeté le projet de loi S-5, la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, parce que, s'il ne pourvoyait pas comme tel à une dépense, il augmentait substantiellement les sommes d'argents garanties. Le Président a statué que le projet de loi enfreignait les privilèges de la Chambre.

Le 23 septembre 1991, le Président du Sénat a rejeté un projet de loi du Sénat qui visait à étendre aux membres de la marine marchande les avantages destinés aux anciens combattants. Le Président a souligné que le projet de loi donnerait lieu à des créances contre le gouvernement de la part des marins marchands et de leurs conjoints et que le gouvernement pourrait en encourir des responsabilités.

Les modifications proposées à la Loi sur la marine marchande du Canada accroîtraient substantiellement la limite de responsabilité du gouvernement, comme ce fut le cas pour le projet de loi sur la marine marchande et la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

En ce qui a trait au comité sénatorial spécial nommé pour déterminer les droits du Sénat en matière de législation financière, on en a conclu que le Sénat ne peut pas, directement ou indirectement, décider de dépenser ne serait-ce qu'un sou des deniers publics et qu'il ne peut non plus imposer aucune taxe. Cette conclusion viendrait donc à l'appui de la décision du Président en ce qui a trait à la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, au projet de loi sur la marine marchande et à mon argumentation en rapport avec le projet de loi S-4.

En déposant ce projet de loi au Sénat, le gouvernement n'a pas tenu compte du principe centenaire qui veut que les programmes d'imposition reposent sur la représentativité et le consentement. Le gouvernement n'a pas compris qu'au Canada, le seul corps qui

### Recours au Règlement

satisfait à ces exigences est la Chambre des communes. Les représentants élus par le peuple siègent ici et non dans l'autre endroit.

Monsieur le Président, je demande donc que le projet de loi S-4 soit retiré du *Feuilleton* puisqu'il viole des privilèges financiers de cette Chambre.

**M. Ken Epp (Elk Island, Réf.):** Monsieur le Président, je voudrais appuyer le rappel au Règlement de mon collègue en parlant plus précisément de la responsabilité civile de la Couronne.

Je prétends que la question de responsabilité civile que mon collègue a soulevée en ce qui concerne les navires dont il est question à la partie IX de la Loi sur la marine marchande du Canada s'applique à la Couronne fédérale même si ce n'est pas précisé de façon explicite dans la loi. La Couronne n'est présumée exempte de l'application des lois, qui sont établies dans la common law et promulguées à l'article 17 de la Loi d'interprétation que lorsque ces lois lui sont préjudiciables.

• (1510)

La responsabilité pour les quais, les canaux ou les ports appartenant à la Couronne n'est pas établie par la Loi sur la marine marchande du Canada, mais découle du paragraphe 3(b) de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif, qui précise: «En matière de responsabilité civile délictuelle, l'État est assimilé à une personne physique, majeure et capable, pour les manquements aux obligations liées à la propriété, à l'occupation, à la possession ou à la garde de biens.»

Dans l'affaire Alphonse Desjardins, en 1994, la Cour d'appel du Québec a jugé que d'autres dispositions de la Loi sur la marine marchande du Canada ne s'appliquaient pas à la Couronne, mais que les dispositions de la partie IX visaient la Couronne. Dans ce cas-là, un navire appartenant à la Couronne a été accusé d'avoir déversé des polluants dans le fleuve Saint-Laurent, ce qui allait à l'encontre de l'article 664 de la Loi sur la marine marchande du Canada. L'application d'une disposition relative à une infraction, comme l'article 664 de la partie XV, va à l'encontre des droits et des intérêts de la Couronne.

Une autre raison plus évidente pour laquelle l'article 664 ne s'appliquerait pas à un navire de la Couronne figure à l'article 641 de la Loi où on dit: «Sauf dans les cas particulièrement prévus, la présente loi ne s'applique pas aux navires appartenant à Sa Majesté.» Il n'y a pas de proposition semblable pour les quais, les canaux ou les ports appartenant au gouvernement.

Le projet de loi S-4 constitue sans aucun doute une demande indirecte de crédits car la Couronne sera alors tenue de demander des crédits.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes ne cesse de rappeler à la Chambre que mon parti a appuyé un projet de loi du Sénat au cours de la dernière législature. Je voudrais signaler que l'opposition officielle entend appuyer le principe des projets de loi S-4, S-3 et S-5. Ce n'est pas ce qui est en jeu dans le cas présent.

C'est plutôt des principes de démocratie dont il est question. Les observations du ministre montrent clairement qu'il ne reconnaît pas que les Canadiens sont représentés à la Chambre et non au Sénat non élu.

Monsieur le Président, en conclusion, je vous demande d'étudier sérieusement les arguments que nous avons présentés aujourd'hui et de retirer le projet de loi S-4 de notre *Feuilleton* le plus tôt possible.

**Le Président:** Nous sommes à la limite du débat, mais si les députés veulent faire valoir d'autres arguments, je suis disposé à les entendre.

**M. Bill Gilmour (Nanaimo—Alberni, Réf.):** Monsieur le Président, j'appuie également la motion de mon collègue.

Le commentaire 11 de la 6<sup>e</sup> édition du *Beauchesne* traite de la nécessité pour la Chambre d'adapter l'interprétation de sa jurisprudence et de ses traditions aux circonstances nouvelles.

Monsieur le Président, quand cette question a d'abord été portée à notre attention, le renvoi à ce commentaire a été fait compte tenu des cinq partis qui sont actuellement représentés à la Chambre des communes, par opposition aux deux partis qui siègent au Sénat.

Je rappelle aussi que les Pères de la Confédération ont inscrit dans la Loi constitutionnelle de 1867 une disposition restreignant le pouvoir du Sénat.

Selon l'article 53 de la Loi constitutionnelle de 1867:

Tout bill ayant pour but l'appropriation d'une portion quelconque du revenu public, ou la création de taxes ou d'impôts, devra originer dans la Chambre des Communes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des travaux étaient axés sur l'appropriation de fonds. Aujourd'hui, le gouvernement a pris des proportions considérables et il s'ingère tellement dans la vie quotidienne des Canadiens qu'il serait logique d'élargir la restriction imposée au Sénat.

Si le pouvoir du Sénat a été restreint en 1867, c'était parce que les sénateurs n'étaient pas élus et n'avaient pas à rendre des comptes à la population. Ils ne sont toujours pas élus et ils ne sont toujours pas tenus de rendre compte à la population.

L'évolution de notre Règlement suppose qu'il faut toujours assurer la pertinence de nos règles, rejeter celles qui n'ont plus de pertinence et en adopter de nouvelles au besoin. Par exemple, à titre de députés, nous sommes protégés en vertu du privilège de la liberté de parole, prévu dans la déclaration des droits de 1689. En même temps, nous sommes guidés par des règles qui ont été adoptées il y a à peine quelques mois et qui tiennent compte du fait que cinq partis sont représentés à la Chambre.

Le question concernant le Sénat dont nous sommes saisis aujourd'hui est typique du XX<sup>e</sup> siècle. Puisque le Sénat actuel cadre mal avec une démocratie moderne, nous devrions penser à moderniser le Sénat. Pour commencer, le gouvernement pourrait immédiatement mettre fin à la pratique consistant à présenter des projets de loi au Sénat. C'est simple.

J'invite la présidence à prendre en considération mes observations ainsi que celles de mes collègues et à rendre une décision à leur égard.

• (1515)

**L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je dirais tout d'abord que, contrairement à ce que l'on prétend depuis le début, ce n'est



pas une question de privilège. Si c'était quelque chose, ce serait un rappel au Règlement. Toutefois, ce n'est rien de valable. Le Sénat n'a pas déclaré que le projet de loi était irrecevable lors de la présentation. Le projet de loi ne contient pas de recommandation royale.

Dans les présentations des députés qui ont soulevé cette question on questionne des discours de ministres, l'attitude des cinq partis à la Chambre, etc. Cela n'a pas de rapport avec le fait de savoir si le projet de loi doit ou non être accompagné d'une recommandation royale.

Enfin, si les députés d'en face proposent une modification constitutionnelle, je peux leur dire qu'ils n'y parviendront pas avec un rappel au Règlement.

**Le Président:** Hier, on a soulevé une question de privilège au sujet d'un autre projet de loi et je n'ai pas fini de recueillir des données à ce sujet.

J'aimerais examiner le projet de loi dont il est question, je pense que c'est le S-4 comme le député l'a dit, en parallèle avec l'autre et me faire une meilleure idée; je pense que les députés vont me laisser assez de temps. Pour que l'on ne se méprenne pas, je rappelle que la question est soulevée en tant que rappel au Règlement et non en tant que question de privilège, et c'est ainsi que je la traiterai.

S'il n'y a pas d'autres rappels au Règlement, nous allons passer aux hommages. Les premiers hommages viseront un ancien parlementaire, l'honorable Mark MacGuigan.

\* \* \*

## LE REGRETTÉ MARK MacGUIGAN

**L'hon. Herb Gray (vice-premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à M. Mark MacGuigan, qui est décédé récemment. Cet homme avait des talents et des habiletés remarquables, et il a réalisé une carrière hors du commun en tant qu'érudit et professeur de droit, parlementaire, ministre et finalement juge de la Cour d'appel fédérale. Il avait obtenu deux doctorats, l'un en philosophie et l'autre en droit. Il a enseigné dans les écoles de droit de l'Université de Toronto et de Osgoode Hall.

Parmi ses anciens étudiants de l'Université de Toronto, on remarque le ministre des Finances actuel et le député de Toronto-Centre—Rosedale. Je suis sûr que nos collègues seraient les premiers à dire que l'enseignement de M. MacGuigan les a aidés à se préparer à leur carrière actuelle et que, si leurs connaissances présentent des lacunes, ils en sont sûrement les seuls responsables.

Quand une faculté de droit a été créée à l'Université de Windsor, personne n'a été surpris d'apprendre qu'on avait offert à Mark MacGuigan d'en devenir doyen. M. MacGuigan s'est installé à Windsor en 1967. Au printemps 1968, il avait organisé la faculté et faisait les derniers préparatifs avant l'arrivée des étudiants.

Pierre Trudeau a été élu chef du Parti libéral au printemps 1968. Les élections furent déclenchées quelques semaines plus tard, et c'est ce qui a amené le député qui représentait depuis longtemps la circonscription de Windsor—Walkerville, l'honorable Paul Martin père, à quitter la Chambre des communes pour assumer les fonc-

## Hommage

tions de leader du gouvernement au Sénat. Dans la circonscription laissée vacante par M. Martin, beaucoup de membres du parti exhortaient M. MacGuigan à se porter candidat à l'investiture. C'est ce qu'il a fait, pour être ensuite élu aux fameuses élections générales de 1968.

M. MacGuigan habitait Windsor—Walkerville depuis peu de temps quand il a été élu pour la première fois, mais il a rapidement gagné la confiance de ses électeurs, qui l'ont réélu quatre fois de suite. Le fait qu'il ait été candidat du Parti libéral n'est pas surprenant non plus. Son père a été ministre libéral et, plus tard, juge dans sa province natale, l'Île-du-Prince-Édouard. Mark était fier de ses racines insulaires et de ses origines irlandaises. Hier, pendant le service religieux, le ministre des Finances a raconté qu'une fois, alors qu'il était enfant, on avait demandé à Mark de quelle origine il était et il avait répondu qu'il ne savait pas, mais qu'il était certain d'une chose, c'est qu'il était libéral.

Pendant les 12 années de sa carrière de parlementaire, de 1968 à 1980, il s'est tenu à des normes de qualité extrêmement élevées. Il a prouvé que, contrairement à ce que beaucoup d'observateurs extérieurs ne reconnaissent pas, un député pouvait faire beaucoup sans être membre du Cabinet.

Président du Comité spécial des textes réglementaires, en 1968-1969, il est co-président du Comité mixte spécial de la Constitution canadienne, en 1970-1971, puis à nouveau en 1978. En cette capacité, il contribue de façon importante à l'élaboration de la notion d'une charte canadienne des droits, de son inscription dans une constitution entièrement canadienne, et à l'étude des répercussions que cela aurait pour les libertés fondamentales de tous les Canadiens.

• (1520)

Il a été président du comité de la justice en 1975 et, l'année suivante, président du sous-comité sur les pénitenciers. Il a été secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, puis du ministre du Travail et du Multiculturalisme. Enfin, en 1979, il a été pendant une courte période porte-parole de l'opposition pour les questions relatives au ministère du Solliciteur général.

Compte tenu de cette expérience parlementaire réussie, on n'a pas été étonné outre mesure qu'au moment de former son dernier gouvernement en 1980, Pierre Trudeau l'ait invité à faire partie de son cabinet et nommé, non pas à quelque poste subalterne, mais plutôt à celui de ministre des Affaires étrangères qui portait alors le titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puis à celui de procureur général et ministre de la Justice.

En tant que ministre des Affaires étrangères, il a su se montrer un représentant actif du Canada dans le monde. En tant que ministre de la Justice, il a cherché à rapprocher la loi des citoyens et à améliorer le fonctionnement de notre système judiciaire.

Il ne s'est pas présenté aux élections de 1984 mais a été nommé à la Cour fédérale d'appel. Il y a consacré toute son intelligence et tout son savoir juridique qui ont fait merveille. À ce qu'on m'a dit, au cours des 14 ans qu'il a siégé au tribunal, il a rédigé quelque 300 jugements, et la plupart d'entre eux représentaient l'opinion majoritaire de la cour et bon nombre ont fini par être considérés comme des décisions faisant jurisprudence dans leurs domaines.

### Hommage

J'ai eu l'honneur de siéger à la Chambre en même temps que Mark durant 16 ans. Sa circonscription était contiguë à ma ville, Windsor. Ensemble nous avons participé à d'innombrables activités et travaillé à des projets qui étaient importants pour notre collectivité. À Ottawa, nous avons travaillé de concert au sein de notre caucus et du Cabinet.

Toutes ses actions étaient empreintes de simplicité, d'humanité et d'une bienveillance naturelle et sans cérémonie. Il avait le don de la parole. Il pouvait communiquer d'égal à d'égal, de la même manière directe et amicale, avec tous ceux qu'il rencontrait, que ce fut des ministres des affaires étrangères d'autres pays, des procureurs généraux des provinces, des cols bleus ou de nouveaux immigrants établis dans sa circonscription.

Toutes ses actions étaient inspirées par ses profondes convictions religieuses, marquées par l'influence des grands philosophes catholiques romains qu'il avait étudiés en profondeur, notamment Saint Thomas d'Aquin et son interprète contemporain, Jacques Maritain. Ses convictions étaient la source de son dévouement à la cause des droits de la personne et des libertés civiles.

Il croyait, comme il l'avait écrit dans son ouvrage *Abortion, Conscience and Democracy*, publié il y a à peine quelques années, qu'une acceptation d'une société pluraliste était le dessein que Dieu avait formé pour l'humanité.

Je ne saurais terminer mes propos sans souligner le courage remarquable dont il a fait preuve dans son dernier combat contre la maladie pendant plusieurs années. Tout ce temps, il n'a eu de cesse de s'acquitter de sa tâche indispensable en qualité de juge de la cour d'appel.

En perdant Mark MacGuigan, nous avons perdu un être humain remarquable, un grand Canadien.

En 1995, la section canadienne de la Commission internationale des juristes a remis à Mark la médaille Tarnopolski pour les droits de la personne. Cette décoration faisait écho, j'en suis sûr, à son opinion sur sa tâche et notre tâche à tous, qui est et demeure, pour paraphraser le passage du 82<sup>e</sup> Psaume, de rendre justice au faible et à l'orphelin, faire droit au malheureux et au pauvre et sauver le misérable et l'indigent.

Mark MacGuigan était un mari, un père et un grand-père aimant. Au nom du gouvernement du Canada et du caucus du Parti libéral, en mon nom et en celui de son successeur de Windsor, l'actuel député de Windsor—Walkerville, je transmets mes sincères condoléances à sa femme, à ses enfants et à ses petits-enfants. Que sa mémoire soit source de réconfort.

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.):** Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à rendre hommage à Mark MacGuigan.

Mark MacGuigan a si bien servi le Canada qu'il a établi un modèle que bien des Canadiens tentent d'atteindre. Non seulement il a siégé à la Chambre des communes, mais il a été juge à la Cour fédérale pendant de nombreuses années remarquables.

Mark a dirigé les portefeuilles des Affaires extérieures et de la Justice avant d'être nommé à la magistrature en 1984. Il était bien

connu pour l'appui solide qu'il a accordé à la Charte des droits ainsi qu'à la liberté d'expression pendant le débat sur l'avortement.

• (1525)

Les députés sont attristés par le décès d'un de leurs collègues qui a défendu ses convictions et n'a jamais hésité à exprimer publiquement son opinion.

Le Canada a été à jamais transformé par les améliorations et les modifications que Mark MacGuigan a apportées au Code criminel afin de moderniser la législation sur le divorce et par toute l'influence qu'il a su exercer sur la réforme des lois en matière d'immigration.

Aujourd'hui, mes collègues du Parti réformiste se joignent aux députés de tous les partis pour saluer un Canadien dévoué qui a bien servi le Canada. Nous offrons également nos condoléances à la famille de Mark et à ses nombreux amis de toutes les régions du Canada.

Adieu Mark MacGuigan.

[Français]

**M. Louis Plamondon (Richelieu, BQ):** Monsieur le Président, je veux aussi joindre ma voix aux députés du Parti libéral et du Parti réformiste pour regretter le départ de cet ex-ministre libéral.

Ce ministre, qui fut ministre des Affaires étrangères de 1980 à 1982 et ministre de la Justice et procureur général de 1982 à 1984, était reconnu comme un ministre compétent, respectueux de ses adversaires, très perfectionniste et surtout très disponible.

Il était originaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a fait ses études de droit, comme son père, qui avait été d'ailleurs aussi ministre et juge à la Cour suprême. Il fut un excellent professeur de droit à trois universités. Plusieurs députés qui ont siégé et qui siègent encore en cette Chambre ont été ses élèves, et on se rappelle de lui comme d'un excellent professeur et un communicateur exceptionnel. Cette facilité de communication l'a d'ailleurs conduit à une carrière politique. Élu en 1968, il a siégé 16 ans en cette Chambre.

Je me rappelle de lui aussi, pour avoir suivi sa carrière lorsque je m'intéressais à la politique comme étudiant et comme jeune professeur. La bataille qu'il avait menée m'avait profondément touché en ce qui concerne les conscrits américains, par exemple, de la guerre du Vietnam. Il avait voulu apporter des modifications à la Loi sur l'immigration.

Il fut, comme député, un exemple à suivre en termes de présence et d'action personnelle d'un député dans une Chambre lorsqu'il croit en une cause. Après avoir été ministre, il a quitté la politique en 1984, à la suite de la course à la chefferie à laquelle il a participé après le départ de M. Trudeau. Il fut nommé juge à la Cour d'appel fédérale. Encore là, c'est une carrière exceptionnelle de juge qu'il a connue. Mais nous nous souviendrons surtout de lui comme un député dévoué, très attentif à ses commettants, et comme un homme profondément humain.

Je veux offrir, en mon nom et au nom de tous les députés du Bloc québécois, mes sincères condoléances à toute sa famille et à son parti.

*Hommage*

[Traduction]

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, au nom de tous mes collègues néo-démocrates, je tiens à présenter mes sincères condoléances à la famille de Mark MacGuigan.

J'ai eu le plaisir de siéger à la Chambre avec M. MacGuigan de 1979 à 1984, et je me souviens bien de lui.

Nous rendons aujourd'hui hommage à un homme qui a eu une carrière distinguée dans le secteur public et dans le milieu universitaire, comme l'a dit tout à l'heure le député libéral qui a parlé du choix de M. MacGuigan pour diriger la faculté de droit de l'Université de Windsor. Il a aussi mené une belle carrière parlementaire à titre de simple député, puis de ministre, pour ensuite se distinguer dans la magistrature.

J'ai de lui le souvenir d'un homme de foi qui réfléchissait avec intensité aux nombreuses questions difficiles auxquelles doivent faire face ceux qui ont des convictions religieuses et sont en politique. Catholique, il a dû s'interroger sur des problèmes difficiles comme l'avortement et le divorce.

Il a consacré un livre à ces problèmes et à la manière de les aborder dans une société pluraliste. Je n'étais pas au courant de cet ouvrage avant d'en apprendre l'existence dans une des notices nécrologiques. Il me tarde de le lire, car je crois que, avec les moyens intellectuels considérables qui étaient les siens, il s'est attaqué à d'épineuses questions qui se posent à nous tous.

L'un des aspects de la vie parlementaire qui passe inaperçu, dans l'agitation qui caractérise la Chambre, c'est que bon nombre d'entre nous, et c'était le cas de Mark MacGuigan, se penchent avec compétence sur beaucoup de problèmes ardues et se livrent à de profondes réflexions. Nous rendons hommage à un homme qui ne reculait pas devant ce travail, qui le faisait dans l'intérêt public et qui a consacré sa vie au service du Canada.

• (1530)

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, je prends la parole au nom des membres du caucus progressiste conservateur afin d'offrir nos sincères condoléances à M<sup>me</sup> MacGuigan, à ses enfants et aux enfants de l'honorable Mark MacGuigan.

Je veux prendre un instant afin de rendre hommage à l'honorable Mark MacGuigan pour ce qu'il a accompli pendant sa vie et dans l'exercice de sa charge publique au Canada. Dans le cadre de sa carrière parlementaire, M. MacGuigan s'est penché sur de nombreuses questions dont on entend encore parler à la Chambre. Il a essayé d'améliorer la façon dont la Chambre s'acquitte de son travail. Il a coprésidé les travaux du Comité spécial mixte sur la Constitution du Canada en 1971. Il s'est grandement intéressé aux travaux du Comité des textes réglementaires et il en a compris l'importance par rapport aux libertés de l'ensemble des Canadiens.

Il a amorcé sa carrière ministérielle à un moment où le Canada examinait sa place dans l'hémisphère nord-américain. La façon dont le système de justice doit composer avec les relations familiales et les effets dévastateurs de la conduite en état d'ébriété sont quelques-unes des nombreuses questions auxquelles il s'est intéressé

sé pendant son éminente carrière juridique. Comme l'ont signalé d'autres députés, il était certainement un juriste, un universitaire et un professeur accompli.

On se souviendra des multiples réalisations de Mark MacGuigan ainsi que du respect qu'il témoignait aux autres, respect dont il a touché un mot, en 1971, lors de la collation des grades à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard; il a alors dit que les institutions et les gens changent parfois lentement et qu'il ne faut pas, par une impatience même légitime, manquer de respect aux autres, eux qui sont libres d'avoir des croyances et de mener une existence différentes des nôtres. Ce sont là des paroles très prophétiques.

Le glas a sonné pour ce penseur et ce tribun dévoué. Il a su enrichir la vie publique, à l'avantage tant des Canadiens que de la Chambre. Nous pleurons sa disparition.

\* \* \*

**LE DÉCÈS DE M. BRUCE BEER**

**Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est, Lib.):** Monsieur le Président, le 12 janvier 1998, Bruce Beer, qui a vécu une vie honorable, s'est éteint paisiblement après 87 années mémorables. Les habitants de ma circonscription, Mississauga-Est, et de toute la région de Peel, de même que l'actuel vice-premier ministre, se souviendront avec affection de cet ami qui était un grand travailleur et un pilier de sa collectivité et qui était aussi l'incarnation de l'homme politique populaire, dans le plus beau sens du terme.

En 1962, Bruce Beer a étonné les observateurs de la scène politique en devenant le premier député libéral que la circonscription de Peel élitait à la Chambre des communes depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les habitants de Peel se souviennent de ses campagnes populaires hautes en couleurs où on entendait souvent ses partisans lancer leur cri de ralliement «We want Beer, we want Beer», jeu de mot sur son nom qui veut aussi bien dire nous voulons Beer que nous voulons de la bière, ce qui était bien sûr un slogan gagnant.

La population de Peel respectait tellement Bruce Beer qu'elle l'a élu député quatre fois de suite. Le très hon. Lester B. Pearson reconnaissait dans Bruce Beer un homme qui avait relevé les plus grands défis du siècle pour venir représenter ses concitoyens au Parlement. Il l'a nommé secrétaire parlementaire de plusieurs ministres, y compris Mitchell Sharp, ministre des Finances.

À 12 ans, Bruce Beer a abandonné ses études pour travailler à la ferme familiale afin d'aider ses proches à traverser une période difficile et il a reporté les brillantes études qu'il pouvait faire pour ne pas laisser tomber sa famille et sa collectivité pendant la grande crise des années 1930.

Ce n'est qu'à la fin de cette période de misère que Bruce Beer a repris ses études. Après avoir mérité de nombreuses bourses, M. Beer a obtenu son diplôme du collège agricole de l'Ontario en 1939. Pendant les 20 années qui ont suivi, Bruce Beer s'est mérité la confiance des nombreuses collectivités agricoles de Peel. Il préparait le terrain pour sa carrière politique future.

Après sa victoire retentissante sous la bannière libérale en 1962, Beer a continué à se battre pour les électeurs de sa circonscription. Ce qu'il avait lui-même vécu pendant la crise l'avait transformé en un ardent défenseur des programmes de prêts agricoles et des

### Hommage

subventions aux producteurs de lait qui ont fait la force des collectivités agricoles du sud de l'Ontario. Il a longtemps fait partie du comité de l'agriculture et il a été secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture pour la plus grande partie de sa carrière et il pouvait avoir ainsi une influence maximale sur les questions qui lui tenaient le plus à coeur et qui préoccupaient le plus sa collectivité.

• (1535)

Reflétant la transition qui avait cours dans son comté pendant qu'il était député de Peel, Bruce Beer a élargi son intervention au-delà du secteur de l'agriculture. Tout en représentant des collectivités rurales et agricoles et les gens des petites villes, Bruce Beer a relevé les défis d'une région engagée dans une transition rapide vers l'industrialisation urbaine. Il a été nommé au poste de secrétaire parlementaire du ministre des Finances au moment d'une expansion économique et industrielle sans précédent au Canada et surtout dans la région de Peel, qui ne compte plus aujourd'hui une seule circonscription, mais bien sept.

M. Beer a continué de servir sa collectivité après avoir quitté la vie publique, en 1972, prenant toujours le temps d'aider ses concitoyens.

M. Beer laisse dans le deuil son épouse, trois enfants et six petits-enfants, qui peuvent tous être fiers d'avoir connu l'homme qui a su relever les défis grâce à son potentiel et à force de travail et siéger à la Chambre des communes tout en gardant ses racines dans la communauté agricole du sud de l'Ontario.

Tous les députés voudront, j'en suis sûre, présenter avec moi leurs plus sincères condoléances aux proches de Bruce Beer qui peuvent être assurés que son souvenir vivra longtemps à la Chambre des communes comme dans toute la région de Peel.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Réf.):** Monsieur le Président, je veux, moi aussi, rendre hommage à M. Bruce Beer et exprimer mes plus sincères condoléances au nom de l'opposition officielle à sa famille à l'occasion de ce deuil cruel.

En écoutant attentivement les hommages qui lui ont été rendus jusqu'à maintenant, quelques pensées me sont venues à l'esprit. L'une d'elle est que cet homme a été élu quatre fois à la Chambre des communes, ce qui n'est pas un mince exploit.

J'ai lu la chronique nécrologique qui a été publiée dans la *Star* de Toronto après son décès et, monsieur le Président, je pense que l'on peut apprendre des choses très intéressantes au sujet d'un homme que l'on n'a jamais rencontré en écoutant les hommages à sa mémoire. Fait à remarquer, l'une des personnes qui lui a rendu hommage était un adversaire politique. Ces hommages sont, à mon avis, dignes de mention, car ils viennent d'un candidat conservateur qui s'est présenté contre lui en 1965 et qui a perdu, bien sûr. Il a dit: «M. Beer était un gentilhomme, un adversaire honorable et un bon membre de comité. De plus, je ne pensais jamais dire cela à propos d'un libéral, mais il a toujours été irréprochable. Je n'ai jamais entendu de propos malveillants à l'égard de Bruce».

Ne serait-il pas merveilleux, monsieur le Président, que, durant notre passage en politique, nous exerçons quatre mandats et qu'à la

fin de ceux-ci nos adversaires politiques nous fassent pareils éloges?

Je pense aussi que M. Beer fait partie d'une génération qui a dû se prendre en main. Comme il a déjà été mentionné, il a commencé à travailler dès l'âge de 12 ans, gagnant dix cents par jour dans l'industrie laitière. C'est une de ces histoires qui réchauffent le coeur, mais qui nous attristent aussi quand nous pensons à toutes les périodes difficiles qu'il a dû traverser.

Sa fille raconte tendrement comment son père entrait dans la maison toujours en chantant et en récitant des poèmes. Et quand il parlait, ajoute-t-elle, il chantait que quelqu'un avait dit qu'une chose était impossible à faire, mais, dans un gloussement, il répliquait qu'il n'y arriverait peut-être pas, mais qu'il ne l'admettrait pas avant d'avoir essayé.

Je pense qu'il était de toute évidence un homme qui aimait à rire et qu'il avait beaucoup à offrir au Parlement du Canada. Nous remercions sa famille du sacrifice qu'il a fait durant sa vie publique et nous pleurons sa disparition avec sa famille.

[Français]

**M. Pierre de Savoye (Portneuf, BQ):** Monsieur le Président, je désire, en mon nom et au nom de mes collègues du Bloc québécois, offrir mes condoléances à la famille et aux proches de M. Bruce Beer, décédé dernièrement à l'âge de 87 ans.

Diplômé du Collège de l'agriculture de l'Ontario, en 1939, Bruce Beer débute sa carrière comme représentant du ministère de l'Agriculture. Il sera élu pour la première fois, en 1962, dans la circonscription de Peel, dont il représentera les électeurs jusqu'à son retrait de la vie politique active, en 1972.

• (1540)

Pendant sa carrière de parlementaire, Bruce Beer occupera les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. John Greene, et du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, dans le gouvernement Pearson.

En 1972, il décide de ne pas solliciter un autre mandat. Il sera nommé juge à la Cour de la citoyenneté, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1975.

En tant que parlementaires, nous savons tous combien la vie politique est exigeante et c'est pour cette raison que sa famille doit se souvenir avec fierté de ce que Bruce Beer a accompli.

[Traduction]

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, au nom de mes collègues du NPD, je veux offrir mes sincères condoléances à la famille de M. Beer. Nous voulons, nous aussi, rendre hommage à cet homme très respecté qui a eu une vie longue et bien remplie.

Je n'ai pas eu l'honneur de siéger avec M. Beer, mais un de mes collègues qui a eu cet honneur m'a dit qu'il avait le respect de tous

*Hommage*

les députés de la Chambre. C'était un homme digne dont le comportement attirait le respect et l'admiration de tous les députés.

Il était un excellent porte-parole du Canada rural et de ses électeurs.

C'est pour toutes ces raisons que nous tenions à exprimer notre gratitude et à lui rendre hommage à l'occasion de son décès.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, au nom du caucus progressiste-conservateur, je veux me joindre aux autres députés qui ont pris la parole pour offrir mes condoléances à l'épouse de Bruce Beer, à ses enfants, à ses petits-enfants, à sa soeur et à son frère.

Bruce Beer a été député à la Chambre durant l'époque turbulente que furent les années 1960, une période de grande instabilité à la Chambre des communes. Il a fait allusion à cela lorsqu'il a pris la parole pour la première fois à la Chambre le 18 décembre 1962, disant qu'il ne savait pas s'il s'apprêtait à prononcer son discours inaugural ou son discours d'adieu et ajoutant qu'on ne le saurait que plus tard.

L'histoire prouvera que c'était effectivement son discours inaugural, qui a marqué le début d'une longue et distinguée carrière à la Chambre. Le fait que M. Beer a été réélu plusieurs fois et a été nommé à titre de secrétaire parlementaire de divers ministres, notamment du ministre de l'Agriculture, témoigne de sa compétence et de sa popularité.

Un examen du harsard révèle que M. Beer a défendu énergiquement la cause des agriculteurs et des collectivités rurales, de même que des secteurs urbains de sa circonscription.

Il a aidé à l'édification de sa collectivité et de son pays, comme en témoigne son service à la Chambre. Nous sommes certainement reconnaissants envers lui pour tout ce qu'il a fait, ainsi qu'envers sa famille qui a accepté de le partager avec tous les Canadiens.

\* \* \*

**LE REGRETTÉ DAVID ORLIKOW**

**Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD):** Monsieur le Président, je me sens extrêmement privilégiée de pouvoir rendre hommage à notre cher ami et collègue, David Orlikow. Je me fais la porte-parole du caucus du Nouveau Parti démocratique, de mon chef, et notamment, des députés du Manitoba, dont celui de Winnipeg—Transcona, qui a été associé très étroitement à David pendant de nombreuses années.

La circonscription que je représente depuis mon élection le 2 juin est en grande partie le territoire de David Orlikow. Ses anciens électeurs me le rappellent quotidiennement.

Les grands idéaux et l'esprit combatif de David Orlikow sont des objectifs que j'aspire à atteindre. J'espère aujourd'hui pouvoir rendre justice à la mémoire de David Orlikow au nom de tous ses

électeurs de Winnipeg-Nord qu'il a servis si bien et avec une grande loyauté tout au long de ses 26 ans en tant que député.

Ce n'est pas une tâche facile que de tenter d'évoquer avec justesse la contribution qu'il a apportée à notre parti, à sa collectivité et à son pays; il n'est pas aisé non plus d'exprimer la grande perte que nous ressentons tous en ce moment.

Au nom de tous les députés de la Chambre, je transmets mes sincères condoléances à sa fille, Leslie, à ses petits-enfants et à tous les membres de sa famille.

• (1545)

La politique et la poursuite de la justice sociale ont constitué le travail de toute une vie de David Orlikow. Il a servi ses concitoyens pendant 43 ans et ce à tous les niveaux du gouvernement, en tant que commissaire scolaire, conseiller municipal, député à l'assemblée législative du Manitoba et député fédéral de Winnipeg-Nord entre 1962 et 1988.

David Orlikow est mort le 19 janvier, à quelques mois à peine de son quatre-vingtième anniversaire, en luttant jusqu'au bout. Il a été, comme nous l'avons toujours connu, un défenseur de la justice sociale qui a toujours réclamé une politique équitable en ce qui concerne l'immigration, les réfugiés et les droits des travailleurs. Il a toujours été associé au mouvement ouvrier et à la libre négociation collective et a joué un rôle extrêmement important dans notre parti en tant que membre fondateur du Nouveau Parti démocratique. Il était membre à vie du CCF et du NPD.

Je suis persuadée que tous les députés qui connaissaient David et ont travaillé avec lui ou ont reçu un de ses nombreux coups de téléphone avaient beaucoup d'admiration et de respect pour David Orlikow.

On se rappelle de David Orlikow pour son dévouement à l'égard de ses électeurs, pour la priorité qu'il donnait aux problèmes de sa circonscription et au règlement de ces derniers, pour sa détermination à trouver une solution équitable dans chaque cas, sa ténacité, son approche directe pour accomplir le travail pour lequel il avait été élu et pour la persévérance avec laquelle il luttait contre toute injustice et s'occupait de toute question qu'il jugeait importante. Voyez son bilan.

J'ai effectué un rapide calcul de toutes ses interventions à la Chambre des communes entre 1962 et 1988 et j'arrive au nombre incroyable de 2 906. Il a accompli tout cela sans faire beaucoup de bruit et sans attirer beaucoup l'attention des médias. Cependant, lorsqu'il a fait les manchettes, nous savions la position que David défendait. Nous connaissions sa position sur le rôle qu'il devait jouer en tant que député. Quand il s'agissait de parler contre la pauvreté, de défendre l'égalité et de combattre les banques, on pouvait compter sur David Orlikow. Imaginez ce qu'il dirait aujourd'hui de la fusion proposée des banques.

Cet esprit combatif s'est manifesté jusqu'à la fin. Il a eu des conversations avec plusieurs d'entre nous, y compris notre collègue de Burnaby—Douglas, quelques jours avant sa mort, au sujet de la

### *Hommage*

nécessité de convaincre le gouvernement canadien d'indemniser toutes les familles des victimes de l'Institut Allan et des expériences de lavage de cerveau de la CIA.

Aujourd'hui, nous ressentons la perte d'un grand parlementaire, d'un militant social, d'un mentor, d'un ami et d'un collègue. Honorons sa mémoire en nous engageant à nouveau à atteindre les normes élevées et fixées par David Orlikow en ce qui concerne la représentation collective, le service public et la compassion humaine.

**M. Rey D. Pagtakhan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, le caucus du gouvernement se joint aux autres députés pour rendre hommage à la mémoire de M. David Orlikow qui, de 1962 à 1988, a été député de Winnipeg-Nord, la circonscription que j'avais l'honneur de représenter avant la modification des limites, en juin de l'an dernier. C'est maintenant une partie importante de ma nouvelle circonscription de Winnipeg-Nord—St. Paul.

Au nom du caucus libéral et de mes électeurs, je présente mes plus sincères condoléances à sa famille immédiate et à ses parents.

M. David Orlikow est décédé le 19 du mois dernier, alors que la Chambre n'était pas en session. Cette semaine, alors que nous commençons une nouvelle année et un autre chapitre de l'histoire parlementaire, nous portons le deuil d'un ancien collègue dont la mort nous rappelle que nous aussi nous prendrons place dans le grand livre d'histoire de cette Chambre.

• (1550)

Une fois mort, on mesure notre véritable contribution. Une fois mort, notre séjour sur la terre prend une perspective historique.

Cela nous rappelle que nous avons eu des prédécesseurs et que nous aurons des successeurs. Notre présence ici n'est que temporaire, mais pendant que nous y sommes, nous devons nous dévouer à notre tâche au mieux de nos capacités, faire preuve de créativité et d'assiduité et utiliser tout ce que notre esprit et notre cœur peut donner.

Nous n'avons aucune assurance de longévité. Nous avons seulement l'assurance qu'un excellent travail laissera des traces. En réfléchissant aujourd'hui à ce que nous ont laissé nos prédécesseurs, nous comprenons l'importance du travail de l'heure, dont nous laisserons les fruits à ceux qui nous succéderont.

Il est impossible d'effacer le moment où nous avons prêté serment et où nous sommes devenus députés. Pour chacun de nous dans cette assemblée, notre legs personnel a commencé dès l'instant où nous avons pris la ferme résolution de servir les Canadiens du mieux de nos possibilités au Parlement, un lieu où nous nous efforçons de concilier les forces concurrentes que sont les idées, la logique, les revendications et les priorités.

Comme le premier ministre l'a dit à plusieurs reprises avec tant d'éloquence, la meilleure façon de bien servir les Canadiens, c'est de laisser parler sa conscience, de laisser parler son cœur.

Je suis sûr qu'avoir représenté l'ancienne circonscription de Winnipeg-Nord pendant 26 ans a été très gratifiant pour David Orlikow. Pendant toute sa carrière parlementaire, il s'est consacré à la défense de ses électeurs.

En fait, reprendre le harsard page par page pour retracer l'histoire de sa carrière serait une tâche considérable, mais nous savons qu'il a su servir ses électeurs étant donné que ceux-ci l'ont réélu neuf fois de suite—ce qui est un record sur le plan politique.

Je voudrais rappeler aux députés ce qu'il a dit le 14 décembre 1983 lorsque, dans une déclaration, il a demandé au gouvernement de légiférer de façon à ce que les travailleurs puissent exercer un certain contrôle sur la nouvelle technologie. Il a argué qu'à moins de consulter les travailleurs, de gros problèmes humains et économiques risquaient de surgir.

Il a pris la défense de 15 téléphonistes de Bell Canada de Midland, en Ontario, que l'automatisation des standards téléphoniques allait devoir obliger à déménager un mois plus tard. Dans un article publié à ce sujet dans le numéro de mai-juin 1996 de la revue *This Magazine*, Heather Menzies faisait remarquer que rien n'était sorti de cette intervention.

Ce jugement s'avérera par la suite prématuré et erroné. Les efforts de M. Orlikow pourraient fort bien être à l'origine d'autres efforts en vue de faire avancer d'autres causes similaires.

Un peu plus de dix ans plus tard, en septembre 1997, le gouvernement du Canada a publié un rapport intitulé «Valoriser nos gens», qui traitait entre autres des nouvelles technologies et de la main-d'oeuvre de l'avenir.

J'aimerais rappeler un paragraphe de ce document dans lequel on disait qu'il était possible de rendre la fonction publique plus efficace et mieux adaptée aux besoins des nouvelles technologies tout en améliorant la qualité de vie des fonctionnaires. De l'avis des fonctionnaires, il fallait pour cela de la volonté et un meilleur usage de la technologie de pointe et des consultations des employés.

J'aimerais insister ici sur les termes «nouvelles technologies» et «consultations des employés». Il faut avouer que M. Orlikow a bien su prévoir 14 ans à l'avance les répercussions futures de ce lien.

En conclusion, j'aimerais souligner que c'est cette vision, la vision d'un certain David Orlikow, qui lui a gagné l'appui de ses électeurs pendant plus de vingt-cinq ans.

Ceux de ses collègues qui le connaissaient bien ont dit qu'il était un défenseur inconditionnel de ses électeurs et qu'il avait servi de nombreuses causes au fil des années. En tandem avec M. Stanley Knowles, il a représenté la colorée région de Winnipeg Nord au Parlement. Je suis de tout cœur avec lui.

Il est vrai qu'en tant que député, M. Orlikow a fait sa part. M. Orlikow connaissait la vie parlementaire et la vivait conformément à ses principes. Il s'est dévoué auprès de ses électeurs pendant un quart de siècle plus un an sans jamais flancher.

• (1555)

Son temps dans cette Chambre comme sur cette terre est malheureusement écoulé, mais nous savons que son exceptionnelle contribution à titre de député et de Canadien sera gravée à jamais dans un chapitre des livres d'histoire de notre grand pays.

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Réf.):** Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle, je voudrais aujourd'hui rendre hommage à une personne qui a servi notre pays à la Chambre. Je veux parler de M. David Orlikow qui est décédé le 19 janvier.

On dit souvent que chaque génération de Canadiens s'appuie sur celle qui l'a précédée et a établi les fondements de notre pays. Mes collègues et moi sommes conscients de la précieuse contribution que M. Orlikow a apportée à la vie politique du Canada pendant la seconde moitié de ce siècle. J'aimerais énumérer quelques-unes de ses qualités et de ses réalisations.

Premièrement, ses longs états de service. Il a servi ses concitoyens pendant 43 ans comme représentant élu à quatre paliers de gouvernement. Voilà qui est tout à fait remarquable. De 1945 à 1951, il a été administrateur scolaire à Winnipeg. De 1950 à 1958, il a été conseiller municipal de Winnipeg. De 1958 à 1962, il a été député de l'assemblée législative du Manitoba. Comme il a été dit tout à l'heure, de 1962 à 1988, il a représenté Winnipeg-Nord à la Chambre. On peut donc parler de 18 victoires d'affilée. Cela tient de l'exploit, c'est tout un record.

Deuxièmement, sa participation à des organismes non gouvernementales. M. Orlikow a en effet travaillé au sein de plusieurs ONG dont la Société John Howard, la Société Elizabeth Fry, le Jewish Labour Committee et le Congrès du Travail du Canada.

Ces activités témoignent de son souci pour les questions sociales qui ont sous-tendues sa carrière parlementaire. Mentionnons entre autres la pauvreté, l'analphabétisme, les droits de la personne, l'aide aux personnes handicapées et les droits des travailleurs. Il s'est battu sans relâche pour ces enjeux.

Troisièmement, sa fidélité à ses racines politiques. Il a été fidèle jusqu'à la fin à ses racines politiques, et la philosophie qu'il défendait s'inscrivait, de son propre aveu, dans les traditions politiques chères à l'Europe de l'Est. Il a trouvé ces expressions politiques au Canada chez les représentants du CCF et du NPD. Membre actif de son parti, il a cherché à faire avancer sa cause et son influence. Il faut se rappeler de lui comme d'un homme qui se battait toujours très fort pour défendre les causes qui lui tenaient à coeur et lui rendre hommage.

Quatrièmement, c'était un travailleur infatigable qui n'a cessé de dévouer pour ses électeurs. Je suis certain que tous ici l'admirent pour cet aspect de notre travail. M. Orlikow était l'exemple même du dévouement et passait souvent ses samedis et d'autres jours de la semaine à travailler du matin au soir pour pouvoir respecter les rendez-vous avec ses électeurs. À donner autant de lui-même, ça n'étonne personne qu'il ait été réélu si souvent.

Enfin, M. Orlikow était mari, père et grand-père, des rôles qui durent bien au-delà de toute carrière parlementaire.

### *Hommage*

M. Orlikow a perdu sa femme Velma en 1990. Il laisse une fille et deux petits-enfants. C'est à ces derniers que nous adressons cet hommage, car nul n'est une île. Chacun de nous qui sommes dans la vie publique sait à quel point la famille et les amis sont importants. Nous ne serions pas ici à faire ce travail si nous ne pouvions compter sur l'amour et le soutien de tous ceux qui nous appuient.

Je me joins à mes collègues de l'opposition officielle pour adresser mes condoléances à la famille et aux proches de M. Orlikow. Je pense à eux dans mes prières.

[Français]

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, je veux, au nom de mes collègues du Bloc québécois, offrir mes plus sincères condoléances à la famille de M. David Orlikow, décédé le 19 janvier dernier à l'âge de 80 ans.

Né à Winnipeg en 1918, il fait ses débuts dans la vie politique en 1945 en s'impliquant dans sa communauté, d'abord comme commissaire scolaire et ensuite comme conseiller municipal à la ville de Winnipeg et ce, jusqu'en 1958. Après un mandat comme député de l'assemblée législative du Manitoba de 1958 à 1962, il est élu pour la première fois à la Chambre des communes, lors de l'élection générale du 18 juin 1962, sous la bannière du Nouveau Parti démocratique, pour représenter les citoyens de la circonscription de Winnipeg-Nord. Il aura siégé à la Chambre pendant 26 années consécutives.

Il s'est également fait remarquer par son implication dans le dossier des droits de la personne, notamment comme président de la Société Elizabeth Fry, comme secrétaire associé au Comité des droits de la personne du CTC et comme directeur du Jewish Labour Committee of Canada. Cette longue carrière, vouée au service de ses concitoyens, est toute à son honneur, et sa famille et ses proches doivent être fiers de tout ce qu'il a pu accomplir.

• (1600)

[Traduction]

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, au nom de mon caucus, du Parti conservateur du Canada et à titre de Manitobain, je voudrais rendre hommage à un éminent citoyen de ma province.

Le 19 janvier 1998, un des plus anciens politiciens du Manitoba est décédé à l'hôpital des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 79 ans. M. David Orlikow a été député pendant plus de 25 ans, au cours desquels il a servi ses électeurs de Winnipeg-Nord avec beaucoup de dignité et de professionnalisme. Il a consacré plus de 40 ans de son existence à la vie publique, pour le plus grand bien des Manitobains. Que ce soit à titre d'ancien député provincial, de conseiller municipal ou scolaire, M. Orlikow a servi ses concitoyens de son mieux. Sa croyance ferme dans la justice sociale l'a mené vers une carrière politique au cours de laquelle il a défendu les droits de la personne et oeuvré dans le domaine de l'immigration et pour le mouvement syndical, entre autres choses.

*Affaires courantes*

On se souviendra surtout de David Orlikow pour son engagement indéfectible envers ses électeurs. Il passait souvent de longues heures dans son bureau où il discutait avec ses électeurs pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils lui soumettaient.

Le terme qui décrit le mieux David Orlikow est le mot dévouement.

Quelle que soit notre allégeance politique, on ne peut qu'éprouver du respect pour un homme de cette trempe. Je n'ai malheureusement pas connu M. Orlikow personnellement, mais il manquera beaucoup à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Selon un vieux dicton, on ne peut pas exiger le respect, on ne peut que le mériter. Le rôle qu'a joué M. Orlikow lui a attiré le respect de tous les Manitobains.

Au nom du Parti progressiste conservateur, je désire offrir mes condoléances à la famille de M. Orlikow.

Au nom du Manitoba, je remercie M. Orlikow pour les années qu'il a consacrées au service de la population.

---

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LA COMMISSION D'ÉTUDE DES INDEMNITÉS DES PARLEMENTAIRES

**L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, une copie du rapport de la Commission d'étude des indemnités des parlementaires.

[Traduction]

Monsieur le Président, en conformité de l'article 81 du Règlement, je voudrais que la journée de demain soit un jour désigné.

Je voudrais, par la même occasion, demander le consentement unanime de la Chambre afin de présenter la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant les dispositions de l'article 81(16) du Règlement, dans les périodes combinées se terminant le 26 mars 1998 et 23 juin 1998, le nombre total de motions de l'opposition qui aboutiront à un vote ne dépassera pas sept.

**Le président suppléant (M. McClelland):** L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à huit pétitions.

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

### PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le dix-neuvième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la liste des membres et des membres associés de certains comités permanents et d'un comité mixte permanent.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du dix-neuvième rapport plus tard aujourd'hui.

\* \* \*

• (1605)

## LE CODE CRIMINEL

**Mme Val Meredith (South Surrey—White Rock—Langley, Réf.)** demande à présenter le projet de loi C-305, Loi modifiant le Code criminel (vente d'animaux sauvages).

—Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à faire inscrire dans le Code criminel le fait de vendre des parties d'animaux sauvages. C'est une question d'intérêt pour beaucoup de Canadiens préoccupés par la protection des espèces menacées, la capture illégale d'espèces sauvages et la vente de parties d'animaux, par exemple des cornes, pour quelque raison que ce soit.

Ce projet de loi vise à faire en sorte que le Code criminel prévoie des peines pour ceux qui tuent des animaux sauvages illégalement ou qui vendent des parties de ces animaux.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Français]

## LA LOI SUR LES BANQUES

**M. Denis Paradis (Brome—Missisquoi, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-306, Loi modifiant la Loi sur les banques (frais bancaires).

—Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer un projet de loi modifiant la Loi sur les banques, relativement aux frais bancaires.

Ce projet de loi est important à quelques chapitres: tout d'abord, parce que c'est le premier projet de loi que je dépose à la Chambre; deuxièmement, j'aimerais vous dire que ce projet de loi trouve ses origines à Brome—Missisquoi. Il est le résultat d'une tournée que je fais depuis deux ans dans les 42 municipalités de mon comté.



*Affaires courantes*

[Traduction]

Tous les lundis soirs, j'organise des assemblées publiques à différents endroits de ma circonscription. Dans ces assemblées, deux personnes sur trois soulèvent la question des frais bancaires. Cette mesure proposée intéresse des millions de Canadiens. Les banques devraient être considérées comme offrant un service public aux consommateurs.

[Français]

Ce projet de loi en appelle aussi à la transparence. Je pense qu'il est important que les consommateurs canadiens puissent connaître davantage les augmentations de frais. Ils doivent aussi connaître davantage les nouveaux frais de service imposés sur les nouveaux produits à tout moment, selon l'imagination assez fertile du milieu bancaire.

Je donne rapidement les principes de ce projet de loi. Il vise à permettre à un comité de la Chambre de faire une recommandation au gouvernement afin de pouvoir établir des règlements fixant des maximums prévus par le projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Traduction]

**PÉTITIONS**

## LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'électeurs de ma circonscription et d'autres circonscriptions de l'Ouest. Cette pétition porte sur une mesure législative dont la Chambre va être à nouveau saisie, le projet de loi C-4, qui porte sur la Commission canadienne du blé.

Je vais lire la pétition telle qu'elle se présente. Elle précise que le projet de loi C-4 n'apporte pas à la Commission canadienne du blé les modifications que la majorité des agriculteurs canadiens de l'Ouest réclament pour cette dernière serve les intérêts des producteurs et que le projet de loi C-4 offre la possibilité d'étendre la compétence de la Commission canadienne du blé à d'autres céréales, ce qui nuira à la commercialisation et au traitement des grains ne relevant pas de la commission.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de supprimer les dispositions du projet de loi C-4 qui permettraient que des céréales supplémentaires soient commercialisées par la Commission canadienne du blé et qu'aucune autre céréale ne relève du monopole de cette dernière.

Je désire présenter cette pétition à la Chambre et la déposer.

● (1610)

**Le président suppléant (M. McClelland):** Honorables députés, la présidence est allée trop vite. Nous allons revenir au point où nous aurions dû être, à savoir à la première lecture des projets de loi publics du Sénat. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole pour revenir aux motions.

\* \* \*

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je propose que le 19<sup>e</sup> rapport du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le secrétaire propose la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je propose:

Que la liste des membres du Comité permanent des la procédure et des affaires de la Chambre soit modifiée comme suit: André Harvey pour Norman Doyle et que Norman Doyle s'ajoute à, et qu'André Harvey soit retranché de, la liste des membres associés.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le secrétaire parlementaire présente sa motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LES PENSIONS**

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, après avoir consulté tous les partis représentés à la Chambre, je demande le consentement de la Chambre pour proposer une motion, avec l'appui des députés du Parti libéral, du Parti réformiste, du Bloc québécois, du Parti conservateur et l'appui du député indépendant de York-Sud—Weston. Je propose cette motion au nom de mes collègues du NPD et des 130 000 retraités du Royaume-Uni qui vivent au Canada, dont 60 000 sont des femmes.

Je propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait réitérer son engagement à l'endroit des retraités britanniques résidant au Canada et rechercher activement la conclusion d'une entente avec le gouvernement du Royaume-Uni en vue de bonifier leur pension jusqu'à concurrence de celle que reçoivent les autres retraités britanniques.

*Affaires courantes*

**Le président suppléant (M. McClelland):** Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La Chambre a entendu la motion. . .

**M. John Nunziata:** Monsieur le Président, puis-je. . .

**Le président suppléant (M. McClelland):** La question ne fait pas l'objet d'un débat.

Je vais de nouveau demander le consentement de la Chambre.

Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La Chambre a entendu la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Je suis désolé, mais je crois que nous devons reprendre tout cela.

On me dit, après consultation du greffier, que le député de Burnaby—Douglas a demandé le consentement unanime pour présenter la motion. Le consentement a été accordé. Sauf erreur, il a été donné sans débat.

• (1615)

La Chambre a ensuite donné son consentement pour que la motion soit proposée, sauf erreur sans débat. La Chambre a entendu le texte de la motion, et la question a été mise aux voix.

Je vais la mettre aux voix de nouveau pour que tout soit bien clair.

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Adoptée. Le leader du Parti réformiste à la Chambre invoque le Règlement.

**M. Randy White (Langley—Abbotsford, Réf.):** Monsieur le Président, je voudrais que tout soit clair. Est-ce qu'on demande que cette motion soit adoptée, et si elle est adoptée maintenant, à quelle étape se retrouve-t-elle? Voilà ma première question.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La présidence a été ramenée dans le droit chemin. Le député de Burnaby—Douglas a présenté la motion, mais il n'y était pas question de débat. Nous avons donc obtenu le consentement unanime pour qu'elle soit présentée sans qu'on tienne compte du préavis nécessaire. C'est ce que nous avons fait.

Le leader à la Chambre du Parti réformiste a aussi demandé ce qu'il advenait de la motion. Il s'agit maintenant d'une résolution de la Chambre, et la chose s'arrête là.

Le résultat, c'est que le député de York-Sud—Weston aura l'occasion d'intervenir dans le débat, mais à une date ultérieure.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, on a sollicité et obtenu le consentement unanime de la Chambre pour mettre la motion aux voix.

Il ne reste plus maintenant à la présidence qu'à mettre la motion aux voix et à demander s'il plaît à la Chambre d'adopter la motion. À ce moment-là, le Règlement permettra peut-être à un député de dire un mot ou deux. Puis la motion sera mise aux voix, dès alors et non plus tard. L'idée du consensus était de régler cette affaire en adoptant la motion.

**Le Président suppléant (M. McClelland):** La présidence remercie le député de Winnipeg—Transcona pour son intervention opportune. Je vais mettre la motion aux voix.

Plait-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le Président suppléant (M. McClelland):** Adoptée. Le député de York-Sud—Weston a la parole pour le débat.

(La motion est adoptée.)

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston, Ind.):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir présenter quelques brèves observations au sujet de la motion. Je voudrais. . .

**Le Président suppléant (M. McClelland):** Le whip du Parti réformiste a la parole pour invoquer le Règlement.

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Réf.):** Monsieur le Président, on est en train de bâcler les choses. Il faut corriger immédiatement la situation.

Une fois qu'une motion a été déposée et a reçu le consentement unanime de la Chambre, vous ne pouvez pas, je crois, proposer que nous en débattions.

Il ne sert à rien de débattre de quelque chose que nous approuvons tous. Il faut changer ici l'ordre des choses. Nous ne pouvons pas débattre de quelque chose que nous avons adopté, ou nous en débattons toute la journée. Nous ne pouvons pas faire cela.

**Une voix:** Si vous voulez en débattre, nous allons en débattre.

**M. Chuck Strahl:** Monsieur le Président, il faut absolument que vous examiniez cela. Les choses ne se font pas comme cela. Nous ne pouvons pas débattre de quelque chose que nous avons déjà adopté.

• (1620)

**Le Président suppléant (M. McClelland):** Le député de Winnipeg—Transcona veut invoquer le Règlement.

**M. Bill Blaikie:** Monsieur le Président, lorsque vous avez demandé s'il plaisait à la Chambre d'adopter la motion, tout le monde a dit «D'accord» et vous avez dit: «Adoptée».

La motion est donc adoptée. On ne peut pas débattre d'une motion qui a été adoptée. La motion est adoptée et l'affaire est réglée.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Le whip en chef du gouvernement invoque le Règlement, n'est-ce pas?

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais simplement une clarification, car la motion a été proposée sans aucune précision quant à la tenue d'un débat. Il se peut qu'il y ait de la confusion à cause d'une question de procédure.

Par ailleurs, je me demande si le député de York-Sud—Weston, qui demande la parole, pourrait donner une idée de la durée de son intervention. Cela faciliterait nos travaux.

Comme le député de York-Sud—Weston demande la parole pour une minute, pouvons-nous lui accorder et passer ensuite aux autres travaux prévus pour aujourd'hui?

**Une voix:** D'accord.

**M. Randy White:** Non.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Chers collègues, la soirée sera longue. Si tous les députés collaborent et sont indulgents à l'égard de la présidence, nous viendrons à bout de cette question.

La présidence aurait peut-être dû demander, au moment de proposer la motion, si cette dernière ferait ou non l'objet d'un débat. Or, la question du débat n'a pas été soulevée. Le whip en chef du gouvernement nous, le nous royal, donne l'occasion de passer outre, je demande donc l'indulgence de tous les députés pour permettre dans ce cas. . .

**M. Jim Karygiannis:** Non.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Non, il n'y a pas de consentement unanime. La motion est adoptée.

La présidence demande alors le consentement unanime de la Chambre pour que le député de York-Sud—Weston fasse une déclaration. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Il n'y a pas de consentement unanime. Le député de York-Sud—Weston invoque le Règlement.

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston, Ind.):** Monsieur le Président, cette motion a été présentée le 10 décembre, mais, en raison d'une mauvaise communication, elle n'a pas été adoptée à ce moment-là. Je tiens d'ailleurs à préciser que j'appuie sans réserve cette motion.

### Affaires courantes

Si cette motion est présentée de nouveau à la Chambre aujourd'hui, c'est parce que le consentement unanime n'a pas été donné le 10 décembre. Toutefois, aujourd'hui, le député de Burnaby—Douglas a demandé le consentement unanime. C'est une motion qui mérite d'obtenir un appui complet et unanime à la Chambre. Je presse le premier ministre et le gouvernement de prendre la défense des retraités britanniques vivant au Canada qui ont été victimes de discrimination de la part du gouvernement britannique, qui a gelé leurs pensions.

**Le président suppléant (M. McClelland):** La présidence est d'avis que l'on ne peut guère considérer cela comme un rappel au Règlement.

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LE SERVICE FERROVIAIRE

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, je suis très heureux de présenter une pétition au nom des électeurs de Pictou—Antigonish—Guysborough et de la population de la Nouvelle-Écosse, qui demandent au Parlement d'assurer un service ferroviaire voyageurs au Cap-Breton et dans l'est de la Nouvelle-Écosse.

Ils demandent qu'on rétablisse ce service pour les gens de cette région du pays. C'est avec grand plaisir que je dépose cette pétition à la Chambre aujourd'hui, conformément au Règlement.

• (1625)

#### LA NUDITÉ PUBLIQUE

**M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition qui vient de mes électeurs.

Les soussignés, résidents du Canada, signalent à la Chambre que les incidents de nudité explicite sont de plus en plus fréquents dans les endroits publics; que chaque incident de nudité nuit au public, particulièrement aux enfants; qu'il y a des lois au Canada pour protéger nos enfants contre cette forme de nudité dans tous les médias, mais pas dans les endroits publics; et qu'il y aurait moins d'incidents de ce genre si certaines mesures législatives étaient prises à cet égard.

Par conséquent, les pétitionnaires prient instamment le Parlement d'adopter une mesure législative pour modifier le Code criminel, particulièrement les articles 173 et 174 concernant les actions indécentes et la nudité en public, afin de préciser clairement qu'une femme qui a les seins nus dans un lieu public commet une action indécente.

J'appuie cette pétition.

#### LES DROITS DE LA FAMILLE

**M. Jake E. Hoepfner (Portage—Lisgar, Réf.):** Monsieur le Président, je veux présenter deux pétitions au nom de mes électeurs.

*Affaires courantes*

Le premier groupe de pétitionnaires demande au Parlement de reconnaître le droit fondamental des individus à une vie familiale sans ingérence induite de l'État.

## L'AVORTEMENT

**M. Jake E. Hoepfner (Portage—Lisgar, Réf.):** Monsieur le Président, les signataires de la deuxième pétition appuient la tenue d'un référendum, en même temps que les élections fédérales, sur la question du financement par l'État des avortements non thérapeutiques.

## LES BOISSONS ALCOOLISÉES

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Douglas, NPD):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plusieurs centaines d'habitants de Burnaby.

Les pétitionnaires font remarquer que la Loi sur les aliments et drogues est censée protéger les Canadiens des effets néfastes de la consommation d'aliments et de médicaments, que la consommation de boissons alcooliques peut causer des problèmes de santé, et que le syndrome d'alcoolisme foetal et les malformations congénitales attribuables à l'alcool peuvent être évités lorsque les mères ne consomment pas d'alcool pendant la grossesse.

Les pétitionnaires prient donc le Parlement d'ordonner d'inscrire sur l'étiquette des produits alcoolisés un avis informant les femmes enceintes et d'autres personnes des dangers associés à la consommation de boissons alcooliques.

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Nelson Riis (Kamloops, NPD):** Monsieur le Président, je tiens à ajouter ma voix à la pétition qui vient d'être présentée.

J'ai l'honneur, conformément à l'article 36 du Règlement, de présenter une pétition signée par des milliers de personnes de la ville de Kamloops et de la région environnante, qui soutiennent qu'il est temps d'abaisser le taux de la TPS.

Cette taxe a été introduite parce que le gouvernement disait avoir un grave problème de déficit. Ce problème est aujourd'hui pratiquement éliminé.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement d'exhorter le gouvernement à présenter un projet de loi visant à commencer la réduction progressive de la TPS.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Traduction]

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler l'avis de motion portant production de document n° P-6, inscrite au nom du député de Brandon—Souris?

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de l'ensemble des plans, dessins, documents et propositions produits par la Couronne, ou par quiconque en son nom, concernant l'examen de la gestion mené en 1992 par la Commission canadienne du blé.

**M. Peter Adams:** Monsieur le Président, à la suite d'une recherche dans les dossiers de la Division des céréales et des oléagineux du Bureau des marchés internationaux, on n'a découvert aucun plan, dessin, document ni proposition amorcé par la Couronne ou par d'autres, en son nom, relativement à l'examen gestionnel interne mené par la Commission canadienne du blé en 1992.

Lorsqu'il a comparu devant le comité permanent chargé d'étudier le projet de loi C-4, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé et d'autres lois en conséquence, première session, 36<sup>e</sup> législature, 46 Elizabeth II, 1997, M. Lorne Hehn, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, a expliqué au député qu'il ne rendrait pas le rapport public parce que, lors de la réalisation de l'étude interne, la commission a dit à ses employés qu'elle garantissait la confidentialité des commentaires faits pendant l'examen. M. Hehn a aussi fourni les mêmes explications dans une lettre adressée au député.

Je demande donc au député de retirer sa motion.

● (1630)

**M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC):** Monsieur le Président, je ne retire pas ma motion. Je veux qu'elle fasse l'objet d'un débat.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est renvoyée pour débat.)

## DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

L'IRAK

**Le Président:** Chers collègues, à 14 h 15 aujourd'hui, j'ai reçu du député de Sherbrooke une demande pour la tenue d'un débat d'urgence. Comme il est maintenant de mon devoir d'examiner cette demande, j'invite le député de Sherbrooke à prendre la parole.

**L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC):** Monsieur le Président, conformément à l'article 52 du Règlement, je demande à présenter une motion en vue de la discussion d'une affaire importante, autrement dit la tenue d'un débat d'urgence.

Monsieur le Président, dans la note que je vous ai fait parvenir, je dis ce qui suit: conformément aux dispositions de l'article 52 du Règlement, je donne avis de mon intention de présenter une motion en vue de l'ajournement de la Chambre afin que celle-ci puisse débattre de la situation en Irak et de la réponse du gouvernement.

Vous savez très bien, Monsieur le Président, que le gouvernement iraquien a refusé de coopérer avec les équipes d'inspection mandatées par les Nations Unies afin d'empêcher que les Iraquiens ne puissent produire et utiliser d'importantes quantités d'armes chimiques et autres armes de destruction massive.

Dans une déclaration qu'il a faite en Grande-Bretagne devant la Chambre des communes il y a quelques jours, le 2 février 1998, le ministre britannique des Affaires étrangères a confirmé que l'Iraq «a acquis le savoir-faire et l'équipement nécessaires pour produire des armes biologiques et chimiques à l'échelle industrielle» et que «à moins d'un contrôle efficace de la part des Nations Unies, l'Iraq pourrait produire suffisamment d'anthrax chaque semaine pour remplir deux ogives de missile et pourrait dans quelques semaines produire d'importantes quantités de gaz neurotoxique».

Jusqu'ici, les ministres de la Couronne, les ministres du gouvernement du Canada, n'ont pas fait connaître à la Chambre des communes leur politique à l'égard de ce problème urgent et grave qui nous menace. Les Canadiens qui ont pris part à l'action militaire lancée antérieurement par les Nations Unies contre l'Iraq pourraient bien se voir pris à partie.

Le gouvernement du Canada a le devoir d'informer la Chambre des communes de sa politique et la Chambre des communes celui de l'examiner.

Étant donné que Saddam Hussein refuse toute intervention diplomatique et que le risque d'une intervention militaire se fait de plus en plus grand, il convient, monsieur le Président, en fait il est urgent, que vous usiez de votre pouvoir discrétionnaire et permettiez à la Chambre des communes de décider si elle désire ou non que cette question soit débattue conformément à la procédure prévue à l'article 52 du Règlement.

[Français]

Il s'agit d'une situation d'urgence. Je n'ai pas besoin de vous

## Article 52 du Règlement

rappeler la déclaration du président de la Russie qui, aujourd'hui, a dit qu'une guerre mondiale était possible. Certains ont voulu prétendre que son commentaire était sans signification. Si c'est le cas, c'est encore pire. C'est le président de la Russie qui fait le commentaire.

Compte tenu de l'importance de tenir un débat d'urgence pour avoir l'opinion de la Chambre, les Règlements prévoient que vous pouvez en tenir compte, je vous implore aujourd'hui de mettre votre discrétion à bonne valeur et de permettre un débat d'urgence.

En terminant, après consultation avec les autres partis, je crois que nos collègues du Parti réformiste, le chef du Bloc québécois et les collègues du Nouveau Parti démocratique croient également important d'intervenir pour offrir leurs commentaires sur cette affaire, et je pense qu'il y aurait le consentement de la Chambre d'agir de telle sorte.

[Traduction]

**Le Président:** Mes collègues, comme je l'ai dit plus tôt, j'ai reçu cette lettre à 14 h 15 aujourd'hui. Le député de Sherbrooke en a lu les grandes lignes. La question n'est pas là.

• (1635)

Si le député veut bien m'excuser, je n'ai pas entendu ses derniers mots. Le député de Sherbrooke peut-il préciser s'il a demandé que d'autres chefs de parti à la Chambre des communes soient autorisés à commenter ses propos?

**L'hon. Jean J. Charest:** C'est exact.

**Le Président:** Il y a maintenant un rappel au Règlement.

**M. Peter Adams (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. C'est la première fois que nous entendons parler de cette affaire. J'apprécierais que vous ne rendiez votre décision que plus tard, quand nous aurons entendu le leader du gouvernement à la Chambre.

**Le Président:** Je m'apprêtais à dire que, selon moi, il s'agit là d'une question importante, comme c'est toujours le cas pour les demandes de débat d'urgence. Je vais me donner un peu de temps pour y penser.

Je vais rendre une décision à cet égard avant la fin de la présente séance. Je crois comprendre que nous devons bientôt voter là-dessus, alors je réserve ma décision sur cette question. J'en reparlerai à la Chambre aujourd'hui même.

Si j'ai bien compris, le député, qui est aussi le chef du Parti conservateur, a demandé le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion voulant que les autres chefs de parti puissent commenter cette affaire tout de suite. C'est ce qu'ils auraient demandé.

*Initiatives ministérielles*

Tout d'abord, la Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député de Sherbrooke prenne la parole pour présenter la motion?

**L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des Communes, Lib.):** Monsieur le Président, je n'aurais aucune objection si les partis se consultaient. Je crois comprendre qu'il y a déjà un débat d'ajournement ce soir, mais je n'ai aucune objection à ce qu'il y ait des consultations pour voir si on pourrait le faire un autre jour. Pour ce qui est de donner notre accord sur-le-champ, sans consultation, nous devons le refuser.

**Le Président:** Je ne voudrais pas que la Chambre se laisse emmêler dans un débat sur cette question. Je pense que si on accorde un peu de temps à la Chambre, elle pourra résoudre ce problème.

Il n'y a pas consentement unanime pour laisser les autres leaders prendre la parole à ce sujet maintenant, alors la chose est réglée. Je vais prendre le temps de réfléchir à cette question. Je vais faire part de ma décision à la Chambre avant la levée de la séance. Restons-en là pour l'instant.

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LOI DE 1997 MODIFIANT L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude de la motion, interrompue le 3 février: Que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations spéciales pour enfants, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'assurance-emploi, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Loi sur l'interprétation des conventions en matière d'impôts sur le revenu, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Loi sur l'assurance-chômage, la Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest et certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** La Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion de deuxième lecture du projet de loi C-28. Convoquez les députés.

• (1710)

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 69)

#### POUR

Députés

Adams  
Assad  
Augustine  
Bakopanos  
Beaumier

Alcock  
Assadourian  
Baker  
Barnes  
Bélair

Bélanger  
Bennett  
Bevilacqua  
Bonin  
Boudria  
Brown  
Bulte  
Calder  
Caplan  
Catterall  
Chamberlain  
Charbonneau  
Clouthier  
Cohen  
Comuzzi  
DeVillers  
Dion  
Dromisky  
Duhamel  
Finestone  
Folco  
Fry  
Godfrey  
Graham  
Grose  
Harb  
Hubbard  
Iftody  
Jennings  
Karetak-Lindell  
Keyes  
Kilgour (Edmonton Southeast)  
Kraft Sloan  
Lee  
Lincoln  
MacAulay  
Malhi  
Manley  
Marleau  
McCormick  
McKay (Scarborough East)  
McTeague  
Mifflin  
Mills (Broadview—Greenwood)  
Murray  
Nault  
Nunziata  
Pagtakhan  
Parrish  
Peric  
Pettigrew  
Pickard (Kent—Essex)  
Pratt  
Provenzano  
Reed  
Robillard  
Saada  
Serré  
Speller  
Stewart (Brant)  
St-Julien  
Telegdi  
Torsney  
Valeri  
Volpe  
Whelan  
Wood—143

Bellemare  
Bertrand  
Blondin-Andrew  
Bonwick  
Bradshaw  
Bryden  
Byrne  
Cannis  
Carroll  
Cauchon  
Chan  
Chrétien (Saint-Maurice)  
Coderre  
Collenette  
Cullen  
Dhaliwal  
Discepolo  
Drouin  
Easter  
Finlay  
Fontana  
Gagliano  
Goodale  
Gray (Windsor West)  
Guarnieri  
Harvard  
Ianno  
Jackson  
Jordan  
Karygiannis  
Kilger (Stormont—Dundas)  
Knutson  
Lastewka  
Leung  
Longfield  
Mahoney  
Maloney  
Marchi  
Massé  
McGuire  
McLellan (Edmonton West)  
McWhinney  
Milliken  
Mitchell  
Myers  
Normand  
O'Reilly  
Paradis  
Patry  
Peterson  
Phinney  
Pillitteri  
Proud  
Redman  
Richardson  
Rock  
Scott (Fredericton)  
Shepherd  
St. Denis  
Stewart (Northumberland)  
Szabo  
Thibeault  
Ur  
Vanclief  
Wappel  
Wilfert

#### CONTRE

Députés

Abbott  
Alarie  
Asselin

Ablonczy  
Anders  
Axworthy (Saskatoon—Rosetown—Biggar)

*Initiatives parlementaires*

Bachand (Richmond—Arthabaska)	Bailey
Bellehumeur	Benoit
Bergeron	Bernier (Tobique—Mactaquac)
Bigras	Blaikie
Borotsik	Breitkreuz (Yellowhead)
Breitkreuz (Yorkton—Melville)	Brien
Brison	Cadman
Canuel	Casey
Casson	Charest
Chatters	Chrétien (Frontenac—Mégantic)
Crête	Cummins
Dalphond-Guiral	de Savoye
Debien	Desrochers
Dockrill	Doyle
Dubé (Lévis)	Dubé (Madawaska—Restigouche)
Duceppe	Dumas
Duncan	Earle
Elley	Epp
Gagnon	Gauthier
Gilmour	Godin (Acadie—Bathurst)
Godin (Châteauguay)	Goldring
Gouk	Grewal
Grey (Edmonton North)	Guay
Guimond	Hanger
Hardy	Harris
Hart	Harvey
Herron	Hill (Macleod)
Hill (Prince George—Peace River)	Hilstrom
Hoepfner	Jaffer
Johnston	Keddy (South Shore)
Kenney (Calgary-Sud-Est)	Lalonde
Laurin	Lebel
Lefebvre	Lill
Loubier	Lowther
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)	Mancini
Manning	Marceau
Marchand	Mark
Matthews	Mayfield
McDonough	McNally
Ménard	Mercier
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Obhrai
Pankiw	Penson
Perron	Picard (Drummond)
Plamondon	Power
Price	Ramsay
Reynolds	Riis
Ritz	Rocheleau
Sauvageau	Schmidt
Scott (Skeena)	Solberg
Solomon	St-Hilaire
Stinson	St-Jacques
Stoffer	Strahl
Thompson (Charlotte)	Thompson (Wild Rose)
Tremblay (Lac-Saint-Jean)	Tremblay (Rimouski—Mitis)
Turp	Vautour
Venne	Wasylycia-Leis
Wayne	White (North Vancouver)
Williams—123	

## DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Axworthy (Winnipeg South Centre)	Bachand (Saint-Jean)
Bernier (Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok)	
Fournier	Girard-Bujold
Minna	O'Brien (Labrador)
O'Brien (London—Fanshawe)	

**Le Président:** Collègues, avant de déclarer la motion adoptée ou rejetée, je m'adresse en votre nom au peuple canadien. De temps en temps, c'est un nouveau greffier qui doit procéder à l'appel nominal de tous les députés. Voici M. Marc Bosc, notre greffier qui a fait ses premières armes aujourd'hui.

Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

**L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que, comme en ont convenu les leaders à la Chambre, étant donné que le gouvernement n'a pas l'intention de mettre de mesures à l'étude aujourd'hui, nous passions immédiatement aux initiatives parlementaires et que, dans une heure, nous commençons le débat d'ajournement.

**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime.

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 17 novembre 1997, de la motion portant que le projet de loi C-223, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des intérêts hypothécaires), soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

• (1715)

**M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Réf.):** Monsieur le Président, hier à la Chambre nous avons débattu le projet de loi C-28, qui vient de faire l'objet d'un vote. Nous avons discuté des idées des libéraux sur la réforme fiscale. Les libéraux proposent des retouches ici et là mais en définitive, la fiscalité se complique et s'alourdit de plus en plus et les impôts augmentent.

Le projet de loi C-223, présenté par mon collègue, propose un allègement important de la fiscalité dont bénéficieront non seulement les personnes qui achètent une première habitation, mais également l'économie canadienne.

L'achat d'une première maison constitue une des transactions les plus importantes dans la vie d'une personne et correspond à une période stressante pour un jeune couple. Je me souviens de l'année, c'était en 1989, où mon épouse Wendy et moi avons acheté notre première maison. Je me rappelle que nous avons difficilement pu nous mettre de l'argent de côté pour effectuer le paiement initial et que nous avons ensuite dû rendre visite à papa pour lui emprunter de l'argent. On sait qu'un père qui prête de l'argent ne l'oublie pas.

Les taux hypothécaires étaient passablement élevés à l'époque. Ils se situaient à 11,75 p. 100. J'étais alors professeur et je subvenais seul aux besoins de ma famille. Nous avons un budget passablement serré et notre situation était difficile. Nous avons dû nous contenter de peu pendant de nombreuses années pour pouvoir nous payer une maison.

*Initiatives parlementaires*

Certains diront que les professeurs sont bien payés. Je ne le nie pas, mais combien d'autres jeunes personnes gagnent des salaires moins élevés? Il leur est encore plus difficile d'acheter une première maison, d'économiser suffisamment pour effectuer le paiement initial sur leur habitation.

D'entrée de jeu, les jeunes Canadiens ont aussi une deuxième hypothèque à assumer, soit leur part de la dette fédérale de 600 milliards de dollars, part qui s'élève en moyenne à environ 77 000 \$.

On a accumulé une lourde dette. Les jeunes doivent assumer cela ainsi que toutes leurs autres obligations. Cela signifie que l'avenir des prochaines générations sera hypothéqué. Un pourcentage de chaque cent que gagneront les jeunes sera affecté au paiement des dépenses irresponsables engagées par les gouvernements précédents.

J'espère que nous ne nous querellerons pas à propos d'un allègement fiscal consenti une seule fois à ceux qui commencent. Ils forment les assises de la prochaine génération de notre merveilleux pays, le Canada.

Le régime d'accès à la propriété est une possibilité pour ceux qui achètent leur première maison. Cependant, il faut qu'ils puissent investir dans un REER. Pour bien des gens, c'est un luxe inaccessible une fois payés le loyer, la nourriture, l'assurance-auto, le chauffage, l'électricité et les vêtements, sans compter la moitié de leur salaire qui est engloutie dans les impôts.

Le programme de la SCHL aide ceux qui achètent une première maison à payer leur mise de fonds initiale. C'est très utile. Cependant, le service coûte plusieurs milliers de dollars. L'allègement fiscal préconisé dans le projet de loi à l'étude aiderait à compenser ce coût.

En lisant les commentaires négatifs à l'égard du projet de loi, j'ai constaté que certaines personnes mettaient en doute les motivations qui ont poussé le Parti réformiste à présenter ce projet de loi. Le gouvernement a parlé des coûts et des pertes de revenus occasionnés par cette mesure.

Nous pourrions faire valoir les énormes avantages qu'il y aurait, pour l'ensemble des Canadiens, à remettre cet argent entre les mains des particuliers. Les jeunes Canadiens auraient ainsi un répit en commençant. Ils bénéficieraient d'une déduction fiscale qui leur laisserait davantage de revenus à réinvestir dans l'économie locale. C'est vraiment une idée pleine de bon sens.

Les jeunes familles auraient davantage d'argent pour acheter des articles importants qu'elles n'ont pas les moyens d'acquérir maintenant, par exemple, des électroménagers, des meubles, des appareils électroniques ou une voiture neuve ou usagée. Les recettes fiscales provenant de ces achats compenseraient l'allègement fiscal, sans compter les répercussions positives qui s'ensuivraient sur l'économie.

Bien des gens ont parlé du projet de loi lorsque mon collègue l'a présenté à la Chambre. L'Association canadienne de l'habitation usinée l'a appuyé sans réserve, car il entraînera des investissements supérieurs dans le domaine de la construction résidentielle. Il s'ensuivra des retombées dans l'industrie. Il contribuera à stimuler l'économie. Il a été bien reçu par plusieurs autres.

• (1720)

J'espère que nous pourrions laisser tout sectarisme politique de côté et considérer cette vision comme une vision sensée qui pourrait

permettre aux jeunes Canadiens représentant l'avenir de notre pays de se procurer un foyer, une place, un environnement convenable pour fonder une famille. Comme nous le savons, ce projet de loi établit le tissu social de notre société.

On pourrait considérer la vision proposée dans le projet de loi comme une occasion pour le gouvernement de refléter les valeurs des Canadiens dans ses politiques. Il est maintenant temps de passer aux actes.

En conclusion, j'exhorte tous les membres à réfléchir sérieusement à ce projet de loi. Il offre une occasion de faire profiter le Canada et pour les jeunes de ce pays, c'est une chance de partir sur le bon pied et de pouvoir compter sur une base solide pour établir les générations à venir.

**M. Scott Brison (Kings—Hants, PC):** Monsieur le Président, je suis très heureux de traiter aujourd'hui du projet de loi C-223.

Le Parti progressiste conservateur a à coeur d'offrir aux Canadiens des possibilités d'acheter une maison. Notre parti a mis sur pied le régime d'accession à la propriété, grâce auquel les Canadiens pouvaient emprunter jusqu'à 20 000 \$ sur leur REER pour acheter leur première maison, de même qu'il a conçu le premier programme d'assurance-crédit, offert par la SCHL.

Ces initiatives ont aidé des milliers de familles canadiennes à acheter leur première maison. Ainsi, le Parti progressiste conservateur a fait preuve, sans équivoque, de son engagement, en prenant des mesures pour permettre aux Canadiens ordinaires de réaliser leur objectif d'acheter une première maison.

Aujourd'hui, en 1998, nous continuons de croire que l'accession à la propriété devrait constituer un objectif réalisable pour les Canadiens. Or, les politiques du gouvernement libéral ont rendu cet objectif moins accessible que jamais auparavant.

Des politiques gouvernementales excessivement interventionnistes comme des taux élevés d'impôt sur le revenu, les plus élevés parmi les pays du G7, des charges sociales qui nuisent à la croissance de l'emploi et, franchement, représentent le plus grand obstacle à la croissance de l'emploi au Canada ainsi que des obstacles au commerce interprovincial et des règlements excessifs ont contribué à une baisse de 6 p. 100 du revenu disponible ces dernières années. C'est certes une performance épouvantable par rapport à celle des États-Unis.

Le chômage élevé et l'absence de sécurité d'emploi sont les fléaux qui s'abattent sur les Canadiens en ce moment. Les taux d'intérêt revêtent peu d'importance si la sécurité d'emploi est précaire ou si une personne ne peut trouver un emploi lorsqu'elle envisage d'acheter une maison. Le plus grand obstacle qui se dresse entre les Canadiens et la réalisation de leurs objectifs est le gouvernement libéral.

De toute évidence, la meilleure façon pour le gouvernement d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs est de prévoir un plan de croissance. Il faut réduire les charges sociales. Il faut réduire les impôts. Notre parti réclame une réduction générale de l'impôt sur le revenu pour le bien de tous les Canadiens.

Nous faisons confiance aux Canadiens. Nous croyons qu'en leur laissant plus d'argent on les aidera à atteindre leurs objectifs. Des impôts moins élevés contribueront à créer des emplois. Des Canadiens qui travaillent auront des revenus plus élevés ce qui fait qu'ils auront plus d'argent pour acheter des biens de consommation ou une maison, ou encore pour payer l'instruction de leurs enfants. Ils



*Initiatives parlementaires*

pourront ainsi améliorer leur vie et celle des prochaines générations de leur famille.

Notre plan de croissance servira les Canadiens et redonnera des emplois à nombre d'entre eux. Nous avons besoin d'une réforme fiscale réelle et nous devons l'aborder de façon holistique. Les impôts sont conçus pour payer les services que le gouvernement fournit. Une politique fiscale efficace doit être neutre. Elle ne doit pas pencher dans un sens. Elle doit se concentrer sur l'objectif initial qui est d'obtenir de fonds pour le fonctionnement du gouvernement.

Pourquoi les Canadiens ont-ils besoin d'embaucher des comptables ou des avocats pour traiter avec leur propre gouvernement? C'est fondamentalement anormal. Les gouvernements imposent trop les Canadiens et les ont manipulés en laissant des échappatoires excessives. C'est ce que j'appelle des mécanismes de contrôle de la population, c'est-à-dire des mécanismes que le gouvernement utilise pour pousser les gens dans une direction particulière. La politique fiscale est pavlovienne et paternaliste, car elle essaie de contrôler les Canadiens et leur comportement.

L'impôt est destiné à générer des recettes et non à influencer la façon de dépenser des Canadiens.

• (1725)

Hier, j'ai entendu longuement les députés réformistes pontifier à propos du projet de loi C-28. Eux-aussi, me semble-t-il, ont fini par souhaiter un régime fiscal plus simple, plus uniforme.

Or, pas plus tard qu'hier, j'ai entendu le député de Prince George—Bulkley Valley dire que les libéraux, au lieu de réformer le régime fiscal, se sont contentés d'introduire des modifications qui ne visent qu'à le rendre plus inintelligible aux Canadiens. Quant au député de St. Albert, il affirmait ceci:

Est-ce surprenant étonnant que les Canadiens ont de moins en moins confiance dans leur régime fiscal à cause de la complexité de la Loi de l'impôt sur le revenu?

Leur langage a bien changé en l'espace d'une journée. L'hypocrisie n'est peut-être pas un péché mortel. À mon avis, le projet de loi C-223 se veut une subvention déguisée en faveur d'une activité particulière. Et puis, cette mesure vient compliquer davantage un régime fiscal qui l'est déjà passablement.

Les réformistes ont-ils calculé le coût de ce projet de loi? Alors que les Canadiens réclament un régime fiscal plus simple, les réformistes cherchent à le compliquer davantage. Les modifications fiscales, il faut les apporter de façon holistique et non pas les créer ex nihilo ou les prendre isolément. On ne saurait oublier la règle fondamentale à appliquer en matière de politique publique, à savoir la prudence dont il faut preuve dans ce domaine en raison des répercussions inattendues qui peuvent en découler, surtout en ce qui a trait à la politique fiscale.

Avec les subventions ciblées, on est sur une pente savonneuse. Je croyais pourtant que le Parti réformiste était contre les subventions. Cela constitue, en fait, une subvention pour un groupe particulier de Canadiens et sert, d'une certaine façon, à faire de la discrimination contre de nombreux Canadiens, les plus pauvres d'entre eux qui ne sont peut-être pas en mesure d'acheter une maison, mais qui profiteraient d'une réduction d'impôt considérable, ainsi que d'une augmentation de la déduction personnelle que nous proposons de porter à environ 10 000 \$ dans notre programme.

Le Parti réformiste voudrait que nous souscrivions à un gouvernement plus gros et envahissant. Il a tout à coup décidé de se ranger du côté du gouvernement. Il est du côté de ceux qui prônent

l'interventionnisme financier. Pourquoi ne pas alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens?

Le Parti conservateur a fait passer les impôts de 14 p. 100 à 13 p. 100 du PIB de 1989 à 1993. C'est ce que nous avons fait en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers. Depuis, les libéraux l'ont augmenté de nouveau de 1 p. 100 pour revenir à une proportion de 14 p. 100.

Les réformistes aiment parler d'un taux d'imposition uniforme mais ils suivent plutôt les traces des interventionnistes sur le plan fiscal.

Soyons francs, un allègement fiscal ciblé est mieux qu'aucun allègement du tout. Examinons sérieusement l'efficacité de la déductibilité des intérêts hypothécaires et les risques, par exemple, associés à l'exemple américain. Je comprends que le Parti réformiste tire une bonne partie de son programme du programme républicain aux États-Unis, mais il ferait mieux d'écouter Jack Kemp plutôt que Jesse Helms, pour une bonne partie de ses politiques.

Le fait est que des gens comme Jack Kemp et d'autres défenseurs de taux plus uniformes souhaitent la suppression de choses comme la déductibilité des intérêts hypothécaires, ce qui, je le répète, va à l'encontre de toute la notion d'un taux plus uniforme. En me basant sur leur programme, j'ai supposé que les réformistes étaient en faveur d'un taux uniforme, mais que cela avait peut-être changé. Dernièrement, d'autres de leurs politiques ont évolué également. Nous ne pouvons qu'espérer que leurs membres souscriront à ces politiques.

Si on compare les taux de propriété, le Canada et le Japon, qui n'ont pas de déductibilité des intérêts, ont fondamentalement le même taux de propriété que les États-Unis, où les intérêts sont déductibles. Il reste à savoir si tout cela a considérablement modifié les habitudes de consommation des Américains. En France et aux Pays-Bas, le taux de propriété est plus faible qu'au Canada, même si les intérêts sont déductibles.

Je le répète, en l'absence d'une réforme fiscale globale, un allègement fiscal est mieux que rien. Nous ne pouvons contester l'objet du projet de loi, qui consiste à permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'acheter leur première maison. C'est là un objectif très positif pour une mesure législative. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'objectif primordial de la Chambre devrait être de simplifier le régime fiscal du Canada et d'alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens.

En terminant, je rappelle que la première règle en politique est la règle des conséquences imprévues. Nombreux sont les économistes qui prédisent que nous devons bientôt composer avec une déflation sans précédent. En période de déflation, si le gouvernement adopte une politique incitant les contribuables canadiens à contracter des dettes plus considérables que ce qu'ils feraient en temps normal, nous pourrions créer un climat où bon nombre de Canadiens seraient punis pour avoir voulu bien faire.

Un allègement fiscal est préférable à toute absence de réforme fiscale, mais ne perdons pas notre objectif de vue et pensons à ce que les Canadiens veulent véritablement, soit une réduction générale des taxes et des impôts, une réforme fiscale et la simplification du régime fiscal.

• (1730)

**M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite le député de Portage—Lisgar d'avoir proposé le projet de

*Initiatives parlementaires*

loi à l'étude. Je suis persuadé que ses intentions sont louables. Il voudrait alléger les impôts des Canadiens, stimuler la construction domiciliaire au Canada et souligner l'importance du foyer, de la famille, etc.

Je suis persuadé que tous les députés sont d'accord, mais le projet de loi propose que les frais d'intérêt payés par un contribuable sur la première tranche de 100 000 \$ d'un prêt hypothécaire garanti par une première maison admissible puissent être déduits aux fins de l'impôt. Je crains que le projet de loi ne soit pas à la hauteur des objectifs que le député a évoqués en le présentant.

Le projet de loi soulève un certain nombre de questions importantes, mais il n'y répond pas. Ce sont des questions qui exigent des réponses, mais le projet de loi ne les donne pas vraiment. Est-il acceptable, par exemple, de consentir un allègement d'impôt à un contribuable qui ne possède pas de maison, mais en loue une, ou qui ne paie pas de loyer et ne possède pas de maison? Pourquoi accorder un allègement à un propriétaire et le refuser au contribuable qui n'a pas de maison?

Pourquoi ceux qui achètent une première maison auraient-ils droit à un allègement fiscal et non ceux qui en ont déjà une? Est-ce que c'est logique? À mon sens, cela ne tient pas debout. Notre régime fiscal devrait-il récompenser ceux qui empruntent et pénaliser l'épargne? Je ne suis pas sûr que ce soit le type d'incitation à prévoir dans notre régime fiscal.

Si ces frais d'intérêt étaient déductibles, les contribuables seraient évidemment poussés à contracter la plus forte hypothèque possible. Leurs frais seraient plus élevés, et leurs déductions aussi. Nous encouragerions les Canadiens à emprunter davantage et à épargner moins. Est-ce que nous voulons que notre régime fiscal ait ce genre d'influence? Ce sont des questions graves auxquelles il faut vraiment répondre. Le député d'en face aura peut-être la chance d'y répondre, mais les réponses ne sont pas dans son projet de loi d'initiative parlementaire.

Il est malheureux qu'on n'ait pas trouvé la réponse à d'autres questions. À l'heure actuelle, au Canada, le gain en capital sur la vente d'une résidence principale n'est pas imposable. Si l'on permettait de déduire l'intérêt, le gain en capital sur la vente d'une résidence principale serait sûrement imposable. S'il n'est pas imposable à l'heure actuelle au Canada, c'est que nous ne considérons pas l'investissement dans une résidence principale comme un placement, mais comme l'achat d'une maison. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux: ne pas payer d'impôt sur les gains en capital et déduire l'intérêt de ses impôts.

Il y a la grave question du coût de mise en oeuvre de cette proposition. Il en coûterait quelque 3 milliards de dollars par année au Trésor pour donner suite à cette proposition. Si les rôles d'impôt étaient élargis de façon que, du moins dans le cadre de la proposition du député, la situation soit plus équitable et qu'on englobe non seulement les acheteurs d'une première maison, mais tous les propriétaires de maisons, le coût annuel pour le Trésor s'élèverait à 6 milliards de dollars et cela, au moment même où on examine les priorités financières. Je pourrais songer à toute une myriade d'autres moyens d'accorder un allègement fiscal aux Canadiens, de rembourser la dette ou d'investir dans des programmes sociaux et économiques dont nous avons tellement besoin. Les acheteurs d'une première maison bénéficient déjà d'une certaine aide financière dans le cadre du régime d'accession à la propriété.

Ce que prévoit essentiellement le projet de loi découle d'un malentendu sur la fiscalité que veulent les Canadiens. Ils veulent une fiscalité progressive. C'est l'essence même du régime fiscal canadien. Conformément à cette proposition, les personnes à revenu élevé bénéficieraient du meilleur allègement fiscal. Cela est contraire à toute la philosophie et à tous les principes du régime fiscal canadien.

• (1735)

Je suis convaincu que le député va chercher beaucoup de ses idées aux États-Unis. Il est vrai que l'intérêt sur les emprunts hypothécaires est déductible d'impôt aux États-Unis. Cependant, la partie des gains en capital sur la vente d'une résidence principale qui excède 500 000 \$ est imposable. En outre, la plupart des Américains ne profitent pas réellement de la possibilité de déduire l'intérêt sur leurs emprunts hypothécaires parce qu'ils préfèrent se prévaloir de la déduction générale, ce qui ne les oblige pas à répondre à une série de questions. Notre régime d'impôt sur le revenu des particuliers est beaucoup plus progressif que le régime fiscal américain.

Je suis convaincu que beaucoup de députés aimeraient autant que moi réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et nous faisons de gros efforts pour y parvenir. Je suis convaincu que la proposition du député n'est pas un moyen véritablement équitable ou efficace d'alléger les impôts des Canadiens.

Voyons un peu le manque de progressivité du régime fiscal des États-Unis. Chez nos voisins, le taux d'impôt marginal le plus élevé s'applique à partir d'un revenu de 300 000 \$. Au Canada, le taux marginal s'applique vers 150 000 \$. C'est voulu. C'est ainsi que notre système fonctionne. Nous disons que les contribuables qui gagnent les revenus les plus élevés sont capables de partager une partie de leur richesse avec ceux qui se retrouvent dans une position moins avantageuse. C'est toute la philosophie de notre régime fiscal.

Le projet de loi n'est pas une mesure progressive du tout. Je suis sûr que cela va à l'encontre de ce que les Canadiens attendent de leur régime fiscal. Pour cette raison, j'exhorte les députés à rejeter le projet de loi.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron (Saint-Eustache—Sainte-Thérèse, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole en cette fin d'après-midi sur le projet de loi C-223, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu permettant de réduire les intérêts sur les prêts hypothécaires, projet de loi présenté par mon collègue le député réformiste de Portage-Lisgar.

Ce projet de loi me semble, de prime abord, assez intéressant. Il me semble assez intéressant en ce sens que, oui, cela permettrait de relancer la construction domiciliaire. Un vieux proverbe dit que lorsque la construction domiciliaire va bien, l'économie va bien.

L'économie va bien puisque les gens de la forêt retournent travailler en forêt, les gens des scieries retournent travailler dans les scieries, couper du bois. Les gens de la construction s'impliquent et tout le monde travaille. Cela rapporte aussi des sous au gouvernement. De cette manière-là, il y a moins de personnes sur l'assurance-emploi, moins de coûts, plus de personnes payant des impôts et des taxes, donc plus de revenus.

*Initiatives parlementaires*

Sur ce côté, cela me semble assez intéressant. Un autre côté intéressant aussi, cela permettrait à nos jeunes, ceux qui débent dans la vie, de pouvoir avoir un coup de pouce des personnes aux cheveux plus gris comme moi pour bien partir, pour se donner un bon élan. Oui, cela me semble intéressant.

Où je commence à être un peu en désaccord, c'est l'équité qu'il y a dans cette loi. Parlons d'équité, faisons la suggestion d'une maison de 200 000 \$ dont le premier 100 000 \$ de prêt, si je comprends bien, serait déductible. Que vaudrait cette maison de 200 000 \$ construite à Montréal?

À cause de l'offre et de la demande, la maison construite dans la région de Sept-Îles ne vaudrait pas 200 000 \$, ne vaudrait pas 200 000 \$ dans la région de Sherbrooke, n'en vaudrait pas plus dans des régions éloignées comme l'Abitibi.

• (1740)

Que fait-on pour avoir l'équité qui permet que les intérêts, sur les premiers 100 000 \$, soient déductibles? Cela veut dire que les maisons n'auraient pas la même valeur. Il faudrait étudier cela.

La déduction fiscale est le point qui me préoccupe le plus. Il me préoccupe parce que, encore, on aurait deux barèmes: un pour les mieux nantis et un pour les plus pauvres. Je vais m'expliquer à l'aide d'un exemple.

Une personne ayant un revenu de moins de 30 000 \$ pourrait recevoir 140 \$ de déduction fiscale par 1 000 \$, alors qu'un contribuable, son deuxième voisin, gagnant 60 000 \$ par année, pourrait avoir, pour le même montant de 1 000 \$ de déductibilité, une aide de 290 \$. Pourquoi y a-t-il 120 \$ de différence?

Nous, députés du Bloc, appuyons pour notre part un crédit d'impôt remboursable. Ce crédit d'impôt remboursable, à un taux fixe, pourrait être beaucoup plus équitable pour tout le monde. C'est pour cela que nous avons certaines réserves, et que n'appuierons pas ce projet de loi à moins que des modifications aux modalités fiscales soient apportées.

[Traduction]

**M. Alex Shepherd (Durham, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le projet de loi C-223. Je veux aussi remercier le député de Portage—Lisgar d'avoir soulevé cette question à la Chambre.

Ce n'est pas la première fois que cette question est débattue à la Chambre des communes. En fait, le gouvernement de Joe Clark et de M. Crosbie avait inclus cette mesure dans les projections budgétaires qui ont fini par causer sa perte. Depuis ce temps, peu de gens ont pensé à la présenter de nouveau.

Je comprends que le député cherche à aider les jeunes familles à partir du bon pied dans la vie, ce qui est un but très admirable. Je ne crois cependant pas qu'une telle mesure lui permettra d'atteindre ce but pour un certain nombre de raisons.

Premièrement, cela rendrait notre régime fiscal encore plus complexe. Les gens me disent qu'ils veulent un régime fiscal plus simple et plus équitable. Nous aurions un groupe de contribuables qui aurait droit à cette déduction, et un autre qui n'y aurait pas droit.

Je veux parler de certains des problèmes que pose le régime fiscal américain, qui permet aux contribuables de déduire les intérêts hypothécaires. Je suis certain que les administrateurs aux États-Unis voudraient bien voir disparaître la déduction pour intérêts hypothécaires. Le gouvernement américain a déjà éliminé les déductions accordées pour d'autres formes de dettes, comme les prêts-auto et l'intérêt sur les cartes de crédit. Le système américain tend à s'éloigner du concept de la déduction des intérêts hypothécaires.

Ce concept encourage les gens à s'endetter. J'ai des amis américains qui sont très surpris de voir que les Canadiens économisent pour payer leur maison le plus rapidement possible. C'est pour cela que le pourcentage de Canadiens qui sont propriétaires est probablement l'un des plus élevés du monde occidental. Je sais que le député parle uniquement des accédants à la propriété, mais, lorsque vient le moment de renouveler leur hypothèque tous les cinq ans, les Américains ont tendance à augmenter leur hypothèque en fonction de la valeur accrue de leur propriété compte tenu de l'inflation à cause de cet incitatif fiscal qui existe aux États-Unis.

• (1745)

En conséquence, peu de gens tentent d'éponger leur hypothèque, de sorte qu'ils vivent avec un risque lié à l'endettement. S'il y a une récession économique, ces gens-là, ceux-là même que le député veut aider, pourraient perdre leur maison parce qu'ils sont trop endettés et qu'on ne les a pas incités à épargner.

Voyons la situation aux États-Unis. Nous avons parlé de la différence entre les riches qui profitent de ce programme et ceux qui ne sont pas portés à le faire. Évidemment, le programme profite aux propriétaires plutôt qu'aux locataires.

Aux États-Unis, à l'heure actuelle, seulement 8 p. 100 des nouveaux propriétaires de maison ont dit, dans un sondage, qu'ils avaient acheté une maison à cause de cet allègement fiscal. Aux États-Unis, seulement 6,2 p. 100 des ménages gagnant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par année demandent cette déduction, contre 78,1 p. 100 des ménages qui déclarent un revenu imposable supérieur à 100 000 \$.

On peut voir sans équivoque qu'aux États-Unis ce sont les ménages à revenu élevé, et non les ménages à revenu modeste, qui profitent de ce programme. C'est un impôt régressif, en ce sens qu'il favorise les contribuables à revenu élevé au détriment des contribuables à revenu modeste.

D'autres députés qui ont pris la parole ont dit que, dans une certaine mesure, les gains en capital sur les résidences personnelles étaient imposés aux États-Unis. Évidemment, nous ne le faisons pas au Canada. Si on établit un processus par lequel les contribuables pourront déduire leurs intérêts hypothécaires, il s'ensuit que les gains en capital devraient aussi être assujettis à l'impôt. Je crois qu'il y aurait beaucoup de résistance si nous devions prendre une telle mesure.

Ce serait ce qu'on appelle un impôt rétrogressif, lequel rendrait le régime fiscal encore plus complexe. On récompense ainsi ceux qui dépensent et non ceux qui économisent. Tout cela semble aller à l'encontre des mesures que le gouvernement devrait promouvoir au Canada.

*Initiatives parlementaires*

Les Américains l'apprécient parce que leur société est axée sur la consommation. Au bout du compte, les taux d'économie aux États-Unis se révèlent nettement inférieurs à ce qu'ils sont au Canada. Il en résulte beaucoup d'incertitude dans la vie quotidienne des Américains. En fait, un grand nombre d'entre eux comptent uniquement sur leurs chèques de paie pour vivre. On pourrait soutenir que c'est la même chose au Canada, mais c'est plus évident aux États-Unis.

Quand le député a entamé le débat sur ce projet de loi, il a parlé de ceux qui en bénéficieraient. Je m'étonne des renvois qu'il a faits. Il a dit qu'on l'avait informé que l'industrie bancaire serait favorable à ce projet de loi. Pourquoi pas? Après tout, si les banques devaient accroître leurs activités en matière d'hypothèques, cette mesure les servirait à merveille, n'est-ce pas?

D'après moi, les gens que le député essaie d'avantager, soit ceux qui achètent une maison pour la première fois, sont ceux-là même que les banques veulent se mettre sous la patte. Les banques leur déconseillent d'acquitter leurs hypothèques ou d'économiser, pour mieux leur consentir des prêts. Tout le monde sait qui s'enrichit avec cela. Ce ne sont pas ceux qui achètent leur première maison, mais bien les institutions financières.

En conclusion, je sais que le député est bien intentionné, mais j'invite les députés à rejeter ce projet de loi.

**M. Inky Mark (Dauphin—Swan River, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer le projet de loi C-223 d'initiative parlementaire, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des intérêts hypothécaires).

Je constate que les orateurs précédents n'ont pas compris de quoi il s'agit. Ce projet de loi vise à mettre de l'argent dans les poches des gens. Lorsque les gens ont de l'argent ils le dépensent, ce qui contribue à accroître l'activité économique. C'est ainsi que le monde fonctionne.

Je félicite le député de Portage—Lisgar d'avoir déposé ce projet de loi, qui prévoit une déduction pour les intérêts hypothécaires—sur la première tranche de 100 000 \$ de la dette hypothécaire—versés par un particulier qui acquiert une première habitation admissible. Autrement dit, cette somme représente le plafond du montant admissible.

• (1750)

En termes plus simples, une personne qui contracterait une hypothèque de 100 000 \$ amortie sur 20 ans à un taux d'intérêt de 7 p. 100—je signale en passant que les taux d'intérêt sont malheureusement à la hausse—paierait 84 632 \$ d'intérêt.

Pour les députés qui n'aiment pas les chiffres, si on divise 84 632 \$ par 20, cela donne 4 231,50 \$. C'est autant d'argent que l'acquéreur d'une première habitation pourrait dépenser pour ses enfants, pour l'achat d'une voiture, pour un REER ou pour des choses comme les soins dentaires, le mobilier ou l'entretien de la maison. Autant d'argent que l'acquéreur d'une première habitation pourrait utiliser pour liquider son hypothèque plus rapidement et économiser encore davantage.

De quelque façon qu'on calcule la chose, l'acquéreur d'une première habitation disposerait de 84 632 \$ de plus dans ses poches, s'il n'avait pas à payer cette somme en intérêts.

Sur quel principe repose le projet de loi? Il est simple mais profond. Comme je l'ai dit plus tôt, un dollar de plus dans les poches du contribuable, du consommateur, d'un parent, d'un citoyen, est mieux utilisé et plus avantageux pour l'économie et pour tous les Canadiens que si le même dollar se retrouve aux mains d'un percepteur d'impôt, d'un ministre ou d'un fonctionnaire.

Cela ne fait aucun doute. Quelques dollars de plus dans les mains des acheteurs d'une première maison et ce projet de loi parviendrait à ses fins: il aiderait les Canadiens à cesser d'être locataires et à s'acheter une maison. Plutôt que de donner de l'argent à un propriétaire, plus de Canadiens auraient une chance d'investir dans leur propre intérêt, pour leur famille et pour leur avenir.

À Winnipeg, la plus grande ville de ma province, le Manitoba, 60 p. 100 des maisons vendues de janvier à septembre 1997 ont été achetées par des gens pour qui c'était la première maison. Selon un article paru dans le *Winnipeg Sun* du 27 octobre 1997, Terry Kozak, porte-parole de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, aurait dit: «On a atteint un chiffre record, 25 000 locataires de Winnipeg ayant pu s'acheter une maison. L'incitation que représenterait des intérêts déductibles d'impôt encouragerait davantage de locataires à faire le saut.»

Le deuxième point que je veux faire valoir, c'est que, en 1995, sous le gouvernement libéral, la construction domiciliaire avait chuté de 38,6 p. 100. Depuis lors, on constate une légère remontée. Selon la SCHL, la construction de maisons unifamiliales a augmenté de 10,7 p. 100 au Manitoba. Par comparaison, l'Alberta a enregistré une remontée de plus de 37 p. 100, en 1997. Comme je l'ai déjà mentionné, les taux d'intérêt sont à la hausse. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour les acheteurs de maisons. Si le gouvernement veut vraiment soutenir la croissance de la construction résidentielle, il doit adopter le projet de loi C-223.

Le gouvernement devrait utiliser cette déduction d'impôt pour intérêts hypothécaires afin de contrer le fait que les taux montent actuellement. C'est une bonne politique gouvernementale. C'est faire preuve de compassion pour les familles et d'autres éventuels acheteurs d'une première maison, ceux qui commencent dans la vie. Si nous retournons 30 ou 40 ans en arrière, nous nous souviendrons de ce que c'est que de ne pas avoir deux sous en poche.

Même ce chroniqueur qui n'admire pas particulièrement le Parti réformiste, l'ancien chef de cabinet de Brian Mulroney, M. Hugh Segal, est d'accord avec l'objectif de ce projet de loi. Dans sa chronique du 13 septembre 1997, il affirmait: «Les Canadiens à revenu moyen auraient plus d'argent disponible à dépenser à leur guise, «Le revenu disponible discrétionnaire des Canadiens moyens serait accru, l'accès à la propriété serait plus facile et le foyer familial tirerait profit d'une politique fiscale éclairée, au lieu d'en être la victime». Il poursuit pour dire: «Cela avait du sens lorsque le ministre des Finances Crosby a essayé de faire adopter cette mesure, il y a presque 20 ans», comme le député précédent l'a mentionné, et ce serait encore plus le cas aujourd'hui.

*Initiatives parlementaires*

• (1755)

Mon collègue a parlé des nombreuses autres retombées économiques qu'entraînerait cet allègement fiscal. Il n'y a aucun doute qu'il y aurait une création d'emplois accrue, en tout cas pour les menuisiers, les plombiers et les électriciens. On verrait également une forte demande de biens pour meubler ces maisons.

L'argent dépensé localement dans une communauté est généralement recyclé dans l'économie sept fois. Chaque dollar dépensé ainsi y est réinvesti sept fois.

Des vrais emplois sont créés lorsque les gouvernements laissent plus d'argent aux consommateurs. C'est l'argent qu'on dépense qui fait marcher l'économie. Les Canadiens veulent voir leurs impôts diminuer. Je rappelle à la Chambre que, des pays du G7, nous sommes le pays où on paie le plus d'impôts.

Je termine en disant qu'il serait temps d'adopter ce projet de loi. Cela aiderait les personnes qui achètent une première maison à la faire construire, leur permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie de leurs familles.

**M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de donner mon opinion sur ce projet de loi d'initiative parlementaire.

Tout d'abord, permettez-moi de dire aux députés, dont certains représentent peut-être des circonscriptions rurales ou agricoles, que le produit agricole de ma ville, de Mississauga, se trouve être des maisons.

Lorsque les gens me demandent à combien s'élève la population du Mississauga, je leur demande généralement quelle heure il est. En période de récession au Canada, nous avons connu une croissance de notre collectivité de l'ordre de 20 000 personnes par année. On y trouve actuellement 600 000 habitants. Le total devrait être de 750 000 habitants, selon notre plan officiel. Beaucoup de ces gens seront des acheteurs d'une première maison.

Franchement, on pourrait penser que nous appuierions toute mesure prise pour aider les acheteurs d'une première maison dans la ville de Mississauga, dans la collectivité que je représente. Ce qui est vraiment intéressant dans ce projet de loi, surtout lorsqu'on sait que c'est un projet de loi d'initiative parlementaire venant d'un député réformiste, c'est que c'est un projet de loi de dépenses. Il n'est pas question du tout de réduction d'impôt.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Steve Mahoney:** Les députés trouvent cela amusant. Permettez-moi de leur montrer pourquoi les contribuables du Canada considéreront cela comme un projet de loi de dépenses.

Chaque fois qu'on prévoit une réduction d'impôt, cela représente un coût pour le Trésor fédéral. Tout semble indiquer que cette mesure coûtera au minimum 150 millions de dollars. En fin de compte, ce coût pourrait s'élever jusqu'à 3 milliards de dollars. Si nous devons aller encore plus loin, c'est-à-dire offrir ce programme à tous les acheteurs de maisons et non simplement aux acheteurs

d'une première maison, il pourrait en coûter jusqu'à 6 milliards de dollars au Trésor public.

Ce que le député nous demande, en fait, c'est de passer fondamentalement au système américain. Cela ne me surprend pas du tout, car les députés réformistes ne cessent de défendre à la Chambre les merveilleux États-Unis et leur régime fiscal, leur système de sécurité et leur système social. Ils parlent toujours de ce pays magnifique que sont les États-Unis.

Ce serait vraiment merveilleux d'entendre un député réformiste nous dire à la Chambre des communes à quel point le Canada est un pays merveilleux. Mais les réformistes ne le feront jamais. Ils veulent simplement adopter le système américain, car ils prétendent que c'est le meilleur système.

• (1800)

J'estime que non seulement ils ont tort, mais que c'est une politique dangereuse.

Il y a des façons d'aider les acheteurs d'une première maison. Une façon très évidente que les députés de l'autre côté refusent de reconnaître, c'est au moyen des taux d'intérêt. Pensez à la difficulté qu'une personne aurait à acheter une première maison dans ma localité. Il faudrait compter environ 130 000 \$ pour une maison en rangée et 200 000 \$ pour une maison relativement modeste de trois chambres dans ma ville. L'acheteur devrait verser un acompte d'environ 30 000 \$. Il lui faut économiser cet argent. En supposant qu'il achète une maison jumelée ou une maison unifamiliale avec une hypothèque maximale garantie par la SCHL, il se retrouverait—en supposant un taux d'intérêt de 10 p. 100—avec des paiements mensuels de 1 500 \$. C'est beaucoup d'argent pour la personne qui achète une première maison.

En supposant que cette personne achète la maison plus petite, elle pourrait réduire son hypothèque, mais devrait quand même payer au moins 1 000 \$ par mois. Les gens ont tendance à oublier que lorsqu'ils achètent une maison en rangée, ils doivent ajouter à l'hypothèque les frais d'entretien des parties communes. Même pour une maison en rangée parmi les cher au Canada, il faut compter, à un taux d'intérêt de 10 p. 100, des paiements hypothécaires de 1 200 à 1 500 \$ par mois.

Qu'est-il arrivé depuis l'arrivée de ce gouvernement au pouvoir en 1993? En restaurant la confiance sur le marché, en éliminant les 42 milliards de dollars hérités de. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Steve Mahoney:** Les conservateurs n'aiment pas qu'on parle de ça. Ils veulent qu'on l'oublie. Ils ne veulent pas qu'on rappelle constamment aux Canadiens le legs que nous a laissés Brian Mulroney. Cependant, le fait est qu'en 1993, ce gouvernement a commencé avec un énorme déficit qui nous a fait du tort sur les marchés mondiaux. Cela nous a nui sur les marchés financiers et dans nos échanges commerciaux. Les gens nous disaient: «Vous n'êtes même pas capables de gérer vos propres affaires, ne venez pas nous dire comment gérer les nôtres».

*Initiatives parlementaires*

Nous avons remis de l'ordre dans nos affaires. Nous avons mis le pays sur la voie de la responsabilité financière et nous avons équilibré les comptes. De temps à autre, le chef de l'opposition se lève et l'admet, mais comme le pauvre petit affamé dans *Oliver*, il ajoute: «Ça ne me suffit pas, Monsieur». C'est tout ce qu'on entend. Je n'ai jamais entendu autant de plaintes et de jérémiades de la part des partis représentant l'Ouest, le Parti réformiste surtout, qu'en cet endroit où tous les jours nous entendons: «Ça ne me suffit pas, Monsieur».

Ce que les réformistes proposent dans ce projet de loi, c'est qu'on leur en donne davantage. Ils demandent en fait, et j'espère que c'est de leur part une noble tentative pour faire quelque chose pour les accédants à la propriété. Je suis prêt à concéder au moins que leurs intentions sont bonnes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Steve Mahoney:** Oui, allez-y, applaudissez-vous vous-mêmes, bande de singes. Quoi qu'il en soit, je suppose qu'ils essaient de faire quelque chose en faveur des accédants à la propriété, mais ils s'y prennent d'une manière ridicule car ils demandent à tous les contribuables canadiens de payer la note. Ils demandent que, si ce projet de loi d'initiative parlementaire est adopté, le gouvernement assume la responsabilité d'une créance qui pourrait s'élever à 6 milliards de dollars, si nous poussons la mesure à l'extrême. Nous ne sommes pas prêts à le faire. Ce n'est pas l'objectif déclaré de ce gouvernement.

Quand j'ai pris connaissance de ce projet de loi, je me suis dit que ce serait formidable de pouvoir déduire les intérêts hypothécaires que je dois payer. C'est une idée louable qui, de prime abord, semble fantastique. Toutefois, nous ne payons pas d'impôts sur les gains en capital lorsque nous vendons notre résidence principale. Il faudrait peut-être que cela change aussi si cette situation devait se présenter. On ne peut pas tout avoir.

• (1805)

L'autre aspect important a trait aux dommages possibles et aux coûts qui pourraient être entraînés. Il ne faut pas oublier qu'on demanderait à des gens qui n'accèdent pas pour la première fois à la propriété, c'est-à-dire à des locataires, à des gens âgés et à des gens qui ont une maison depuis plusieurs années, de subventionner ce projet. Cela n'a pas de sens.

Il me semblerait plus logique de voir à ce que le taux d'inflation reste faible et même qu'il disparaisse, de s'assurer que les taux d'intérêt aussi restent faibles, ce qui est vraiment avantageux pour tous, que nous achetions une maison pour la première fois, ou encore une voiture, ou que nous partions en vacances ou quoi que ce soit. Cela nous permettrait de profiter réellement de nos revenus et de l'argent qui reste dans nos poches parce que les taux d'intérêt sont bas.

Si les réformistes pouvaient comprendre cela, ils comprendraient aussi que le présent projet de loi d'initiative parlementaire, contrairement à ce qu'ils peuvent en dire, n'est qu'un programme de dépenses qu'on propose au gouvernement et que je ne peux appuyer.

**M. Jim Pankiw (Saskatoon—Humboldt, Réf.):** Monsieur le Président, le député de Mississauga-Ouest vient de qualifier le projet de loi proposé de programme de dépenses.

Il a dit que ce projet de loi ne donne pas réellement de déduction d'impôt n'existant pas actuellement, mais qu'il représente une augmentation des dépenses parce que tout ce qui donne une réduction d'impôt représente un coût pour le trésor fédéral. Par conséquent, pour lui, accorder un dégrèvement fiscal qui n'existe pas actuellement c'est créer un programme de dépenses. Voilà une logique tordue et perverse, une logique bien bizarre. C'est une logique libérale. Peut-être, en fait, qu'il n'y a pas de logique là-dedans.

Je voudrais féliciter le député de Portage—Lisgar d'avoir présenté ce projet de loi d'initiative parlementaire. Je voudrais parler de son côté juste et de sa tentative de rendre justice aux jeunes Canadiens qui seront touchés.

Mais je n'ai pas tout à fait terminé mes observations sur la discussion dans laquelle s'est lancé le député de Mississauga-Sud. Il chantait les louanges de la gestion financière du gouvernement libéral, mais la vérité c'est qu'au cours des quatre dernières années, sous le gouvernement libéral, la dette nationale s'est encore accrue de 100 milliards de dollars. Voilà les faits tels qu'ils se présentent, brutalement. C'est aussi simple que cela.

Il a ensuite qualifié non seulement le député de Portage—Lisgar, mais tous les Réformistes, de geignards et de pleurnichards, parce qu'ils essaient de représenter leurs électeurs et de leur obtenir des réductions de taxes et d'impôts.

Ils croulent, comme tous les Canadiens, sous le fardeau de l'imposition. Parce que nous essayons de présenter des mesures qui allégeraient ce fardeau fiscal, le gouvernement libéral nous qualifie de geignards et de pleurnichards.

Autrement dit, il dit que, bien que nous soyons parmi les citoyens qui paient les impôts les plus élevés au monde, nous sommes des geignards et des pleurnichards parce que nous nous en plaignons.

Plus tôt au cours de la discussion, le député de Kings—Hants, un conservateur, a laissé entendre qu'offrir cette réduction d'impôt aux acheteurs d'une première maison n'était pas une bonne idée, car cela compliquerait davantage le régime fiscal.

Je souligne au député que, en fait, la complexité du régime fiscal a doublé au cours des neuf années où les conservateurs ont dirigé le pays. J'estime qu'il est quelque peu hypocrite de sa part de tenir de tels propos.

La chose la plus importante que j'ai à dire à propos de ce projet de loi, c'est qu'il est équitable. Là où je veux en venir, c'est que, effectivement, le gouvernement libéral a augmenté la dette nationale de 100 milliards de dollars et, effectivement, le gouvernement conservateur qui l'a précédé l'a accrue de 300 milliards de dollars en neuf ans, et le gouvernement libéral qui l'a précédé, de 200 milliards de dollars de plus.

• (1810)

Nous sommes désormais aux prises avec une dette nationale de 600 milliards de dollars que devront assumer les générations à venir. Ce sont les jeunes Canadiens qui devront supporter ce fardeau, qui seront écrasés d'impôts élevés pour le reste de leurs jours.

afin de corriger l'incurie des gouvernements conservateurs et libéraux antérieurs.

En outre, ces mêmes gouvernements ont mal géré le Régime de pensions du Canada, de sorte qu'il accuse un passif non capitalisé de 600 milliards de dollars, dont la génération à venir devra également supporter le fardeau.

Si le député de Portage—Lisgar est en mesure de présenter un projet de loi qui offrirait au moins un peu d'allègement fiscal à la génération qui doit désormais payer pour l'incurie des gouvernements libéraux et conservateurs antérieurs, il nous incombe d'appuyer ce projet de loi.

**Le président suppléant (M. McClelland):** L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. L'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

\* \* \*

### DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Chers collègues, à 14 h 15 aujourd'hui, j'ai reçu une lettre du député de Sherbrooke réclamant la tenue d'un débat d'urgence. Par la suite, j'ai accordé la parole au député de Sherbrooke. Il a repris succinctement le contenu de sa lettre.

J'ai beaucoup réfléchi à cette demande relative à la tenue d'un débat d'urgence aujourd'hui. J'en suis venu à la conclusion qu'elle ne remplit pas toutes les conditions d'un débat d'urgence.

La motion portant ajournement de la Chambre a été adoptée conformément à l'ordre du mardi 2 février 1998.

\* \* \*

[Français]

### LA TEMPÊTE DE VERGLAS DE 1998

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux que les chefs de tous les partis et en particulier le chef de l'opposition aient consenti et même demandé d'avoir un débat à ce moment-ci pour parler des événements qui se sont déroulés dans l'est de l'Ontario, au Québec et dans les Maritimes, au début de janvier, et qui ont été tout à fait sans précédent.

● (1815)

Comme vous le savez, il y a des moments où la nature vient nous rappeler qui est vraiment maître sur notre planète. Peu importe l'avancement de notre technologie, peu importe l'avancement de nos connaissances, nous pouvons, un jour ou l'autre, nous trouver à la merci de forces que nous ne maîtrisons pas. C'est une très grande leçon d'humilité. Pour plusieurs millions d'habitants de l'est de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Wolfe Island ou de Saint-Jean-sur-Richelieu, la tempête de verglas nous a brutalement rappelé notre vulnérabilité lorsque la nature se déchaîne.

### La tempête de verglas de 1998

Il y a des moments où nous prenons tous conscience du fait que notre statut de citoyen canadien va bien au-delà de notre géographie, de notre citoyenneté et de notre histoire commune. Être Canadien, c'est être membre d'une collectivité vivante et agissante. Où que nous habitons dans ce grand pays, que nous soyons riches ou pauvres, quelles que soient nos opinions politiques, nous sommes tous des concitoyens. À ce titre, quand les choses vont mal, nous allons au secours les uns des autres, nous nous serrons les coudes et nous sommes solidaires. Tout comme lors des inondations au Saguenay, au Manitoba, la tempête de verglas de 1998 a déclenché ce réflexe naturel qui est en nous.

Il y a quelques semaines, personne n'aurait cru qu'une pluie continue autour du point de congélation plongerait tant de villes et tant de villages dans le froid et l'obscurité, pendant des jours pour certains, et pendant des semaines pour d'autres. Personne n'aurait cru que les réseaux électriques complexes, qu'on a mis des années à construire, seraient dévastés en l'espace de quelques heures, que des pylônes géants plieraient en un rien de temps sous le poids de la glace.

La plupart des députés ainsi que moi-même—certains physiquement et d'autres par l'entremise de la télévision—avons pu constater les dégâts. Tous les Canadiens s'en sont rendu compte. Le choc a été subit. Mais très rapidement, les Canadiens se sont ressaisis et, chez ceux-ci, un désir profond d'aider les victimes de la tempête s'est manifesté. Lorsque ce désastre hivernal a frappé, les familles, les voisins, voire tous les Canadiens sont venus à la rescousse.

[Traduction]

Face à cette catastrophe sans précédent, les collectivités se sont serrées les coudes. Les gens se sontentraîdés. Ils ont tendu la main, ils ont préparé des repas, ils ont ouvert toute grande leur maison. Prenant conscience de l'ampleur de la crise, les gouvernements locaux et provinciaux ont rapidement rassemblé leurs ressources pour évaluer les dégâts, organiser des centres de secours, coordonner le travail des bénévoles, renseigner la population sur les endroits où aller en cas de besoin et prévenir les dangers.

Tout le monde voulait faire sa part. La politique politicienne était absente.

J'ai rencontré les premiers ministres du Québec et de l'Ontario. On a communiqué avec tous les premiers ministres dès le début. Le premier ministre de Terre-Neuve a offert d'envoyer ses monteurs de lignes. Les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont fait de même. Les premiers ministres du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont appelé pour offrir leurs services. Ils nous ont dit qu'ils disposaient de matériel en tous genres. Tout le monde voulait venir en aide aux personnes en difficulté. Je voudrais les en remercier.

À l'échelle locale, les maires et les conseillers municipaux se sont attaqués à la tâche.

[Français]

Les maires qui étaient très près des problèmes des gens, ainsi que les conseillers municipaux, ont passé des journées et des semaines sans dormir, ou si peu, pour essayer d'aider les gens qui étaient dans le besoin.

*La tempête de verglas de 1998*

• (1820)

Il était très évident qu'il fallait faire un effort exceptionnel parce que cette tempête était vraiment exceptionnelle. La crise, très rapidement, revêtait des proportions nationales, elle exigeait une réponse nationale et elle exigeait les ressources de tout le gouvernement canadien.

Lorsqu'est venu l'appel du gouvernement du Québec et du gouvernement de l'Ontario, toutes les ressources du gouvernement canadien ont été mobilisées. Nous étions prêts à collaborer avec les gouvernements provinciaux et les administrations locales pour accélérer l'effort de secours. Il fallait s'occuper de la protection, il fallait s'occuper de la sécurité des gens, il fallait bâtir la coopération.

Nous avons concentré nos efforts sur l'aide aux individus, aux familles, aux petites entreprises, aux agriculteurs. Les Forces armées canadiennes ont été le fer de lance de l'effort du gouvernement canadien.

Au plus fort de l'opération Récupération, plus de 15 000 soldats des forces régulières et de réserve étaient déployés dans toutes les régions dévastées par la tempête. Ils ont aidé les équipes des entreprises hydroélectriques à rétablir le courant, ils ont enlevé les débris, ils ont aidé les gens à se rendre aux centres d'hébergement. Ils ont nourri les gens, ils ont fourni des lits, ils ont fourni des couvertures à ceux qui en avaient besoin. Ils ont visité chaque famille qui n'avait pas quitté leur domicile, pour s'assurer que les gens étaient en sécurité. Ils ont apporté une aide à tout le monde.

J'ai eu l'occasion de me rendre compte que le mandat qu'ils avaient était de faire ce qu'il y avait à faire et de poser les questions après, parce que c'était une urgence nationale, et ils se sont comportés de façon extraordinaire pour aider les autorités locales et tous les citoyens.

Il y a eu un pont aérien qui a pris de l'équipement à partir de Vancouver et Victoria, en s'arrêtant dans chacune des capitales provinciales pour prendre le matériel que les autorités locales mettaient à la disposition des sinistrés: des génératrices, de l'équipement venant des compagnies hydroélectriques de chacune des provinces. Ils ont même dû louer des avions étrangers pour pouvoir le faire.

Ils ont fait appel à l'armée américaine parce que nous avons une entente avec eux. Je tiens à signaler que l'armée américaine a été, immédiatement, à notre disposition pour aider l'armée canadienne à remplir son devoir. À mon avis, cela a été une aide importante à l'armée canadienne qui a eu à agir si souvent à l'étranger.

[Traduction]

Les soldats avaient l'occasion de servir le peuple canadien et je sais, pour les avoir rencontrés, qu'ils voulaient bien faire. C'est une attitude qu'ils ont acquise au fil des ans, au cours des missions auxquelles ils ont participé à l'étranger dans des conditions difficiles. Ils étaient heureux de pouvoir aider les citoyens canadiens qui connaissaient de graves ennuis.

J'ai discuté avec des soldats qui venaient de tous les coins du Canada. Ils débarquaient dans les localités pour aider les gens. Les soldats étaient originaires de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et du Manitoba. Bon

nombre d'entre eux avaient été dépêchés au Québec et, même s'ils ne parlaient pas un mot de français, ils trouvaient le moyen de communiquer avec les gens pour rétablir l'ordre et offrir un peu de réconfort.

Ce fut pour eux une expérience extraordinaire. Tous les députés devraient être fiers de ce que les forces armées canadiennes ont accompli dans ces localités en difficulté.

Nos soldats en ont également retiré beaucoup de fierté. Leur devoir les appelait. Ils ont maintenant été redéployés. Certains sont encore en poste, parce que les problèmes n'ont pas tous été réglés. Ils demeureront sur place tant que leurs services seront nécessaires.

À l'arrivée des soldats dans les villages et dans les villes, tous les citoyens ont éprouvé un sentiment de sécurité, un sentiment de solidarité.

Nous avons parfois tendance à critiquer nos soldats, mais il faisait bon de les voir accomplir un travail fantastique quand nous avions besoin d'eux.

• (1825)

[Français]

Le gouvernement fédéral, dans l'opération Récupération, a fait tout ce qu'il pouvait faire pour aider à ce moment-là. Jusqu'à ce jour nous avons dépensé environ 250 millions de dollars pour aider les gens qui ont eu des difficultés à cause de la catastrophe. Nous avons avancé 50 millions de dollars au gouvernement du Québec et 25 millions au gouvernement de l'Ontario pour les aider à faire face aux difficultés.

Évidemment, la note n'est pas complète à ce moment-ci. Elle sera énorme, malheureusement, mais encore là la solidarité canadienne se fera sentir parce que jusqu'à 90 p. 100 des dépenses encourues par les gouvernements provinciaux sera remboursé par le gouvernement fédéral. C'est cela qu'est la solidarité canadienne. On est là pour s'aider lorsqu'on est en difficulté.

Le ministre du Développement aux ressources humaines a mis à la disposition des municipalités un fonds de 45 millions de dollars pour les aider à faire la réparation et le nettoyage qui s'imposent.

Le ministère des Travaux publics a mis tout ce que le gouvernement fédéral avait de matériel à la disposition des sinistrés. Le ministre a fait parvenir aux maires—c'était très urgent, il a payé d'avance—les paiements de taxes ou les versements en lieu de taxes, de telle façon que les municipalités aient du comptant pour rencontrer les obligations inattendues auxquelles elles avaient à faire face.

Revenu Canada a permis à tous ces gens qui faisaient venir des génératrices des États-Unis et autres matériels à passer la frontière rapidement et poser les questions plus tard pour s'assurer que les lois étaient toutes respectées.

Le ministère de la Santé, qui a des systèmes d'urgence partout au pays, a donné ordre immédiatement de prendre les lits, les couvertures et les médicaments disponibles et de les envoyer dans les endroits dévastés dans les plus brefs délais.

Je crois que le gouvernement a fait tout ce qui était possible dans les circonstances, et lorsque nos concitoyens sont en difficulté, c'est notre devoir de ne rien ménager pour leur rendre la vie plus facile.



*La tempête de verglas de 1998*

[Traduction]

Les Canadiens de toutes les régions ont fait preuve de solidarité. Ils ont envoyé des couvertures, de la nourriture et de l'argent. Ils ont fait toutes sortes de dons. Jusqu'à maintenant, la Croix-Rouge a reçu 6 millions de dollars en aide aux sinistrés. Grands et petits ont fait des dons. La LNH a versé un demi-million de dollars.

Sur l'avion qui transportait les membres d'Équipe Canada, les gens d'affaires ont amassé 150 000 \$. L'un d'eux s'est levé pour dire qu'il y avait un problème et tous ces entrepreneurs se sont mis à signer des chèques, même s'ils avaient dû payer au moins 15 000 \$ pour participer au voyage. Ces gens d'affaires ont donné 150 000 \$. On a eu bien des exemples de ce genre.

[Français]

Je voudrais parler particulièrement de Kai-ya Belfry et de Linnea Clow, deux étudiants de 11<sup>ème</sup> année de l'Île-du-Prince-Édouard qui se trouvaient au Québec au moment de la tempête et qui ont immédiatement lancé à leurs amis à l'Île-du-Prince-Édouard l'idée de percevoir des fonds pour les envoyer aux gens sinistrés, et de deux jeunes enfants du Nouveau-Brunswick, deux petits garçons, Joshua et Christopher Ogden, qui ont envoyé une partie de leur allocation hebdomadaire. Ils ont envoyé 2 \$. Pour eux, c'était important, 2 \$, et ils l'ont envoyé.

[Traduction]

On a recueilli à Halifax, à Windsor et à Sydney, en Nouvelle-Écosse, quelque 360 cordes de bois de chauffage, qui ont été chargées à bord de six wagons de chemin de fer pour être expédiées dans les régions privées d'électricité. Le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke a envoyé 12 camions chargés de bois de chauffage provenant de l'entreprise qu'il exploite avec son frère. Des députés en ont appelé d'autres pour offrir leur aide. De l'équipement arrivait de toutes parts. Le député de Provencher a recueilli des génératrices à envoyer au Québec et en Ontario à cause de la situation, parce qu'on en avait besoin. L'armée recueillait des fournitures à envoyer là-bas.

● (1830)

Imaginez comment s'est senti l'agriculteur incapable de traire ses vaches quand il a vu arriver les soldats canadiens avec une génératrice pour l'aider à faire son travail. Imaginez-le à la porte de sa grange recevant de l'aide venant peut-être du Manitoba, de la Saskatchewan ou d'ailleurs en Ontario.

Des députés ont appelé les députés des régions touchées pour offrir leur aide. C'est quelque chose dont il faut être fier. Je dois mentionner la contribution d'Ashley Franzon, une élève de quatrième année à l'école publique James Bolton, près de Toronto, qui a organisé une collecte de fournitures d'urgence.

[Français]

Un club francophone de Windsor, en Ontario, Place Concorde, a procédé à une collecte de fonds qu'on a appelée «Brise-glace». L'école secondaire de Grand Forks, en Colombie-Britannique, a communiqué avec les élèves de Saint-Jean-sur-Richelieu pour leur offrir de l'aide et même les inviter, durant la tempête, à aller en Colombie-Britannique pour partager avec eux les installations qu'ils avaient. Le poste de radio CHMB de Vancouver a ramassé

plus de 15 000 \$. Ce ne sont là que des exemples de solidarité, d'entraide et d'affection jamais vus au pays.

C'est pourquoi, mes chers amis, je pense qu'à ce moment-ci, même si tout n'est pas fini, nous pouvons dire merci à tous les Canadiens au nom de ceux qui en ont bénéficié.

J'ai toujours été d'avis que si les temps changent, les valeurs fondamentales, elles, ne changent pas.

Cette extraordinaire réaction des Canadiens, qu'ils soient du quartier d'à côté ou de l'autre bout du pays, m'a confirmé dans cette opinion. Je n'oublierai jamais tout ce qui a été fait. Mais la chose la plus importante encore, c'est que les victimes ne l'oublieront jamais non plus.

Nous avons tous constaté une fois de plus la chance que nous avons d'être Canadiens, parce que dans ce pays qui a tellement de qualités, il y a une chose qui est très claire aujourd'hui, c'est que dans notre pays, le mot solidarité n'est pas qu'un mot, c'est une réalité.

[Traduction]

**M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.):** Monsieur le Président, l'opposition officielle est heureuse de pouvoir exprimer ses pensées et ses sentiments à l'égard de la tempête de verglas de janvier. Je ne vois pas vraiment cela comme un débat, et beaucoup de députés seront certainement d'accord avec moi sur ce point. Il s'agit en réalité d'une occasion pour les députés de tous les partis représentés à la Chambre d'exprimer leurs pensées et leurs sentiments.

Je vais donc profiter de cette occasion pour faire quatre choses. Premièrement, je vais reconnaître officiellement les souffrances et les dommages que cette tempête a fait subir à nos concitoyens. C'est quelque chose que nous ne faisons pas toujours, comme dans le cas des sécheresses et des inondations dans la belle région de Peace River, mais que nous devrions faire plus souvent, et c'est pourquoi je me réjouis que nous ayons ce débat ce soir.

Deuxièmement, nous sommes heureux de simplement pouvoir entendre ce qu'ont à nous dire les députés dont les circonscriptions ont été directement touchées par la tempête. Comme tous nos députés viennent de l'extérieur de la région touchée, ce sera pour nous une belle occasion d'entendre ces histoires. Nous en avons déjà entendues, mais nous sommes impatients d'en entendre d'autres.

Troisièmement, nous voulons nous joindre à d'autres députés—le premier ministre l'a déjà fait dans une certaine mesure—pour rendre hommage à tous ceux qui ont subi la tempête et à ceux qui leur sont venus en aide.

Quatrièmement, je ferai quelques remarques au sujet du rôle du Parlement pour ce qui est d'aider les Canadiens à affronter les désastres naturels, pas seulement du point de vue administratif, mais aussi du point de vue émotif, du point de vue du cœur.

● (1835)

Les faits qui entourent la tempête de verglas de 1998 sont connus. Il vaut quand même la peine de les rappeler officiellement à la Chambre pour donner une bonne idée de l'ampleur et de la gravité de cette catastrophe.

*La tempête de verglas de 1998*

Trois provinces de l'est du Canada ont été touchées par une tempête de verglas d'une durée de cinq jours, la pire en un demi-siècle. La pluie incessante gelait au contact, recouvrant d'une couche de glace de trois pouces d'épaisseur les rues, les fils électriques, les arbres et les immeubles. Des arbres, des branches et des poteaux électriques ont cassé net sous le poids.

Le 9 janvier, un grand nombre de grandes et de petites villes ont été déclarées zones sinistrées. Environ 40 p. 100 du réseau de transmission électrique a été endommagé. De 24 000 à 30 000 poteaux électriques sont tombés. Les pannes de courant ont été considérables. Le triangle de noirceur au sud de Montréal a probablement été le plus durement frappé.

Les gens se sont retrouvés sans électricité, sans service téléphonique, sans chauffage, sans vivres et sans eau courante. Dans de nombreuses communautés rurales, la tuyauterie, les fosses septiques, les puits et les pompes d'assèchement ont fait défaut. Les inondations ont causé de graves problèmes.

De partout au Canada, des gens ont donné des matelas, des lits de camp, des couvertures, de la nourriture, des génératrices portatives, du bois de chauffage et de l'argent. Les centres d'hébergement ont aidé plus de 100 000 sinistrés. Comme le premier ministre l'a mentionné, l'armée a déployé 15 000 soldats pour fournir de l'aide, des fournitures et du matériel.

Les commerces et les bureaux du centre-ville ont été fermés pendant plus d'une semaine à Montréal et pendant plusieurs jours à Ottawa. Selon le Conseil du commerce de détail du Québec, les pannes d'électricité ont causé une perte de 180 millions de dollars de ventes. Ces estimations couvrent la période allant seulement jusqu'au milieu du mois, de sorte que le total sera beaucoup plus élevé.

Le service de passagers de Via Rail a été interrompu entre Toronto, Ottawa et Montréal ainsi qu'entre Halifax et Montréal. Les aéroports ont été fermés.

Le secteur agricole a été particulièrement éprouvé, car toute la chaîne de production et de transport des produits laitiers a été perturbée. Il a fallu abattre du bétail. L'industrie acéricole a été dévastée.

J'ai grandi sur une ferme laitière et je sais comment réagit une vache qui a toujours été traitée à la trayeuse lorsqu'on essaie de la traire à la main. Je n'envie pas ceux ont dû le faire.

Au plus fort de la tempête, plus de trois millions de personnes, d'Ottawa, de l'est ontarien et du sud québécois étaient sans électricité.

La deuxième semaine, entre 800 000 et un million de personnes de la région étaient encore sans électricité. La troisième semaine, le courant n'avait pas été rétabli dans 300 000 foyers et aujourd'hui même, dans certaines régions rurales, il n'y a toujours pas d'électricité.

Au moins 20 décès sont attribuables aux suites de la tempête au Québec seulement.

Ce sont là quelques faits qui nous ramènent à la réalité. Cependant, ces faits ne disent pas tout. Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour entendre de la bouche de ceux qui les ont vécus un compte rendu des événements qui nous fera mieux saisir la dimen-

sion humaine de la catastrophe. Nous pouvons écouter les tristes statistiques, mais c'est ce qu'ont vécu les personnes qui dépeint le mieux la situation.

Certains de nos collègues à la Chambre et des employés du Parlement nous ont déjà raconté leur expérience. Le directeur des communications de l'opposition officielle, Jim Armour, et sa jeune famille sont restés sans électricité pendant trois semaines. Leur sous-sol a été inondé. Pendant des jours et des nuits, Jim n'a presque pas dormi. Malgré tout, il a réussi à continuer de s'acquitter de ses tâches parlementaires même s'il était habité par l'inquiétude et s'efforçait de faire face à la catastrophe qui frappait son foyer.

Des milliers de fonctionnaires de la région ont fait la même chose. Ils affrontaient le tempête tout en continuant de faire leur travail le mieux possible.

Nos petits-enfants entendront certainement raconter des histoires sur la grosse tempête de verglas de 1998. On leur racontera que des tas de gens ont passé des semaines sans électricité, mais qu'ils n'étaient pas sans ressource pour autant, parce qu'ils avaient d'autres moyens à leur disposition. On leur dira comment la flamme de l'ingéniosité et de la compassion humaine a brillé dans le froid et l'obscurité. On leur dira aussi comment la tempête de verglas de 1998 a changé la vie des gens et leur façon de tisser des liens avec les autres et comment ils ont pris conscience de ce qui compte vraiment dans la vie, des articles que l'on tient pour acquis et des valeurs des initiatives individuelles et collectives. Nous voulons entendre ces histoires.

Cinquèmement, l'opposition officielle se joint aux autres députés pour rendre hommage à l'héroïsme de tant de gens. Nous voulons souligner le courage et l'ingéniosité de tous ceux qui ont été victimes de ce sinistre. Nous honorons ce soir le personnel des compagnies d'électricité, les forces armées, la Croix-Rouge et toutes les équipes de secours, les Églises et les administrations locales qui ont travaillé très fort pour aider ceux qui souffraient et pour réparer les dommages. Nous vous tirons notre chapeau et vous rendons hommage.

Nous nous rendons bien compte que nos bonnes paroles n'ajouteront rien de nouveau à ce que tous ceux que vous avez aidés et tous vos concitoyens savent déjà. Mais nous vous le disons de toutes façons, parce que nous croyons que le mot merci est un mot qu'on n'entend jamais assez.

● (1840)

Enfin, un mot sur le rôle que le Parlement doit jouer pour aider les Canadiens à faire face aux catastrophes naturelles. Au niveau pratique, administratif, ces catastrophes obligent les gouvernements à organiser les secours, ce qui comprend la mobilisation de l'armée et le versement d'indemnités. Nous devons veiller à ce que ce travail se fasse rapidement et efficacement.

Les élus ont aussi à jouer en pareilles circonstances un rôle qui me paraît tout aussi important, c'est-à-dire se faire les interprètes des sentiments que ressentent les Canadiens devant les souffrances de leurs concitoyens, les pertes qu'ils subissent et l'adversité dans laquelle ils sont plongés.

Le Parlement ne doit pas réagir qu'au niveau intellectuel, mais aussi sur le plan des émotions. Il doit non seulement délibérer, mais aussi compatir. Il nous arrive, à moi et à d'autres députés, je le

crains, de trop réfléchir et délibérer, et de faire trop peu de place au sentiment et à l'empathie.

Profitons de l'occasion qui nous est offerte ce soir pour exprimer les sentiments que les Canadiens ont ressentis lorsque la catastrophe a frappé.

[Français]

À mes compatriotes du Québec qui furent durement touchés par les effets de cette désastreuse tempête de verglas, je désire exprimer ma plus profonde compassion. Je désire également leur faire part de l'appui de notre parti à toutes les mesures qui s'avéreront nécessaires pour que leur bien-être soit assuré.

De plus, qu'il me soit permis d'exprimer une pensée personnelle. En période de catastrophes naturelles, qu'il s'agisse de la crise du verglas, des inondations au Saguenay ou à la rivière Rouge, des feux dans le sud de l'Alberta ou encore des tempêtes et de l'inondation récente en Nouvelle-Écosse, et j'en passe, les Canadiens de tout le pays se serrent les coudes et s'entraident de toutes les manières imaginables. C'est spontané et c'est sincère. N'est-ce pas là le signe qu'être Canadien, cela veut dire quelque chose d'important?

Les sentiments que nous manifestons lors de catastrophes naturelles, pourquoi ne pas les exprimer lorsqu'il n'y a pas de catastrophes? Nous formerions alors un meilleur pays, plus uni par le cœur de ses citoyens.

[Traduction]

Qu'est-ce que les Canadiens ont ressenti? Je vais résumer, en m'adressant aux personnes qui ont été directement touchées.

Nous avons ressenti de l'inquiétude lorsque nous avons vu à la télévision les images de ces familles, de ces parents effrayés, de jeunes enfants perdus; de la crainte pour les personnes âgées et vulnérables, dont bon nombre étaient isolées dans des appartements sans chauffage; de l'angoisse, lorsque nous avons vu des gens forcés de quitter leur maison; de la douleur, lorsque nous avons appris que des gens avaient perdu des animaux familiers et du bétail ou subi des dommages à leur propriété ou à leur entreprise; de la tristesse pour ceux qui ont perdu un parent ou un ami à cause de la tempête. Nos cœurs sont aujourd'hui avec eux.

Nous avons ressenti leur exaspération, leur colère et leur épuisement lorsque le temps s'est amélioré pour ensuite se gêner encore, lorsque la lumière est revenue un instant pour disparaître de nouveau. Nous avons voulu leur porter secours par tous les moyens possibles. Nous avons ressenti aussi de l'admiration devant le courage avec lequel ils ont fait face à l'adversité. Nous avons vu des tas de gens tirer le meilleur parti d'une situation difficile.

Nous avons été encouragés par l'optimisme des gens en écoutant les des personnes qui appelaient les tribunes téléphoniques pour faire part de leur expérience. Nous avons été stupéfiés par la générosité des gens qui ouvraient leur maison et leur cœur à des étrangers, qui offraient à des voisins âgés, des familles, des enfants, des chats et des chiens un refuge sûr et chaud pendant des jours, voire des semaines.

Nous étions reconnaissants envers les hommes et les femmes qui travaillaient nuit après nuit dans les refuges à préparer des repas chauds, à servir du café, à accueillir à bras ouverts et avec un mot

d'encouragement les nouveaux arrivants. Nous étions fiers des soldats canadiens qui tendaient tendrement la main aux personnes dans le besoin.

Enfin, lorsque l'électricité est rétablie et que l'éclairage est revenu pour tous ces gens, nous avons éprouvé un grand soulagement. Nous pouvions imaginer la gratitude simple et profonde qui devait être la leur lorsqu'ils ont eue pris leur premier bain chaud et un repas chaud.

• (1845)

La vie reprend lentement son cours normal pour bien des gens, mais il y en a encore qui souffrent, qui luttent et qui tiennent le coup. Nous pensons toujours à eux et nous partageons leur douleur. La tempête de verglas a fait vivre diverses émotions aux Canadiens: l'inquiétude, la peur, l'angoisse, la tristesse, la frustration, mais aussi l'admiration, l'encouragement, la gratitude, la fierté et le soulagement.

Y a-t-il une leçon à tirer de tout cela? Oui, je crois. Si nous, Canadiens, exprimions nos sentiments à l'égard de nos concitoyens plus souvent et plus franchement, toutes les semaines et pas seulement en période de catastrophe naturelle ou de crise politique, notre pays serait uni non seulement par des lois ou des rubans d'acier ou de béton, mais aussi par des liens invisibles entre les cœurs de tous les canadiens.

[Français]

**M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ):** Monsieur le Président, je partagerai le temps de mon intervention avec mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot, un des comtés les plus touchés par cette terrible tempête de verglas.

Il me fait plaisir d'intervenir, aujourd'hui, dans le cadre de ce débat d'urgence sur la crise du verglas qui a touché une bonne partie du Québec, l'Est ontarien, ainsi qu'une partie du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais, en tout premier lieu, rendre hommage à ces milliers de bénévoles qui ont si généreusement donné de leur temps et de leur énergie. En premier lieu, je pense qu'il faut lever notre chapeau aux monteurs de lignes d'Hydro-Québec et à ceux de la Nouvelle-Angleterre et des provinces canadiennes avoisinantes.

Il faut de plus saluer tous les employés de la Sécurité civile au Québec, saluer le travail des militaires québécois et canadiens, de même que celui des employés de la Croix-Rouge, les pompiers, les policiers de nombreuses municipalités, les policiers de la Sûreté du Québec et ceux de la Gendarmerie royale du Canada.

Il faut aussi souligner le travail des employés des CLSC. En visitant des centres d'hébergement, j'ai remarqué que les gens découvraient ce qu'était un CLSC et tous les services pouvant être offerts par les CLSC. J'ai l'impression qu'ils auront beaucoup plus de travail à l'avenir, une fois cette crise terminée.

Il faut aussi féliciter les employés des villes et des villages, surtout les maires qui ont joué un rôle de pivot dans cette crise. Ils nous ont démontré qu'il nous faut, je pense, dans l'organisation de notre société, remettre le plus de pouvoir aux gens localement. Ces gens connaissent leur monde, ils sont en mesure d'agir rapidement et efficacement, et cette crise nous l'a prouvé de façon éloquente.

*La tempête de verglas de 1998*

Parmi ceux que j'ai nommés, j'en oublie certainement beaucoup d'autres qui sont intervenus avec dévouement tout au long de cette crise.

Il y a une majorité de Québécois et de nombreux Ontariens, ainsi que des gens du Nouveau-Brunswick qui ont dû faire preuve de leur sens inné de la débrouillardise et d'une solidarité exemplaire. C'étaient des situations pas toujours faciles à vivre, mais des occasions également, pour plusieurs familles et amis, de s'entraider, de se serrer les coudes et parfois même de tisser des liens.

J'ai vu beaucoup de personnes qui vivent habituellement isolées dans notre société, des personnes à faible revenu très souvent, des gens âgés également, qui ont découvert dans les centres d'hébergement de nouvelles amitiés, qui ont forgé des amitiés. Beaucoup de travailleurs, de bénévoles, me disaient: «Il y aura sûrement des problèmes une fois la crise terminée, parce que ces gens se retrouveront seuls, alors qu'ils ont connu une situation nouvelle. Il faudra qu'il y ait un suivi très précis pour venir en aide à ces personnes qui se retrouveront isolées, alors qu'elles ont connu autre chose durant cette crise.»

C'est un facteur humain que la crise nous a permis de découvrir. On a découvert beaucoup de choses, mais celle-là en est certainement une d'importance.

Personnellement, j'ai été touché 36 heures par cette crise. Ce n'est pas beaucoup. Je n'ai pas été un sinistré de quelques semaines. Il y en a encore qui sont sinistrés actuellement. Nous avons hébergé de la parenté de Saint-Hyacinthe, des gens de la région de Beloeil.

J'ai visité la plupart des comtés sinistrés et des centres d'hébergement de Montréal. J'ai remarqué un moral tout à fait extraordinaire, tant du côté des bénévoles que des gens victimes de cette crise, un moral extraordinaire dans l'adversité.

• (1850)

Je veux d'abord féliciter les députés du Bloc et bien sûr les députés des autres partis également. Je dis ceux du Bloc, parce qu'on est présents très majoritairement en Montérégie et dans le centre du Québec. Je veux féliciter également tous les députés des autres régions.

Je pense au député de Matane, à celui du Lac St-Jean qui ont fait parvenir des coupes de bois aux députés des zones sinistrées. Je pense aux députés de la région de Québec qui ont fait des collectes tout au long de ces semaines où les régions ont manqué d'électricité.

Ce que j'ai apprécié également dans toute cette crise, c'est que l'ensemble des gens ont su mettre leurs options politiques de côté afin de s'attarder à une tâche beaucoup plus importante que la partisanerie politique.

Les témoignages d'appui, les envois de bois de chauffage, de denrées essentielles sont venus de partout, de toutes les régions du Québec mais aussi des provinces canadiennes et même des États du nord-est américain. En situation de crise, les citoyens québécois et canadiens, de même que la vaste majorité de la place politique savent mettre leurs différends politiques de côté et savent travailler ensemble à aider les personnes en difficulté.

On l'a remarqué autant lors des inondations au Manitoba le printemps dernier que lors des inondations au Saguenay il y a plus d'un an. Les Québécois et les Canadiens ont su démontrer leur sens profond de la solidarité et de l'entraide.

La solidarité, cela n'a pas de frontières. Il y a beaucoup de gestes concrets qui ont été posés certes par des citoyens du Canada et du Québec, mais également entre des citoyens des États-Unis et du Québec.

Au-delà des démonstrations de solidarité exceptionnelles, l'horreur de la tempête de verglas demeure. Il y a encore des régions qui sont sinistrées, il y a encore des hommes et des femmes qui sont privés d'électricité. C'est vers les gens affectés par les méfaits de cette catastrophe, les sinistrés, que notre aide est allée et doit continuer à être dirigée.

Le Bloc québécois a tout fait afin que le gouvernement fédéral s'assure de faciliter la vie à tous et à toutes dans la mesure du possible, bien sûr, notamment pour permettre aux travailleurs sinistrés du verglas de bénéficier de prestations d'assurance-emploi pour les journées de travail perdues, s'assurer également que les agriculteurs obtiennent du secours et pour que le courrier soit distribué, par exemple, la fin de semaine.

Je tiens à souligner ici la précieuse collaboration de la Société canadienne des postes. J'étais avec la mairesse de Boucherville et le député du Bloc québécois de Boucherville. Il y avait, dans leur région, un problème qui se posait avec les postes, et j'ai pu rejoindre le président de la Société des postes en un temps record, M. André Ouellet, qui m'a rappelé immédiatement afin de corriger la situation.

Je tiens à souligner également la précieuse collaboration du Syndicat des postiers. Cette société sortait d'une grève et, pourtant, quelques semaines après cette grève, le syndicat et la direction ont su collaborer.

Le gouvernement libéral cependant, et je dois le souligner, a refusé de se ranger aux arguments du Bloc québécois quant à l'élimination du délai de carence, les deux premières semaines de pénalité pour les chômeurs et les chômeuses. En ce sens, je demande au ministre du Développement aux ressources humaines de rencontrer au plus tôt la coalition de députés des régions des zones sinistrées composée de députés du Bloc québécois et de deux députés conservateurs.

Je tiens à souligner, cependant, que si j'apporte cette critique, l'ensemble de la collaboration entre Ottawa et Québec fut exemplaire et que nos deux gouvernements ont su répondre à l'appel. N'empêche qu'il faut souligner que, là où il y a des problèmes, c'est notre rôle d'opposition et c'est notre rôle dans la démocratie de le faire. C'est pourquoi nous apportons une attention spéciale aux agriculteurs, principalement les propriétaires d'érablières, les pomiculteurs, ainsi qu'aux industriels.

Les Québécoises et les Québécois peuvent compter sur le Bloc afin de suggérer au gouvernement des mesures assurant à tous et à toutes une aide équitable. Tous les Québécois et tous les Canadiens se souviendront encore longtemps de cette pire tempête de verglas

*La tempête de verglas de 1998*

de l'histoire. En quelque part, nous sommes un peu tous sortis différents de cette catastrophe.

Nous avons pris conscience, par exemple, de l'énormité de notre dépendance vis-à-vis l'électricité. Nous avons réalisé que l'on n'est jamais seuls quand ça va mal.

J'aimerais souligner l'apport remarquable du gouvernement du Québec, du premier ministre Lucien Bouchard, en tête, qui a su donner l'heure juste et adopter les mesures nécessaires. Je tiens également à féliciter le président d'Hydro-Québec, M. André Caillé, qui a su diriger cette importante société dans cette tempête qui sortait tout à fait de l'ordinaire.

• (1855)

Devant l'ampleur de la crise, le gouvernement québécois, maître d'oeuvre des mesures d'urgence, a très bien géré le tout. Au nom de cette Chambre, je voudrais l'en féliciter. Je remercie encore une fois tous les bénévoles et assure tous les sinistrés de notre totale solidarité.

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, j'étais au coeur de ce qu'on a appelé et de ce qu'on continuera à appeler dans l'histoire, le «triangle noir», et j'ai vécu de près le malheur des sinistrés de mon comté, sinistrés qui ont affronté l'adversité avec courage et détermination et qui continuent, pour certains, à le faire, puisque l'électricité n'est pas revenue partout dans cet immense comté de Saint-Hyacinthe—Bagot.

C'est durant une tourmente que l'on reconnaît les vrais timoniers, les vrais généraux. Dans cette tourmente, permettez-moi d'en retenir quelques-uns. Ils sont nombreux et le temps nous manquerait pour tous les nommer. Un de ces généraux est sans aucun doute le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, qui a fait preuve d'une véritable capacité de gestionnaire de crise, de chef d'État, et qui a su attirer la confiance et susciter la solidarité auprès de tous les citoyens et citoyennes du Québec face à cette catastrophe.

J'ai nommé aussi M. André Caillé, qui a fait en sorte que le réseau d'Hydro-Québec, qui était totalement détruit pour 20 p. 100 de la population du Québec, puisse être reconstruit en des temps records et avec efficacité.

Je nomme aussi M. Claude Bernier, qui est maire de Saint-Hyacinthe et aussi préfet de la MRC des Maskoutains, qui a agi comme un grand général, un vrai gestionnaire de crise. Je le salue bien humblement car, dès le début de cette crise, je me suis mis à son service et il a agi de façon tout à fait efficace, avec une efficacité remarquable dans cette dure épreuve à laquelle nous étions confrontés.

J'aimerais aussi féliciter tous les bénévoles, les différents corps policiers, les corps de pompiers, et le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, avec qui j'ai eu l'occasion de travailler. J'aimerais aussi remercier les centaines de bénévoles qui ont oeuvré sans relâche aux différents centres d'hébergement, aux CLSC, pour la Croix-Rouge, et enfin, tous les élus municipaux, les maires et les conseillers. Sans leur apport, sans

leur contribution, nous ne serions jamais sortis de cette crise sans précédent.

Cette crise n'est pas terminée, loin de là. Hier, la réunion que j'ai tenue dans mon comté de Saint-Hyacinthe—Bagot, avec à peu près 600 commerçants et industriels, m'a rappelé les dures réalités auxquelles sont confrontés les citoyens et citoyennes de mon comté. Ces 600 commerçants et industriels sont venus nous dire qu'ils avaient, en moins d'un mois, perdu environ 215 millions de dollars de ventes commerciales et industrielles.

Les représentants des travailleurs sont venus nous dire qu'en moins d'un mois, soit du 6 janvier jusqu'au 2 février, ils avaient perdu au-delà de 42 millions de dollars en salaires. Le directeur de la Corporation industrielle et économique de Saint-Hyacinthe, M. Mario De Tilly, que je salue en passant pour sa très grande efficacité, nous signalait que le taux de chômage dans la grande région de Saint-Hyacinthe—Bagot dépassait, à l'heure actuelle, 30 p. 100. Ces quelques chiffres nous indiquent l'ampleur de la catastrophe et le travail qu'il reste à faire pour reconstruire la base industrielle et faire en sorte que le marché du travail résorbe ce chômage momentané.

Hier, ces gens ont crié très fort leur désarroi et m'ont demandé d'exprimer leurs désirs auprès du gouvernement canadien. Le premier de ces désirs, c'est que le gouvernement canadien s'entende rapidement avec le gouvernement du Québec pour mettre en place un véritable programme de reconstruction de la base industrielle pour assurer que les dommages aux équipements et bâtiments affectés par le verglas, non couverts par les assurances, puissent être compensés par ce programme.

• (1900)

En ce qui concerne les stocks perdus pour les produits périssables, on nous a demandé s'il était possible pour le gouvernement fédéral et pour le gouvernement du Québec de contribuer à cette compensation des pertes des stocks pour les biens périssables.

Au niveau de l'utilisation des génératrices aussi, qui peuvent coûter entre 200 \$ et 2 000 \$ par jour tout dépendant de la dimension de l'entreprise pour leur usage, on nous a demandé un programme de compensation du différentiel entre l'utilisation de ces génératrices et le système régulier d'électricité. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé au Saguenay l'année dernière et au Manitoba, où on a mis en place le programme PRET, qui était voué à la reconstruction industrielle.

Les représentants des travailleurs nous ont aussi demandé de crier haut et très fort, et de continuer de crier haut et très fort pour que le discours que tenait le ministre du Développement des ressources humaines au début de la crise soit le même dans les faits et se traduisent dans les faits actuels par un peu plus d'humanisme. Lorsque le ministre du Développement des ressources humaines parlait d'humanisme et de flexibilité, tout le monde avait cru comprendre qu'il ne mettrait pas toutes ses ressources du Développement des ressources humaines à faire du recouvrement de trop-payés auprès des sinistrés. Ces gens ont été deux semaines déjà sans salaire, sans revenu d'aucune sorte et ont vécu trois, quatre ou

*La tempête de verglas de 1998*

même cinq semaines pour certains avec à peu près la moitié du salaire normal qu'ils auraient dû toucher. En plus de cela, ils ont fait face à des coûts extraordinaires.

Il y a un espoir, cependant, parce que nous apprenions il y a quelques minutes—et c'était l'objet de mon départ de la Chambre—que le ministre du Développement des ressources humaines a accepté de rencontrer demain les députés de la Montérégie et du centre du Québec, du Bloc québécois, de même que les deux députés du Parti conservateur. Alors, nous espérons que le discours que le ministre tenait en début de crise se traduira dans les faits et qu'il cessera d'aller chercher les trop-payés et de harceler les gens qui sont déjà éprouvés par un sinistre qui est sans précédent.

Je tiens à assurer la population de Saint-Hyacinthe—Bagot, au nom de mes collègues de la Montérégie et du centre du Québec, que tous les députés du Bloc québécois sont à leur service. Tous les bureaux sont ouverts tous les jours pour répondre à leurs attentes, pour les aider dans des démarches, pour les supporter aussi dans ces épreuves. N'hésitez pas à nous appeler et n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là depuis le début et nous continuerons de l'être jusqu'à la fin.

[Traduction]

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je voudrais dire que je vais partager le temps qui m'est accordé ce soir avec la députée de Beauséjour—Petitcodiac.

Pensez-y un instant. Il est trois heures du matin. La panne d'électricité a commencé il y a trois heures. Il fait sombre et froid dans la maison, très sombre et très froid. La pluie ne veut pas cesser. Le craquement des arbres givrés et de leurs branches recouvertes de glace ponctue les minutes de la plus longue nuit jamais vécue.

On se dit que tout ira bien, que l'on va surmonter cette épreuve. Si seulement la pluie pouvait cesser. Si seulement le verglas pouvait s'arrêter. Si seulement l'électricité pouvait revenir. Puis, elle est rétablie, comme par miracle. Finie l'obscurité, bonjour la chaleur, on respire mieux maintenant.

Cela ne tient pas du miracle. Ce n'est rien d'autre qu'un événement ordinaire. C'est simplement un autre jour et une autre nuit de travail pour les employés des services publics. C'est cela qui est extraordinaire. Dans l'obscurité, au sommet d'un poteau ou dans le fond d'un fossé, dehors alors qu'ils tentent d'atteindre des lignes de courant couvertes de glace, fouettés par la pluie battante, entourés de câbles de haute tension usés et de transformateurs qui explosent, ils travaillent avec acharnement.

Ils ne se posent pas de question. C'est leur travail et ils le font. Ils le font jour et nuit. Ils le font le jour comme la nuit, jusqu'à ce que le courant soit rétabli et que la vie normale reprenne son cours.

[Français]

Tout au long de la tempête de glace et au cours des travaux pour réparer les dommages, c'était la même histoire. Partout on voyait des gens ordinaires qui faisaient des choses extraordinaires, pas

pour l'argent, jamais pour l'argent. Pas les soldats, ni les travailleurs d'Hydro, ni les travailleurs et travailleuses des services d'eau et d'égout, les voisins qui aidaient leurs voisins, ou les étrangers qui aidaient d'autres gens ordinaires, et jamais pour l'argent.

• (1905)

C'est extraordinaire, parce que dans cette période de prédominance du marché économique mondial où l'argent semble être le grand motivateur, l'argent peut tout faire, sauf de la magie.

Mais ce qui nous a aidés, ce n'est pas le pouvoir de l'argent, mais quelque chose de beaucoup plus important, soit le pouvoir de la communauté, le simple instinct de nous entraider, sans poser de questions. C'était extraordinaire.

[Traduction]

C'était quelque chose de beaucoup plus fort et de beaucoup plus précieux que de l'argent. C'était le pouvoir de la communauté, c'était simplement l'esprit de solidarité complètement désintéressé. C'est extraordinaire quand on pense qu'on nous dit souvent que ce genre de chose n'existe plus dans notre société, que ce sont d'anciennes valeurs qui n'ont plus leur place à l'âge de la cybernétique et de la réalité virtuelle. La tempête de verglas n'avait rien de virtuel. Elle était bien réelle. Face à cette réalité glaciale, ce sont les valeurs qui ont fait la différence, les valeurs de la communauté, l'esprit de compassion, l'esprit de solidarité.

Nous devrions en tirer un enseignement. Cela devrait nous apprendre que certaines choses qui ne sont pas cotées à la bourse ont aussi de la valeur et qu'il est dangereux pour notre bien-être en tant qu'individus et que société de les rejeter, de les négliger et de les rabaisser.

Autre chose que nous a appris la tempête de verglas, c'est que nous comptons toujours beaucoup sur le gouvernement. L'entreprise privée est peut-être bonne pour certaines choses, mais quand il n'y a plus d'électricité et qu'il fait froid, personne n'appelle McDonald, Eaton ou la mbanx. Nous comptons sur les services administrés par nos gouvernements. Nous comptons sur les gouvernements et leur faisons confiance pour faire le nécessaire, et ils l'ont fait.

Certains députés à la Chambre n'arrêtent pas de critiquer l'institution qu'est le gouvernement, l'idée même du gouvernement. Ils n'arrêtent pas de se plaindre du tort que leur fait soi-disant un gouvernement de taille importante. Ils essaient de rallier les autres à leur cause en demandant au gouvernement de nous laisser tranquilles. Ils veulent réduire les effectifs, réduire les dépenses, couper ici, couper là, réduire le gouvernement à un bureau de prêts, ou à une chambre de compensation. Ce soir leur silence est assourdissant. Personne ne se plaint de l'intervention du gouvernement pendant la tempête de verglas. Personne maintenant ne veut voir le gouvernement tourner le dos.

Le fait est que nous savons tous qu'un gouvernement efficace et efficient a sa place et ce n'est pas uniquement pendant les tempêtes de verglas où les inondations.

Nous comprenons et nous sommes convaincus que le gouvernement à son meilleur est l'expression tangible de notre désir de faire le bien, de rendre un monde injuste et inéquitable un peu plus juste et équitable. Un gouvernement fort, engagé et attentif, appuyé par un secteur public motivé, bien formé et bien équipé, est indispensable à l'édification du genre de vie que nous recherchons tous et pour lequel nous travaillons.

Les liens qui nous unissent à nos concitoyens et à notre gouvernement étaient, sont et devraient être beaucoup plus que mercantiles. Ce n'était pas évident avant la tempête de verglas. Ça devrait l'être maintenant.

Il y a très longtemps, Jean-Jacques Rousseau a exposé les idées qui nous ont poussés à nous constituer en sociétés démocratiques. Il a parlé du contrat social que nous lie lorsque nous consentons à vivre ensemble de façon harmonieuse, chacun avec des droits individuels, chacun avec des responsabilités envers autrui. Mais, a-t-il dit, une société ainsi organisée pourrait sombrer dans le chaos si le lien social au plus profond de nous-mêmes était brisé.

La tempête de verglas nous a montré que ce lien social n'était pas brisé, pas encore en tous les cas. Elle nous a montré que nous devons protéger jalousement ce lien et le chérir plus que tout ce que nous pouvons enfermer dans une banque. Si nous y parvenons, nous pouvons être assurés d'un avenir aussi heureux que quiconque a jamais vécu sur cette planète bleu-vert qui est la nôtre.

[Français]

Finalelement, je pense ce soir aux victimes, aux sinistrés.

• (1910)

J'aimerais les féliciter pour leur courage et leur solidarité face à cette crise. Ils ont été une source d'inspiration pour le reste du pays et nous n'oublierons jamais leur lutte. C'est grâce à ces femmes et à ces hommes que nous avons pu voir l'exemple parfait de l'esprit canadien, l'esprit du partage, de la solidarité et de la communauté.

**Mme Angela Vautour (Beauséjour—Petitcodiac, NPD):** Monsieur le Président, c'est avec grand respect que je me lève dans cette Chambre ce soir pour présenter quelques points de vue que je tiens à exprimer au sujet de la tempête de verglas qui a affecté la région de l'est de l'Ontario, de l'ouest du Québec et du sud de ma province, le Nouveau-Brunswick.

Je veux aussi profiter de cette occasion pour raconter quelques histoires illustrant le courage démontré pendant les efforts de récupération. Je veux aussi exprimer mes meilleurs souhaits aux victimes ainsi qu'aux civils et militaires pour leurs efforts.

La situation entourant la tempête de verglas a été le résultat d'un grand désastre qui a touché le coeur de tous les Canadiens et Canadiennes, d'un bout à l'autre du pays. Cette tempête a affecté des milliers de victimes, sans discernement. Personne n'a été épargné, même pas Son Excellence le Gouverneur général.

Certains de mes employés ont été affectés aussi par ce désastre naturel et plusieurs de mes amis. Laissez-moi vous raconter l'his-

### *La tempête de verglas de 1998*

toire vécue par un de mes employés qui était en visite à Hull. Il était assis dans le salon avec son ami, quand, tout à coup, un arbre tombe à travers la fenêtre du salon et, en même temps, détruit son automobile. Même des gens qui ne vivaient pas nécessairement la situation en furent également victimes. Un cauchemar devenu réalité.

[Traduction]

Écoutez la triste histoire du producteur laitier de Prescott-Russell qui s'est réveillé pour s'apercevoir que son étable principale était en train de s'effondrer, incapable de supporter le poids de la glace sur le toit. Les animaux étaient pris à l'intérieur.

Lui et sa famille, qui dormaient devant le poêle pour la cinquième nuit, ont été réveillés par un bruit semblable à une explosion derrière la maison. Puis ils ont entendu les cris désespérés des animaux. Les vaches se mouraient, les poumons perforés, les os brisés, les chairs déchirées. Son entreprise se désagrégait. Tout espoir de prospérité était en ruines.

Cet homme aimait ses animaux. Il souffrait depuis cinq nuits, mais il a dû retourner dans sa maison, prendre son fusil et abattre 14 vaches laitières dont 9 devaient vèler dans les quatre prochains mois. Cela l'a perturbé encore davantage, d'autant plus qu'il a dû laisser les carcasses geler sur place.

Il a attendu l'armée pour démanteler l'étable écroulée et se débarrasser du bétail qui avait péri. L'arrivée de l'armée n'a pas mis fin à ses soucis. Il lui a fallu trouver un autre agriculteur, tout aussi épuisé que lui, physiquement et psychologiquement, lui aussi sans électricité ni main-d'oeuvre, disposé à recevoir ses vaches survivantes, afin qu'elles puissent être traitées et soignées le mieux possible.

Il s'est alors adressé à sa compagnie d'assurance qui lui a dit que ces pertes n'étaient pas couvertes. Il a perdu espoir et même envisagé le suicide. Je pense à ces gens aujourd'hui.

[Français]

Je voudrais aussi prendre le temps de remercier les médias, la télévision, la radio et les journaux qui nous ont vraiment fait part de la situation, nous qui étions à l'extérieur de la crise. Nous avons la possibilité de voir ce qui se passait et cela a permis aux personnes à l'extérieur des provinces affectées d'aller aider les gens qui étaient dans le désespoir. Dans ce cas-ci, il est clair que les médias ont été un outil très utile. Ils ont certainement bien fait leur travail et je pense que c'est important de le reconnaître.

Les problèmes de certaines victimes ne sont pas terminés avec la fin de la tempête et le retour de l'électricité. Certaines personnes sont retournées au travail après la fin de l'état d'urgence pour se retrouver sans emploi.

• (1915)

Ces personnes n'ont pas perdu leur emploi seulement à cause de la fermeture des petites entreprises résultant d'un manque de ventes, mais elles ont été mises à la porte pour ne pas s'être présentées au travail, même si un état d'urgence avait été déclaré. Ces gens qui essayaient de survivre pendant des conditions insupportables ont été

*La tempête de verglas de 1998*

injustement forcés de se retrouver à l'assurance-chômage, ceci s'ajoutant à leurs peines et souffrances.

Nous regardons souvent la télévision et voyons les résultats des tempêtes tropicales aux États-Unis sans réaliser que les mêmes sortes de désastres peuvent arriver au Canada.

Les êtres humains ne sont pas les seules victimes de ce désastre. Nous avons vu des parcs détruits, des animaux sauvages qui sont morts parce que les herbes et les feuillages étaient complètement recouverts de glace. Ceux-ci sont les victimes disparues dans le silence.

[Traduction]

N'oublions pas non plus les héros inconnus qui ont travaillé sans relâche pour assurer un minimum de qualité de vie aux sinistrés. À Orléans et à Kanata, des escadrons de cadets ont prêté main forte et des scouts en ont fait autant à Nepean et Verdun. De nombreux travailleurs ont assuré abris et services d'urgence. Plusieurs compagnies d'électricité de partout en Amérique du Nord, y compris Énergie Nouveau-Brunswick dont les employés travaillent encore à rétablir le courant électrique, ont oeuvré inlassablement.

[Français]

Je veux aussi remercier les travailleurs de Énergie Nouveau-Brunswick pour leurs efforts. J'ai même des membres de ma famille qui sont aujourd'hui encore au Québec en train d'essayer de remettre les choses en ordre.

[Traduction]

N'oublions pas de reconnaître le mérite de ceux qui sont intervenus. D'abord, lors des inondations du Saguenay et de Winnipeg, les membres des Forces armées canadiennes ont travaillé sans relâche. Lors de la tempête de verglas, nous avons eu besoin d'eux dans l'est de l'Ontario, dans l'ouest du Québec et dans le sud du Nouveau-Brunswick. Merci, merci. Que Dieu vous bénisse pour votre excellent travail. Vous méritez d'être fiers et nous sommes également fiers de vous.

Il est important de se rappeler que les Forces canadiennes étaient là. Comme l'a dit le chef de mon parti, malgré toutes les réductions d'effectifs, les services gouvernementaux demeurent une nécessité dans notre pays. Tous les désastres nationaux dont nous avons été témoins en sont la preuve.

N'oublions pas la solidarité des gens.

[Français]

Il y a eu beaucoup de solidarité. Tous les gens au pays étaient très concernés par ce qui se passait. On a vu les efforts fournis et les gens qui ont travaillé ensemble. Ils ont fait un beau travail et cela doit être reconnu.

Cela démontre aussi que même dans les communautés qui sont moins fortunées que d'autres dans le pays, les gens se sont pris en main et ils ont fait leur part pour aider les régions sinistrées.

Il est difficile de croire que la cause de tellement d'ennuis était autrefois le mode de vie. Nous sommes tellement dépendants de la technologie que nous ne pouvons même plus survivre sans électricité.

Je pense qu'il faut se dire que nos parents et nos grands-parents, autrefois, pouvaient vivre sans électricité. Aujourd'hui, lorsqu'on manque d'électricité, c'est une panne. La technologie est certainement une des causes de ce désastre.

Encore une fois je veux dire merci à tous ceux qui ont aidé. Souvent, c'est la misère qui rapproche les gens, et on l'a vu. On a vu que tous les gens se sont mis ensemble. Ils ont travaillé ensemble. On avait trois provinces dans un cas très critique et je veux encore féliciter tout le monde et souhaiter bonne chance à toutes les victimes.

**L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec ma collègue, la députée de Shefford.

J'espère ce soir apporter une contribution utile à ce débat qui nous permettra non seulement de remercier plusieurs personnes qui le méritent, mais de faire le point aussi sur certaines leçons à tirer.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que l'intention de la députée de Shefford, lorsqu'elle vous a écrit demandant un débat d'urgence, c'était surtout dans le but de rappeler à la Chambre des communes que ce tragique désastre n'est pas terminé. Il y a effectivement des milliers et des milliers de personnes qui, aujourd'hui, sont encore sans électricité, qui souffrent énormément des effets de ce désastre terrible du verglas.

● (1920)

On a aussi voulu rappeler aux gens que ce désastre a causé des difficultés, non seulement au Québec, mais beaucoup en Ontario et au Nouveau-Brunswick. En fait, chez ma collègue, la députée de Saint John, ils ont également, eux aussi, connu les effets de cette tempête, de même qu'une partie de la Nouvelle-Écosse, je crois. Plus récemment, ce sont nos soeurs et nos frères du Manitoba et ceux du Saguenay, en 1996, qui ont été affectés par des inondations. Le député de Chicoutimi est un voisin de cette fameuse «maison blanche» qu'on a tant vue à la télévision. Il y a également des gens de l'Alberta, dans la région de Peace River, qui ont souffert d'inondations.

On a pensé, en se joignant à d'autres partis politiques qui ont réclamé ce débat, que ce serait une occasion pour nous de faire un peu le point sur ces tragiques circonstances.

Je veux faire une remarque qui peut paraître un peu inhabituelle. Ces événements nous rappellent qu'un pays est façonné par son histoire, par sa culture, par sa langue. Un pays, ce sont nos mythes, mais aussi nos expériences communes. Et oui, nos épreuves font partie de ces expériences communes. C'est vrai à un point tel que lorsqu'on tente de définir l'histoire du Canada, nos expériences communes, on constate que les deux guerres mondiales sont souvent citées au premier rang. On parle des grands déploiements à



Dieppe et à Vimy Ridge comme étant des expériences qui ont formé, en quelque sorte, le caractère commun.

C'est vrai aussi, malheureusement, pour des désastres naturels où la population canadienne a l'occasion, justement, de se manifester et de faire valoir ses valeurs. Et l'aspect positif de tout cela, c'est que, placés devant l'épreuve, les Canadiens se rappellent justement le pays qu'ils ont adopté, le pays que leurs parents ont défriché, cette terre immense que nous ne gouvernons pas sur le plan naturel. Nous sommes gouvernés par des forces qui vont bien au-delà des moyens de ce Parlement. Et de temps en temps, nous devons plier devant ces forces et admettre que nous ne sommes peut-être pas des acteurs aussi importants qu'on le pense.

Heureusement pour nous, notre solidarité nous sauve chaque fois. Les gens du Manitoba ont trouvé ailleurs au pays des voisins, dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, qui se sont manifestés. Les gens du Saguenay aussi ont découvert ces voisins extraordinaires qui vivaient en Colombie-Britannique et en Alberta, de même que les gens de Sherbrooke. Les gens du Québec et de l'Ontario, qui ont vécu cette même tragédie, ont revu ces gens-là aussi. Cela a été, pour moi et pour d'autres qui avons constaté cette solidarité, cette amitié, un moment béni. Ces gens-là ont vécu des moments difficiles, mais ils n'étaient pas seuls, ils étaient accompagnés.

Je veux remercier tous ceux et celles qui ont accepté des responsabilités, parce que cela m'a beaucoup impressionné, dans la tournée que j'ai faite. Pour être plus précis, les villes de Sherbrooke, Fleurimont et Lennoxville, dans ma région, n'ont pas été affectées, mais tout autour, comme à Richmond, dans le comté de mon collègue de Richmond—Arthabaska, ils ont été affectés. La région de ma collègue de Shefford a été aussi affectée par cela, tout comme celle de mon collègue de Compton—Stanstead.

Ce qui m'a beaucoup impressionné, c'est que, placé devant ce désastre naturel, ce qui compte et ce qui reste, c'est le leadership au niveau local: c'est le maire, la mairesse, ce sont les Chevaliers de Colomb, certaines communautés, ces gens qui se manifestent. Alors, tout à coup, on voit émerger parmi nous les leaders naturels qui prennent les choses en main. Et il n'en a pas manqué dans aucune communauté, ni à l'extérieur. Chez ceux et celles qui voulaient donner un coup de main, ils étaient là, bien présents, pour faire en sorte que l'on puisse s'organiser et prendre les choses en main.

L'autre chose qui m'a beaucoup impressionné, c'est le degré de pauvreté qu'on soupçonne exister dans notre société, mais qu'on ne voit pas toujours. Je vais vous en donner un exemple très concret. On a compris, je pense, et réalisé à quel point il y a des gens dans la société qui vivent d'une paye à l'autre.

● (1925)

De manière très pratique, il y a des gens pour qui le chèque de paie du jeudi ou du vendredi, c'est l'épicerie qui va être sur la table le samedi et les jours suivants, et si le chèque de paie n'est pas là, il n'y en aura pas d'épicerie.

Je pense que plusieurs d'entre nous et plusieurs concitoyens ont probablement été surpris de voir à quel point il y a de nos voisins qui vivent dans de telles circonstances. Quand ils sont placés devant un désastre naturel, ils sont sans moyens. Il n'y en a pas. S'il n'y a pas de chèque de paie, il n'y a pas d'épicerie, point.

### *La tempête de verglas de 1998*

Cela nous amène à nous poser beaucoup de questions sur le partage de la richesse dans notre société et sur les moyens qu'on se donne pour aider ces gens et sur la situation que ces gens vivent au jour le jour.

Je veux remercier ceux qui occupent des postes dans les fonctions publiques et dans les pouvoirs publics. On a parlé du premier ministre du Québec qui, je pense, a fait un bon travail. Je veux dire aujourd'hui au premier ministre Chrétien qu'à mes yeux, il a fait un bon travail. Je pense à des collègues. J'en ai vus des collègues à la télé, tant du côté libéral que du côté néo-démocrate, bloquiste, réformiste qui se portaient volontaires pour donner un coup de main.

Aujourd'hui on pourrait nous accuser d'être un peu partisans, mais parce que nos liens sont plus étroits entre nous, on a tendance à appeler un collègue de notre propre parti.

La députée de Shefford a eu tout un coup de main du député de Madawaska—Restigouche. Ils se connaissaient, il a appelé sa collègue et il lui a envoyé je ne sais pas combien de douzaines de cordes de bois, une douzaine de camions.

À Chicoutimi, ils ont envoyé du bois dans chaque communauté. J'ai visité plusieurs communautés et il me semble qu'à chaque fois que j'arrivais là, il y avait un autre voyage de bois de Chicoutimi qui arrivait. Ne me demandez pas ce qu'ils font avec le bois à Chicoutimi, mais il y avait un voyage de bois qui arrivait de Chicoutimi.

Le député de Tobique—Mactaquac a été interpellé pour une génératrice, puis ça s'est trouvé. Encore une fois je vous parle de nos députés à nous.

J'ai vu le député de Glengarry—Prescott—Russell avec son collègue d'Ottawa Centre. J'en ai vu chez les réformistes, chez les bloquistes, chez les néo-démocrates. Ces gens se sont illustrés et il faut le reconnaître et les remercier.

Je veux remercier moi aussi les médias. On n'a pas souvent l'occasion de le faire. Je tiens à leur dire ce soir que je n'ai pas l'intention d'en abuser non plus. Je n'ai pas l'intention d'en prendre non plus l'habitude.

Je pense à la radio, entre autres à la radio de Radio-Canada, anglaise, française et privée. La télé, c'était plus compliqué. On sentait que c'était un peu plus compliqué de faire les reportages, de même que pour les médias écrits. Je pense que les médias en général ont fait un travail extraordinaire. Ils ont reconnu leur responsabilité. Il faudrait les remercier et profiter de l'occasion pour leur dire: Félicitations, bravo, on reconnaît ce travail extraordinaire que vous avez fait.

Je veux aussi remercier les Forces armées canadiennes. J'ai vu sur mon parcours ces jeunes hommes et jeunes femmes qui se sont naturellement et spontanément portés au secours de leur pays. Ils l'ont fait sans arrière-pensée. Je pense que le premier ministre l'a dit: ils ont fait tous les travaux. Ils ne sont pas arrivés là avec une liste de travaux qu'ils acceptaient ou refusaient, ils ont fait tous les travaux. Je pense qu'on leur doit une grande dette de gratitude.

Monsieur le Président, vous me dites qu'il ne me reste qu'une minute, si je veux partager mon temps.

*La tempête de verglas de 1998*

Je voulais juste tirer des leçons. Premièrement, il faudrait que nous puissions tirer des leçons de ces désastres tant au Manitoba, qu'en Alberta, qu'à Peace River, qu'au Saguenay, pour faire un constat au niveau fédéral des problèmes d'aide et des programmes d'urgence.

[Traduction]

Il y a des leçons à tirer de la tempête de verglas et des désastres qui ont frappé le Manitoba, le Saguenay et la région de Peace River, en Alberta. Le gouvernement canadien devrait créer un groupe de travail ou renvoyer la question à un comité parlementaire pour tirer les leçons de ce qui s'est produit. Nous avons certainement appris un certain nombre de choses. Nous devrions tirer profit de l'occasion qui nous est donnée, afin de pouvoir réagir plus efficacement à l'avenir.

Deuxièmement, le cas échéant, l'aide aux entreprises devrait être accordée uniquement à celles qui auront fourni ou prévu de fournir de l'aide à leurs employés, dont certains ont été durement éprouvés.

[Français]

Si une compagnie veut recevoir une forme d'aide, pourquoi ne pas rendre conditionnel qu'il y ait une forme d'aide à leurs propres employés? Personne ne s'attend à être remboursé à 100 p. 100 pour tout ce qui se passe, mais ce serait utile pour eux et utile pour leurs employés et je pense que l'État serait bien justifié de dire: «Écoutez, si vous voulez que l'État vous donne un coup de main, voilà une condition qu'on vous demande.»

• (1930)

La troisième chose, ce serait le rôle des Forces armées canadiennes. Elles ont joué un rôle très utile. Pourquoi ne pas examiner ce rôle?

Quatrièmement, je fais humblement une suggestion au gouvernement du Canada. Il y aura une enquête au Québec, sur ces événements, qui sera mise de l'avant. Il y en aura peut-être en Ontario ou ailleurs. Je pense que le gouvernement fédéral devrait offrir d'emblée sa collaboration et son aide à ces commissions d'enquête.

Je veux remercier la députée de Shefford, le député de Richmond—Arthabaska et celui de Compton—Stanstead, qui, eux, ont été au centre de la tempête. Aux collègues qui ont donné un coup de main, félicitations. Merci aussi à vous, monsieur le Président, et à la Chambre. J'espère avoir l'occasion de retourner et revivre ces événements pour en tirer les leçons.

**Mme Diane St-Jacques (Shefford, PC):** Monsieur le Président, la tempête de verglas qui vient de s'abattre sur une partie du Québec et sur l'est de l'Ontario est l'une des pires catastrophes naturelles qu'ait subi le Canada après les inondations du Saguenay et du Manitoba.

De cet événement aux impacts négatifs multiples est ressortie une capacité d'entraide collective exceptionnelle. Partout au pays et

même au-delà de nos frontières, des ressources humaines et matérielles ont été mobilisées afin de venir en aide aux sinistrés de la tempête de verglas.

Je pense à ces travailleurs d'Hydro-Québec et de Bell Canada et à leurs collègues qui sont venus en renfort de toutes les régions et qui, dans des conditions quasi inhumaines, nous ont permis de reprendre la vie presque à la normale. Je pense à ces gens de la Croix-Rouge et au personnel de la Sécurité civile. Je pense à tous ces autres qui nous ont fait parvenir de partout à travers le pays vivres, denrées, bois et autres produits de première nécessité.

C'est au nom de ceux qui ont vu leur vie changer en ce début d'année que je désire remercier tous ces gens, travailleurs et bénévoles, qui, de près ou de loin, ont donné sans compter temps et énergie.

Chez nous, dans le comté de Shefford, ce déploiement d'efforts et d'énergie positive s'est manifesté dans toutes les structures de notre société, du simple individu jusqu'aux instances gouvernementales, en comptant les services civils, communautaires et privés. Tous les dirigeants municipaux, leurs employés et des citoyens bénévoles, pour la majorité eux-mêmes sinistrés, ont su mettre sur pied en un temps record des centres de coordination d'urgence pour répondre aux besoins de leurs gens. Il y avait autant de foyers qui hébergeaient que l'on comptait de poêles à bois dans certaines de nos municipalités. Les médias locaux se sont impliqués remarquablement en diffusant à la minute près toute information pouvant aider les sinistrés. Enfin tous ont fait leur part en s'aidant mutuellement.

Je ne saurais passer sous silence l'aide spontanée dont nous avons bénéficié de la part des députés et de la population des comtés de Madawaska—Restigouche et de Tobique—Mactaquac, qui, de leur coin de pays, ont monté une corvée pour nous approvisionner en bois de chauffage. Deux convois de dix camions de 51 pieds chargés à rebord nous sont parvenus gracieusement malgré la distance, les intempéries et les conditions routières difficiles.

Cette généreuse initiative a été suivie par le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick qui a mis en place un centre d'aide d'urgence pour le Québec, qui nous a été d'un grand secours.

Merci à nouveau à tous ceux et celles qui ont offert et qui offrent encore généreusement leur aide aux personnes touchées par la tempête de verglas.

Je tiens à souligner la précieuse contribution de ces femmes et de ces hommes des Forces armées canadiennes qui ont su, par leur professionnalisme, nous apporter un sentiment de sécurité et de stabilité en plus d'avoir, par leur travail, grandement facilité la restauration du réseau hydroélectrique.

Cette belle entraide, le courage et la détermination de tous à s'organiser ont restreint la perte des vies humaines. Cette solidarité dans l'adversité nous permet l'espérance d'une reprise rapide de nos habitudes de vie et de notre économie.

*La tempête de verglas de 1998*

La population de mon comté a grandement été éprouvée. Plusieurs municipalités se sont retrouvées du jour au lendemain sans électricité, sans téléphone, sans eau. Dix-sept des 20 villes de mon territoire ont été gravement sinistrées. Presque la moitié de la population du Québec a été touchée. Cela représente près de 10 p. 100 de la population canadienne.

Les mesures prises par les différents paliers de gouvernement ont permis de subvenir aux besoins essentiels de la population. Les effets immédiats de la tempête ont été maîtrisés rapidement, mais le réseau hydroélectrique a été tellement endommagé que plusieurs familles n'ont pu réintégrer leur foyer que tout récemment, et certaines attendent encore.

À ce jour, on prévoit le rétablissement complet du réseau le 8 février prochain. Les dégâts sont si étendus et diversifiés que nous n'avons encore pu en faire une évaluation complète et réaliste. Tous les secteurs ont été touchés à différents degrés et les sinistrés, qu'il s'agisse de simples individus, d'organismes, de commerces, d'industries, d'entreprises de services, de travailleurs autonomes, de producteurs agricoles et para-agricoles, d'acériculteurs, sans compter ceux qui n'appartiennent à aucune de ces catégories, en sont encore à dresser le bilan de leurs pertes.

• (1935)

Certains d'entre eux n'ont pas encore retrouvé l'électricité et ont encore besoin d'aide. Dans ce contexte, il est extrêmement difficile de circonscrire la crise. Le gouvernement a pris des mesures rapidement pour parer aux besoins les plus évidents, mais plusieurs des citoyens de notre comté ne cadrent pas dans les programmes actuels.

Pour ne citer que quelques exemples, prenons le cas de très petites entreprises, des travailleurs autonomes, des commerçants, sans compter les travailleurs qui ont dû assumer une perte de deux semaines de salaire.

Souvent, il s'agit d'une perte de revenu pour les deux conjoints qui, avant la crise, comptaient sur chaque sou pour boucler la semaine. Pour ces familles, c'est la perte d'un mois de revenu dont on parle, alors que des dépenses extraordinaires se sont ajoutées.

Que dire à ces jeunes entreprises encore fragiles mais qui démontreraient un potentiel suffisant pour s'implanter avec succès? Que dire à ces entreprises qui, même si elles n'ont pas subi de pertes conséquentes au verglas, dépendent directement d'entreprises ou d'industries gravement sinistrées? Qu'advient-il d'une compagnie de transport qui n'a plus rien à transporter? Que dire à tous ceux qui ont réussi à sauver leurs meubles en puisant dans leurs ultimes ressources pour louer ou acquérir l'introuvable et indispensable génératrice?

Je pense aux propriétaires de serres, d'animaleries, aux éleveurs, aux meuneries. Ont-ils mal agi en sauvant leur entreprise d'une mort certaine? Que dire des commerçants qui ont perdu des inventaires et dont les clients se retrouvent avec un pouvoir d'achat amoindri?

Que dire aux restaurateurs qui sont dans la même situation? Que dire aux propriétaires qui ont perdu ou qui perdront leurs locataires? Chaque jour qui passe soulève de nouveaux questionnements relevant de la compétence de différentes juridictions. Les réponses qui sont et qui seront données représentent pour plusieurs l'unique espérance de survie.

Des centres d'aide ont été mis sur pied pour, d'une part, répondre à ces questions, mais également pour colliger tous les besoins, les répertorier par catégories et en tirer une vision d'ensemble qui nous permettra d'élaborer des solutions concrètes et efficaces pour alléger le fardeau qui pèse sur les épaules des victimes du verglas, et surtout d'éviter l'effritement du tissu économique et social de notre région.

Ces démarches demandent du temps et les conséquences de la crise sont toujours là, même si l'électricité est revenue.

Les effets à court terme sont en voie d'être résorbés, mais les autres bien plus pernicious qui émergeront au cours des prochains mois et des prochaines années nécessitent toute notre attention. Présentement, on se contente de rafistoler des programmes en vigueur qui ne suffiront pas à contrer la crise. Ce qu'il faut, c'est un ensemble de mesures concertées, dont certaines seraient gérées par la province, qui lui donnera le moyen d'indemniser tous ceux et celles que la tempête de verglas a laissés dans une situation financière difficile.

Ne pourrions-nous pas aussi envisager une alternative à l'assurance-emploi pour compenser les pertes de salaires des travailleurs pour les deux premières semaines d'activités non couvertes par l'assurance-emploi? Ne pourrions-nous pas accorder aux particuliers une déduction d'impôt pour les coûts encourus en réparation de dommages non couverts par les assurances et les frais de location de génératrice?

Ne pourrions-nous pas, comme le demandent les entrepreneurs et commerçants de mon comté, dans une pétition qui circule présentement, examiner la possibilité que le gouvernement fédéral s'engage à contribuer dans la même proportion que les entreprises et à injecter les sommes d'argent nécessaires à leur relance jusqu'à concurrence de 50 000 \$?

Ces fonds de dépannage pourraient servir à absorber les coûts additionnels encourus par les industriels et les commerçants, comme la location ou l'achat de génératrices et le carburant.

Serait-il également pensable de suspendre la perception de la TPS dans la région du triangle de glace pendant une période de trois à six mois pour favoriser la reprise du commerce fortement ébranlé par les conséquences de verglas?

Ne pourrions-nous pas aussi explorer la possibilité de créer un fonds de secours provenant du fédéral et du provincial, qui servirait à remettre sur pied et à relancer l'économie selon les solutions qui seront identifiées par des organismes représentant différentes sphères de l'industrie, du commerce de détail, de l'agriculture, du tourisme et autres?

Serait-il possible également que notre gouvernement, par l'intermédiaire du BFDR-Q, injecte l'équivalent des sommes qui pourraient être consenties par le gouvernement provincial dans le cadre

*La tempête de verglas de 1998*

de ses programmes d'aide à l'exportation, pour permettre à nos industriels exportateurs de rétablir leurs contacts d'affaires et le climat de confiance avec leurs clients américains?

Ne pourrions-nous pas aussi faire pression sur le Bureau d'assurance Canada, afin de sensibiliser les compagnies d'assurance à notre situation et qu'elles démontrent plus d'ouverture et d'humanité envers les assurés?

Comme je l'ai dit plus tôt, cerner la crise dans toute son ampleur et sa complexité nécessitera du temps.

• (1940)

Il est primordial, malgré l'état critique de la situation, d'investir ce temps qui permettra de déterminer des mesures appropriées qui, au bout du compte, accéléreront le redressement de notre économie et éviteront l'effritement latent de notre tissu social.

Je réitère donc ma proposition de créer immédiatement un fonds de secours dont des sommes pourraient être dégagées au fur et à mesure que les programmes d'aide seront bâtis.

À titre d'exemple, ces sommes réservées pourraient servir à défrayer les coûts d'intérêts sur les prêts aux sinistrés. Le solde serait conservé pour contrer toute situation similaire occasionnée par d'autres catastrophes naturelles.

Au-delà de nos préoccupations immédiates, je crois que le temps est venu d'amorcer une discussion sur un plan d'action national en cas de désastres naturels. Sans aucunement minimiser le bon travail qui a été accompli durant la crise de verglas, il y a lieu de faire un examen rigoureux de tous les aspects entourant la crise, tant au niveau municipal, provincial que fédéral.

Il me semble qu'à l'heure actuelle, les gestions de crises sont faites de façon ad hoc sans aucune stratégie définie. Les objectifs primordiaux qui justifient cette démarche sont les suivants. Dans un premier temps, étudier objectivement les désastres des dernières années afin de cerner les mesures qui ont été appliquées pour venir en aide aux sinistrés et pour circonscrire les crises. À la suite de cette analyse, nous serons en mesure d'identifier les forces et les faiblesses des actions prises afin de mieux se préparer advenant une autre catastrophe. Que ce soit par l'entremise d'une commission ou d'un comité parlementaire, le Parlement doit être saisi de cette question et définir un plan.

Je profite de ce débat pour vous parler d'un plan national de prévention en cas de désastres naturels. Le plan pourrait prévoir, entre autres, la création d'un fonds spécial en cas de catastrophes naturelles. Il y aurait lieu de faire des recherches afin de déterminer les sommes nécessaires pour bien répondre aux demandes financières que peuvent imposer des crises de ce genre.

Également, l'élaboration d'un plan tactique en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux, c'est-à-dire des plans d'urgence fonctionnels pour chaque municipalité, l'identification des ministères susceptibles d'être appelés à intervenir et l'identification d'organismes qui ont, dans la majorité des incidents, un rôle de premier plan à jouer, comme l'armée, la Croix-Rouge, et tous ces autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Plusieurs autres solutions devraient être soulevées lors des discussions et il est de notre devoir, en tant que députés, d'offrir notre

pleine collaboration à tout effort dans le sens de la prévention et de la gestion des crises.

C'est dans l'adversité que l'on constate l'importance de la solidarité humaine et à quel point nous sommes heureux de vivre dans un pays comme le nôtre. Somme toute, nous aurons pris conscience, avec cette crise, que l'humanité est remplie des plus belles ressources et nous sommes confiants qu'ensemble, nous pourrions surmonter tous les obstacles qui pourraient venir menacer la vie et la prospérité des Canadiens.

J'aimerais terminer, en remerciant mon équipe dans le comté, Madeleine De Vincentis, Claudette Houle et, à Ottawa, Anik Trépanier, pour leur appui et leur présence qui m'ont aidé à venir en aide aux sinistrés de Shefford. Je veux également dire aux gens de Shefford que notre appui leur est acquis.

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.):** Monsieur le Président, il est vrai que c'est dans des crises comme celle-là qu'on remarque vraiment d'abord ce qu'est un pays et, ensuite, ce que veulent dire les notions de solidarité à l'intérieur d'un pays.

Lorsque la crise a commencé, je me rappelle, pendant la première semaine, combien cela avait l'air, au fond, d'un événement plutôt peu significatif au niveau des dommages. C'est seulement vers le jeudi qu'on s'est rendu compte qu'avec les précipitations qui allaient arriver le vendredi en particulier, on allait faire face à une catastrophe d'un niveau qu'on n'avait pas vu depuis très longtemps.

Je me rappelle que le jeudi, le Conseil des ministres avait une retraite. M. Chrétien a appelé M. Bouchard pour lui offrir la coopération du gouvernement fédéral et, même à ce moment-là, le premier ministre du Québec n'était pas très sûr de la dimension de la crise. Mais les deux premiers ministres se sont mis d'accord pour que l'armée puisse envoyer déjà un certain nombre de militaires à 18 heures. C'est après le vendredi qu'on s'est rendu compte qu'il ne nous en fallait pas que 200 ou 300 ou même 2 000 ou 3 000, mais qu'étant donné l'étendue des dégâts en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, il nous fallait jusqu'à 15 000 soldats. Cela a constitué pour l'armée, l'exercice, dans un cas de catastrophe, le plus grand de son histoire en temps de paix.

• (1945)

À part la question de solidarité, je pense qu'on doit souligner ici aussi qu'on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de désastres. Il est vrai qu'il faut maintenant tirer un certain nombre de leçons de la catastrophe qui nous a frappés. Parmi ces leçons je pense qu'il faut se rendre compte qu'on peut compter, et qu'on doit compter, en fait, beaucoup plus sur l'entraide, le soutien et la solidarité.

Pendant la catastrophe, il a été un moment où on pensait même devoir être obligés d'évacuer des portions importantes de la ville de Montréal.

[Traduction]

Je crois que nous avons pris conscience de plusieurs choses. Par exemple, en temps de paix, il peut être beaucoup plus important de pouvoir compter sur l'appui d'un grand nombre de personnes. Une majorité de gens pourraient ne pas vouloir quitter leur maison, même sans électricité et dans le froid. Nous avons aussi compris que nous devons pouvoir compter sur des systèmes qui permettront aux

*La tempête de verglas de 1998*

gens de passer un certain temps chez eux, puis de se rendre dans un refuge, ou qui leur permettront de disposer d'autres sources d'énergie pour qu'ils puissent rester chez eux.

Dans une situation de crise, les gens doivent pouvoir compter sur leurs voisins et leurs parents, sur les gens qui les entourent, dans leur municipalité, leur localité ou leur ville et même dans les autres provinces. C'est là une des leçons importantes que nous avons tirées de cette crise. Nous avons pu constater cela dans plusieurs cas individuels.

Dans un cas par exemple, on a envoyé de Halifax du bois de chauffage par train. Le train s'est arrêté à plusieurs endroits entre Halifax et le triangle noir du Québec. À tous les arrêts, on avait du bois à remettre aux gens pour que les habitants du pays puissent en donner à leurs amis, à leurs parents ou leurs concitoyens dans le besoin. C'est dans une situation comme celle-là que nous nous rendons compte combien nous avons besoin de sentir que nous appartenons tous au même pays.

[Français]

Cela a été l'une des leçons importantes qu'on a apprise de la crise.

À part la question de solidarité et de l'importance du soutien de nos voisins, je pense qu'on a appris également qu'il nous faut, à ce moment-là, spécialement nous comme parlementaires, être présents et l'être de façon à montrer que nous sommes là pour écouter les problèmes des gens, pour les aider à les régler, mais également pour leur apporter le réconfort de savoir qu'ils ne sont pas seuls dans leurs difficultés.

Le premier samedi, j'ai été en hélicoptère avec le premier ministre pour voir les désastres, en particulier du côté ontarien, dans votre région, monsieur le Président. . .

**L'hon. Don Boudria:** Et dans la mienne.

**L'hon. Marcel Massé:** Et dans la vôtre, et j'ai été saisi, depuis l'hélicoptère, de voir l'étendue des dommages. Pour la première fois vous pouviez voir une forêt sur deux ou trois kilomètres, ou 80 p. 100 des arbres étaient complètement brisés, cassés et déchiquetés.

Par exemple pour les érablières, on voyait qu'il y avait une perte presque totale pour un grand nombre de propriétaires et de producteurs de sirop d'érable.

Lorsqu'on est arrivés dans la région sud, on a vu ces immenses pylônes qui s'étaient effondrés les uns après les autres. À un certain moment on voyait 76 pylônes de suite qui étaient couchés par terre comme du spaghetti, et l'impression de désastre d'après-guerre était une impression émotionnelle, personnelle, que je n'ai pas sentie à d'autres moments.

• (1950)

On voyait combien on est vulnérables maintenant. On est vulnérables face à notre infrastructure d'énergie, mais, en particulier, on

est vulnérables face au problème de l'électricité. L'électricité nous a créé un mode de vie qui, lorsque le courant manque, nous montre qu'on est presque incapables de vivre comme nos grands-parents ou nos arrière-grands-parents ont vécu. Peut-être que l'une des leçons techniques de la crise, c'est qu'il faudra nous habituer à être capables d'utiliser des alternatives d'énergie pour que, lorsqu'il y a une crise qui nous empêche d'avoir le courant électrique, on puisse au moins avoir avec nous la possibilité de se chauffer sans électricité et la possibilité de se nourrir sans électricité. Ça aussi, c'est une des leçons qu'on doit retenir de ce qui s'est passé.

Je désire ici indiquer combien j'ai trouvé moi aussi que l'armée nous a bien servis. Dans tous les endroits où nous sommes allés, nous nous sommes fait dire que lorsque les gens de l'armée sont arrivés, les gens se sont sentis en sécurité. Ils ont senti la présence d'une organisation qui est bien gérée, une organisation qui a des plans d'action, une organisation qui est capable d'établir ses priorités, une organisation qui agit et qui résout les problèmes. Je pense que partout, encore une fois, sans différence de parti politique ou de partisanerie, tous ceux qui étaient dans les régions étaient heureux de voir que les soldats venaient les aider et que les soldats, qu'ils viennent du Nouveau-Brunswick, d'Alberta, d'Ontario ou du Québec, étaient là pour aider les gens qui en avaient besoin.

Enfin, je désire également souligner le rôle des médias. C'est peut-être une chose qu'on n'a pas suffisamment considérée pendant la crise, mais il y avait une grande quantité d'informations qui était disponible et à la radio et à la télévision, et qui permettait non seulement à ceux qui étaient dans les régions affectées mais aux autres de savoir exactement ce qui se passait, quand ils pouvaient espérer avoir à nouveau le courant électrique et la visite d'unités de soldats qui viendraient les aider.

Je vais terminer, parce que je partage mon temps de parole avec le député de Glengarry—Prescott—Russell, en soulignant de nouveau combien, comme Québécois, je me suis senti heureux de pouvoir considérer—parce que dans ma région on a aussi manqué d'électricité—que tous les autres Canadiens étaient des gens sur lesquels je pouvais compter, et que, dans une situation de crise, dans une situation de difficultés, je me sentais solidaire de ceux autour de moi, et que, lorsque j'avais besoin d'eux, les autres Canadiens étaient prêts à venir m'aider, encore une fois quels que soient le parti politique, la langue ou la province d'origine.

Je vais terminer en citant un paragraphe du premier ministre dans une de ses déclarations. Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré: «Nous savons que les communautés font preuve de solidarité comme jamais auparavant. Dans la noirceur des événements, on constate que des milliers d'individus agissent avec bonté et générosité, entre amis, entre voisins et entre Canadiens, d'un océan à l'autre.» Quand la crise sera terminée, je pense que c'est de cela qu'on va se rappeler, c'est-à-dire du fait qu'entre Canadiens, on est tous des amis, on est tous solidaires les uns des autres.

[Traduction]

**L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le chef de l'opposition d'avoir proposé la tenue de ce débat ce soir. Je pense qu'il est tout à fait opportun. Je

*La tempête de verglas de 1998*

suis heureux, à l'instar de mes collègues, de donner suite à sa demande. Je le remercie de nouveau de sa proposition.

[Français]

Nous nous souviendrons longuement de l'hiver de 1998. Au point de vue personnel, je revenais de vacances le jour où une tempête de verglas commençait dans l'est ontarien.

• (1955)

En général, ce n'est pas un événement trop extraordinaire. Après tout, nous sommes Canadiens et, bien sûr, mon pays c'est l'hiver, comme on l'a déjà dit. Comme mon pays c'est l'hiver, de voir du verglas, de voir de la neige, à prime abord cela ne nous excite pas trop, sauf que cette fois-ci, c'était différent.

Je me souviens que le lendemain du début de cette tempête, l'électricité a manqué brièvement chez moi. Le même jour, l'électricité a manqué chez mon fils, et mon épouse et moi nous sommes affairés à aider mon fils et nous nous sommes aperçus que toute la région où il demeurait était dépourvue d'électricité. Un peu plus tard le même jour, d'autres villages avoisinants n'en avaient pas plus. Et le même soir, je me souviens, quelques minutes avant de me coucher, l'électricité manqua chez nous.

J'ai été chanceux. Dans mon propre foyer, l'électricité n'a manqué que pour cinq jours; chez mon fils, six jours. J'ai bien dit que j'ai été chanceux. Cela va peut-être paraître étrange pour ceux et celles qui n'en ont pas manqué du tout ailleurs au Canada, mais dans le contexte, cinq jours c'était presque une bénédiction.

Des 100 000 personnes qui vivent dans ma circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, au-delà de 80 000 n'avaient pas d'électricité. Il y a même eu une période, en fait, où personne n'en avait, bien que cela n'a duré que quelques heures.

[Traduction]

Imaginez un peu la route d'Ottawa à Montréal. Ma circonscription rurale va de l'est de la ville jusqu'à Rigaud et du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Outaouais. Il était très étrange d'aller d'Ottawa à Montréal sans voir une seule lumière. C'est plutôt inquiétant, voire angoissant. Mais c'est peut-être secondaire. Ce qui importe davantage, c'est le fait que les gens n'avaient pas le nécessaire pour travailler et pour vivre dans une certaine mesure dans la société moderne qui est la nôtre.

Aucun secteur de l'économie n'a été épargné, qu'il s'agisse des transports, des communications, des finances, de l'assurance ou de l'immobilier. Tout était arrêté. Des agriculteurs pleuraient au téléphone quand ils pouvaient me rejoindre pour me dire qu'ils n'étaient pas capables de traire leurs vaches, qu'ils faisaient de leur mieux pour trouver des façons pour faire fondre la neige afin de donner de l'eau à leurs animaux. Je suis persuadé que beaucoup d'entre eux sont restés des heures et des heures et peut-être même plus d'une journée sans même manger ou penser à le faire, parce qu'ils essayaient d'aider leurs animaux d'élevage à survivre.

C'est vraiment effrayant de voir que les gens des régions rurales et les petites villes du Canada ont été pris à court à ce point par cette situation. Alors que je revenais en voiture de la maison de mon fils à la mienné au pire de la tempête, je ne pouvais faire autrement que

me demander si l'électricité n'était une sorte de monstre que nous avions inventé et qui était en train de nous dévorer.

Pendant un certain temps, je suis persuadé que beaucoup de mes électeurs ont pensé que le monstre avait remporté la bataille. Cependant, il n'y est pas parvenu, parce que les Canadiens se sont serrés les coudes. Ils sont venus à la rescousse de leurs concitoyens.

Les employés de mon bureau de comté ont commencé à travailler le lundi suivant le nouvel an et ils sont restés à la tâche pendant 19 jours. Mon bureau n'a jamais fermé. Il a fonctionné sept jours sur sept. Ma maison est devenue une sorte de centre de répartition de l'aide. J'ai publié mon numéro de téléphone personnel dans le journal, ici, à Ottawa, afin que les gens puissent savoir qu'ils pouvaient nous téléphoner et nous parler. Pratiquement tout le temps, mon épouse, ma fille et moi-même, pendant les quelques heures où j'étais là, répondions au téléphone pour essayer de faire en sorte que nos électeurs reçoivent les ressources et l'aide dont ils avaient besoin.

• (2000)

[Français]

Cela a été une période difficile. J'aimerais prendre quelques minutes pour remercier le très honorable premier ministre. Lorsque j'ai vu, au début de la tempête, tout se décomposer, les poteaux d'électricité tomber même devant moi lorsque je me promenais en voiture dans la circonscription, j'ai bien vu que ce n'était pas une tempête ordinaire.

Par heureuse coïncidence, le Conseil des ministres était en réunion le matin où j'ai manqué d'électricité chez moi et j'ai pu tout de suite faire part au premier ministre et à mes collègues du Cabinet des conditions chez nous et, bien sûr par extension, ailleurs de ce qui se passait. C'était une tempête comme je n'en avais jamais vue. Bien sûr, je ne savais pas que les conditions empireraient dans les heures et les jours qui ont suivi.

Toujours est-il que le Conseil des ministres, sous la direction du premier ministre, a cru bon de mettre les Forces armées en état d'alerte, leur permettant ainsi de se préparer pour ensuite être disponibles pour venir en aide aux gens de l'est de l'Ontario et du Québec.

[Traduction]

Au plus fort de la tempête, plus de trois millions de personnes étaient sans électricité. Au début, quand j'ai entendu dire qu'environ 1 000 militaires seraient dépêchés, j'étais très content. On m'avait dit qu'il y en aurait peut-être une centaine dans ma circonscription. Graduellement, ce sont 15 900 membres des forces armées qui sont venus, dont plus de 2 000 dans Glengarry—Prescott—Russell. Dans ma circonscription, il y avait des villages où les véhicules de l'armée étaient pratiquement les seuls qu'on pouvait voir circuler dans les rues.

Cela n'avait rien de surprenant. Il y avait deux raisons à cela: ils étaient nombreux à être venus pour nous aider et, de toute façon, leurs véhicules étaient à peu près les seuls à pouvoir passer, dans les circonstances.

Les militaires faisaient tout: enlever les câbles électriques, traire les vaches et fendre le bois pour tous les habitants de la région. Je les en remercie.

*La tempête de verglas de 1998*

[Français]

Puisqu'il ne me reste que quelques minutes, permettez-moi de remercier au nom de tous mes électeurs ceux et celles qui nous sont venus en aide. Je pense au député de Renfrew—Nipissing—Pembroke qui m'a téléphoné, me disant qu'il enverrait chez moi des camions et des camions de bois de chauffage. Le premier ministre l'a soulevé tantôt dans son discours.

Je pense à ce jeune homme, Denis Séguin, anciennement de mon comté qui demeure maintenant à Sarnia, et qui a convaincu ses amis et d'autres d'accumuler du bois de chauffage et de remplir un train, six wagons de train, et de les envoyer dans ma région.

Je pense à mes amis personnels qui ont cru bon de venir m'aider personnellement pour que je puisse me libérer pour tenter d'aider mes électeurs puisque, bien sûr, quand j'étais dans le sous-sol de ma propre maison, je n'étais pas capable de faire grand-chose pour les autres.

Je pense aux gens des médias.

[Traduction]

Je veux remercier particulièrement la station de radio CFRA et, par la même occasion, toutes les autres. CFRA est devenue une composante de l'organisation des mesures d'urgence. Je ne devrais pas utiliser les débats à la Chambre des communes pour faire ainsi de la publicité à une entreprise privée, mais j'ose le faire, parce que c'est vraiment ce qui s'est passé. Cette station de radio et les autres ont fait du bon travail, et nous devrions tous le reconnaître et les en remercier.

Je veux aussi féliciter ceux qui ont organisé un concert, qui doit avoir lieu dimanche, à Ottawa, au Centre Corel.

[Français]

Enfin, dans ma région, lorsqu'on a repris le pouvoir électrique, on a décidé de remettre une petite partie de ce qui nous avait été donné. On a envoyé des convois de bois et de nourriture et de vivres à Saint-Jean-sur-Richelieu et dans cette région. Des compagnies comme Laurent Leblanc Limitée, Pomerleau et d'autres de la région d'Ottawa nous ont prêté gratuitement leurs camions. On les a chargés de bois et on a fait un convoi que j'ai moi-même dirigé avec ma voiture ministérielle.

● (2005)

On s'est rendus à Saint-Jean, à Saint-Luc, à Noyan et ailleurs au Québec pour tenter de redonner une petite partie de ce qui nous avait été donné.

Mes paroles seront des paroles de reconnaissance, de reconnaissance envers les gens de Glengarry—Prescott—Russell qui se sont entraînés, mais aussi de reconnaissance envers tous les Canadiens et Canadiennes qui nous ont aidés.

[Traduction]

Il faisait froid et il faisait noir, mais nous savions que la chaleur et les encouragements de tous les Canadiens nous accompagnaient pour nous réconforter dans ce moment de grande difficulté.

**M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Réf.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de

Prince George—Peace River. Tous les députés de l'opposition officielle partageront aussi leur temps pour le reste du débat.

[Français]

Ma foi dans la dignité de la race humaine et mon sentiment de fierté nationale ont été renforcés par les témoignages que j'ai entendus de Canadiens qui se sont réunis pour aider leurs voisins durant la tempête de verglas, une tragédie qui a laissé une couverture stérile sur une grande partie du centre du Canada.

Cet événement a démontré la force et la générosité du peuple canadien et nous a offert une opportunité de réfléchir. Nous pouvons réfléchir sur l'importance de la famille et de la communauté sans lesquelles encore plus de personnes auraient souffert.

Mais ce terrible événement nous a aussi donné l'opportunité de réfléchir sur ce que cela signifie d'être une nation. Nous avons entendu des récits qui louangent chaleureusement nos Forces armées qui ont fourni une expertise et une main-d'oeuvre durant la phase de nettoyage. J'aimerais, moi aussi, les remercier pour le bon travail qu'ils ont fait.

Nous avons aussi entendu les louanges des télédiffuseurs publics et privés et des auditeurs qui ont joué le rôle de lien vivant au sein des communautés ravagées par la tempête. Ils ont fourni de l'information continue à propos du retour du courant et offert des conseils de survie.

Les groupes communautaires et les groupes de charité locaux ont aussi contribué aux secours par des dons de nourriture et d'argent. Des volontaires ont écouté patiemment des gens qui étaient souvent effrayés, confus et seuls. Tous ces gens méritent nos remerciements et notre respect.

J'aimerais partager avec cette Chambre ma propre histoire. Non seulement la tempête de verglas a-t-elle rassemblé les Canadiens du centre du Canada, mais elle a aussi touché les gens de l'ouest du Canada, où se trouve mon comté.

Un homme d'affaires d'Edmonton a approché mon bureau avec une idée qui pourrait démontrer que les Canadiens de l'Ouest ont vraiment été attristés par la dévastation du centre du Canada. Il voulait envoyer le message aux personnes de l'Ontario et du Québec qu'ils ne sont pas seuls dans leur combat pour passer à travers la tempête.

Mon commettant, qui n'est pas un individu fortuné, a donné des cartes de souhait imprimées en français et en anglais. Il est propriétaire d'une compagnie de marketing qui fabrique des cartes de souhait et il pensait donc que cela était une opportunité unique de participer à l'effort de secours.

Ces cartes sont présentement distribuées dans des écoles élémentaires dans la région d'Edmonton, et le message imprimé dans chaque carte est simple et sincère. Chaque carte se lit comme suit: «Nos pensées et nos prières sont avec vous. Nous voulions simplement vous exprimer une pensée chaleureuse pour vous aider à traverser l'hiver.»

Les enfants qui ont reçu ces cartes ont ajouté leur propre message personnel. Certains de ces messages disent aux victimes de tenir le coup et d'embrasser les bonnes choses de la vie, comme la famille et les amis. D'autres partagent des récits d'obstacles surmontés et envoient des messages d'espoir.

*La tempête de verglas de 1998*

• (2010)

J'ai maintenant le grand privilège de faire parvenir ces messages d'espoir aux enfants des régions les plus durement touchées au pays. L'opportunité m'a été donnée par un homme d'affaires généreux qui refuse de rester assis à ne rien faire pendant que des gens, qu'il n'a jamais rencontrés, souffrent des conséquences de cet événement tragique.

J'aimerais le remercier, non seulement pour sa générosité et son esprit communautaire et non seulement de m'avoir donné l'opportunité de contribuer aux efforts de secours, mais pour avoir rappelé ainsi aux centaines d'enfants des écoles touchées, qu'en tant que Canadiens, nous sommes une famille. Parfois, nous nous disputons, mais nous sommes toujours là, les uns pour les autres, dans les moments difficiles.

[Traduction]

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui pour toucher un mot sur cette catastrophe et surtout rendre hommage aux milliers de personnes qui ont répondu à l'appel, aux personnes qui, de partout au Canada, ont compati avec les victimes.

On s'étonnera peut-être du fait qu'un député du nord-est de la Colombie-Britannique puisse être touché par une catastrophe qui s'est produite dans le sud du Québec, dans l'est de l'Ontario et à quelques endroits dans les Maritimes.

Je pense qu'il n'y a pas un Canadien qui n'ait pas été ému par ce qui s'est passé au mois de janvier. S'il y a une chose que les Canadiens ont en commun, c'est bien le climat et l'environnement canadiens. Le député de Glengarry—Prescott—Russell l'a dit avec beaucoup d'éloquence, les Canadiens sont habitués aux conditions atmosphériques extrêmes. Nous sommes tous passés par là un jour ou l'autre. Que vous soyez jeune ou vieux, si vous habitez le Canada, il vous est arrivé d'avoir à affronter de temps à autre des conditions atmosphériques difficiles et des catastrophes naturelles qu'elles causent.

Sur une note personnelle, lorsque j'ai entendu la nouvelle pour la première fois, j'ai songé quelque peu égoïstement à ma famille immédiate. J'ai pensé à ma fille, Holly, qui fréquente l'université, à Ottawa. Même si nous nous trouvions à des milliers de milles de là, en tant que parents, ma femme et moi avons tout de suite été préoccupés par sa sécurité. Nous nous sommes demandé comment elle s'en tirait et si la catastrophe et la panne d'électricité avaient touché l'Université Carleton et la résidence où elle habite. Nous nous sommes précipités sur le téléphone pour savoir si elle était en sécurité.

On sait que le même scénario s'est produit dans le cas de milliers de Canadiens de tout le pays, qui ont été mis au courant de la situation lorsqu'ils ont regardé la télévision, mais qui ont eu tôt fait de s'y engager personnellement, en raison de leur préoccupation pour des êtres chers, des amis et des connaissances qui étaient dans la région, aux prises avec cette catastrophe.

On me rappelle que l'ampleur de ce désastre a même été ressentie aux États-Unis et, à ce propos, je voudrais raconter une petite anecdote à la Chambre, car j'estime qu'elle témoigne réellement de la gravité de la situation.

Mes parents sont, je présume, des Canadiens tout à fait ordinaires; ils sont maintenant retraités et passent leurs hivers dans le Sud. Ils se rendent aux États-Unis pour s'éloigner du climat terrible que nous devons parfois endurer au Canada. Ce qu'ils ont remarqué, entre autres, au cours de leurs séjours en Arizona pour l'hiver, c'est que les réseaux de télévision américains diffusent très peu d'informations sur le Canada.

Ils ont téléphoné au Canada le jour où la catastrophe a frappé le plus fort, car elle avait été signalée dans les émissions d'information américaines, et ils savaient qu'elle était sûrement grave pour que les États-Unis en parlent. Souvent, même des élections tenues au Canada ne sont pas mentionnées dans les émissions d'information diffusées là-bas. Lorsqu'ils ont vu que les réseaux américains transmettaient des informations sur la tempête de verglas, ils ont su qu'elle était sûrement grave. Ils ont téléphoné au Canada par inquiétude pour les gens d'ici, afin d'obtenir des nouvelles fraîches et de savoir directement quelle était la gravité de la situation.

• (2015)

Je me souviens aussi que nous avons été occasionnellement privés d'électricité à la ferme du nord-est de la Colombie-Britannique, où j'ai grandi. La panne la plus longue dont je me souviens, quand j'étais très jeune, a duré toute une nuit durant laquelle nous avons été hébergés par des amis, des parents.

Nos parents nous ont emmitouflés tous les cinq et nous sommes sortis pour monter dans la vieille voiture familiale en une nuit froide, en plein blizzard, et nous rendre chez nos voisins, qui avaient encore de l'électricité.

Je pense que les Canadiens d'un océan à l'autre comprennent le traumatisme qu'ont subi tous ces gens qui ont été vécu cette malheureuse expérience. Certes, manquer d'électricité pendant une nuit n'est pas comparable au fait d'en être privé pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans certains cas. Nous n'avons pas eu à vivre toute l'angoisse, la peine et la douleur ainsi que tous les inconvénients qu'a entraînés la tempête de verglas.

Il faut souligner la force morale des Canadiens qui leur a permis de mettre en évidence leurs meilleurs côtés dans l'adversité. J'ai bien écouté tous les discours que nous avons entendus ce soir. Quelle que soit l'affiliation politique de leur auteur, ils ont tous fait état des difficultés qu'ont connues tous ces gens.

De plus, les victimes, les bénévoles, les forces armées, voire les médias, ont conjugué leurs efforts pour surmonter cette crise. C'est trop souvent en temps de crise que l'on prend conscience de ce qui compte vraiment dans la vie.

Une chose que j'ai constatée en suivant l'évolution de la situation pendant cette crise, c'est l'importance de la famille et des amis que



nous tenons trop souvent pour acquis. Je m'en suis rendu compte en suivant les témoignages à la télévision. Je le constate ce soir en écoutant les témoignages de députés qui ont vu leur circonscription, leur famille et leurs amis vivre pareille expérience.

Il est important d'avoir le réconfort de sa famille, de pouvoir compter sur quelqu'un et de pouvoir obtenir son aide pendant les moments difficiles. C'est certainement ce que j'ai constaté avec deux de mes adjointes, ici, à Ottawa. Je pense que probablement tous les députés considèrent les membres de leur personnel comme des proches, comme des amis et non pas simplement comme des employés.

Comme l'auraient fait tous les députés, je crois, j'ai téléphoné à mes employés, je me suis préoccupé d'eux et j'ai certainement compris qu'ils ne pouvaient se présenter au travail et que les routes étaient dangereuses. Bon nombre d'entre eux étaient privés d'électricité.

Une de mes adjointes vit à Aylmer, au Québec. Elle a été assez privilégiée, car elle n'a été privée d'électricité que brièvement chez elle. Elle s'est rapidement retrouvée à héberger une soeur, sa famille et ses animaux domestiques ainsi que d'autres personnes qui cherchaient un endroit où se réfugier et où survivre à la tempête.

Mon autre adjointe vit dans le sud d'Ottawa et elle a été un peu plus durement touchée, car elle a été privée d'électricité pendant près de deux semaines. Je me suis enquis de son expérience, et elle m'a dit qu'elle comprenait beaucoup mieux comment les habitants de pays déchirés par la guerre devaient se sentir en voyant arriver dans leurs villes et villages les soldats canadiens chargés de maintenir la paix.

Elle m'a raconté que, lorsque les militaires sont arrivés dans son petit village au sud d'Ottawa après qu'elle eut passé des jours et des jours sans électricité, elle a failli pleurer. Je pense que le premier ministre a décrit avec beaucoup d'éloquence ce soir ce que les gens ressentent lorsqu'ils constatent qu'il y a quelqu'un qui est là pour eux dans les moments les plus difficiles et lorsqu'ils aperçoivent les militaires qui viennent leur porter secours. Je crois que la présence des soldats leur a montré que quelqu'un s'occupait d'eux. Pour Charmaine et ses deux enfants d'un an et de deux ans et leurs voisins, c'était la preuve qu'on ne les avait pas oubliés.

● (2020)

Dans une catastrophe naturelle de ce genre, il est essentiel au bien-être émotionnel des sinistrés sachent que les hauts fonctionnaires savent à quel point leur situation est difficile. Que ce soit l'arrivée dans sa cour des soldats ou d'un camion de l'Hydro ou le simple fait que sa région est mentionnée à la radio, il fait bon savoir que quelqu'un comprend ce qu'on vit et cherche à nous aider. Cela fait toute la différence du monde dans un moment pareil.

J'ai grandi dans une ferme et j'ai été agriculteur pendant une vingtaine d'années, je sais que les agriculteurs comprennent probablement mieux que personne, à l'exception peut-être des pêcheurs, à quel point la mère nature peut être dévastatrice, car leur gagne-pain lui-même dépend des bonnes grâces de la mère nature.

### *La tempête de verglas de 1998*

Il me semble que les 12 derniers mois ont vu défiler toute une série de catastrophes au Canada. Dans ma région, dans le coin de la rivière la Paix, les agriculteurs connaissent des temps très difficiles après deux années d'humidité excessive, la pire en 50 ans, et des cultures qui pourrissent sur pied parce qu'on n'a pas pu les récolter pour la deuxième année d'affilée. Je sais qu'il y a eu une sécheresse catastrophique dans les Provinces maritimes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Le printemps dernier, il y a eu la tragédie de l'inondation de la vallée de la rivière Rouge.

Quand je considère les 12 mois qui ont culminé en janvier avec cette tragique tempête de verglas, il semble que le Canada a connu une catastrophe après l'autre. Toutefois, ce qui est ressorti plus que toute autre chose, c'est que nous nous sommes épaulés et que notre pays est uni. C'est lorsqu'ils sont le plus dans le besoin que les Canadiens manifestent le plus d'entraide.

Nous avons pu voir de nombreux exemple de générosité au cours de la tempête de verglas, en regardant la télévision, en l'expérimentant soi-même ou en écoutant des gens qui en ont bénéficié nous en parler, comme c'est le cas ce soir. Que nous ayons pu sortir grandis d'une crise pareille montre vraiment à quel point le Canada est un grand pays.

**L'hon. Arthur C. Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est accordé ce soir avec le député de Hastings—Frontenac—Lennox and Addington.

[Français]

Il me fait grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour faire l'éloge de l'excellent travail exécuté par les forces canadiennes pendant la récente tempête de verglas.

[Traduction]

En tant que ministre de la Défense nationale, je vis un grand moment de fierté, parce que les hommes et les femmes des forces armées canadiennes ont été tout simplement exceptionnels.

Nos militaires accomplissent tellement de boulot chaque jour. Ils protègent la souveraineté du Canada, défendent nos intérêts mondiaux et collaborent avec nos amis et nos alliés pour préserver un climat international stable et pacifique. Toutefois, comme on l'a vu pendant la tempête, ils sont également très utiles chez nous. Ces dernières semaines, ils ont monté une opération qui a attiré l'attention des Canadiens et qui leur a fait chaud au coeur, j'en suis convaincu.

La tempête de verglas en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick a fait ressortir chez les Canadiens leurs plus belles qualités. Nos concitoyens se sont serrés les coudes et ont aidé leurs amis et leurs voisins. Ils ont uni leurs efforts pour surmonter leurs malheurs. Nous pouvons tous être fiers de leurs efforts.

● (2025)

En tant que responsables du gouvernement, nous pouvons aussi être fiers du niveau élevé de collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces, les responsables locaux, les groupes communautaires et, bien sûr, un grand nombre de Canadiens.

*La tempête de verglas de 1998*

Les responsables provinciaux ont dirigé les opérations, mais le gouvernement fédéral était là pour les appuyer au besoin, tout comme il l'avait fait précédemment dans le cas des inondations au Manitoba et au Saguenay.

Permettez-moi de mentionner aussi un des héros discrets de la tempête de verglas et des désastres survenus au Saguenay et au Manitoba. Il s'agit de Protection civile Canada dont je suis responsable. Au cours de ces catastrophes, PCC a coordonné l'aide des ministères et des organisations du gouvernement fédéral, mis à part les Forces canadiennes, et collaboré étroitement avec les provinces.

Les responsables des opérations d'urgence du gouvernement fédéral et les groupes de coordination ont travaillé 24 heures sur 24 pour trouver, acheter et transporter du matériel d'urgence, notamment des génératrices, pour répondre aux demandes d'aide provinciales. PCC a publié des rapports de la situation deux fois par jour, pendant toute la crise. L'organisation a également coordonné les communiqués de tous les ministères et les organisations du gouvernement fédéral qui participaient aux secours.

En ce moment même, PCC poursuit les efforts de coordination du gouvernement fédéral afin de faciliter le retour à la normale. Un des principaux rôles de PCC consistera à fournir une aide financière. C'est peut-être la province qui fait les chèques aux particuliers, aux entreprises et aux agriculteurs, mais permettez-moi de dire à tous ces gens que le gros de l'argent, peut-être même 90 p. 100, viendra du gouvernement fédéral, dans le cadre des arrangements sur l'aide financière en cas de catastrophe, dont la coordination est assurée par Protection civile Canada.

Si nous n'avions pas pu compter sur les Forces canadiennes, ces catastrophes auraient eu des conséquences encore plus graves. N'oublions pas que quelque 8 700 militaires ont participé aux secours au Manitoba et 450 au Saguenay. Près de 16 000 sont intervenus au cours de la crise provoquée par la tempête de verglas. Cette crise a mis en lumière l'un des rôles essentiels des Forces canadiennes, la protection de la vie et des biens des Canadiens en temps de crise.

Il n'arrive pas souvent qu'on voie dans les villes canadiennes des milliers d'hommes et de femmes en uniforme, mais ils étaient là pendant la tempête, venus des quatre coins du Canada, de Terre-Neuve et du Québec jusqu'en Colombie-Britannique. J'ai été particulièrement heureux de voir tant de militaires venus de l'ouest du Canada, d'Edmonton et de Winnipeg prêter main-forte aux habitants de certaines des régions les plus dévastées de la Rive-Sud de Montréal. Ces événements ont réuni un grand nombre de Canadiens de tous les coins du pays.

Opération Récupération, ainsi que l'on baptisée les militaires, a été le plus grand déploiement des Forces canadiennes en temps de paix pour faire face à une catastrophe naturelle. Comme je l'ai dit à l'instant, quelque 16 000 hommes et femmes ont été déployés à partir des bases, y compris 4 000 réservistes qui se sont absentés de l'école ou du travail pour aider leurs concitoyens. Leur nombre a atteint un maximum de près de 11 000 au Québec, de près de 5 000 en Ontario et d'environ 400 au Nouveau-Brunswick. Plus de 200 unités des Forces canadiennes ont été mises à contribution.

Ce sont des soldats, des marins, des membres des forces de l'air qui ont porté un secours direct à leurs concitoyens. De plus, 6 000 autres employés civils et militaires, un peu partout au Canada, ont assuré le soutien essentiel à cet effort de secours extraordinaire. Ils chargeaient le matériel dans les avions. Ils secondaient les militaires dans leurs opérations de transport. Eux aussi méritent nos remerciements.

● (2030)

La tempête de verglas dévastatrice a provoqué de terribles dommages et a plongé des millions de Canadiens dans des situations comme ils n'en avaient jamais vécues. Cette tempête a dévasté des forêts et des fermes laitières et, bien sûr, elle a abattu de nombreuses lignes de transmission d'électricité. Une panne de courant frappant un si grand nombre de personnes poserait des problèmes même dans les meilleures conditions climatiques que l'on puisse imaginer, mais lorsqu'elle survient en plein hiver, les problèmes sont multipliés par dix.

Les êtres humains ont beaucoup souffert, les dommages aux biens, la perturbation du commerce et de l'industrie ont été très coûteux et, pour certains, ce n'est pas encore fini. Ce matin même, un peu plus de 300 militaires étaient encore déployés au Québec. Leurs priorités sont d'aider Hydro-Québec à rétablir le courant, d'aider les personnes dans les centres d'hébergement et de participer aux patrouilles locales.

Ce matin, il y avait encore 7 000 abonnés d'Hydro-Québec sans courant. En Ontario et au Nouveau-Brunswick, bien sûr, tous les abonnés ont été rebranchés.

Je l'ai déjà dit maintes et maintes fois et je le répète encore, monsieur le Président, les militaires resteront dans les régions touchées tant que l'électricité ne sera pas rétablie. De plus, ils demeureront en alerte, prêts à répondre rapidement à toute nouvelle urgence.

La capacité des Forces canadiennes de mobiliser un si grand nombre de militaires en si peu de temps et de fournir un effort aussi soutenu témoigne de leur état de préparation et de la qualité de leur leadership. Nos troupes ont aidé à rétablir l'électricité. Elles ont aidé les autorités locales à dégager les routes encombrées par les arbres tombés. Elles ont aidé à mettre sur pied des abris d'urgence. Elles ont distribué de la nourriture et du matériel, dont des génératrices. Elles ont préparé des repas pour les gens dans le besoin. Elles ont rassuré les gens et leur ont fourni un lien essentiel avec le monde extérieur lorsqu'elles ont fait du porte-à-porte pour vérifier si tout allait bien.

Leur seule présence a su reconforter des centaines de milliers de Canadiens. Elles ont aidé les gens à affronter ce désastre avec plus de confiance et de détermination.

Les militaires canadiens ont une fière histoire pour ce qui est de venir en aide aux gens dans le besoin n'importe où dans le monde. Encore une fois, les Canadiens ont pu voir l'importance de nos forces armées pour le bien-être du pays. Elles ont prouvé à tous qu'elles sont vraiment une institution nationale indispensable. Nous

*La tempête de verglas de 1998*

devons notre plus profonde et notre plus sincère gratitude à ces hommes et ces femmes admirables.

**M. Larry McCormick (Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Lib.):** Merci, madame la Présidente, de me donner l'occasion de participer à ce débat thématique, qui a été proposé par le leader parlementaire de l'opposition. Je crois que c'est une excellente idée. C'est un sujet dont nous continuerons de parler pendant des années dans les rues et les cafés du Canada.

Les Canadiens de toutes les régions ont encore une fois prouvé leur amour et leur générosité envers leurs voisins et tous les habitants de notre beau pays. Ils ont encore une fois montré qu'ils savaient que le sentiment qu'on éprouve lorsqu'on donne est encore meilleur que celui qu'on éprouve lorsqu'on reçoit. Les Canadiens ont donné. Ils ont donné tout ce qu'ils ont pu donner. L'entraide est une des valeurs fondamentales de notre pays.

La tempête de verglas de 1998 m'a encore rappelé à quel point je suis fier d'être canadien. L'esprit des bâtisseurs de notre pays a certainement brillé dans cette tragédie. L'esprit des pionniers est encore bien vivant aujourd'hui.

Les habitants du centre et du nord de ma circonscription m'ont parlé de la nuit terrible où les arbres ont cassé et de la dévastation dont ils ont été témoins le matin. Des arbres centenaires sont tombés ou ont été gravement endommagés. Les jeunes arbres sont courbés comme un croissant de lune. Leur cime est encore emprisonnée dans la glace. Nous ne connaissons pas vraiment l'étendue des dommages avant quelques années.

• (2035)

Les gens ont commencé à parcourir leurs érablières. C'est tellement dangereux. Cette opération comporte un risque certain. Les branches brisées encore accrochées aux arbres doivent en être retirées prudemment.

Les communautés rurales canadiennes ont subi de sérieuses pertes de revenu. Les petites entreprises comme les habitants des régions rurales, car l'agriculture représente une industrie très importante au Canada, ont été touchés et ont souffert de la tempête de verglas. Encore une fois, les agriculteurs ont été les premiers à s'entraider.

J'espère qu'on écrira beaucoup de livres sur la solidarité humaine manifestée à cette occasion. Je pense en particulier à un couple, Ruth et Dudley Shannon, des gens très actifs au sein de la Frontenac Federation of Agriculture. Comme des milliers d'autres personnes dans notre région, ils sont allés frapper aux portes de leurs voisins. Il n'y avait de lumière nulle part et ils voulaient s'assurer que tout allait bien. On sait que les habitants des régions rurales au Canada sont très débrouillards, mais les gens ont tout de même besoin d'eau. Ces gens, comme tant d'autres, ont dit: «Nous sommes des producteurs laitiers, nous avons eu de la chance. Dans notre région nous disposons de génératrices et nous avons donc accès à de l'eau potable. Nous laisserons la porte ouverte. Venez et servez-vous.»

Les gens sont merveilleux. Dans notre région, aucune entreprise n'a profité de la situation pour pratiquer des prix exorbitants. Les gens étaient là pour s'entraider et les volontaires sont passés à l'action. Nous rendons souvent hommage à nos sapeurs pompiers volontaires, mais on ne le fera jamais assez. Ils accomplissent leur travail en risquant leur vie à longueur de journée et de semaine.

Le ministre de la Défense a parlé, juste avant moi, des militaires qui ont eu une attitude réconfortante. Ils n'ont pas reculé devant l'effort supplémentaire. Dans la région de Sharbot Lake, en Ontario et le long de l'autoroute qui relie Ottawa à Toronto, les hélicoptères sont intervenus dès le tout début de la crise, de la dévastation. Dans cette région principalement rurale, les gens ont compris, en voyant arriver les hélicoptères, qu'on s'occupait d'eux et cela a fait toute une différence dans leur vie.

Tous les employés et politiciens municipaux ont travaillé ensemble. Les travailleurs des sociétés hydroélectriques ont risqué leur vie et certaines tragédies se sont produites. Les travailleurs des compagnies de téléphone, des services de police et de la GRC ont fait preuve de courage, de générosité et de détermination partout où la tempête a passé.

Je tiens à remercier le premier ministre qui s'est rendu dans la communauté agricole de Wolfe Island, à proximité de ma circonscription. La population a beaucoup apprécié sa visite. Elle savait qu'il s'inquiétait de son sort. Comme toujours, le premier ministre s'est promené dans la rue et a parlé aux gens, écouté ce qu'ils avaient à dire.

Naturellement, tout de suite après la tempête, plusieurs ministres ont visité notre circonscription. J'ai été heureux de recevoir la visite du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et celle du ministre de la Défense nationale. Ils ont personnellement évalué les dégâts. Ils ont pu parler aux Canadiens qui avaient souffert de l'intrusion de la tempête dans leur vie. Pour mes électeurs, ce furent des visites très importantes.

Je suis fier d'avoir fait partie de cette Équipe Canada, de cette équipe nationale chargée de s'assurer que nous sommes un grand pays. Je voudrais aussi remercier quelques-uns de mes collègues. Nous ne devrions pas faire de listes de gens, mais parmi ceux qui m'ont appelé chez moi, à n'importe quelle heure, je citerais la ministre du Patrimoine canadien, le ministre de la Santé, le président du Conseil du Trésor, mon voisin de fauteuil, le député d'Erie—Lincoln, les députés représentant les circonscriptions de Haldimand—Norfolk, Brant et aussi Guelph—Wellington. Toutes ces personnes ont offert aide et assistance. Elle est venue par pleins camions.

Je voudrais remercier en particulier le député de Stoney Creek, parce que la Chambre de Commerce de Hamilton a envoyé continuellement de pleines semi-remorques de fournitures dans l'est de l'Ontario. Cela a beaucoup aidé, mais a aussi fait prendre conscience à la population que beaucoup de gens ont le cœur large.

Le gouvernement fédéral va couvrir les frais de la tempête et c'est normal. Nous verserons l'argent au gouvernement provincial. Je suis très heureux de voir que les gouvernements agissent rapidement parce que ces gens ont besoin d'une aide maintenant.

*La tempête de verglas de 1998*

Jusqu'ici, je crois que le gouvernement fédéral a affecté environ 250 millions de dollars à cette fin.

• (2040)

Les Canadiens arrivent à sourire et à raconter des histoires même en période de catastrophes. Des soldats à bord d'un camion militaire se sont présentés à la porte d'une maison à Frontenac-Nord en pleine nuit. Ils ont frappé à la porte. C'est un haut fonctionnaire de la Chambre qui a répondu. Le soldat lui a dit: «Monsieur, vous n'avez pas d'électricité.» «En effet», leur a-t-il dit. «Comment vous débrouillez-vous, monsieur?» Ce monsieur, qui travaille avec nous ici tous les jours, a répondu: «Oh, ça va.» Le militaire lui a demandé: «Depuis quand êtes-vous sans électricité, monsieur?» «Depuis environ huit ans», a-t-il répondu. Il n'était pas branché. Cependant, on a toujours des voisins et des amis et il a donc invité les soldats à prendre un café. Sa propre famille aidait les forces de réserve.

La pensée et les histoires de gens qui s'entraident dans ce pays, je le répète, me font tellement de bien. Je suis de tout coeur avec les gens qui souffrent encore de cette tempête, surtout dans la province du Québec. Nous avons du mal à réaliser que ce n'est pas terminé, que c'est un réel désastre.

Cela doit nous servir de leçon. Les gens de ce pays doivent travailler ensemble. J'invite tous les députés de la Chambre à rendre hommage aux bénévoles. C'est grâce à eux que le Canada est un grand pays.

[Français]

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion ce soir de rendre hommage aux milliers d'hommes, femmes et enfants de mon comté qui ont dû faire face au pire sinistre naturel de l'histoire du Québec.

Je veux rendre hommage également aux mairesses et aux maires, tous les élus municipaux, les bénévoles, et je veux leur dire que je les admire.

J'aimerais féliciter et remercier tous les intervenants, tels que le CLSC, la Tablée populaire Drummond, mes collègues du Bloc québécois, du Parti québécois, les gens de l'Alcan, à Jonquière, et tous les autres qui nous ont apporté leur support et leur aide. Merci de tout coeur.

La population du comté de Drummond a traversé cette crise avec courage et dignité, tout en faisant preuve d'une solidarité remarquable afin d'éviter ou d'atténuer les conséquences tragiques qui nous guettaient tout au long de cette dure épreuve.

Les éléments se sont déchaînés, l'électricité a manqué, notre rivière a débordé, mais jamais la solidarité et l'entraide n'ont été en panne. Cette épreuve collective nous aura montré que dans Drummond, un coeur de Québécois, un coeur de Québécoise, cela avait plus de force que n'importe quelle tempête et plus de résistance que n'importe quel pylône.

Même si la majorité des sinistrés de mon comté ont maintenant retrouvé l'électricité, cette crise du verglas n'est pas terminée pour autant. Même si nous avons su éviter le pire, qui aurait été de perdre de nombreuses vies, il demeure que nous devons faire face à de très rudes conséquences que nous laisse cet épisode tragique.

D'abord, au plan de la santé publique, nous dénombrons bon nombre de cas de fractures, d'infections respiratoires dues aux gripes, d'épuisement et de dépression dus au stress. Il faut se rendre à l'évidence: les effets de cette crise sur la santé publique se feront sentir durant une très longue période et occasionneront des dépenses supplémentaires dans le réseau de la santé du Québec. Le gouvernement fédéral, et particulièrement le ministre de la Santé, devraient démontrer l'ouverture nécessaire à recevoir des demandes de compensation dans le cadre des accords d'aide financière en cas de catastrophe, afin de partager avec le gouvernement du Québec les coûts supplémentaires de santé publique.

Nous avons pu éviter, dans notre région, la tragédie de perdre des vies grâce principalement à l'efficacité des mesures d'urgence déployées par les dirigeants municipaux appuyés par des armées de bénévoles.

• (2045)

Au plus fort de la crise, la mobilisation de toutes les ressources disponibles fut nécessaire et possible afin d'éviter le pire. Toutefois, à mesure que la crise régresse, nous constatons l'ampleur du drame humain qui affecte celles et ceux qui font face à une perte d'emploi, temporaire ou permanente.

La région de Drummond compte environ 450 entreprises industrielles, majoritairement des PME. La plupart de celles-ci furent privées d'électricité jusqu'au 26 janvier, soit durant trois semaines. Il en va de même pour un grand nombre d'entreprises commerciales qui, à toutes fins pratiques, ont perdu leurs ventes de janvier. Plusieurs entreprises ont subi des dommages importants à leurs bâtiments ainsi qu'à leur équipement et à leur machinerie. Les industriels ont perdu des contrats, des clients et des marchés, principalement d'exportation, qu'ils avaient mis des années à développer.

Même si elles ont repris leurs activités, ces entreprises font face à un ralentissement de production. Avant de retrouver leur même capacité de production que celle antérieure au verglas, certaines devront attendre des semaines, d'autres des mois, alors que pour d'autres, la situation sera irrémédiable.

À contrecoeur, les industriels n'ont d'autres choix que de procéder à des mises à pied de plus ou moins long terme. Cette tempête sans précédent se transforme donc en catastrophe économique pour une région comme la nôtre.

Dans mon comté où l'agriculture est également très importante, les producteurs ont subi de lourdes pertes, principalement les acériculteurs qui ont vu érablières et équipements gravement endommagés par le poids du verglas. Encore là, les conséquences économiques sont considérables. Les producteurs ont subi des dommages à leurs bâtiments et à leur mécanisation. Ils ont perdu des animaux et

*La tempête de verglas de 1998*

d'autres sont malades. Ils ont jeté du lait, n'ont pu livrer ou faire abattre leurs animaux, ont perdu des fruits et des légumes entreposés et ont déboursé des sommes importantes pour des génératrices, de l'essence, et j'en passe.

Bien que certaines mesures sont en train de s'orchestrer pour compenser les pertes subies par les producteurs agricoles, cela ne couvrira pas la totalité et laissera un vide dans le volume de l'activité économique agricole. Cette baisse de volume de l'économie agricole vient donc s'ajouter à l'ensemble des pertes que subit notre économie régionale.

Comme on peut le constater, notre économie régionale est lourdement hypothéquée par cette tragédie du verglas. Sans aide spécifique adéquate, il nous faudra un temps considérable avant que cette économie régionale retrouve son élan d'avant le verglas. Aussi, il faut que le gouvernement fédéral aille au-delà des compensations des mesures d'urgence prévues dans les accords d'aide financière en cas de catastrophe.

Au nom de mes concitoyennes et concitoyens de Drummond et des zones sinistrées du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, je prie l'ensemble des députés de cette Chambre à se montrer solidaires des victimes du verglas, dont les plus sévèrement touchées sont celles ayant perdu, de façon temporaire ou permanente, leur revenu de travail.

Je leur demande de m'aider à convaincre le ministre du Développement des ressources humaines d'utiliser la caisse de l'assurance-emploi, dont il est le gestionnaire et non le propriétaire, afin d'aider les sinistrés chômeurs en abolissant, dans les circonstances, les deux semaines de carence. En introduisant une clause spéciale d'assurance-sinistre au sein de la Loi de l'assurance-emploi, le ministre accorderait un sens véritable à cette police d'assurance en cas de perte d'emploi due à des circonstances exceptionnelles. Afin de procéder rapidement à cet amendement, le ministre pourra compter sur notre entière collaboration.

Il est rare qu'un consensus autour d'une question se fasse de façon étendue et aussi naturellement. Pourtant, c'est ce qui se dégage quant à l'utilisation de la caisse de l'assurance-emploi pour venir en aide aux travailleurs sinistrés qui se sont retrouvés au chômage forcé, et cela, dès la première journée chômée.

Les employeurs, les employés, les syndicats et les associations d'employeurs l'ont réclamé. Les élus municipaux, les organismes de développement économique, les organisations communautaires, caritatives et de premiers secours le réclament. Les éditorialistes l'ont écrit et les fonctionnaires du ministère du Développement des ressources humaines disent qu'un tel mécanisme serait d'opération facile avec la collaboration assurée des employeurs.

• (2050)

Un tel consensus devrait infléchir la position du ministre dont les déclarations ambiguës ont tellement convaincu tout le monde du réel et de son contraire que nos bureaux et ceux de son ministère sont encore «verglacés» d'appels de citoyens et d'employeurs qui jurent avoir entendu le ministre dire le contraire de ce qu'ils viennent d'apprendre.

Si monsieur le ministre décidait d'aller de l'avant en faisant marche arrière, je serais la première à le comprendre, à l'appuyer et à le féliciter. Il nous aura alors démontré qu'il saisit l'utilisation équitable que le gouvernement peut faire des surplus d'une caisse qui n'appartient qu'à ceux qui y contribuent, c'est-à-dire les employés et les employeurs.

Il ne s'agit pourtant que d'une simple opération qui permettrait une injection salutaire de fonds utiles au redémarrage économique des régions sinistrées. Ces fonds sont disponibles et appartiennent en propre à celles et ceux qui les ont amassés. Je souhaite que le ministre se rende à cette évidence.

**M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, j'aimerais dire que c'est pour moi un très grand honneur et un très grand plaisir que de prendre part à ce débat.

Au fur et à mesure que j'entendais mes collègues s'exprimer sur cette terrible crise du verglas, cela ramenait à ma mémoire de pénibles souvenirs, bien sûr, mais également des souvenirs empreints d'une très grande émotion parce qu'on a retrouvé, pendant ces longs jours de froid et de noirceur, une chaleur, une solidarité au sein de la population touchée qui n'avait connu que peu d'exemples ou de comparaisons dans le passé.

Vous me permettez de profiter de ces premières minutes pour saluer les populations qui ont été touchées, saluer leur courage et leur patience exemplaire au cours de cette crise qui les a affectées.

J'aimerais également remercier les bénévoles qui se sont dévoués pendant de longues heures et de longs jours et pour venir en aide aux sinistrés, alors qu'eux-mêmes et elles-mêmes étaient très souvent sinistrés, avaient des problèmes à la maison de toits effondrés, de tuyaux brisés, et devaient se préoccuper de la localisation de leur propre famille.

J'aimerais également saluer, féliciter et remercier les élus et les employés municipaux des 12 municipalités de ma circonscription que vous me permettez de nommer: les gens de Boucherville, de Sainte-Julie, de Varennes, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Amable, de Saint-Marc-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu, villages et paroisses, de Calixa-Lavallée, de Verchères, et de Contrecoeur.

On a tous et toutes vu ces images d'une locomotive déraillée, installée devant l'hôtel de ville de Boucherville pour alimenter le centre des mesures d'urgence. Cette locomotive, bien sûr, est devenue en quelque sorte, pendant quelques jours, le symbole de Boucherville et de la circonscription fédérale de Verchères. Mais ce symbole était d'abord et avant tout, je dirais, une illustration de toute l'ingéniosité dont a dû faire preuve la population pour survivre dans cette période de crise.

J'aimerais saluer les différents intervenants gouvernementaux, mes collègues députés, plus particulièrement ceux de Jonquière, de Repentigny, de Kingston et les Îles qui m'ont personnellement contacté pour m'offrir leur aide.

J'aimerais saluer et remercier les travailleurs d'Hydro-Québec. Vous me permettez, à cet égard, de vous raconter une anecdote qui a eu lieu au centre d'hébergement de Boucherville. Nous avons deux fois par jour au centre d'hébergement de Boucherville une rencontre d'information avec les sinistrés. À un moment donné, une

*La tempête de verglas de 1998*

citoyenne se présente au micro en disant: «Vous savez, madame la mairesse, dans le confort de mon foyer, moi je ne savais pas vraiment ce que c'était un monteur de lignes. Maintenant, je peux vous dire que je sais ce qu'est un monteur de lignes. Je sais ce que c'est un monteur de lignes, et je peux vous dire qu'ils font un maudit bon travail.»

• (2055)

J'aimerais saluer et remercier les membres des corps de police municipaux qui ont pris part à cette opération, les membres de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada, des Forces armées canadiennes. J'aimerais souligner l'étroite collaboration de tous ces corps qui, naturellement, n'ont pas nécessairement des atomes crochus qui leur permettent de bien fonctionner ensemble, mais cette fois-ci, ils ont démontré une grande collaboration, une grande solidarité qui leur a permis de démontrer une très grande efficacité sur le terrain.

J'aimerais également remercier toutes les personnes qui ont hébergé des amis, des parents, ou tout simplement des compagnons d'infortune pendant cette période sombre.

J'aimerais également saluer les personnes qui, de partout à travers le Québec, des provinces limitrophes, dans le nord-est des États-Unis, sont venues prêter main forte aux zones sinistrées ou nous ont fait parvenir des vivres, des équipements de première nécessité, du bois de chauffage, des génératrices et j'en passe.

La solidarité qui s'est manifestée au cours de cette crise sera à jamais pour nous une source d'inspiration, de motivation et de détermination.

Au plus fort de la crise, plus de 75 p. 100 de la circonscription fédérale de Verchères était plongé dans le noir. Ma famille et moi-même avons hébergé des parents chez nous, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que, victimes également de la panne de courant, nous ayons dû nous aussi quitter notre foyer.

J'aimerais ici rendre un hommage particulier à mon équipe au bureau de circonscription, qui a consenti, dans des conditions tout à fait pitoyables, à continuer d'assurer le service à la population, à tenir le fort. Je dis bien tenir le fort parce que nous avons travaillé dans des conditions qu'on ose à peine imaginer: sans électricité, sans chauffage, sans eau courante, avec un système téléphonique des plus rudimentaire, dans les circonstances. Vous me permettez donc de dire un gros merci à Gaétane Voyer, à Hélène Clavet et à Pierre-Luc Vallée qui se sont donnés sans compter durant cette période très difficile.

J'ai une pensée pour toutes ces personnes qui, au moment même où nous nous parlons ce soir, sont toujours plongées dans le noir, sont toujours privées d'électricité. On a trop souvent tendance à penser que cette crise fait partie du passé. Mais dans les régions touchées par la crise—c'est le cas dans Drummond, c'est le cas dans Verchères, c'est le cas dans la presque totalité de la Montérégie, du centre du Québec, une grande partie de l'Estrie, de l'Est ontarien, une partie du Nouveau-Brunswick—dans ces régions qui ont été touchées il y a encore des gens qui souffrent. Il y a encore des gens privés d'électricité, il y a encore des gens auxquels on a absolument besoin de venir en aide.

Cela m'amène à réfléchir sur le débat que nous avons ce soir. Lorsqu'on m'a annoncé qu'il y aurait un débat d'urgence sur la crise du verglas, j'applaudissais, j'étais heureux, je jubilais parce que, pour moi, le principe même, le concept de débat d'urgence prenait tout son sens parce que des gens avaient encore besoin que nous leur venions en aide. Si le but de ce débat d'urgence est effectivement de faire en sorte que nous dégagions des consensus, que nous dégagions des idées pour venir en aide aux populations touchées, je dis bravo, et qu'il y avait tout lieu de tenir ce débat.

Mais si, comme je l'ai malheureusement entendu à quelques occasions ce soir, ce débat ne sert qu'à se frotter le nombril et dire que nous avons fait un bon travail, bravo, tout est parfait madame la marquise, on sert les meubles et on s'en va, alors là je ne marche pas. Je ne marche pas parce que ce n'est pas, je pense, le but de l'exercice de ce soir. Le but de l'exercice de ce soir c'est de trouver des moyens pour venir en aide aux populations sinistrées.

Ma collègue de Drummond a fait état des difficultés terribles auxquelles ont été confrontées les entreprises qui ont perdu des inventaires, qui ont perdu de la clientèle, qui ont perdu des marges de profit. Ces entreprises ont absolument besoin qu'on les aide.

• (2100)

Je pense également aux travailleurs qui ont perdu leur emploi momentanément. On leur a fait miroiter, à tel point que cela avait été relayé dans les journaux, la possibilité que le délai de carence soit aboli et qu'on puisse leur remettre sur place un premier chèque. On leur a fait miroiter la possibilité qu'on ne leur demande pas de rembourser les trop-payés.

Évidemment, et cela peut sembler un débat byzantin que de s'interroger si nous allons, oui ou non, demander à un sinistré de rembourser le trop-payé en prestations d'assurance-emploi. Mais dites-vous bien qu'un citoyen qui a perdu son emploi, qui a vu son toit s'effondrer, qui a vu ses tuyaux briser causant de multiples dégâts dans la maison, a dû investir les quelques sous qu'il avait à portée de la main, dont ce chèque anticipé qui lui a été expédié. Là, cette personne vit avec la crainte de devoir rembourser cet argent qui lui a été donné.

Nous avons besoin de faire preuve de compassion à l'égard de ces gens qui ont souffert et qui souffrent encore. J'en appelle donc à la compassion de ce gouvernement, du ministre du Développement des ressources humaines pour apporter les aménagements au régime d'assurance-emploi et qui est contraint par des règles strictes au niveau de la loi, je n'en disconviens pas, mais le ministre dispose de ce pouvoir discrétionnaire d'apporter des assouplissements qui permettront d'atténuer les souffrances des gens.

Je pense qu'il y a tout lieu également d'apporter des modifications ou des assouplissements aux différents programmes pour lesquels de nouveaux budgets ont été affectés dans le cadre de cette crise, des assouplissements aux programmes Partenariat pour la création d'emplois, Subventions salariales ciblées et Travail à temps partagé.

Monsieur le Président, encore une fois, je vous appelle, vous et tous les collègues de cette Chambre, à avoir à l'esprit que cette crise ne fait pas partie que du passé, qu'encore aujourd'hui nous avons à

*La tempête de verglas de 1998*

démontrer notre préoccupation à l'égard des gens qui ont été touchés et qui sont toujours touchés par cette crise.

Je terminerai donc en espérant que mes collègues fassent de même et incite le gouvernement à faire preuve de plus de compassion à leur égard.

[Traduction]

**M. Joe Jordan (Leeds—Grenville, Lib.):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Vaudreuil—Soulanges.

Je voudrais me pencher sur certaines répercussions à court et à long termes que cette tempête a eues sur ma circonscription. Permettez-moi de commencer par dire que même si Leeds—Grenville n'a pas été la circonscription la plus durement frappée, nous avons malheureusement enregistré trois morts reliées à la tempête et nous adressons nos prières aux familles de ces personnes.

Je suis heureux de participer au débat de ce soir. Je félicite tous les partis d'avoir collaboré pour que ce soit possible.

Je vais résister à la tentation de parler longuement du lien direct entre la sophistication technologique et la dépendance humaine. Je vais simplement signaler, cependant, que, comme l'a montré un de mes électeurs qui a branché sa bicyclette sur sa chaudière, il n'est pas toujours nécessaire de faire appel à la haute technologie.

Leeds—Grenville est une circonscription rurale. La perte de l'énergie électrique dans une région rurale entraîne non seulement une perte de chaleur et d'électricité, mais cela signifie également qu'on ne peut plus compter sur l'eau ni le téléphone, ce qui fait que les communications sont difficiles à un moment où elles sont tout à fait essentielles.

Je souligne plus particulièrement le travail de M. Bruce Wylie et de la station de radio CFJR, qui a amplifié la puissance de son signal pour en faire la principale source d'information pour les gens de la région.

Des secteurs particuliers d'une économie rurale sont confrontés à des problèmes précis. Les producteurs laitiers qui n'avaient pas de système auxiliaire avaient des besoins immédiats d'énergie pour faire fonctionner leurs machines à traire, leurs pompes à eau et leurs convoyeurs d'aliments pour animaux, ainsi que pour ventiler les granges.

Des interruptions des cycles réguliers de traite peuvent conduire à des baisses de production à long terme. Si le retard est de plus de 36 heures, il y a de graves conséquences pour la santé des animaux.

La panne d'électricité a également nui à notre capacité de traiter le lait et on a dû, dans les premiers jours de la tempête, en jeter de grandes quantités.

Les éleveurs de bovins étaient aux prises avec des problèmes semblables en ce qui concerne l'eau, les aliments pour animaux et la ventilation, mais ils étaient également confrontés aux risques supplémentaires reliés au vêlage durant une panne d'électricité.

L'industrie du sirop d'érable est peut-être la plus directement touchée à court et à long termes. Je ne veux pas diminuer les dommages causés aux plantations et aux vergers, mais dans Leeds—Grenville, il semble que la situation soit un peu plus reluisante, parce que les arbres y sont espacés de manière à favoriser un

réseau de racines profond et des couronnes fournies aux branches courtes.

• (2105)

Les érablières ont été particulièrement endommagées par la tempête pour un certain nombre de raisons. Autrefois, on ne déboisait tout simplement pas les terres plantées d'érables dans les coins des fermes qui ne convenaient pas aux cultures classiques. C'est ce qui a rendu ces terres peu accessibles et couvertes d'une trop mince couche de terre arable. Bien souvent, ces arbres étaient déjà en mauvaise posture, et quatre centimètres de glace ont causé un stress additionnel qu'ils n'ont pas pu supporter.

Un érable à sucre prend entre 40 et 60 ans avant de commencer à produire. D'autres régions ont aussi perdu des biens, mais aucune autre n'est aux prises avec un tel problème de remplacement et de coûts.

Il y a aussi une question de capacité. Les gros évaporateurs exigent qu'on les alimente avec de grandes quantités de sève pour obtenir un produit de qualité. Donc, en réduisant la production, on risque de causer d'autres problèmes.

Il y a aussi un besoin critique d'information technique concernant le traitement des arbres abîmés et les conséquences possibles des différentes stratégies. Pour les producteurs de sirop d'érable, le défi, cette année, sera de se rendre aux érables qui peuvent encore être entaillés, parce que la sève est déjà montée.

Les exploitants de canalisations devront remplacer celles qui sont gelées sous terre et les utilisateurs de seaux auront besoin d'aide pour le nettoyage des sentiers. L'impact se fera sentir dans les années à venir surtout en ce qui concerne la quantité de sirop d'érable recueillie. Les dommages causés à la cime des arbres entraveront considérablement le processus de photosynthèse nécessaire à la production de la sève et leurs effets seront perceptibles dans les érablières touchées encore longtemps.

Toujours sur le plan économique, un grand nombre de ces érablières s'étaient lancées dans le tourisme et généraient directement ou indirectement une foule d'autres activités.

Je voudrais souligner le rôle joué par Développement des ressources humaines Canada qui a affecté des fonds à la mise en oeuvre d'ententes locales sur la main-d'oeuvre. Je suis fier que le premier de ces partenariats ait vu le jour à Leeds—Grenville où il permettra de venir en aide aux acériculteurs par l'entreprise de l'Eastern Ontario Model Forest Organization.

Pendant que le secteur du détail perdait des revenus, des entreprises locales accueillaient leurs clients à la chandelle. J'ai vu de mes yeux vus une station-service de Gananoque qui faisait crédit sur parole. De grandes sociétés ont libéré leurs employés afin qu'ils puissent rendre service dans les refuges et prêter main-forte aux pompiers volontaires. Dans la circonscription de Leeds—Grenville, il fallait à tout prix assurer la coordination du travail des pompiers. La nature particulière de leur équipement faisait que leur utilisation ne pouvait pas être confiée à des non-initiés, tant et si bien que ces personnes ont dû effectuer de longues heures de travail dans des conditions dangereuses et loin de leurs familles.

Faute de temps et ne les connaissant pas personnellement, je dois me contenter d'une formule de remerciement à l'adresse de tous les bénévoles. Comme l'ont souligné d'autres députés venant de ré-

*La tempête de verglas de 1998*

gions sinistrées, les actes individuels de courage et les marques de compassion de tous et chacun auront été assurément un des grands motifs de réconfort dans cette terrible tempête.

Ontario Hydro a fait des miracles sur le plan des opérations, mais dans les régions rurales, la communication a fait problème. Les responsables le savent certainement et je n'insisterai pas là-dessus.

Selon les premières indications, les banques et les compagnies d'assurance font preuve de créativité et de souplesse pour fournir une aide fort nécessaire. À mesure que la crise évoluait dans Leeds—Grenville et que l'électricité était rétablie dans les environs, absolument tout le monde, tous les maires et tous les conseillers municipaux ont, sans la moindre hésitation, réacheminé les ressources vers les cantons. Je salue l'excellente collaboration que j'ai constatée de la part des politiciens provinciaux et municipaux, par l'entremise du United Counties Council. La tempête de verglas a fait plus pour promouvoir la cause de la fusion des municipalités que n'importe quel règlement provincial et les législateurs de tous les niveaux pourraient en tirer une précieuse leçon.

J'ai été particulièrement frappé de recevoir un appel d'un maire de la région du Saguenay. Au cours de l'inondation, la région de Brockville avait fait parvenir de l'argent à la région Saguenay et il voulait maintenant rendre la faveur.

Aux termes des mesures d'urgence, des villes ont été jumelées avec des régions non touchées, de sorte que ma circonscription a pu recevoir directement de l'aide de Kitchener et de Cobourg. Mais tout comme la tempête a rapproché les gens, l'affectation de montants d'indemnisation risque de les diviser. Leeds—Grenville n'a plus besoin d'aide d'urgence. J'invite les responsables à prendre le temps nécessaire pour garantir la transparence et l'équité des critères et des stratégies qui seront établis aux fins d'indemnisation à long terme.

Je m'inquiète particulièrement de la perte de revenus d'emploi que subissent des familles. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour que les prestataires d'assurance-chômage et les assistés sociaux reçoivent leurs chèques. Ils n'en ont pas manqué un seul; il ne faut pas l'oublier. Nous pourrions vraiment juger de la valeur de l'indemnisation d'après l'effet qu'elle produira sur le petit entrepreneur ou la famille qui dépend de son chèque de paye pour vivre. Ils ne doivent pas pâtir.

En ce qui concerne les efforts en matière d'assistance fédérale, ma circonscription a bénéficié directement de l'aide d'un certain nombre d'organisations. Les militaires ont sauvé des vies dans ma circonscription en faisant quotidiennement la tournée des habitations. Étant donné que les gens hésitaient à quitter leur maison, les militaires ont organisé des patrouilles avec des bénévoles. Comme l'a mentionné un commandant, ce sont là les 98 p. 100 de militaires dont on n'a pas entendu parler depuis cinq ans.

• (2110)

La valeur des réservistes a aussi été flagrante. Le bassin de réservistes compétents a été très important. J'exhorte tous les employeurs à reconnaître leur précieuse contribution. La garde côtière locale a agi comme il fallait, et les hommes et les femmes de la base de Prescott ont travaillé jour et nuit. Revenu Canada a institué des mesures d'urgence aux postes-frontière, et des denrées ont ainsi été acheminées d'urgence.

Grâce aux efforts d'imagination des responsables des douanes aux ponts internationaux d'Ogdensburg et d'Ivy Lea, on a remis aux camionneurs des cartes de l'Est ontarien et l'Ouest du Québec sur lesquelles figuraient l'emplacement des centres d'hébergement et des points de livraison.

Le Service correctionnel du Canada a fourni des provisions provenant de ses cuisines ainsi que la main-d'oeuvre d'employés qui n'étaient pas en service. Santé Canada a fourni des lits de camp, des couvertures et des civières pour les centres d'hébergement. Travaux publics a avancé des subventions en remplacement des paiements de taxes, cela, pour résoudre le problème de liquidités à court terme des municipalités. Agriculture Canada a coordonné la distribution de génératrices et a conclu des ententes avec l'agence américaine d'inspection des aliments et des médicaments, de manière à ce qu'elle donne son feu vert pour que le lait non pasteurisé soit transformé aux États-Unis et qu'elle renonce aux permis de transformation de denrée agricole habituellement exigés pour les aliments qui rentrent de nouveau au pays. Ressources humaines Canada a rapidement dégagé des fonds pour la remise en état.

Dans une large mesure, l'intervention du gouvernement fédéral et les autres mesures semblables qui ont été prises par les autorités municipales et provinciales n'ont pas toujours été le résultat d'une politique, mais celui de mesures concrètes prises par des ministres et des fonctionnaires qui ont établi des stratégies créatives pour répondre à des besoins réels, dans des délais opportuns.

En conclusion, si la tempête de verglas nous a montré la nature à son pire, la réponse des Canadiens a représenté le genre humain à son meilleur. Au nom des habitants de la circonscription de Leeds—Grenville, je tiens à remercier tous les Canadiens de leur appui et de leurs prières pendant la crise.

[Français]

**M. Nick Discepola (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de participer à cette discussion—pour moi ce n'est pas un débat—pour pouvoir témoigner du courage et de la solidarité qui existent partout au Québec, mais surtout rendre hommage à des centaines et des milliers de bénévoles du comté de Vaudreuil—Soulanges.

Mon comté fait partie de la Montérégie. En blaguant, entre amis, on disait que c'était un comté qui devrait peut-être s'appeler dorénavant la Montérégie-Nord. Nous avons été un peu oubliés. Il a fallu à peu près dix jours à la Sécurité civile pour découvrir qu'il y avait également un sinistre dans le comté que j'ai l'honneur de représenter.

La région et le comté en entier se sont pris en main. Ils ont donné l'exemple à suivre dans le futur, et je m'explique. Tous les intervenants affectés se sont regroupés, ont tenu des réunions pour planifier la façon de régler le problème auquel on faisait face. Il faut dire que c'était un sinistre. On ne peut jamais prévoir tous les problèmes que cela peut occasionner. Il faut s'adapter.

Je voudrais d'abord féliciter et remercier chaleureusement les 24 maires et tous les conseils de ville, incluant les administrations de



ces 24 villes. Si cela n'avait pas été de la coordination, du dévouement de ces maires, de ces conseils de ville ainsi que des pompiers bénévoles, on aurait peut-être connu des résultats très différents de ceux qu'on connaît aujourd'hui.

Chez nous, nous nous en sommes tirés relativement bien parce que nous nous sommes pris en main, comme région, grâce à la collaboration des maires, des préfets et de tous les élus, tant au fédéral qu'au provincial, nonobstant leurs allégeances politiques. Ces maires se sont dévoués corps et âme, nuit et jour.

Je voudrais en nommer seulement deux, au détriment des autres, je le sais, mais cela prouve leur dévouement et à quel point ces personnes, également sinistrées, se sont dévouées pour leur communauté.

Le maire Richard Leroux, de Rivière-Beaudette, un coin de notre comté près de l'Ontario, a lui-même été affecté, parce qu'il a négligé sa propre maison.

• (2115)

Il a vu son toit s'effondrer et a subi des dommages de 7 000 à 10 000 dollars. Également quelqu'un de Pincourt, M. Michel Kandya, se trouve aujourd'hui avec des dégâts de 30 000 \$ causés par des dommages.

On a toujours tendance peut-être à critiquer les élus, mais je lève mon chapeau aux 24 maires, spécialement le préfet, M. Luc Tison et également le maire de Saint-Polycarpe, M. Normand Ménard. Le jour 12, le mercredi, je me souviendrai toujours, il faisait presque moins 20 dans le comté. Ils ont annoncé deux jours de suite des températures de moins 20 et moins. Il n'y avait pas de bois dans le comté. Tout le monde s'est mis à contacter des personnes un peu partout et le maire de Saint-Polycarpe, M. Ménard, s'est porté volontaire pour coordonner la distribution du bois, grâce sans doute à la collaboration également et l'aide des Forces armées canadiennes.

On parle de solidarité, et la solidarité qui a existé dans notre comté a été exemplaire. Non seulement il y avait solidarité entre voisins, non seulement il y avait solidarité entre des villages et des villes, mais tout le monde s'entraidait. Cela a été le plus bel exemple que j'ai vu et que peut-être je ne verrai plus jamais comme député.

[Traduction]

Nous avons dû nous adapter aux circonstances. C'était presque une crise et de la gestion de crise, et il nous fallait nous adapter d'heure en heure. Cependant, les maires, les élus et les dirigeants d'Hydro-Québec avaient un objectif commun. Je partage une partie de ma circonscription, la région de Soulanges, avec un député péquiste de l'Assemblée nationale et l'autre, avec le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, et nous avons mis de côté nos divergences de vues pour le bien-être des citoyens. Tout a très bien marché.

Si j'avais une recommandation à faire pour les futurs plans, ce serait essentiellement que la direction des opérations en cas de désastre se fasse en haut lieu, mais que la diffusion de l'information

### *La tempête de verglas de 1998*

ait lieu au plus bas dénominateur commun, soit au niveau des maires, qui sont plus près des gens.

J'ai vu maints exemples où les gens de la protection civile ou les travailleurs d'Hydro-Québec envoyés dans ma circonscription ne connaissaient pas celle-ci et ne comprenaient pas ses besoins. Cependant, quand ils se sont adressés au maire, ce dernier a pu leur dire quels propriétaires étaient partis en vacances ou quelles maisons étaient des résidences d'été, et n'avaient donc pas besoin d'être rebranchés tout de suite. La connaissance de leurs collectivités s'est révélée très précieuse.

Nous avons également montré à quel point les Québécois et les Canadiens sont ingénieux. Je voudrais remercier publiquement les dirigeants des chemins de fer nationaux, qui nous ont fourni une locomotive, que nous avons réussi à brancher avec l'aide des travailleurs d'Hydro-Québec et de ceux du CN. Cette locomotive a été retirée de la voie ferrée et mise en service pour fournir de l'électricité à 80 maisons et à 4 centres d'hébergement. Nous étions très fiers de cette réalisation.

Je sais qu'il ne me reste que quelques minutes, mais je voudrais aussi remercier les nombreux habitants de ma circonscription.

[Français]

J'ai déjà mentionné les pompiers bénévoles. Ces pompiers se sont dévoués âme et corps des fois 18, 20 heures par jour pour aider et assurer la sécurité des citoyens. La Croix-Rouge, les Forces armées canadiennes, on ne peut pas le dire assez, mais je voudrais nommer trois officiers; tout d'abord, le major Wadsworth, le Warrant Officer Cooke et plus particulièrement un grand ami, parce qu'on est devenu des amis, le lieutenant-colonel David Fraser qui nous a aidés énormément dans notre comté. Il parlait également français et venait d'Edmonton.

Les employés d'Hydro-Québec, la GRC, 520 policiers ont donné un coup de main à la sécurité publique.

• (2120)

Il y a également l'autre ministère dont on est responsables, celui des Services correctionnels. Savez-vous que des détenus en sécurité minimale ont également aidé les équipes d'Hydro-Québec pour enlever des branches, etc.?

Je voudrais surtout nommer la famille Verdonck, avec leur centre de distribution et leur agrocentre Belcan. Cette entreprise en milieu rural s'est dévouée corps et âme pour distribuer des génératrices qui venaient d'un peu partout. On a même reçu des génératrices de la région de Kitchener et d'Owen Sound. Une des personnes qui a été particulièrement touchée et qui a manqué d'électricité pendant deux semaines, Greg Haney, aurait pu prendre une génératrice et l'installer chez lui. Mais non, il l'a donnée à des producteurs et à d'autres personnes plus sinistrées.

Mon personnel, Monique, Sylvie, Jean, est devenu indispensable. Il y a également mes collègues d'ailleurs, de la Beauce, de Gaspé, de Kitchener, de Nouveau-Brunswick qui ont envoyé du bois durant cette période de crise. Je voudrais remercier ma famille, parce qu'elle ne m'a pas vu pendant deux semaines, entre autres

*La tempête de verglas de 1998*

mon épouse Mary Alice, ainsi que les centaines de milliers de bénévoles. Ces bénévoles se sont dévoués corps et âme pour leurs concitoyens.

[Traduction]

On a toujours des souvenirs de ces occasions-là. C'est un événement qu'on n'est pas prêt d'oublier. Plus tard, quand on y pense, on se rappelle où on était à un moment précis, comme le jour où le président Kennedy a été assassiné.

J'ai de très beaux souvenirs, mais j'ai aussi en mémoire des scènes horribles. Toutes ces cimes d'arbres détruites, tous ces bosquets d'érables dévastés. C'est comme si quelqu'un était passé avec une tondeuse à gazon et qu'il avait coupé toutes les cimes, et ce sur environ sept mille kilomètres carrés.

J'ai deux beaux souvenirs. Dans le premier cas, des jeunes enfants d'environ 10 ou 11 ans de Ste-Marthe patinent dans les champs d'un fermier et ils font un signe de la main à un hélicoptère des forces armées canadiennes pour dire merci d'être venu à la rescousse. Dans un autre cas, à Saint-Télesphore, un village très canadien français, tout un groupe de personnes chantent «Bonne Fête» en anglais à une petite fille qui célèbre son neuvième anniversaire de naissance dans un abri.

On se rend bien compte qu'en temps difficiles, les Québécois et les Canadiens sont capables de s'entraider. Je veux rendre hommage ce soir à tous les gens de la circonscription de Vaudreuil—Soulanges et surtout à tous les Québécois, et je remercie tous les Canadiens de l'aide qu'ils ont apportée.

**M. Rick Laliberte (Rivière Churchill, NPD):** Monsieur le Président, je vais partager le temps mis à ma disposition avec le député d'Acadie—Bathurst.

Je tiens à féliciter la Chambre de prendre le temps de méditer sur la tempête de verglas de 1998.

Je représente ici la circonscription de la Rivière Churchill, dans le nord de la Saskatchewan, qui était très loin de la tempête de glace et de la dure réalité qu'ont connu les gens du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Grâce aux avantages des médias modernes, nous avons pu voir et entendre comment des gens ont dû modifier leur routine quotidienne. Leur sécurité était compromise, leurs études étaient suspendues, leur santé était menacée et leurs besoins les plus fondamentaux n'étaient pas satisfaits.

Je songe aussi à la cause de cette tempête de verglas de 1998. La pluie est tombée pendant des jours et des jours au beau milieu de l'hiver, manifestant d'une énorme perturbation climatique. Les médias se sont empressés de blâmer El Nino pour les actuelles perturbations climatiques telles que les incendies de forêt et les feux de broussaille dans les contreforts des Rocheuses, en Alberta, et les inondations qui frappent les côtes des États-Unis.

Si l'on y regarde à deux fois, nous avons eu, juste avant Noël, un important débat sur une grande conférence internationale qui s'est tenu à Kyoto et qui portait sur l'incidence sur les climats des gaz à effet de serre causés par les humains.

• (2125)

Ce sont des signes. Nous devons les interpréter. Vers quoi nous dirigeons-nous?

Je suis fier d'être canadien lorsque je vois les simples citoyens, les collectivités, les municipalités, les gouvernements provinciaux du Québec et de l'Ontario déployer tant d'efforts pour remettre en état les services de base.

Hier soir, après avoir quitté la colline du Parlement, je suis allé à Montréal et sur la Rive-Sud. Vivre sans électricité est une lutte de tous les instants. Il y a encore des familles qui n'ont pas l'électricité, donc, pas de chauffage.

Il est maintenant temps de réparer. Imaginez comment l'environnement a souffert avec tous ces arbres étêtés. Il faut ramasser les branches cassées. Imaginez la main-d'oeuvre dont on aura besoin pour déglacer le matériel et reprendre la production dans les exploitations agricoles, les érablières et les nombreuses industries de la région.

J'ai pris des notes qui me serviront dans ma circonscription à chercher des moyens de nous préparer à faire face à un désastre ou à une catastrophe. Que pouvons-nous faire?

J'ai traversé Saint-Jean ce matin. Partout, les exploitations agricoles ont été touchées. Les fermes familiales participent à l'économie du Québec, des provinces de l'Ouest et de l'Ontario. Elles sont devenues dépendantes de l'électricité. Les gens se chauffent et s'éclairent à l'électricité.

Il y a quelques décennies, le poêle à bois occupait une place centrale. Il était transmis de génération en génération. Pourquoi le poêle à bois n'est-il plus un meuble essentiel dans une maison aujourd'hui? Beaucoup de nos jeunes vont s'installer dans les villes. On ne peut pas traîner un poêle à bois dans un appartement. Prenons l'exemple de la ferme familiale.

Pourquoi compromettons-nous les industries familiales? Mettons en garde les Québécois et les Ontariens qui ont été durement touchés par cette épreuve et qui songent à abandonner leurs fermes ou leurs commerces suite à cette catastrophe. Faisons notre possible pour les aider en tant que Canadiens, qu'habitants d'une même province ou simplement en tant que voisins.

J'étais assis confortablement dans ma maison, dans le nord de la Saskatchewan, à regarder les nouvelles lorsqu'un de mes électeurs est entré et m'a demandé comment il pouvait aider. Je suis resté abasourdi. Je ne disposais d'aucun réseau. On envoyait l'armée dans la région.

Je me suis alors demandé pourquoi nous n'avons pas créé un réseau de communautés au Canada. Pourquoi ma ville ne pourrait-elle pas être jumelée avec une ville au Québec ou en Colombie-Britannique? Si nous étions victimes d'une catastrophe semblable à celle qui vient de se passer le mois dernier, nous pourrions lui demander secours. Si notre communauté éprouvait des difficultés à un moment dans l'avenir, nous pourrions l'appeler à l'aide.

Cette idée m'est venue à Big River, lorsque je prenais un café avec des étudiants qui participaient à un programme de Katimavik. Ces étudiants venaient d'arriver pour assister à un nouveau projet dans cette région. Ils venaient de Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario. Je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de la tempête

*La tempête de verglas de 1998*

de verglas. Ils m'ont raconté qu'ils avaient appelé chez eux pour vérifier si les leurs étaient en sécurité dans des foyers d'accueil et si on s'occupait bien des personnes âgées. On leur a assuré qu'ils pouvaient continuer sans s'inquiéter.

Le message valait pour moi aussi. Katimavik est un programme destiné aux jeunes pour leur permettre de participer à des projets communautaires. De tels projets seront nécessaires pour nettoyer les forêts et les communautés. Il y a beaucoup de branches qui pendent sur les arbres. Si les enfants grimpent dans ces arbres, ces grosses branches tomberont. Ça risque d'être dangereux. Les brigades jeunesse, des brigades de l'environnement, devraient être mises à contribution pour assurer le nettoyage et s'appuyer sur une structure inspirée du modèle de Katimavik, dix fois plus puissante que ce n'est le cas actuellement.

• (2130)

On a parlé des forces de réserve. Il n'y en a pas dans ma région. Les militaires viennent d'une autre région de la province ou d'une autre province. Les forces de réserve devraient être accrues au Canada afin qu'on puisse compter sur elles en cas de désastre.

La possibilité de communiquer permet de mettre à profit tout un réseau d'expérience. Les services d'information de Radio-Canada et du réseau CTV ont fait ce qu'il fallait pour diffuser l'information dans les foyers.

Il faut examiner les ressources dont nous disposons à la Chambre des communes, dans les provinces et au sein de nos communautés. La population de Churchill River est prête à venir en aide de toutes les façons possibles.

La tempête de verglas est comparable à un incendie de forêt. Lorsqu'une province est frappée par un incendie majeur, les provinces voisines envoient des équipes pour le combattre. On trouve des équipes de sapeurs pompiers tout le long de la forêt boréale. Ces équipes sont équipées pour pouvoir camper et elles sont autonomes. Elles disposent de systèmes de communication. Pourquoi ne pourraient-elles pas être mises à contribution pour réparer les dégâts de la tempête de verglas de 1998?

C'est une offre que je fais. Je suis heureux d'avoir pu écouter, apprendre et permettre à la région que je représente de bénéficier de l'expérience acquise ailleurs.

[Français]

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Monsieur le Président, nous sommes ici ce soir pour souligner les temps difficiles qu'ont vécus les citoyens de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick durant l'affreuse tempête de verglas qui fit son ravage au mois de janvier. Ce soir, nous rendons hommage aux milliers de Canadiens et Canadiennes qui ont souffert du manque d'électricité pendant plusieurs jours, plusieurs semaines et, dans certains cas, plus d'un mois.

Nous avons entendu plusieurs histoires de courage démontré par les sinistrés. Des hommes, des femmes et des enfants ont démontré, dans ces situations pénibles, de grandes qualités de partage, de compassion et de patience. On dit souvent que nous vivons maintenant dans une société individualiste où les intérêts personnels pri-

ment sur les besoins de la collectivité. Clairement, cela n'a pas été le cas durant la tempête de verglas.

Des milliers de Canadiens ont réuni leurs efforts afin d'alléger la souffrance des Ontariens, des Québécois, des Néo-Écossais et des Néo-Brunswickois qui ont vu leur vie dévastée par l'horrible tempête. Nous avons vu des efforts au sein des communautés sinistrées où des personnes sont venues des villes et provinces avoisinantes pour préparer des repas, partager des provisions, prêter des génératrices ou donner du bois de chauffage. La générosité démontrée souligne le plus beau de ce que nous considérons nos valeurs canadiennes.

Dans ma circonscription d'Acadie—Bathurst, des centaines de bénévoles ont coordonné leurs efforts pour envoyer de l'argent, du bois, de la nourriture et d'autres ressources aux sinistrés. Par le biais des efforts de coordination des municipalités et des groupes communautaires, ces ressources ont pu se rendre, dans les plus brefs délais, aux communautés qui en avaient besoin.

J'aimerais remercier tous les citoyens et citoyennes de ma circonscription qui ont démontré, comme les gens de partout ailleurs au pays, une grande charité envers leurs concitoyens.

Par contre, j'aimerais dire un mot de prudence quant à la générosité authentique que les Canadiens et Canadiennes ont démontrée. Certains de mes collègues de cette Chambre ont utilisé la générosité qui a été démontrée envers les Québécois pour aborder la question de l'unité nationale. Les Canadiens et Canadiennes qui ont donné de leur temps, de leurs ressources et de leur argent ne l'ont pas fait pour des motifs politiques; ils l'ont fait par pure générosité. Le fait de venir par-derrière et de colorer ces actes nobles en en faisant de la politique est insultant.

J'ai voyagé en voiture dans le «triangle noir» et j'ai vu des poteaux électriques tombés dans les rues, dans les champs et parfois même sur des maisons.

• (2135)

J'ai vu village après village, ville après ville l'obscurité à laquelle tellement d'Ontariens, de Québécois, de Néo-Écossais et Néo-Brunswickois ont dû faire face. Ce fut une crise qui n'a jamais été vue auparavant au sein de notre pays. Malheureusement, nous n'étions pas prêts pour cette crise et c'est maintenant notre responsabilité, en tant que législateur, de s'assurer que nous avons l'infrastructure dans l'avenir pour réagir promptement à une situation d'urgence.

Dans ma province du Nouveau-Brunswick les sinistrés ont souffert dans le noir plus longtemps en raison des pertes d'emplois engendrées par des coupures dans les transferts aux provinces. Moins de travailleurs étaient disponibles pour réagir immédiatement à la perte de pouvoir. Ce n'est pas difficile à comprendre: s'il y a moins de travailleurs, il y a moins de personnes qui peuvent réparer les dommages faits par une tempête.

[Traduction]

Les réductions d'effectif effectuées par Énergie Nouveau-Brunswick ont fait en sorte que les résidents du sud du Nouveau-Brunswick sont demeurés plus longtemps sans électricité. Voilà un autre exemple de l'effet nuisible des compressions du gouvernement libéral sur les Canadiens. M. Larry Calhoun, gestionnaire à la

*La tempête de verglas de 1998*

section 1733 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, et John Cole, gestionnaire à la section 2309 du même syndicat, ont exprimé l'opinion suivante au sujet de la récente tempête de verglas:

Il faut reconnaître en toute justice que peu importe le nombre de monteurs de ligne disponibles, il faudra passablement de temps pour revenir à la situation normale après une tempête comme celle-ci.

Cela dit cependant, il ne fait absolument aucun doute que les réductions de personnel effectuées par Énergie Nouveau-Brunswick ont fait en sorte que les gens sont demeurés privés d'électricité plus longtemps que ce n'aurait été le cas auparavant. Il n'est pas nécessaire d'être un ingénieur en aéronautique pour le comprendre. Quand les lumières s'éteignent, c'est que le courant est coupé. Lorsque cela se produit, des équipes sont dépêchées pour repérer la source du problème et y remédier. Dans une tempête comme celle-ci, le problème est souvent attribuable à un arbre qui est tombé sur les fils électriques. Il faut souvent suivre une route pour trouver la source du problème. Moins il y a d'équipes à l'oeuvre, plus il faut de temps pour y arriver.

[Français]

Dans cette période où la réduction de la dette et du déficit domine l'agenda législatif, nous oublions que les coupures mises de l'avant par les gouvernements affectent directement la vie des gens. C'est notre responsabilité de regarder comment nous allons améliorer les services aux consommateurs et de réinvestir dans des emplois qui assureront un meilleur soutien dans des situations telles que celle-ci.

Au niveau provincial et municipal, nous devons développer une stratégie concrète pour alléger la souffrance dans les moments critiques. Le gouvernement québécois a souligné l'importance de définir un plan d'action pour les situations d'urgence. J'ai reçu hier une lettre d'une commettante suggérant un tel plan d'action. Je vais vous citer quelques lignes de sa lettre qui souligne le manque de préparation auquel on fait face.

Elle écrit: «Ils ont des assemblées depuis des années en cas de crise, mais aucun n'a de générateur, aucun endroit pour accueillir les gens, aucune réserve d'alimentation dans un endroit propice, aucun petit poêle qui pourrait s'installer dans les maisons qui ont encore une cheminée. En famille on discute de tout cela, il faut y penser et agir rapidement, on sait pas ce qui nous attend.»

Elle continue en énonçant une stratégie concrète, afin de minimiser la souffrance des gens et créer de l'emploi en même temps. «On voit des gens qui se chauffent au bois, mais n'ont pas de bois. Tant de chômeurs et beaucoup de gens que je connais qui n'ont même pas d'ouvrage depuis trois ans auraient dû avoir le droit de couper du bois sur les terres de la Couronne pour une réserve et alimenter les gens en cas d'urgence. Ces gens auraient eu droit à un salaire et un timbre d'assurance-chômage pour qu'ils puissent vivre eux aussi.»

Cette suggestion est seulement une parmi plusieurs que nous devons maintenant examiner. Avec la situation de la crise quelque peu allégée, les efforts doivent maintenant se concentrer vers les travaux de reconstruction dans les régions dévastées. En concert avec ces efforts, il faut développer une stratégie concrète pour s'assurer que nous sommes le plus prêt possible dans une situation similaire dans l'avenir.

Les Canadiens et les Canadiennes ont fait preuve de courage et de générosité incroyable durant cette crise. C'est maintenant le temps de s'assurer que nous faisons tout ce qui est possible pour mettre en place les réseaux de ressources nécessaires pour mieux réagir à ce type de crise. Les Canadiens et les Canadiennes méritent au moins cela.

[Traduction]

**L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un privilège que de pouvoir faire quelques observations sur la tempête de glace de 1998.

• (2140)

J'ai été agriculteur pendant de longues années, 25 ans pour être précis. Je n'ai cessé que lorsque j'ai été élu à la Chambre en 1988. Je connais bien les hauts et les bas propres au secteur agricole, mais je pense que personne n'était préparé pour la crise que la nature a infligée à l'est de l'Ontario au début de l'année.

Lorsque la tempête s'est abattue sur la région et que l'électricité a commencé à manquer, les régions rurales ont été particulièrement touchées. Je ne veux pas minimiser les problèmes et les réalités des centres urbains, mais les régions rurales ont vraiment souffert aussi.

En fait, presque un mois après le début de la tempête il y a encore des gens sans électricité. Je crois que tout sera rétabli d'ici la fin de la semaine. J'espère sincèrement que ce sera le cas, qu'il n'y aura pas d'autre retard.

À titre de ministre de l'Agriculture et du développement rural, j'ai visité de nombreuses régions touchées dans la semaine qui a suivi. J'ai visité l'Ontario et le Québec au moment de la crise. J'ai rencontré des dirigeants du secteur agricole, le premier ministre et plusieurs collègues du Cabinet.

J'ai constaté personnellement les dégâts. J'ai vu ces routes de concessions où il ne restait pas un poteau électrique debout, où les transformateurs et tout le reste étaient à terre. Même si les journaux et la télévision ont fait un excellent travail, ils ne pouvaient pas nous donner une image réelle de ce qu'était la réalité.

La force destructrice de la nature est incroyable. On se sent réellement petit lorsque l'on voit ces immenses pylônes des lignes de transmission réduits à des tas de ferraille sur le sol. Je me suis entretenu avec des agriculteurs qui avaient manqué d'électricité pendant plusieurs jours, jusqu'à sept ou huit jours dans certains cas, ce qui est énorme, cela va sans dire.

Je me suis également entretenu avec des agriculteurs qui déployaient encore des efforts considérables pour faire fonctionner leurs génératrices et s'occuper du reste. Ils se partageaient des génératrices. J'ai même vu la même génératrice servir à neuf fermes laitières. Deux fois par jour, son propriétaire a fait la navette jusqu'à ce qu'il y ait assez de génératrices pour tout le monde.

Je possédais autrefois moi-même une telle génératrice. Ce sont des génératrices dites de secours. Elles sont robustes. Mais toute robuste qu'elles soient, elles ne sont pas conçues pour fonctionner 24 heures sur 24, pendant cinq, six, sept, huit, dix, douze, quinze jours ou plus suivant les besoins.

*La tempête de verglas de 1998*

J'ai vu des producteurs malades et d'autres, fatigués. Leurs animaux souffraient, certains d'entre eux étaient même à l'agonie. Certains producteurs ont été forcés de jeter le lait récolté à cause de la panne de leur système de ramassage et de livraison.

Des entreprises rurales ont fermé. Il faut penser qu'il n'y a pas que des fermes dans les régions rurales. Ce n'est pas que je veuille pas minimiser les problèmes des fermes, mais il faut reconnaître qu'on y trouve également beaucoup d'entreprises.

Ces entreprises rurales dépensaient des centaines de dollars par jour pour répondre aux besoins de leurs clients et de la région. Je n'exagère pas. Comme elles disposaient de génératrices, elles étaient en mesure d'assurer l'alimentation du bétail.

On parle du service ponctuel dans la plupart des secteurs de notre industrie. Ainsi, dans le secteur de la volaille, il faut livrer de la nourriture fraîche à la ferme tous les deux ou trois jours. Les fabricants d'aliments pour animaux devaient être là.

Les résidents des régions urbaines accueillaient des gens des communautés environnantes. Je dois dire que l'une des choses qui m'ont impressionné, c'est le sens d'humour qui régnait et la façon dont chacun gardait la tête haute.

Je ne veux pas paraître désinvolte, mais j'ai entendu des gens déclarer qu'il n'y aurait pas de réunion de famille cette année. Comme quinze ou vingt membres de leur famille avaient déjà passé six ou sept jours chez eux, ils n'auraient donc sans doute pas besoin de tenir une réunion de famille cette année.

Les gens se sont venus en aide mutuellement—voisins, amis, parents, pompiers bénévoles, associations de bienfaisance, Églises, gouvernements fédéral, municipaux, provinciaux, tout le monde s'y est mis, même les habitants de communautés de l'autre côté de la frontière.

J'ai vu des équipes envoyées par les services publics du Massachusetts, du Connecticut, de Detroit, et d'ailleurs. Il y en avait plusieurs. Il y avait en Ontario des équipes d'Hydro-Ontario venues de toute la province. Il y avait au Québec des équipes d'Hydro-Québec venues de toutes la province. Tout le monde était venu pour prêter main-forte.

Je dois vous raconter mon départ de ma circonscription le dimanche soir, à la fin de la tempête. Nous sortions de Belleville lorsque ma femme me demanda ce que faisaient tous ces camions devant l'hôtel. Je m'y suis donc arrêté.

● (2145)

Je n'ai pas honte de dire que j'en pleurais à chaudes larmes. J'ai compté 100 camions venant de Detroit-Edison, dans ce stationnement. Les chauffeurs avaient déjà fait 375 milles de route, et il en restait encore 200 avant qu'ils arrivent aux régions sinistrées. C'est ainsi que nous avons eu un coup de main venant de l'autre côté de la frontière.

Quelques jours plus tard, à l'occasion d'une rencontre avec mon homologue, aux États-Unis, le secrétaire Dan Glickman, j'en ai

profité pour le remercier non seulement de ce coup de main, mais aussi de la collaboration que nous avons constatée entre le personnel de notre ministère de l'Agriculture et de notre Agence d'inspection des aliments, d'une part, et de la USDA et de la Food and Drug Administration, d'autre part. En quelques heures, ces organismes avaient conclu des ententes pour que le lait soit acheminé aux États-Unis pour être traité et ramené au Canada en produit fini. Le lait a aussi été envoyé dans les Maritimes, entre autres. On en a aussi acheminé dans d'autres régions du Québec et de l'Ontario.

Nous pouvons tous être fiers de la persévérance de ces gens fiers et pleins de ressources ainsi que de leur sens de la communauté.

L'accord d'aide financière en cas de désastre conclu avec les provinces fera ses preuves. Je veux aussi préciser, cependant, que cet effort doit être fait à l'initiative des provinces, et que c'est ce qui est en train de se produire. Notre ministère travaille quotidiennement avec les provinces. Nous sommes en contact quotidien, depuis le mardi où la pluie verglaçante a commencé, avec les gens de l'UPA, au Québec, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, du ministère de l'Agriculture du Québec et du ministère de l'Agriculture de l'Ontario. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir.

Les problèmes ne sont pas encore réglés. Nous le savons. Ils dureront encore un bout de temps. Le pire est passé, mais il reste à nettoyer les dégâts. Par exemple, l'association des acériculteurs de l'Ontario estime que, dans l'est de la province où la tempête a frappé, de 50 à 90 p. 100 des érables à sucre sont endommagés. Au Québec, plus de 30 p. 100 de tous les érables à sucre ont subi des dommages. J'ai vu des érablières où, et je n'exagère pas, les arbres avaient tous l'apparence de poteaux électriques. C'est tout ce qui reste. Je sais qu'il n'y a pas meilleur géruisseur que la nature, mais seul le temps dira si elle réussira à redonner vie à ces arbres.

Ce matin encore, nous avons entendu à la CBC deux ou trois acériculteurs qui se demandaient comment s'attaquer aux dommages. De nombreux spécialistes ont donné leur avis sur la question. Le bétail a été frappé et des bêtes sont mortes, mais les chiffres ne sont pas encore tous connus. Les pertes seront considérables.

Par contre, les gens se sont rapprochés. Nous avons fait plus de 3 000 kilomètres pour aller encourager et remercier les gens. Je me suis arrêté le long d'une route pour remercier des équipes de monteurs et de travailleurs de la Pennsylvanie, de même que nos soldats qui ont également participé aux activités communautaires. Dans une petite ville où je suis allé, il y avait une unité de secours de l'Armée du Salut. Il y a une unité à Toronto et une autre à Montréal. Celle-là venait de Toronto. Des pompiers volontaires et des soldats étaient présents. Des travailleurs de la collectivité servaient des repas dans un centre d'hébergement. C'était absolument réconfortant de voir cela.

Les collectivités seront plus fortes désormais. Notre pays en sortira plus fort. Je l'ai dit maintes fois, ce n'est pas la méthode par excellence pour grandir, mais le Canada s'en sortira plus fort.

J'ai été ému. Chaque jour, je racontais tout cela à ma famille. La tempête a frappé à 50 milles de ma circonscription. J'ai vu des miliciens avec des pioches et des marteaux qui cassaient la glace pour dégager des câbles pour que les équipes de monteurs puissent les remettre en place un peu plus vite.

*La tempête de verglas de 1998*

Je voudrais rappeler un incident amusant, dont certains députés ont dû entendre parler. Lorsque j'étais avec le premier ministre à Winchester, en Ontario, un producteur laitier lui a dit qu'un membre des Forces canadiennes l'avait aidé à traire ses vaches. Des soldats avaient apporté une génératrice à son exploitation agricole et devaient attendre qu'il finisse pour se rendre ensuite dans une autre ferme. Un des soldats lui a dit que comme il ne faisait rien en attendant, il pouvait aussi bien l'aider à traire ses vaches. Les militaires sont là quand on en a besoin. J'en suis fier.

En terminant, je voudrais dire un gros merci. Il est impossible de remercier tout le monde. Je remercie les gens d'avoir été patients. Je les remercie d'avoir été compréhensifs et de ne pas s'être laissés aller au désespoir. Je remercie les gens de tout le pays.

• (2150)

Je veux profiter de l'occasion pour remercier les gens de ma circonscription, Prince Edward—Hastings. Comme ils l'ont fait dans le cas de la catastrophe au Saguenay et des inondations de la rivière Rouge, les Canadiens ont été généreux comme ils savent le faire et ont puisé dans leurs goussets. Nous fournissons toutes sortes de biens durables ou non, des denrées et des prières à ceux qui en ont besoin dans des situations comme celle-ci.

Je veux dire un gros merci à tout le monde. Il faudra du temps pour s'en remettre, mais avec la détermination de votre serviteur, de mes collègues, de la Chambre et de tous les Canadiens, nous y parviendrons.

**M. Alex Shepherd (Durham, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le ministre de l'Agriculture de partager son temps de parole avec moi. Je suis persuadé que certains des gens qui nous regardent se demandaient pourquoi le député de Durham ferait des commentaires sur la tempête de verglas. Je dois dire que cette tempête a touché de plusieurs façons moi-même que ma circonscription.

Lorsque la tempête a commencé, j'ai tout de suite reçu des appels d'amis et de connaissances de la région de Winchester. Le ministre vient d'ailleurs de souligner les ravages que la tempête a causés dans cette région. On me réclamait surtout des génératrices.

Ma circonscription a une vocation en majorité agricole; c'est une région productrice de lait. Nous avons lancé un appel pour voir si certains de nos concitoyens disposaient de génératrices qu'ils pourraient partager avec ces gens de l'est de l'Ontario. Je suis très fier des gens de ma circonscription qui ont aussitôt répondu à l'appel. J'ai même eu la chance de conduire moi-même un camion. La Chambre de commerce locale nous a fourni une remorque. J'ai demandé l'aide de tout mon personnel et ensemble nous nous sommes rendus dans la région de Winchester pour livrer plusieurs génératrices.

Je me suis rendu moi-même dans certaines des fermes qui ont été touchées. J'ai déchargé les génératrices du camion et je les ai installées. Ce qui m'a touché, ce n'est pas tant l'opération elle-même que tout le facteur humain sous-jacent.

Je me souviens d'une ferme laitière en particulier située dans un endroit appelé Moose Creek. J'ai stationné le camion dans l'entrée. La maison était plongée dans le noir. Je voyais des petits enfants regarder derrière les rideaux. C'était pour ainsi dire le premier contact qu'ils avaient avec le monde extérieur depuis une semaine. De voir simplement leur sourire illuminer leur visage en constatant que des gens se préoccupaient vraiment de leur sort m'a réjoui. Il en était de même de tous ceux de ma circonscription et d'ailleurs qui ont porté secours et ont tenté de créer ces liens qui font de notre société une si grande nation.

J'ai dit que cette tempête m'avait touché de bien des façons. J'ai mentionné la petite localité de Moose Creek, dans la circonscription de l'un de mes collègues, le député de Stormont—Dundas. Je me suis rendu au centre communautaire qui servait de refuge et j'ai discuté avec les sinistrés. Ils étaient très angoissés. Ces gens étaient privés d'électricité depuis environ une semaine. En fait, au plus fort de la crise, nous avions quelque 30 génératrices installées dans cette région qui étaient sous ma supervision ou celle de représentants de Durham. J'ai parlé avec certains sinistrés, qui m'ont raconté les problèmes qu'ils avaient connus et les inquiétudes qu'ils éprouvaient.

Nous vivons dans un monde qu'on dit moderne et bien des choses nous semblent tout à fait naturelles. Nous rentrerons à la maison ce soir et nous nous coucherons dans un lit bien chaud. Nous nous lèverons demain matin et allumerons la lumière. Voilà à quoi nous nous attendons. Les sinistrés, eux, étaient privés de tous ces avantages, ce qui leur causait de vives inquiétudes. Heureusement, il y avait ces liens qui étaient noués avec les gens qui leur tendaient la main et cherchaient à améliorer leur sort. Des militaires des forces régulières de Petawawa se trouvaient au centre communautaire. Ils m'ont dit qu'ils essayaient de pomper l'eau qui s'était accumulée dans les sous-sols des gens parce que leur pompe de puisard ne fonctionnait pas. Ils faisaient un travail extraordinaire.

• (2155)

J'ai deux fils dans les forces de réserve, dont un dans les Cameron Highlanders d'Ottawa. Je l'ai perdu de vue pendant plus d'une semaine. Mes fils sont allés à Maxville et à Vankleek Hill faire ce que j'essayais d'accomplir, mais ils étaient beaucoup plus efficaces que moi. Je répartissais la capacité d'une génératrice entre six maisons. Il fallait déplacer la génératrice toutes les deux ou trois heures, de manière à ce que toutes les maisons puissent avoir un peu de chaleur.

Tout cela semble parfaitement absurde à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Je suis sûr que, après le fait, des gens examineront ce que nous aurions pu faire différemment, par exemple, doter nos fournaies de dispositifs d'interruption manuelle, etc., pour éviter que pareille situation ne se reproduise. En réalité, les gens se sont retrouvés dans cette situation sans y être préparés. Alors que nous discutons de cette question ce soir, il y a encore de nombreuses personnes dans notre pays qui sont privées d'électricité.

Mon fils participait à une opération de commandement à Maxville. Les gens étaient en difficulté. Un dénommé Richard qui l'aidait lui a dit que ce serait bien si Maxville pouvait avoir de nouveaux drapeaux canadiens. Beaucoup de ses drapeaux étaient vieux et

*La tempête de verglas de 1998*

déchirés. Le sentiment d'appartenance à ce pays de ses habitants est tellement plus grand maintenant qu'avant le désastre.

Le Parti réformiste a souvent dénoncé notre campagne du drapeau. J'ai été ravi. J'ai communiqué avec la ministre de Patrimoine Canada et je lui ai dit que les gens de Maxville ont besoin de 20 drapeaux. Je lui ai demandé de nous donner 20 drapeaux à distribuer à tous ces gens pour qu'ils soient un peu plus heureux de faire partie de ce pays. Je suis heureux de dire qu'elle m'a envoyé ces drapeaux et qu'ils sont maintenant à Maxville. Grâce à ces drapeaux, ils ont un plus grand sentiment d'appartenance à notre grand pays.

Le ministre de l'Agriculture a dit que c'était presque fini en ce sens que les abonnés sont rebranchés. Mais rien n'effacera la douleur, l'angoisse et la peine qu'ils ont ressenties. Le petit entrepreneur qui a perdu beaucoup d'argent et qui doit payer son hypothèque se demande comment diable il va faire.

Pensons au secteur des assurances. Une foule de dommages ont été considérés comme des catastrophes naturelles. Nombre d'entre eux ne sont pas assurables. Notre gouvernement et les gouvernements provinciaux tentent de venir en aide aux victimes de désastres. En réalité, quand les effets de la tempête se seront estompés, les victimes seront aux prises avec de graves difficultés financières. Il y aura des zones grises où les compagnies d'assurances mettront en doute l'assurabilité de certains dommages.

Les grandes compagnies d'assurances ou les grandes banques disposant d'importants actifs peuvent se montrer très généreuses. En revanche, les plus petites banques et compagnies d'assurances ne seront pas portées à le faire. Tout d'un coup, il deviendra très difficile de déterminer quels dommages peuvent être indemnisés ou comment indemniser une entreprise ou un particulier ayant des paiements à faire sur son prêt-auto.

• (2200)

C'est avec plaisir que les députés de notre caucus ont demandé à un certain nombre d'organismes de venir nous visiter demain. Je tiens à remercier personnellement le Conference Board du Canada, dont les porte-parole comparaitront devant notre caucus demain, l'Association des banquiers canadiens, qui sera représentée par des membres venant des régions touchées, les Caisses populaires du Québec, qui viendront nous dire comment elles vont régler ces problèmes, et le Bureau d'assurance du Canada, qui nous envoie tous ses représentants pour nous dire, de ce côté-ci de la Chambre, comment ils vont traiter avec ces gens-là, non seulement aujourd'hui, mais dans l'avenir, et régler certains des problèmes qui vont surgir.

[Français]

**M. André Bachand (Richmond—Arthabaska, PC):** Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre disait que ce n'était pas drôle de perdre le pouvoir. Notre parti a connu cela, la perte de pouvoir. Effectivement, ce n'est pas drôle. Ce qui est encore plus difficile, c'est de perdre le pouvoir électrique, ce que les

gens du Québec, d'une partie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont connu.

Bien sûr, ce soir, on tient un débat d'urgence. On dit toujours que lorsqu'on a une bonne idée, il y a quelqu'un, quelque part, qui a la même. La semaine dernière, le caucus conservateur avait décidé de formuler une demande de débat d'urgence sur le crise du verglas au Québec et nos amis réformistes ont eu la même idée. Donc, c'est très valorisant de voir que les bonnes idées traversent les cerveaux assez rapidement.

Bien sûr, ce débat est une partie de remerciements. J'aimerais remercier les autorités gouvernementales, en particulier le premier ministre, mais surtout le ministre responsable du Développement des ressources humaines du Canada. Il faut dire que ma collègue de Shefford et moi-même avons dû communiquer régulièrement avec le ministre et que celui-ci nous rappelait souvent en l'espace de quelques minutes seulement.

Je voudrais également souligner le travail du président du Conseil du Trésor. On ne l'a pas vu souvent à la une des journaux ou à la télévision, mais le président du Conseil du Trésor était présent.

Je voudrais aussi mentionner tous les leaders des partis représentés à la Chambre, les députés fédéraux, les députés provinciaux, les élus municipaux, spécialement ceux du comté de Richmond—Arthabaska que j'ai l'honneur de représenter.

Cependant, j'ai un petit problème avec ce qui se déroule ce soir. J'ai l'impression qu'on se tape dans le dos un peu trop vite et que les gens prennent pour acquis que tout est réglé au Québec et en Ontario, alors que ce n'est vraiment pas le cas. Il faut peut-être faire attention également, car lorsqu'on tient un débat d'urgence, on pèse nos mots. Oui, c'est vrai que les gens ont fait du bon boulot, oui, c'est vrai que les forces armées ont fait un travail absolument extraordinaire. Toutefois, mon comté était situé en dehors du fameux triangle et ce sont des maires de villes et de villages qui ont dû crier pour être écoutés. Encore aujourd'hui, il y a des villages qui sont oubliés.

Ce qui est clair, c'est qu'après le drame naturel qui a frappé le Québec, l'Ontario et une partie du Nouveau-Brunswick, le drame humain, lui, continue et le drame économique s'accroît. Je crois qu'il ne faut pas fermer les yeux là-dessus. On n'a pas le droit de faire cela, de se taper dans le dos en disant qu'on est bons et beaux, en remerciant tout le monde, alors qu'il y a des gens au Québec qui ne sont même pas capables de nous écouter à la télévision parce qu'ils n'ont pas encore d'électricité. Il y a des gens qui sont incapables de faire leurs paiements bancaires, parce qu'ils n'ont pas travaillé ou parce que leur commerce n'a pas fonctionné. Alors, il faut faire attention.

Il y a énormément de lacunes dans le système. On parlait des banques plus tôt. Au début de la crise du verglas, plusieurs succursales bancaires n'ont pas collaboré avec les sinistrés. Les sinistrés ont d'ailleurs porté plainte à l'Association des banquiers canadiens. Après cela, la situation s'est transformée, dieu merci.

*La tempête de verglas de 1998*

On a un problème aussi avec les assurances. Aucune assurance-salaire ne s'applique, aucune assurance-hypothécaire ne s'applique. Malheureusement, en sortant de la période des Fêtes, tout le monde a eu son compte de carte de crédit, les taxes municipales s'en viennent rapidement. Alors, les gens ont un problème.

• (2205)

Ce qu'il faut dire aussi c'est qu'il y a eu confusion. On comprend que c'est un état d'urgence, mais il y a eu confusion. Tantôt j'ai eu la chance de parler en bien du ministre du Développement des ressources humaines, et je continue de le faire, bien sûr. Cependant, et encore là sûrement pas consciemment, il y a eu une confusion absolument incroyable. Je pense que le terme c'est «bordel», entre guillemets. Il y a eu un «bordel» au niveau des gens à savoir s'ils étaient éligibles ou pas à l'assurance-emploi.

Cela reste à vérifier, cependant. Aujourd'hui il y a des gens qui sont allés appliquer pour l'assurance-emploi, ils ont reçu un coup de téléphone d'un fonctionnaire fédéral, leur disant: «Excuse-nous, ramène l'argent, c'est un trop-payé.» Il y a des situations comme cela qui se vivent au Québec. Le problème de la crise du verglas n'est pas réglé. Il va falloir s'en occuper extrêmement rapidement.

Il y a différentes catégories de sinistrés. Il y a les sinistrés du fameux triangle. Il y a les sinistrés, entre autres, de mon comté, et il y a les sinistrés que j'appellerais «indirects», ceux qui ont eu la chance de ne pas manquer d'électricité, qui cependant travaillaient dans une entreprise et, à la demande d'Hydro-Québec, l'entreprise a cessé ses activités. Ils se sont retrouvés sans un sou.

Comme le disait l'honorable député de Sherbrooke et ma consoeur de Shefford, ces gens-là sont oubliés. On a des grandes leçons à apprendre de tout cela. Des centaines et des centaines d'appels ont été logés dans les bureaux de députés concernés par le verglas. Que voulez-vous qu'on leur dise à ces gens-là? On se bat pour eux autres, mais les messages qu'on lançait étaient souvent incohérents et pas clairs.

Hier, le ministre du Développement des ressources humaines a tenté d'éclaircir la situation et je dois vous avouer que dans mon comté, c'est encore pire. Ce qui est clair, on le dit: assurance-emploi, vous devez attendre au moins deux semaines, vous devez être arrêté au moins deux semaines, sinon vous n'avez pas le droit à rien. C'est clair? C'est clair. Vous allez avoir un chèque plus rapide, mais vos deux semaines de carence demeurent. Que le message soit clair.

Cela ne règle pas le problème. L'élément de solution qui a été proposé ne s'applique absolument pas.

Également, ma consoeur et moi-même avec, bien sûr, l'honorable député de Sherbrooke qui s'informait quotidiennement de la situation, on a essayé d'aller au devant des coûts. On savait que l'électricité revenait, mais pas l'argent, pas les solutions.

On a parlé tantôt des petites entreprises. Il faut mettre des programmes en place rapidement. Quand certains nous disent qu'avec tous les investissements qu'Hydro-Québec va faire, cela va relancer l'économie, c'est malheureux mais la petite entreprise,

celle qui crée la croissance économique au Canada, va avoir de la difficulté à passer à travers.

Le fonds de roulement de ces entreprises est attaqué. Les gens qui travaillent sont démotivés. On voit des cas où des gens doivent négocier, travailler les fins de semaine et faire du temps supplémentaire non rémunéré. Il y a une question de dignité humaine là-dedans aussi. Aucune règle n'a été établie.

Je dois vous avouer une chose, les gens comparaient un peu ce qui se passait ici dans la capitale. Les gens de la Fonction publique, Dieu merci, ont un bon contrat de travail. On demandait aux gens de rester chez eux, mais ils étaient rémunérés. Mais dans mon coin, dans le coin du comté de Shefford et d'autres, on demandait aux gens de ne pas aller travailler et les gens n'avaient pas un sou.

Il faut que le Canada soit à son mieux afin de faire face au pire, ce qui n'était malheureusement pas le cas. Bien sûr, tous et toutes étaient de bonne foi, j'en conviens.

On retrouve une résolution, entre autres, dans le document de consultation pré-budgétaire du ministre des Finances, «Maintenir l'équilibre». La dernière résolution du document dit quoi? Il faut que tout le monde soit sensibilisé. Le gouvernement doit être sensibilisé à créer un fonds spécial avec différentes règles concernant les catastrophes naturelles. On cite «tremblements de terre» dans le document. On aurait peut-être dû citer «inondations». On devrait maintenant citer «verglas». Et c'est quoi après?

Il est temps que le gouvernement suive d'abord ses recommandations et qu'il soit sensible à ce qui se passe. Les gens de mon parti, les gens de cette Chambre, dirais-je, ne sont pas intéressés à refaire un débat d'urgence l'année prochaine sur une autre crise du verglas, sur une désertification de certaines parties du pays ou sur des inondations à d'autres endroits. On n'est absolument pas intéressés et on doit régler cela rapidement. On doit prendre des mesures législatives ou de sensibilisation.

Par exemple, les compagnies d'assurance, j'en parlais tantôt, pourquoi on n'a pas pensé à cela? Cela ne doit pas être tellement dispendieux—ce sont des avenants—pour faire en sorte que les gens puissent avoir un peu d'assurance, entre autres hypothécaire et salariale. On n'a jamais pensé à cela.

• (2210)

Il y a toute une mécanique à mettre en place. On n'a pas pensé à cela, mais après trois désastres en deux ou trois ans, même pas, je pense qu'il est temps qu'on arrête les débats, de se taper dans le dos et qu'on commence à trouver de vraies solutions. Que ce soit à cause de El Niño, à cause des gaz à effet de serre ou que ce soit à cause de n'importe quelle raison, parce qu'il y en a qui mènent une mauvaise vie ou quoi, je ne sais pas, il faudra qu'on trouve de vraies solutions durables pour les gens qui souffrent de façon absolument incroyable.

J'en appelle à la solidarité de cette Chambre et j'en appelle au gouvernement pour faire en sorte que très rapidement des solutions soient mises en place pour que, plus jamais, s'il arrive un désastre naturel, plus jamais les gens ne souffrent.



Rappelez-vous toujours de quelque chose, ce sont les gens qui sont dans les besoins les plus grands qui souffrent le plus. On espère que le gouvernement va écouter, mais encore une fois je dis merci à tous ceux qui y ont mis du coeur, et j'espère que maintenant on mettra des gestes concrets, des lois et de l'argent.

**M. David Price (Compton—Stanstead, PC):** Monsieur le Président, je remercie mon confrère de partager son temps de parole.

Je profite de cette occasion pour remercier les gens de ma circonscription, Compton—Stanstead, qui sont venus en aide à leurs voisins au cours de cette crise, en les faisant profiter de leur savoir-faire, de leur équipement ou de leur temps.

Compton—Stanstead s'en est tiré un peu mieux que d'autres circonscriptions de l'Estrie. Je veux que cette Chambre sache que les gens de notre région se sont réunis pour former des équipes, remplir des remorques de bois, et les conduire dans les endroits sinistrés.

La municipalité de Compton, à elle seule, a accueilli 60 personnes qu'elle a nourries et hébergées durant presque trois semaines. Je tiens à dire un mot de la famille La Branche de Saint-Isidore. Elle tenait à faire quelque chose. Alors qu'a-t-elle fait? Elle a réuni 25 personnes qui se sont rendues dans la région pour couper et fendre du bois. Avec cinq camionnettes et deux gros camions, elles sont allées couper du bois. En une seule journée, elles ont usé dix limes à affûter la chaîne de leur scie à chaîne. De fait elles ont usé 15 de ces chaînes en une seule journée.

Elles sont rentrées chez elles à 21 h 30 le soir, se sont reposées un peu, et lorsque j'ai appelé pour trouver des bénévoles, Marc-André La Branche et sa femme ont sauté dans leur camion, ils ont fait 350 kilomètres jusqu'à Saint-Hyacinthe, où ils sont arrivés à 3 h 30 du matin pour décharger cinq camions de bois qui venaient d'arriver de la circonscription de mon ami et collègue, le député de Tobique—Mactaquac, au Nouveau-Brunswick.

C'est l'histoire de gens qui veulent se rendre utiles et qui ne demandent rien en retour, qui veulent tout simplement aider leurs voisins.

De fait, l'aide fournie par les gens de Tobique—Mactaquac ne comprend pas que du bois gratuit, mais aussi le temps des camionneurs, ainsi que l'essence. Ce sont des Canadiens des régions moins directement frappées qui sont venus à l'aide de leurs compatriotes.

Je veux remercier tous ceux qui ont aidé d'une façon quelconque, qui ont donné de la nourriture, du bois ou des génératrices, et ceux qui ont accueilli des victimes chez eux.

Je veux remercier le personnel des Forces canadiennes pour avoir donné aux gens un sentiment de sécurité, la certitude qu'ils allaient «passer au travers», comme on dit.

Je veux remercier les municipalités de la région qui nous ont envoyé du personnel. Pour toute la durée de la crise, une équipe du service hydroélectrique de la municipalité de Coaticook était sur place tous les jours.

### *La tempête de verglas de 1998*

Les érablières de la circonscription ont été durement touchées. De fait, une des choses les plus terribles de cette tempête, un des spectacles les plus tristes est de voir tous ces érables étêtés et de se dire qu'au printemps, avec le dégel, les arbres qui seront encore vivants vont littéralement se vider de leur sève et mourir.

Je me suis promené dans ma circonscription, et comme tous ceux qui ont vu la tempête de leurs propres yeux, j'ai vu des choses atrocement belles, à la fois belles et insupportables.

• (2215)

[Traduction]

Les dommages sont si importants que beaucoup de régions ne les ont pas encore évalués. Toutes les régions touchées et les victimes, que ce soit les individus, les groupes, les organisations ou les entreprises, sont encore en train de chercher ce qu'ils vont faire.

Certains n'ont pas encore l'électricité et ont encore besoin d'aide. Le gouvernement a pris des mesures pour réagir rapidement aux besoins les plus importants et les plus élémentaires. Pour certains, il est très difficile de passer à autre chose. La crise n'est pas terminée.

Les programmes existants ne suffisent pas compte tenu de l'ampleur des problèmes. Ce qu'il faut, c'est une série de mesures soutenues conjointement par les gouvernements fédéral et provincial pour venir en aide à ceux qui se trouvent dans une situation précaire.

Les municipalités devraient, par exemple, avoir un plan pour faire face aux situations d'urgence et la province, de son côté, devrait s'assurer qu'elles sont prêtes. Lorsque je parle de plan, je parle d'un plan réaliste qui tient compte des personnes, car, au moment d'une crise comme celle que vient de traverser le Québec, l'important, ce ne sont pas les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales. Au moment d'une crise, l'argent et les assurances ne suffisent pas non plus. Pour certains, le cauchemar n'est pas terminé et l'électricité n'est toujours pas revenue, mais au bout du compte, dans une crise comme celle que nous venons de traverser, ce qui importe, ce sont les gens. Les gens viennent en premier et nous devons aux électeurs de nos circonscriptions de faire tout en notre pouvoir pour que tout le monde soit mieux préparé.

Comment pouvons-nous le faire? Tout d'abord, comme je l'ai dit en commençant, il faut un plan. Deuxièmement—et cela exige de la prévoyance—, le gouvernement doit établir un fonds des mesures d'urgence. Un tel fonds doit être établi et pouvoir prendre de l'expansion.

Il serait irresponsable de croire que le Canada ne connaîtra plus jamais de catastrophes naturelles. Il faut donc créer un fonds d'urgence auquel on pourrait avoir accès en temps de crise.

Troisièmement, il faut prévoir un processus d'appel clair et en établir les grandes lignes par écrit. Des milliers de victimes de la tempête de verglas ne savent toujours pas comment elles vont s'en sortir ni à quel point elles seront touchées. Elles attendent que les gouvernements décident de leur sort. C'est inacceptable.

*La tempête de verglas de 1998*

Il faudrait prévoir quelque part un mécanisme qui informe exactement les gens sur l'aide ou l'indemnisation auxquelles ils peuvent s'attendre. Cette information doit être claire et conséquente.

Enfin, je tiens à répéter à quel point les Forces armées canadiennes ont accompli un travail incroyable au cours de la tempête de verglas, elles qui viennent toujours au secours du gouvernement en cas de besoin. Je tiens à remercier les hommes et les femmes qui, par leur seule présence, ont redonné confiance aux collectivités.

N'est-ce pas scandaleux que le gouvernement n'accorde pas aux forces canadiennes la même confiance et le même appui que les forces canadiennes lui accordent. C'est une honte que, depuis 1994, les forces canadiennes aient été réduites de 23 p. 100.

Le gouvernement n'équipe pas convenablement nos forces armées. Cela est ressorti très clairement lorsqu'il a fallu demander aux États-Unis de nous prêter des lits de camp et des génératrices. Combien de temps peut-on s'attendre à ce que les forces canadiennes accomplissent aussi admirablement leur travail si le gouvernement ne les respecte pas comme elles le méritent?

[Français]

Je vous remercie, monsieur le Président, et je remercie tous ceux qui ont donné un coup de main.

[Traduction]

**L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Charleswood—Assiniboine.

C'est avec plaisir que je me joins à mes collègues ce soir pour prendre part à ce débat spécial sur la tempête de verglas. Peut-on trouver quelque chose de plus typiquement canadien que la tenue d'un débat spécial sur les conditions atmosphériques?

Le célèbre journaliste Robert MacNeil, le coauteur de la fameuse émission *MacNeil-Lehrer Report*, a écrit un court article sur son pays natal où il dit en substance que, inconsciemment, les Canadiens s'imaginent que n'importe qui peut vivre dans un pays où le climat est doux, mais qu'il faut être spécial pour prospérer là où la nature rend les conditions de vie difficiles.

En janvier dernier, les Canadiens ont été confrontés aux défis que représente le fait de vivre dans un environnement aussi rigoureux que le nôtre. Aux besoins collectifs et individuels qui se faisaient pressants, les Canadiens ont su répondre avec courage, générosité et détermination.

Au pire de la panne, plus de 2 millions d'abonnés de l'Ontario, du Québec et des provinces Atlantiques étaient sans électricité. On a estimé que les dommages matériels causés par la tempête se situent entre 500 millions de dollars et 700 millions de dollars, tandis que le coût économique des pertes subies s'élèverait à 5 milliards de dollars.

Les incidences économiques ne sont qu'un volet du tableau. Car il est moins facile de mesurer les souffrances, le stress et la fatigue des dizaines de milliers de gens qui ont dû abandonner leurs maisons et leurs entreprises durant des jours, voire des semaines.

• (2220)

Pour vous parler brièvement des gens de ma circonscription, je vous décrirai ce qu'ils ont eu à subir.

La communauté d'Ottawa-Sud a été frappée par la tempête de la même façon que d'autres communautés de l'est de l'Ontario, du Québec et de certaines régions du Canada atlantique. Beaucoup de gens se sont retrouvés sans électricité. Beaucoup ont passé des nuits à dormir devant la cheminée pour se tenir au chaud ou ont cherché refuge dans des centres d'accueil. Beaucoup d'arbres ont été déracinés et beaucoup de branches d'arbres ont cédé sous le poids de la glace.

Ma circonscription, le quartier d'Alta Vista, a été particulièrement touché. Beaucoup d'arbres ont été fauchés par la tempête.

Certes, nous nous considérons chanceux, surtout par rapport aux habitants des communautés rurales dont les maisons et les biens ont subi des dégâts considérables. Nous sommes de tout coeur avec eux. Nos pensées les accompagnent alors qu'ils essaient de sauver ce qui leur sert de moyens d'existence. J'encourage tous les Canadiens à continuer de venir en aide aux habitants des communautés rurales.

J'ai pu constater de mes propres yeux l'ampleur des dégâts dans les régions rurales en survolant l'est de l'Ontario à bord d'un hélicoptère de la Défense nationale, en compagnie de mon collègue, le ministre de la Défense nationale. Je me suis rendu dans plusieurs communautés rurales et urbaines pour inspecter les dégâts dans ma région.

En survolant l'est de l'Ontario, ce qui m'a surtout frappé, ça a été de voir les poteaux téléphoniques renversés et les arbres pliés jusqu'à terre, les branches traînant sur la neige.

[Français]

Nous nous sommes rendus dans plusieurs villes, y compris Metcalfe, Brockville, Kingston et Perth. Nous avons été accueillis dans chaque localité par le député local, le maire et les membres du conseil municipal et, dans chaque cas, nous nous sommes entretenus avec les représentants du ministère de la Défense nationale qui nous ont renseignés sur la situation locale.

À Metcalfe, j'ai rencontré un employé du Conseil national de recherches appartenant à mon ministère. Il était en train de couper du bois avec des membres des forces canadiennes comme bénévole. À Kingston, où la tempête s'était déchaînée avec une rage toute particulière, l'hôtel de ville avait été transformé en abri et la salle du conseil servait de centre téléphonique.

Pendant le vol en hélicoptère, une des scènes les plus troublantes nous est apparue au crépuscule, tandis que des lumières éparses perçaient la nuit. Des régions entières demeuraient par ailleurs enveloppées de noirceur et, avec elles, des collectivités entières s'apprétaient à passer une autre nuit sans chaleur.

[Traduction]

Quiconque traversait ou survolait l'est de l'Ontario ou le Québec était en mesure de constater l'énormité du problème que nous avions sur les bras, mais les indices que différents gouvernements travaillaient ensemble pour le régler m'ont réconforté pendant ce voyage. Je veux remercier particulièrement Bob Chiarelli, président

*La tempête de verglas de 1998*

régional de la municipalité d'Ottawa-Carleton, d'avoir fait preuve d'autant d'empressement et de volonté d'agir à cette occasion.

Au bureau régional de la Croix-Rouge, j'ai vu des volontaires et du personnel travailler à différentes tâches. Ce bureau servait de centrale d'un réseau radio qui permettait à la Croix-Rouge de rester en contact avec les travailleurs de première ligne répartis aux quatre coins de l'est de l'Ontario. Le bureau régional servait aussi de centrale de renseignements, où l'on pouvait s'adresser pour obtenir du bois, de la nourriture ou des génératrices.

Au cours des quatre jours qu'a duré la tempête, les travailleurs de la Croix-Rouge ont distribué plus de 1 500 couvertures et nourri 3 600 personnes par jour.

La Croix-Rouge a aussi servi d'intermédiaire pour jumeler les demandes et les offres de services, assurant la communication entre les gens qui avaient besoin de quelque chose et ceux qui étaient capables de donner quelque chose. On a compté plus de 500 exemples de jumelage de demandes et d'offres. On a trouvé des gens disposés à héberger des sinistrés, à préparer des repas, à offrir leurs vaches laitières ou du foin pour les chevaux, à accueillir des étrangers chez eux.

Les gens de cette collectivité ont aussi offert de l'aide financière. La Croix-Rouge a recueilli, dans la seule région d'Ottawa, environ 500 000 \$ en contributions de tierces parties. On a fait une collecte d'argent distincte au moyen d'une ligne téléphonique 1-800. On a aussi vu des gens recueillir des dons lors de parties de hockey des Sénateurs, dans des centres commerciaux de la région et dans des centres communautaires.

Je veux faire remarquer que les bénévoles et le personnel n'ont pas ménagé leurs efforts durant cette période de crise, et je les remercie.

Lors de ma visite au bureau régional de la Croix-Rouge, j'ai été frappé de voir le nombre de personnes qui étaient prêtes à donner de leur temps pour aider leurs concitoyens.

Uniquement dans les deux premiers jours de la tempête, la Croix-Rouge a retenu les services de 1 200 bénévoles. Je suis heureux de dire que mes propres adolescents et leurs amis ont participé à cet effort.

• (2225)

Je voudrais également mentionner les personnes, les entreprises et les autres organisations de notre collectivité et de tout le pays qui ont apporté leur contribution. Les gens qui ont rendu service à leurs voisins, qui ont fait des dons d'argent ou de biens, ont tous contribué aux efforts déployés pour aider les Canadiens durant cette crise.

Je voudrais également parler du très petit nombre de personnes qui ont utilisé cette crise pour profiter des autres. Les consommateurs qui croient avoir dû payer des prix scandaleux pour certains produits et services appellent le Bureau de la concurrence d'Industrie Canada pour faire part de leur expérience. Nous allons fournir aux associations de consommateurs l'information obtenue grâce à cette ligne téléphonique pour que les consommateurs sachent mieux

à qui ils peuvent s'adresser pour obtenir de l'aide et à qui ils doivent éviter de donner leur clientèle.

Je suis fier de dire que mon portefeuille de l'industrie a travaillé sur de nombreux fronts pour aider les Canadiens à relever ce défi. Tout au cours de cette situation d'urgence, Industrie Canada, ainsi que d'autres ministères fédéraux, les autorités provinciales et le secteur des télécommunications ont contribué au soutien des opérations de télécommunications et au maintien de l'infrastructure de télécommunications. On a notamment coordonné le déploiement des génératrices, y compris, quatre génératrices géantes transportées de Vancouver à Montréal, afin d'accroître la fiabilité du réseau de téléphone cellulaire et d'approvisionner les systèmes de télécommunications.

En plus d'autoriser l'utilisation de liaisons hertziennes par Hydro Québec, Industrie Canada a autorisé l'utilisation de plus de 50 canaux de radio par le ministère de la Défense nationale, la Sûreté du Québec et la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Industrie Canada a collaboré avec les services publics et le ministère du Revenu pour accélérer le passage aux douanes canadiennes du matériel essentiel importé des États-Unis, par exemple des poteaux de téléphone venant de l'Alabama. Le secteur de l'industrie a surveillé les répercussions de la tempête sur ses clients et a apporté son aide en trouvant les endroits où se procurer du matériel essentiel.

[Français]

À Saint-Hubert, le quartier général de l'Agence spatiale canadienne s'est transformé en centre d'urgence où des gens ont pu passer la nuit, recevoir des repas chauds et prendre une douche. En tout, l'Agence a accueilli environ 4 500 personnes; 350 d'entre elles ont dormi là, et plus de 4 000 autres sont venues s'y réchauffer, prendre une douche ou manger un repas chaud.

Le Centre de services aux entreprises Canada—Ontario et son équivalent québécois Info-entrepreneurs ont utilisé leurs lignes 1-800 pour fournir aux entreprises des renseignements sur l'aide qu'elles pouvaient obtenir.

Aujourd'hui, mon collègue, le secrétaire d'État responsable du Bureau fédéral de développement régional du Québec, ou BFDRQ, a annoncé l'adoption d'une série de mesures pour faciliter la reprise des activités dans les régions dévastées par la tempête de verglas. Les entreprises qui transigent avec le BFDRQ pourront reporter le remboursement des contributions leur ayant été accordées dans le cadre des programmes du ministère.

[Traduction]

La Banque de développement du Canada a annoncé des facilités de remboursement souples pour sa clientèle que constituent les petites entreprises de l'est de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique qui ont subi de graves dégâts à cause de la tempête de verglas.

Quatre semaines plus tard, les émissions d'information continuent de nous montrer les images de situations qui présentent des défis considérables, notamment sur la rive sud de Montréal au Québec, où il reste encore beaucoup à faire et où un grand nombre de gens sont encore sans électricité.

*La tempête de verglas de 1998*

Les exemples que j'ai donnés aujourd'hui et ceux que j'ai entendus de la bouche des députés qui m'ont précédé dans ce débat racontent une histoire très positive, celle de Canadiens d'un océan à l'autre qui se sont rassemblés pour aider leurs voisins en période de besoin urgent. Il s'agit d'une histoire de gens, d'entreprises, de collectivités et de gouvernements qui s'y sont tous mis pour aider des Canadiens à traverser une période très pénible.

La technologie moderne a procuré beaucoup d'avantages à l'humanité. Elle a rendu confortable, sinon facile, la vie sous ce rude climat nordique. Mais les événements du mois qui vient de s'écouler ont été pour nous un rappel salutaire de la force de la nature, de notre vulnérabilité et de notre dépendance à l'égard de la technologie pour répondre à nos besoins les plus fondamentaux.

Je suis heureux d'ajouter que les difficultés que nous avons traversées ensemble nous ont également rappelé que nous faisons partie d'une famille vaste et généreuse. Comme dans toutes les familles, nous avons nos divergences, nos querelles et nos jalousies, mais lorsque les temps sont durs, il fait bon de faire partie d'une grande famille, car ses membres sont prêts à s'entraider.

• (2030)

**M. John Harvard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans ce débat sur le rôle qu'a joué le gouvernement fédéral pour venir en aide à ceux qui ont été durement frappés par la récente tempête de verglas. Je suis fier de ce que le gouvernement fédéral ait vite déclenché les opérations de secours et collaboré avec les provinces et les Canadiens des zones sinistrées.

Encore une fois, les Canadiens se sont serré les coudes et entraînés. Nous avons vu cet esprit d'entraide à l'oeuvre trois fois au cours des dernières années, soit lors de l'inondation dans la région du Saguenay, au Québec, puis, au printemps dernier, quand la rivière Rouge est sortie de son lit et maintenant, au cours de la tempête de verglas.

Les Manitobains ont été extrêmement reconnaissants pour l'aide qu'ils ont reçue l'an dernier et je suis fier de leur réaction au cours de cette crise. Par exemple, la société Manitoba Telecom Services a envoyé des travailleurs et du matériel pour aider à rétablir les lignes téléphoniques. Les responsables de la Croix-Rouge au Manitoba ont aidé à rassembler des fournitures et de l'argent pour les sinistrés. Le comité central des mennonites et le journal *Free Press* ont lancé des campagnes pour réunir de l'argent, des couvertures et des vêtements. Des banques et des coopératives de crédit ont aussi été sur la première ligne pour aider.

Je pourrais continuer, mais, bref, je tiens à remercier les Manitobains et, en fait, tous les Canadiens de l'Ouest pour l'appui qu'ils ont donné aux collectivités touchées par la tempête de verglas.

Le gouvernement fédéral aussi a réagi sans tarder. Agriculture et Agroalimentaire Canada a été l'un des ministères dont les efforts proactifs ont été importants. Le Ministère a d'abord pris des mesures pour limiter les dommages et aider les sinistrés. Il a ensuite collaboré avec les provinces, les organisations industrielles, les banques et les autres intervenants.

Au cours des premières heures et des premiers jours de la tempête, la priorité consistait à rétablir le courant dans les fermes, les laiteries, les porcheries et les poulaillers. Les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont collaboré étroitement avec le comité mis en place par Protection civile Canada pour trouver des génératrices et voir à leur distribution en Ontario et au Québec.

En outre, le ministère a fourni des génératrices qu'il a envoyées de ses centres de recherches à St-Hyacinthe, à Ottawa et dans le sud de l'Ontario.

La deuxième plus grande préoccupation était de remettre les installations de traitement du lait sur les rails. Le ministère a collaboré avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Commission canadienne du lait et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour obtenir de la U.S. Food and Drug Administration l'autorisation d'exporter temporairement le lait non pasteurisé aux États-Unis pour qu'il y soit traité avant de le ramener au Canada.

En tout, 1,35 million d'hectolitres de lait ont été envoyés au Michigan et du lait a aussi été envoyé du Québec au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, 13,5 millions d'hectolitres de lait ont dû être détruits parce que les camions ne pouvaient pas aller dans les fermes le chercher ou qu'il n'y avait pas d'électricité pour faire fonctionner les pompes.

Heureusement, on n'a en général plus à déployer de tels efforts puisque la situation est revenue à la normale dans toutes les régions touchées par la tempête. Toutefois, nous ne pouvons pas oublier que des milliers de personnes sont encore privées d'électricité.

La tempête a touché de nombreuses régions à forte concentration de production alimentaire. Au plus fort de la crise, le tiers de l'approvisionnement en lait du Canada était touché. Au Québec seulement, 50 p. 100 du lait, 40 p. 100 des porcs et 60 p. 100 de l'industrie acéricole ont été touchés. Si l'on en juge par le recensement de 1996, 10 471 exploitations agricoles de l'est de l'Ontario ont été touchées par la tempête de verglas.

Jusqu'à maintenant, on se préoccupe surtout des dommages subis par les producteurs laitiers et les acériculteurs. Environ 21 p. 100 des exploitations agricoles de cette région sont des fermes laitières et 5 p. 100 exploitent des érablières. Le boeuf et le poulet comptent parmi les autres principaux produits de la région, 44 p. 100 des exploitations agricoles étant des fermes bovines et 11 p. 100, des productrices de poules et de poulets.

Il est urgent, notamment, de remettre l'industrie acéricole en état. Il ne reste que quatre à six semaines avant que les érables ne commencent à couler, en mars, dans l'est de l'Ontario et au Québec. Des érables touchés vont produire de la sève cette année, puis mourir. D'autres sont déjà morts et d'autres encore mettront du temps à s'en remettre.

• (2235)

Le ministre du Développement des ressources humaines a récemment annoncé des mesures d'aide à l'intention des acériculteurs,

*La tempête de verglas de 1998*

d'ici là. Les producteurs ont déjà commencé à s'inscrire et on les encourage à présenter une demande aux bureaux de DRHC de leur localité.

Une aide fédérale d'urgence pour embaucher de la main-d'œuvre qui procédera à la remise en état est actuellement disponible dans le cadre des programmes existants, ceux-ci comprenant une somme qui peut aller jusqu'à 40 millions de dollars et qui est prévue en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi pour des subventions salariales ciblées ainsi que des partenariats de création d'emplois, et jusqu'à cinq millions de dollars dans le cadre des initiatives jeunesse.

J'ai parlé tout à l'heure des accords d'aide financière en cas de désastre. Il faut bien comprendre que, aux termes de ces accords, ce sont les gouvernements des provinces et des territoires qui doivent d'abord concevoir et mettre en œuvre des mesures de secours en cas de désastre. Ils doivent indiquer ce qu'ils considèrent admissible et verser les indemnités aux particuliers et aux collectivités.

Le 21 janvier, le ministre a publié un communiqué qui fait état de certains des dommages pouvant donner droit à des indemnités conformément aux lignes directrices des accords d'aide financière en cas de désastre, si les provinces décident de les couvrir. Voici ce qui pourrait faire l'objet d'un partage des coûts avec les provinces si elles décidaient de couvrir ceux-ci: les pertes de biens comme du bétail; les coûts engagés par les agriculteurs qui ont dû se débarrasser de leur lait pendant la crise; le remboursement de la valeur du lait; le coût de location de génératrices et les autres coûts liés à la tempête de verglas, comme celui du carburant diesel, la réparation de biens endommagés par la tempête de verglas, par exemple des granges, ou les stocks perdus à cause des pannes de courant, les animaux qui sont morts à cause de la tempête et les coûts connexes liés au transport de denrées agricoles hors des régions touchées pour être transformées de toute urgence.

Toutes les personnes qui ont été touchées dans les collectivités rurales sont admissibles à des indemnités en vertu des programmes provinciaux. Encore une fois, il incombe aux provinces de déterminer ce qui est assuré et de procéder aux indemnités. Nous verserons notre contribution. Les ministères fédéraux ont rapidement amorcé les discussions avec les provinces.

Depuis le début, Agriculture et Agroalimentaire Canada est en communication constante avec les organismes agricoles clés et demeure en contact avec les ministères du Québec et de l'Ontario. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est resté en contact avec ses homologues provinciaux, les ministres Julien et Villeneuve. Je tiens à donner l'assurance à la Chambre que les relations avec les provinces et entre celles-ci sont excellentes. La communication est maintenue avec les fonctionnaires des provinces de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a pour objectif de garantir l'équité entre les provinces en recueillant de l'information sur ce que chacune des provinces projette d'indemniser. Les provinces déterminent le niveau et le genre d'aide qu'elles accorderont aux collectivités et aux particuliers. Les représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada se sont rencontrés et restent en contact avec les ministres provinciaux de l'Agriculture des provinces touchées. Ils fournissent leur concours aux provinces relativement aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe et à des ententes auxiliaires possibles. Le

gouvernement fédéral continue de travailler avec les provinces à identifier les lacunes dans l'aide prévue par les AAFC pour les petites entreprises victimes de la tempête de verglas.

Le Québec a déjà eu à appliquer les AAFC et à négocier des ententes auxiliaires par suite de l'inondation du Saguenay en 1996. L'Ontario a invité le Québec à lui faire profiter de ses connaissances et de son expérience relativement aux AAFC et aux ententes auxiliaires. Le gouvernement fédéral invite les provinces à travailler ensemble.

L'étendue réelle des dommages causés par la tempête reste à déterminer. Il faudra un certain temps pour le faire, mais le gouvernement fédéral continuera de travailler étroitement avec les provinces et les organismes agricoles, tout comme les Canadiens d'un bout à l'autre du pays l'ont fait pour venir en aide aux victimes de la tempête.

**M. John Williams (St. Albert, Réf.):** Monsieur le Président, je vais partager le temps qui m'est réservé, comme tous les autres députés de l'Opposition officielle le feront à compter de maintenant.

Je suis heureux que l'on poursuive le débat sur la tempête de verglas qui causé beaucoup de dommages dans l'est du Canada, ce qui comprend l'est de l'Ontario, le Québec et ainsi de suite. C'est une tragédie hors de l'ordinaire. Il me semble donc approprié que nous prenions le temps, ici à la Chambre des communes, de reconnaître les difficultés et les contraintes auxquelles un bon nombre de personnes ont dû faire face dans cette partie du pays. Je crois que nous pouvons également souligner le fait que le pays tout entier a fait face à la situation et l'a fait de cette façon magnifique qui lui est propre, nous portant à nous lever debout une fois la tempête calmée et à être très fiers de la façon dont nous avons fait face à cette catastrophe naturelle qui a frappé cette partie du pays.

• (2240)

Pour quelqu'un comme moi qui représente une circonscription de l'Alberta, St-Albert pour être précis, il était bien difficile de saisir toute l'importance des problèmes qui s'accumulaient au fur et à mesure que la pluie continuait de tomber, que la glace s'épaississait et que les dommages continuaient de s'empirer jour après jour.

J'ai par hasard rendu visite au colonel Selby à la garnison d'Edmonton le jour où on a donné l'ordre de réunir les troupes. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à me rendre compte de l'importance du désastre qui sévissait depuis plusieurs jours dans cette partie du pays. J'étais fier de voir les soldats qui habitent à Edmonton et dans les environs, dont beaucoup dans la ville de St. Albert, partir après un court préavis au Québec, en Ontario et dans d'autres provinces de l'Est pour apporter leur aide, leur expertise et leurs bras afin que les Canadiens souffrent le moins possible pendant cette tragédie.

Je voudrais rendre hommage à tous les militaires, particulièrement à ceux de St. Albert, qui ont participé aux opérations, qui ont chargé tout ce matériel sur les trains et dans les avions, et qui étaient prêts à venir ici dès qu'on leur a demandé.

Je me souviens d'avoir vu à la télévision comment certains militaires aidaient les équipes des sociétés hydro-électriques à reconstruire les lignes de transmission. Ils disaient qu'ils n'avaient

*La tempête de verglas de 1998*

pas la formation voulue pour grimper dans les poteaux et brancher les fils, mais qu'ils pouvaient faire tout ce qu'il fallait au sol pour que les techniciens disponibles et le personnel qualifié puissent se consacrer à leur travail.

Il était merveilleux de voir des Canadiens de toutes les régions du Canada, des militaires de l'Ouest et des monteurs de lignes du Québec et de l'Ontario travailler ensemble, jour et nuit. Ils travaillaient jusqu'à ce qu'ils soient épuisés afin de bien servir leurs clients. Ils faisaient de leur mieux pour amener la chaleur, la lumière et l'électricité aux Canadiens d'une zone très étendue.

Nous avons vu à quel point il était difficile pour les personnes âgées—pour les jeunes aussi, mais surtout pour les personnes âgées—de quitter leur foyer, mais elles n'avaient pas le choix. Il faisait froid et elles gelaient. Il devait être très difficile pour ces personnes de se rendre dans les centres d'hébergement. Je pensais beaucoup à eux pendant cette épreuve. Ces personnes ont dû subir un grand traumatisme. Nous voyons des reportages à la télévision qui nous montrent des gens d'autres pays qui doivent se rendre dans des centres d'hébergement en raison de catastrophes naturelles ou de troubles civils, mais nous ne voyons pas souvent cela au Canada. J'éprouve beaucoup de sympathie pour ces gens, surtout pour les personnes âgées. Elles s'arrangeaient tant bien que mal dans ces centres, mais elles étaient reconnaissantes envers le personnel sur place de tout ce qu'il faisait pour elles. Ils ont suspendu leurs activités régulières et leur vie normale pour prêter main forte aux sinistrés.

Lorsque les membres de mon personnel d'Ottawa m'ont appelé pour me dire que mon bureau sur la colline du Parlement devait fermer à cause de la tempête de verglas, je leur ai dit: «Très bien, essayez de vous rendre utiles. Aidez vos voisins. Faites ce que vous pouvez.» Lorsque je prononce des discours dans ma circonscription, je dis toujours aux gens que ce n'est pas la nature de leur contribution à leur communauté qui compte, mais bien le fait qu'ils y contribuent. Je peux vous dire que, en Ontario et au Québec, les gens ont découvert mille et une façons de régler les problèmes qu'ils connaissaient et d'aider leurs voisins.

Je tiens aussi à saluer les agriculteurs. Ils ont traversé une période très difficile, parce qu'ils étaient incapables de traire leurs vaches. Ayant grandi sur une ferme, il y a de cela bien des années, je me souviens à quel point il est difficile de traire une vache à la main. Cela ne se fait plus de nos jours. Il faut de l'électricité pour faire fonctionner les appareils. Les pauvres vaches ont souffert, de même que l'industrie laitière et les producteurs de lait. Ils ont souffert non seulement sur le plan physique, mais aussi sur le plan économique.

Je suis content d'entendre le ministre de l'Industrie parler des programmes que le gouvernement s'appête à offrir aux agriculteurs, à d'autres sinistrés et à d'autres industries afin que leur vie revienne à la vie normale.

• (2245)

Les pires intempéries peuvent faire ressortir ce qu'il y a de mieux en l'homme. Nous avons entendu, je l'ai déjà dit, de beaux récits d'entraide entre collectivités et entre voisins. Il était splendide de

voir les Canadiens travailler tous ensemble comme une nation, comme une collectivité. Ne serait-il pas merveilleux que cette attitude soit constante et que nous évitions les querelles? Nous devrions tous nous épauler comme une seule collectivité.

Trop souvent, nous nous isolons. Nous allons au travail et nous rentrons à la maison sans nous soucier de nos voisins. Nous ne les connaissons même pas. Mais lorsque la catastrophe frappe, les meilleures qualités se révèlent et nous nous épaulons les uns les autres.

Les Canadiens qui n'ont pas été touchés ont donné d'eux-mêmes. Ils ont donné des produits, de l'argent, ils ont fait des dons pour essayer d'atténuer les problèmes des sinistrés. Je rends hommage aussi à ceux qui ont donné des génératrices, de l'argent, des vêtements. Tout cela était important. Nous avons fait preuve de solidarité.

Je discutais aujourd'hui avec le député de St. Catharines. Il m'a dit que, lorsque la tempête de verglas a frappé dans cette région-ci et plus à l'est, St. Catharines a envoyé des génératrices. Mais cette ville a ensuite été touchée par le verglas, et il a fallu en importer des États-Unis. De nombreuses personnes ont pris part à ce mouvement d'entraide.

Il faudra beaucoup de temps à certains pour s'en remettre. Les acériculteurs ont été durement frappés parce que des érables ont été détruits.

Il y a quelques jours, je suis arrivé ici pour la reprise des travaux. Sur la route, en venant de l'aéroport, j'avais du mal à en croire mes yeux, tellement les dégâts sont considérables. Des arbres sont détruits; des jeunes arbres sont courbés, leur cime touche le sol. Ils ne se redresseront peut-être jamais. Il y avait des arbres cassés partout. J'étais très étonné lorsque j'ai constaté l'ampleur des dégâts.

Il m'est impossible d'imaginer les difficultés auxquelles les gens ont dû faire face durant cette catastrophe qu'a été la tempête de verglas de 1998.

Lorsque nous aurons remis de l'ordre dans nos vies, que les communautés auront pansé leurs plaies, et que les arbres auront repoussé, nous nous souviendrons de la tempête de verglas de 1998 pendant des générations à venir. Les jeunes d'aujourd'hui pourront raconter à leur petits-enfants comment ils ont participé aux secours. Les mauvais souvenirs disparaîtront avec le temps pour laisser place au souvenir d'un peuple qui s'est serré les coudes. Ils se souviendront de la tempête de verglas de 1998 et diront: «J'étais là. J'ai travaillé fort. On s'est serré les coudes en tant que Canadiens et on a fait un merveilleux travail pour notre pays.»

À ceux qui ont souffert, je transmets toute ma sympathie. Je tiens également à présenter mes hommages à tous les Canadiens qui ont aidé le pays à surmonter les difficultés engendrées par cette tempête de verglas. C'était une belle expérience pour ceux qui ont participé. Je pense que les Canadiens iront de l'avant, ayant appris à se connaître un peu plus, et ce sera pour le mieux.

**M. Rick Casson (Lethbridge, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat ce soir.

*La tempête de verglas de 1998*

Nous n'oublierons pas de sitôt l'hiver 1997-1998. Dame nature nous a rappelé toute sa puissance et nous a montré l'importance, pour les hommes et les femmes, de s'unir entre eux et à l'échelle communautaire et nationale pour remédier aux méfaits de la météo.

L'hiver 1997-1998 aura été marqué par des conditions extrêmes, comme les incendies incontrôlables survenus dans les Prairies en Alberta ou la grave tempête de verglas qui a frappé l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Il s'agit en quelque sorte d'une histoire de feu et de glace.

À quoi ces désastres naturels sont-ils imputables? Certains les attribuent au courant El Nino, d'autres disent qu'ils sont dus à l'action de l'homme sur l'environnement et que l'équilibre naturel a été rompu. Quoi qu'il en soit, nous devons tous reconnaître que les Canadiens ont montré une fois de plus qu'ils savent réagir dans l'adversité.

Nous avons été témoins d'actes de courage ces dernières années durant les inondations au Manitoba et au Québec. Les gens ont offert de leur temps, de la nourriture, des abris, des médicaments, des fournitures, de l'argent, et j'en passe.

• (2250)

Durant la tempête de verglas de 1998, nos concitoyens canadiens ont brillé par leur courage et leur détermination dans l'obscurité des villes privées de courant électrique. Cette tempête a rappelé à tous les Canadiens à quel point nous comptons sur les avantages de la vie moderne, mais surtout à quel point nous devons compter les uns sur les autres.

Je me permettrai de parler brièvement de ce qui s'est passé dans le sud de l'Alberta, dans la circonscription de Macleod voisine de la mienne. Un incendie qui a éclaté au pied des collines s'est rapidement propagé aux prairies et a dévasté plus de 100 kilomètres carrés de pâturage. L'incendie a détruit des maisons et des bâtiments; du bétail et des animaux sauvages ont péri; les réserves de fourrage de tous les propriétaires de ranch de la région pour tout l'hiver et pour plusieurs années à venir ont été perdues; des milles et des milles de clôtures ont été détruites. L'incendie a frappé avec une violence que peu de gens se rappellent avoir vue. Il a réduit en cendres une région autrefois verte et vivante. Il ne restait plus de réserves de fourrage et certains ont même perdu leur maison et leurs bâtiments. Il y a eu des pertes de bétail et d'animaux sauvages. L'incendie a laissé un paysage désolé et troublant.

Le lendemain, alors que je faisais une tournée de la région, j'ai constaté que le sol avait déjà commencé à s'envoler en poussière dans cet environnement fragile. Le vent continuait de souffler et soulevait la poussière. Le paysage me rappelait celui des années 30. Un jour, l'air était noir, le lendemain il était brun. Cela montre bien la fragilité de l'environnement dans lequel nous vivons.

Une fois le choc passé, lorsque les gens ont commencé à se ressaisir, il était stupéfiant de voir ce qui s'était passé. Toutes les municipalités s'étaient organisées, les voisins étaient venus combattre l'incendie. Des étrangers étaient venus de loin pour prêter main-forte. Cela s'est poursuivi même après l'incendie. Je suis sûr que bon nombre de ces histoires se sont répétées dans cette région au cours des tempêtes de verglas de cet hiver.

Il y a des photographies d'un gymnase de Grantham rempli de vêtements, de nourriture et de fournitures donnés par des gens de tout le pays. Il y a des gens comme Joey Hurlburt, de Fort Macleod, qui ont organisé des mesures de secours. La collectivité de Claresholm a recueilli plus de 100 000 \$ en une journée, en parrainant une soirée dansante et un encan au cours d'une activité communautaire. Je sais que beaucoup de ces histoires se répéteront maintes fois dans cette région du pays lorsqu'on se remémorera la tempête de verglas de 1998.

Tout juste cette semaine, nous avons visité une région peuplée d'érablières à McDonalds Corners. Il était épouvantable de voir les dégâts causés aux érables et au reste de la forêt et de songer à l'incidence économique de cette catastrophe sur les exploitants de lots boisés, les agriculteurs de la région et, certes, l'industrie du sirop d'érable.

Je voudrais remercier la salle pleine de Wheelers de nous avoir reçus, la salle pleine de gens épuisés qui ont travaillé sans relâche pendant la tempête et depuis lors, pour tenter de repartir à neuf.

Au Canada, nous sommes quelque peu gâtés par les fruits abondants que recèle notre pays. Dans l'industrie du sirop d'érable, la récolte semble chaque année abondante et permanente. Mais contrairement à d'autres récoltes, il lui faudra des années à se rétablir, comme ce sera probablement le cas pour le paysage ravagé du sud de l'Alberta. Avec un peu de temps et des soins diligents, on pourra leur redonner vie.

J'ai été encouragé de voir tout le soutien qu'on pouvait trouver à McDonalds Corners, tout comme je l'avais été dans les mêmes circonstances dans le sud de l'Alberta. L'entreprise privée et les différents niveaux de gouvernement—municipal, provincial et fédéral—ont travaillé de concert pour aider les sinistrés.

Le ministre de l'Agriculture nous a raconté une histoire assez émouvante tout à l'heure, quand il nous a dit avoir vu un convoi de 100 camions, tous venus des États-Unis pour aider à réparer les dégâts ici, après la tempête. Ce fut vraiment un effort international pour régler les problèmes que nous avons ici. Pour ceux qui continuent à souffrir des conséquences de la tempête, nos pensées et nos prières les accompagnent.

La crise qui représentait le danger le plus immédiat est passée mais, pour reprendre la comparaison d'un de mes collègues, c'est comme lorsqu'il y a un décès dans une famille. Tout le monde se réunit pour aider les proches en deuil à vivre ces moments difficiles. Toutefois, quelques jours plus tard, on se retrouve tout seul avec ses pensées et ses problèmes.

• (2255)

Il faut prendre garde à ce phénomène. Nous ne devons pas oublier que ces événements sont survenus. Nous devons continuer à aider ces gens en leur offrant ce qu'il leur faut de biens et d'entraide pour qu'ils puissent remettre de l'ordre dans leur vie et faire face à cette terrible situation avec tout le courage qu'il leur faudra.

Maintenant, je dois rendre un hommage enthousiaste à nos militaires qui ont travaillé fort et sans compter pour aider les gens. Les travailleurs des sociétés hydroélectriques ont travaillé jour et nuit, sept jours par semaine, au point où ils étaient épuisés. Leurs confrères venus de l'autre côté de la frontière n'étaient pas moins vail-

*La tempête de verglas de 1998*

lants. C'était édifiant de les voir faire. Cela montre ce qu'on peut faire quand on se serre les coudes et qu'on fait un effort véritable.

Une fois qu'on eut constaté l'étendue des dommages, on a organisé les mesures d'urgence et, comme je le disais, les dons ont commencé à pleuvoir. On a organisé des refuges et préparé de la nourriture, des gens ont donné de leur temps et de leur énergie. Des génératrices ont été livrées.

Dans notre région du sud de l'Alberta, je connais des gens qui ont quitté les lieux le lendemain et qui sont retournés pour essayer de prendre soin de leur bétail et pour évaluer les dommages. Ils sont arrivés chez eux et y ont trouvé un camion plein de nourriture pour leurs animaux. Ils n'ont jamais su d'où cela provenait. Personne n'a jamais rien demandé. Personne ne cherchait à être reconnu.

C'est là le genre d'histoires qui rendent les Canadiens célèbres. Les Canadiens sont capables de s'entraider en temps de crise, sans jamais rien demander en retour.

Je suis plein de compassion quand j'affirme aux Ontariens, aux Québécois, aux gens des Maritimes et à ceux du sud de l'Alberta que tout au cours de leur épreuve, nous dans l'ouest du Canada avons suivi de près le déroulement de la tempête et des feux de forêt. Comme toujours, nos prières et nos meilleures pensées les accompagnaient.

Nos prières accompagnent aussi les familles qui ont perdu des êtres chers. Nous pouvons réparer les pylônes écrasés, rebâtir les maisons détruites et replanter des arbres, mais nous ne pouvons jamais remplacer les gens que nous avons perdus. Nous sympathisons avec eux.

C'est dans des moments comme celui-ci que la générosité et la gentillesse des Canadiens qui aident leurs compatriotes d'un bout à l'autre du pays sans distinction me rendent très fier de faire partie de cette grande nation et très fier d'être Canadien.

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.):** Je trouve étonnant que nous ayons ce soir un débat sur la tempête de verglas alors qu'à mon avis, ce débat devrait porter sur l'électricité.

Si nous n'avions pas eu de panne d'électricité dans l'est du Canada, peut-être n'aurions nous pas ce débat. La perte d'électricité est à l'origine de la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

C'est incroyable ce que l'électricité peut être la source de tant de bonheur dans notre société. Elle nous permet de garder au frais les aliments en été et de cuisiner en hiver. Elle nous permet de nous raser, de faire rouler les voitures, les trains, etc. Et cependant, elle peut aussi être la source de nombreux maux lorsque nous en sommes privés. C'est une source d'énergie et de bonheur qui crée une terrible dépendance, mais c'est aussi une source de tristesse.

J'ai grandi dans une maison où il n'y avait pas l'électricité. Nous n'avions pas de frigidaire. Nous n'avions pas de cuisinières. Nous n'avions ni télévisions, ni rasoirs électriques, ni voitures. Nous nous débrouillions.

C'était il y a 35 ou 40 ans. Lorsque cette tempête de verglas s'est abattue sur nous, la première chose qui m'est venue à l'esprit, c'est la façon dont nous vivions il y a 35 ans. Ça m'a frappé. J'ai dit, mon Dieu, jamais de la vie, je n'arriverai à vivre comme nous vivions il y a 35 ans.

Je me suis réveillé et j'ai senti qu'il fallait vraiment faire quelque chose. Je ne veux pas féliciter le gouvernement. Je ne veux féliciter aucun ministre que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal parce que, franchement, nous faisons chacun notre travail. Nous faisons exactement ce que l'on attend de nous en tant que représentants élus, en tant que paliers de gouvernements, que ministères et que municipalités.

● (2300)

Je félicite les gens eux-mêmes, tous ces gens ordinaires qui ont uni leurs efforts pour faire des choses extraordinaires. Le jour où la tempête a commencé et où l'électricité a fait défaut, un annonceur de radio a déclaré que mon bureau recevait des couvertures pour aider les sinistrés des alentours. Dans les minutes qui ont suivi cette annonce, une voiture s'est arrêtée devant mon bureau et une femme m'a apporté une couverture qu'elle avait dans son coffre, parce qu'elle voulait faire quelque chose.

Cette histoire s'est répétée maintes et maintes fois. En trois jours et demi nous avons rempli 23 camions, camionnettes et voitures avec les contributions de gens de la ville qui voulaient aider ceux qui étaient dans le besoin. Ils ont rempli mon petit bureau de la rue Booth. Plus de 250 personnes ont téléphoné à nos bureaux entre huit du matin et huit heures du soir pour donner leur nom afin de travailler comme bénévoles et aider les sinistrés.

Voilà les personnes que je veux remercier. Elles ont fait la différence dans la ville, les régions et le pays. Certains diraient que c'est ce que l'on appelle le vrai esprit canadien. Les dégâts se chiffrent dans les centaines de millions, je me disais qu'il faudrait des mois avant que tous les poteaux cassés soient remplacés et que le courant soit remis.

J'ai vu des dégâts dans d'autres pays et je sais le travail et le temps qu'il faut pour réparer les dégâts causés par la nature. Mais j'ai été fier de voir avec quelle vitesse les employés de différents services et de différents niveaux de gouvernement se sont entendus pour répondre aux besoins de la population et rétablir l'électricité dans notre région et dans d'autres. J'ai été très fier de notre pays et des gens qui y vivent. C'est ce qui fait que je sois si fier de ce pays et des gens qui l'habitent.

Au lieu de parler de tempêtes de verglas et de dommages causés par la nature, nous devrions être ici pour faire la fête. Nous devrions nous réjouir de ce que, en temps de crise, les Canadiens se soient montrés à leur hauteur et les collectivités se sont serré les coudes pour s'en sortir.

Je voudrais remercier certaines personnes en particulier dont le député de Glengarry—Prescott—Russell. Il a accompli un travail digne de mention. Il a rassemblé tout son monde et a fait l'impossible, jour et nuit, pour améliorer les conditions de vie des électeurs de sa circonscription.



*La tempête de verglas de 1998*

La circonscription d'Ottawa-Centre que je représente a connu des problèmes. Le courant a été rétabli après quelques jours. Je compatis au sort des habitants des banlieues dont certains subissent encore aujourd'hui les conséquences de la tempête de glace et de la panne.

En terminant, je voudrais remercier mes collaborateurs, Liz Johnston, Tim Sen, Paula Franco, Alison Deakin et Shari Duffin. Ces gens ordinaires ont fait des choses extraordinaires pendant la crise dans ma circonscription. Ils ont assurés la permanence à mon bureau sept jours par semaine pour aider les habitants de ma circonscription, de la ville et de la périphérie de la région. Je voudrais les remercier publiquement.

• (2305)

Je remercie aussi toutes les personnes qui ont tenu à faire leur part. Je pense notamment à M. Bob Chiarelli et à son équipe, aux représentants de la région, aux autorités municipales, à la police d'Ottawa, aux autres corps policiers, aux travailleurs de l'Hydro et à nos voisins du sud, les Américains. Alors même que l'État de New York subissait une tempête du même genre, c'était émouvant de voir ces hommes venir en aide à la population de l'est du Canada, du Québec et de l'Est ontarien. Je tiens à les remercier publiquement d'être venus à notre aide en tant que voisins en temps de crise.

Je suis fier d'être Canadien et je suis fier de vivre dans une collectivité aussi merveilleuse que je représente.

[Français]

**M. Guy St-Julien (Abitibi, Lib.):** Monsieur le Président, il est vrai qu'au nord du Québec, en Abitibi, nous n'avons pas été affectés par la tempête de verglas, mais je tiens à vous dire que de retour à ma résidence de Val-d'Or, le samedi 10 janvier dernier, vers 23 heures, suite à une soirée auprès de la population de Barraute et de Senneterre avec mon épouse, j'ai noté des appels téléphoniques à plusieurs reprises sur l'instrument que j'ai à côté de mon téléphone.

Effectivement, j'ai pris note de tous les appels téléphoniques que j'ai eus en soirée et dimanche matin, le 11 janvier, vers 8 h 30, j'étais de retour à mon bureau de circonscription à Val-d'Or. J'ai pris la peine de téléphoner à certains numéros immédiatement et au premier numéro, qui était le 824-3326, j'ai reconnu la voix d'une personne que je connaissais très bien, M. Réginald Béland de Val-Senneville, un merveilleux bénévole de notre secteur de la région de Val-d'Or, qui m'a fait part de ses préoccupations pour venir en aide aux sinistrés de la tempête de verglas.

De concert avec lui, et sur ses conseils, j'ai immédiatement pris action. Vers 9 h le dimanche matin, j'ai téléphoné à M. Jean-Marc Lavoie, de la société Domtar de Val-d'Or, à sa résidence. Suite à notre discussion et à ma demande, M. Lavoie m'a rappelé pour me confirmer que la compagnie Domtar de Val-d'Or remettait à la population du sud une capacité de 8 à 10 remorques—c'est comme du bois de chauffage—de bouts de 2 par 4, c'est-à-dire du bois sec pour les gens du sud. C'étaient des remorques de 46 pieds de long.

Avec la rapidité de cette décision des dirigeants de Domtar de Val-d'Or un dimanche matin, nous étions en très bonne position pour venir en aide aux sinistrés.

Il est vrai que nous sommes dans le nord, nous n'étions pas affectés, mais nous considérons que notre priorité consistait surtout à assurer la sécurité et la protection de la population du sud du Québec. On sait que lors d'une situation d'urgence, les services municipaux sont les premiers à intervenir et nous avons remarqué le travail immédiat de la MRC de la Vallée-de-l'Or et de la MRC de l'Abitibi.

La population de l'Abitibi a participé massivement au mouvement de solidarité. Les Abitibiens et Abitibiennes habitent peut-être loin de la métropole, loin du fleuve Saint-Laurent, mais il n'en demeure pas moins qu'ils se sentent eux aussi touchés par cette catastrophe qui a affecté cette population. Dans le temps de le dire, les Abitibiens se sont mobilisés massivement pour leur venir en aide.

Plusieurs municipalités et organismes ont libéré leur personnel et délégué leurs bénévoles afin de recueillir et faire parvenir aux secteurs sinistrés des denrées non périssables, du bois de chauffage, des génératrices et des articles de première nécessité. À part les municipalités et les organismes communautaires, plusieurs entreprises abitibiennes ont également fait leur part en offrant différents services, expertises matérielles, transport de marchandises, dons, et caetera.

Le club de radio amateur de Val-d'Or a lancé l'opération «Chaleur» pour amasser des dons, en collaboration avec les pompiers de la région. Hydro-Québec a envoyé la quasi-totalité de ses monteurs de ligne de l'Abitibi et de la Baie James, soit 57 employés, vers des régions où il y avait des pannes d'électricité.

Une compagnie de Sullivan, Techno Lignes Abitibi, a dépêché huit équipes de travailleurs dans la région des Laurentides pour prêter main forte à Hydro-Québec, ceci pour 18 travailleurs provenant des secteurs de Barraute, Amos et Val-d'Or pour la construction et l'entretien de lignes électriques et de communications.

• (2310)

La population de la circonscription fédérale d'Abitibi a répondu massivement à l'opération Verglas lancée à travers tout le Québec par le gouvernement du Québec et par le premier ministre, M. Lucien Bouchard. Il ne faut pas passer sous silence, au Québec, l'entente qu'on avait avec les dirigeants de certaines compagnies.

Je voudrais surtout mentionner le directeur général, M. Gilles Lapointe, de Kepa Transport, une entité des Cris de la Baie James, qui, avec la collaboration des Cris de la communauté de Chisasibi, c'est important de le dire, ont expédié 45 cordes de bois de chauffage avec une remorque de 46 pieds dans le secteur de Saint-Hyacinthe, soit une distance aller et retour de 4 000 kilomètres—2 000 kilomètres pour aller, 2 000 kilomètres pour revenir—gratuitement, pour aider des gens.

Je tiens à dire aux gens, aux Cris de la Baie James: merci aux Cris de Chisasibi, de Mistissini, Waswanipi et Oujé-Bougoumou pour l'entraide qu'ils ont apportée aux gens du sud.

Quand on regarde le parrainage par la MRC de Vallée-de-l'Or, les corvées de bois de chauffage ont débuté immédiatement le 12 janvier dernier. Des points de chargement ont été installés à Val-

*La tempête de verglas de 1998*

d'Or, Senneterre, Malartic, Rivière-Héva, Dubuisson, Vassan et Val-Senneville, ceci grâce à l'excellente collaboration du directeur général Louis Bourget de la MRC de la Vallée-de-l'Or et de Yvon Frenette, conseiller municipal à la Ville de Val-d'Or. Nous sommes ici ce soir pour dire ce qu'est le bilan de l'opération Verglas en Abitibi.

Dans le secteur de Val-d'Or, de la MRC de la Vallée-de-l'Or, plus de 80 bénévoles, 39 remorques de 46 pieds de longueur, c'est-à-dire en plus de la corvée pour le transport du bois de chauffage, un camion 10 roues et un camion en provenance du territoire de la MRC ont été acheminés. La compagnie Domtar qui m'avait dit le dimanche matin qu'ils pouvaient fournir de huit à dix remorques, en fin de compte a aidé les gens du sud avec 19 remorques de 46 pieds de longueur. C'était du bois de chauffage vraiment sec. Du secteur de Senneterre, ce furent 12 remorques; du secteur de la région, huit remorques et à Val-Senneville, un.

Dans le rapport des municipalités desservies par la MRC et de Domtar, le bois s'est rendu à Saint-Jean-sur-Richelieu, Venise-en-Québec, Hudson, Rougemont, Granby, Vaudreuil, Dorion, Saint-Polycarpe, Carignan, Beloeil, Chambly, Mont-Saint-Grégoire, Farnham, Saint-Hyacinthe, Saint-Athanase et Iberville.

On pourrait dire aussi que dans toute cette opération Verglas, nous avons des compagnies extraordinaires chez nous qui ont donné des repas gratuits durant toute la semaine aux bénévoles: la Rôtisserie Saint-Hubert, Val-d'Or Pizzeria, Métro Supermarché Pelletier Inc., Cafétéria chez Vic, Tim Horton, PizzaBella et Brasserie Le Pub.

Nous avons eu aussi des dons de partout. Il faut aussi remarquer le bénévolat et l'entraide qui se faisaient aussi. Quand on a une remorque, il faut un tracteur. Les compagnies suivantes ont fourni gratuitement des remorques avec chauffeur pour aller dans le sud pour le transport du bois vers les zones sinistrées. Il y a eu Cabano Kingsway, Papineau Transport, Kepa Transport, Transport Maybois, Transport du Nord-Ouest, Transport Bergeron, R. S. Métal. Les compagnies suivantes ont fourni gratuitement les tracteurs: Entreprises René Paré et fils, Excavation Émilien Fournier, Transport René Hardy de La Morandière, Construction Val-d'Or, et Alain Guillemette.

Nous avons aussi la ville d'Amos, dans la MRC de l'Abitibi, qui a participé à cette opération Verglas, les Chevaliers de Colomb du conseil 2218. Eux ont expédié à peu près 900 cordes de bois vers le sud de la province. Quatre génératrices ont été fournies. Ils ont eu des dons. Ils ont reçu pour 20 850 \$, une remorque complète et 169 caisses de denrées non périssables ont été expédiées. C'est 65 000 livres de denrées, ce qui veut dire 33 tonnes.

Je remercie également les médias écrits et électroniques de leur appui inconditionnel. Sans eux, il n'y aurait pas eu cette publicité.

Des citoyens, de même que plusieurs organismes et des entreprises de la MRC d'Abitibi se sont impliqués activement alors que beaucoup de choses ont été données.

• (2315)

C'est un honneur pour moi de remercier les gens d'Abitibi, qu'ils soient des municipalités, du secteur de la santé, des MRC, des Cris de la Baie James, de la compagnie aérienne Air Creebec, de Transport Canada qui, tout au long de cette tempête de verglas et de ses conséquences désastreuses, ont travaillé sans relâche en participant à la corvée de bois, en offrant de l'hébergement, des dons monétaires, de la nourriture et du matériel.

Je remercie les bénévoles, les transporteurs, les travailleurs d'Hydro-Québec, de Télébec et toutes les personnes qui n'ont pas compté leur temps et leurs énergies. Je désire remercier la population abitibienne qui, par sa générosité, nous rappelle la force et la beauté de la solidarité canadienne au Québec.

Mais il y a un message qui vient des gens de l'Abitibi. La population abitibienne aimerait dire ceci à la population du Sud: «Bravo pour votre courage, nous pensons à vous tous, amitiés.»

**M. Odina Desrochers (Lotbinière, BQ):** Monsieur le Président, j'aimerais partager le temps qui m'est alloué avec mon collègue de Châteauguay.

Le Québec vit présentement sa pire catastrophe socioéconomique du XX<sup>e</sup> siècle. Les médias ont été omniprésents durant le pire de la crise du verglas. Ils ont multiplié les reportages afin de démontrer les gestes de solidarité qui ont été posés au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les trois provinces les plus durement touchées par cette tempête.

J'aimerais, à ce stade-ci, remercier de grands leaders qui se sont démarqués durant cette crise. Tout d'abord, le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, qui a démontré un leadership exemplaire en coordonnant toutes les actions d'urgence et de solidarité.

Je remercie également le président d'Hydro-Québec, M. André Caillé qui, avec son équipe, a su informer d'heure en heure le Québec sur l'évolution de la situation, tout en sécurisant les sinistrés et en prenant immédiatement les dispositions nécessaires pour la reconstruction et la réparation du réseau hydroélectrique québécois.

Je remercie les maires qui, pris au dépourvu, ont su relever avec brio le rôle qu'ils avaient à jouer, les responsables de la Sécurité civile du Québec et les nombreux intervenants en santé publique.

Je tiens à dire un mot également sur l'implication massive des forces de l'ordre, les policiers de la Sûreté du Québec, la GRC, les policiers municipaux et les militaires des Forces armées canadiennes qui ont aidé les sinistrés et, surtout, les ont sécurisés.

J'aimerais souligner la réponse immédiate des employés des compagnies hydroélectriques américaines qui n'ont pas hésité à venir épauler le travail des monteurs de lignes d'Hydro-Québec. Ils ont été impressionnés par l'accueil et la chaleur manifestés par les sinistrés et, surtout, par leur grande compréhension face à la crise.

*La tempête de verglas de 1998*

De plus, j'ai été profondément touché par les gestes de solidarité en provenance du Québec, que ce soit pour la collecte de bois, de denrées alimentaires ou pour répondre aux nombreuses demandes faites par la Croix-Rouge et la Sécurité civile.

Je salue ici l'initiative qui a été prise par les gens du Saguenay—Lac Saint-Jean. Les images transmises par la télévision d'État nous ont démontré la grande générosité qui anime cette belle région du Québec.

Permettez-moi maintenant de vous donner quelques exemples de gestes de solidarité qui ont été posés dans le comté de Lotbinière. On a recueilli plus de 1 000 cordes de bois en une semaine. Voici une anecdote intéressante. À Laurier-Station, le dimanche 18 janvier, des dizaines de bénévoles sous la direction du maire Jean-Guy Bergeron et du policier Gérald Laganière, se sont mobilisés pour faire la cueillette de 1 200 livres de viande, et ce, en 90 minutes. Il faut le faire.

Un autre exemple de générosité: une dame âgée de 86 ans a vidé son garde-manger, en le donnant à un bénévole. Elle a dit: «Demain, je vais faire une autre épicerie, j'ai les moyens et, surtout, j'ai de l'électricité dans ma maison.» Ces gestes de générosité ont tissé de nouveaux liens de solidarité. Pour remercier tous ces bénévoles du comté de Lotbinière, et surtout pour souligner leur contribution exceptionnelle, une soirée de reconnaissance aura lieu vendredi.

Cependant, depuis quelques jours, même si les médias se limitent à faire le décompte des abonnés qui sont rebranchés de jour en jour, il ne faut pas oublier les impacts et les conséquences économiques de cette crise du verglas qui ne sont pas encore tous comptabilisés. Nous savons toutefois qu'ils pourraient atteindre des centaines de millions de dollars.

● (2320)

Si on analyse d'une façon plus rationnelle une crise semblable, il faut la diviser en trois phases. La première, c'est la réaction, c'est celle qui a été faite depuis le début de cette crise, c'est ce que l'ensemble de mes collègues ont décrit depuis le début de ce débat spécial.

Nous en sommes maintenant à la deuxième phase, soit une évaluation plus approfondie de la situation. Les commentaires et les échos que nous avons et ce que les médias nous rapportent n'est dans les faits que la pointe de l'iceberg.

Dans ce triste bilan, il faut noter les entreprises qui sont paralysées depuis le début de cette crise, celles qui sont sur le bord de la faillite, de même que les milliers de travailleuses et travailleurs qui sont sans travail.

Les régions de la Montérégie et du centre du Québec vivent présentement des périodes angoissantes. Plusieurs centaines de personnes s'interrogent à savoir s'ils auront encore du travail demain.

De plus, il ne faut pas oublier les autres entreprises situées en dehors du triangle glacial, entreprises avec leurs employés, qui, par

solidarité aux demandes d'Hydro-Québec, ont cessé leurs opérations, une, deux et même trois semaines, subissant ainsi des pertes importantes.

Le décompte entourant cette catastrophe n'est pas encore complété, mais nous pouvons déjà amorcer la réflexion sur la troisième phase, celle qui correspond aux mesures à prendre pour aider davantage les sinistrés.

Même si des négociations sont déjà entamées, les sinistrés sont anxieux. Ils ont hâte de connaître les délais des réponses et surtout les nouvelles sommes d'argent qui seront consacrées pour dénouer cette crise.

La crise du verglas n'est pas un problème régional ni un problème provincial, mais un problème national. L'heure est donc à la prise de grandes décisions de solidarité qui doivent impliquer le fédéral et les gouvernements des trois provinces affectées par cette crise nationale.

Nous en arrivons maintenant à des solutions et des suggestions que nous adressons au gouvernement fédéral. Premièrement, nous réitérons notre demande au ministre du Développement des ressources humaines de clarifier une fois pour toutes sa position en ce qui concerne les délais de carence pour l'assurance-emploi et les paiements anticipés que son ministère a promis de verser. Même après les déclarations qu'il a faites cette semaine, ici même dans cette chambre, les sinistrés ont encore de la difficulté à comprendre la logique du ministre dans la situation dans laquelle ils vivent.

Le programme d'aide aux acériculteurs, soit l'embauche de chômeurs pour faire de l'émondage et le remplacement des tubulures dans les érablières n'est pas suffisant. Il faudrait que le ministre assouplisse ce programme afin de permettre l'embauche d'une main-d'oeuvre plus qualifiée et plus efficace pour mieux travailler sur les lieux des dégâts de la tempête.

Le gouvernement fédéral, à la suite de cette troisième catastrophe naturelle, doit donc maintenant se pencher plus sérieusement sur les effets de serre qui constituent l'un des facteurs déterminants des changements climatiques du pays.

Il est temps qu'il réponde aux appels pressants des groupes environnementaux qui demandent d'agir. Des experts nous avaient prévenus des dangers de ces changements climatiques. Nous les encaissons et nous les avons vécus.

Au nom de la population, je demande donc au gouvernement d'avoir plus de rigueur lorsque toute cette question d'effets de serre est débattue. Il faut que le fédéral renforce son action.

En terminant, je réitère mes félicitations à tous ceux et celles qui ont participé chez nous, au Québec, partout au pays, au plus beau chantier de solidarité du XX<sup>e</sup> siècle.

**M. Maurice Godin (Châteauguay, BQ):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole sur ce débat spécial, intitulé «La tempête de verglas», pour plusieurs raisons. Premièrement, j'ai été moi-même sinistré pendant sept jours; cinq jours à mon bureau, et dans le comté entre trois et 28 jours. Je vous parlerai donc du comté de Châteauguay.

*La tempête de verglas de 1998*

Je vous donnerai mes impressions sur le déroulement de cette tempête, les points forts que j'ai notés et les points faibles que nous aurons à améliorer pour le bien-être de la population pour les années à venir.

Au sein de mon comté, je retrouve trois agglomérations qui forment aussi un triangle. À l'ouest, Châteauguay, Léry, Mercier, Saint-Isidore; à l'est, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Delson; et au sud, Saint-Mathieu, Saint-Rémi, Saint-Édouard, Saint-Michel et Saint-Jacques-le-Mineur.

• (2325)

Bien que les pointes du triangle Châteauguay—Sainte-Catherine ont manqué d'électricité, les grands dommages aux réseaux d'Hydro-Québec se sont retrouvés dans les municipalités de la pointe du triangle de Saint-Rémi, et ce sont ces municipalités qui ont souffert de la plus longue période sans électricité. Je salue donc ces maires et mairesses du comté de Châteauguay qui ont travaillé sans relâche pour leurs municipalités.

Je sympathise avec tous ces sinistrés. J'ai trouvé cela long et difficile, sept jours sans électricité. J'ai donc beaucoup de respect pour ceux et celles qui ont subi ce problème pendant quatre semaines et plus.

Je voudrais, au nom de la population du comté de Châteauguay, transmettre mes sympathies aux familles qui ont perdu un être cher durant cette tempête, soit par maladie ou accident, au Québec ou dans d'autres provinces. Je voudrais aussi dire remercier tous ces bénévoles, souvent sinistrés eux-mêmes, qui ont dirigé les opérations et porté secours aux plus démunis de notre communauté dans ces grands centres d'hébergement.

Je remercie les deux paliers gouvernementaux qui ont su mettre rapidement en place l'accord d'aide financière en cas de catastrophe. Je remercie l'armée, les corps policiers, les conseils municipaux, les artistes, les gens de l'extérieur et aussi les employés d'Hydro-Québec. Pour y avoir fait carrière pendant 35 ans, je sais très bien ce qui anime ces gens-là, la fierté de servir les siens. Rebâtir un réseau de plusieurs kilomètres en quelques semaines demande de la détermination, du courage, du travail et de la fierté. Je revois le sourire de ces deux monteurs, MM. Laberge et Marien qui, à 5 h 30 mardi matin, dans la pluie et le vent, étaient fiers d'avoir alimenté mon domicile.

Je remercie les responsables des communications, MM. Crêtes et Hébert, pour leur disponibilité et leur patience face à mes revendications. Après avoir retrouvé l'électricité, mon personnel et moi-même avons servi d'intermédiaires entre les sinistrés et Hydro-Québec, en plus de visiter tous les lieux.

À titre d'employé, en 1962, j'avais vécu l'autre crise du verglas qui fut beaucoup moins grave que celle de cette année, parce que les réseaux de transport entre les postes de distribution n'avaient pas été affectés. Je savais donc que malgré ces immenses dommages au réseau, Hydro-Québec allait procéder méthodiquement et dans un temps record pour permettre à l'ensemble de ses abonnés de retrouver le courant.

Le président d'Hydro-Québec, M. André Caillé, et le premier ministre, M. Lucien Bouchard, ont su rassurer la population par leur leadership et leur contrôle de la situation. La situation était grave, mais en aucun moment avons-nous senti le doute s'installer dans l'esprit de ces deux hommes. Nous pouvons dire que lorsque le Québec est maître de ses décisions, les résultats sont excellents. C'est vraiment intéressant pour les prochains grands défis qui nous attendent.

Les municipalités se sont conduites admirablement bien, malgré certains plans d'urgence non à jour. La protection civile a connu certaines failles, mais pour répondre à une demande d'aide de 300 municipalités en même temps, avec seulement une quarantaine d'employés, il aurait fallu faire des miracles.

Dans le futur, il va falloir décentraliser les responsabilités vers les MRC. En somme, les municipalités qui possédaient un plan d'urgence à jour et du matériel de première instance se sont bien tirées d'affaire.

Il est encore trop tôt pour connaître les coûts des pertes dans le comté de Châteauguay. Présentement, les fonctionnaires procèdent aux estimations, mais nous pouvons être assurés qu'un peu tout le monde est touché par ce désastre. Je pense aux salariés, aux cultivateurs, aux commerces, aux entreprises, aux acériculteurs, aux serlistes et aux municipalités.

• (2330)

Espérons que les programmes proposés par les gouvernements répondront à l'ensemble de la population sans trop se faire attendre, que les surplus du budget de 1998 serviront à compenser les pertes et non à créer de nouveaux programmes en santé et en éducation. La population en a besoin.

Il est malheureux que le programme fédéral-provincial intitulé l'Accord d'aide financière en cas de catastrophe ne soit pas le seul organe officiel de ces programmes pour toute la durée de la crise. Depuis quelques jours, quelques ministres fédéraux ont senti le besoin de proposer des programmes d'aide à la population qui ne répondent pas toujours aux besoins de la demande. Leurs directives sont très confuses ou ne concordent pas avec les déclarations de leurs fonctionnaires, en particulier en ce qui a trait au programme d'assurance-emploi en regard du délai de carence et du délai d'attente. Nous, les députés du Bloc québécois, comptons le signaler au ministre dès demain midi.

En terminant, je voudrais dire aux gens de mon comté que pour toute information supplémentaire, ils peuvent communiquer avec mon bureau de comté. Je serai heureux de leur apporter tout le soutien possible à la solution de leurs problèmes.

Le Québec sortira grandi de cet exercice de fraternité, de générosité et de solidarité. À tous ces grands bâtisseurs, merci beaucoup, l'avenir nous appartient.

[Traduction]

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais signaler que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Nepean—Carleton.

*La tempête de verglas de 1998*

[Français]

Malgré l'heure tardive, j'ai tenu à prendre part à la discussion de cette motion sur la tempête de verglas. J'ai voulu exprimer ici ma profonde gratitude aux citoyens et aux autorités de mon comté pour leur dévouement et leur esprit communautaire remarquables durant ces jours si pénibles qui ont forcé tant de personnes à quitter leur demeure vers des centres d'hébergement.

Si, dans chacune de nos régions, nous avons surmonté cette crise dans la plus grande harmonie et en parfaite discipline, c'est à cause de ces valeurs de générosité et d'entraide qui caractérisent nos communautés.

[Traduction]

Je tiens à rendre un hommage bien spécial à tous mes concitoyens de Lac-Saint-Louis, et par-dessus tout à nos maires qui, grâce à leur leadership, leur engagement et leur efficacité ont réduit de façon marquée les difficultés éprouvées par tant de gens. Permettez-moi d'exprimer mes remerciements les plus profonds aux maires Malcolm Knox de Pointe Claire, Peter Yeomans de Dorval, John Meany de Kirkland, Roy Kemp de Beaconsfield, Anne Myles de Baie d'Urfé, Bill Tierney de Sainte-Anne-de-Bellevue et George McLeish de Senneville.

[Français]

Je voudrais aussi remercier le maire Marcel Morin de Pierrefonds, ville dont je représente une petite partie, l'essentiel étant comprise dans le comté de mon collègue de Pierrefonds—Dollard.

[Traduction]

Je voudrais également remercier tous les conseillers municipaux dans toutes nos villes et municipalités, les directeurs des services municipaux et leurs employés qui ont tous accompli un travail remarquable. Je ne voudrais pas oublier nos pompiers, nos policiers et tous les fonctionnaires qui ont travaillé sans relâche et avec courage dans des conditions extrêmement difficiles et souvent dangereuses.

Permettez-moi d'adresser un remerciement très spécial aux milliers de bénévoles de toutes nos villes, grandes et petites, qui ont déployé des efforts considérables pour assurer la sécurité et le confort de leurs concitoyens. Ils méritent toute notre gratitude.

[Français]

J'ai visité plusieurs centres d'hébergement dans mon comté et j'ai pu constater l'esprit d'entraide remarquable et de collégialité qui y régnait. C'était partout la bonne humeur et la patience malgré tous les inconvénients.

Je me permets de souligner le travail remarquable de nos centres hospitaliers. Ayant passé quelque temps à l'Hôpital des vétérans de Sainte-Anne-de-Bellevue, j'ai pu constater avec combien de compassion, de dévouement et d'efficacité le personnel et les volontaires avaient réagi à la crise. Une aile entière de l'hôpital, jusque-là fermée, avait été réouverte et rééquipée pour accueillir les personnes de l'âge d'or de plusieurs régions.

● (2335)

Un centre d'hébergement avait été installé pour les anciens combattants et leurs familles chassés de leurs résidences. Certains membres du personnel avaient travaillé près d'une semaine sans relâche. L'hôpital, qui sert environ 2 000 mets par jour, en a servi plus de 5 000 par jour durant la crise.

Un soir, j'ai parlé à trois travailleurs d'Hydro-Québec qui me disaient avoir travaillé pendant 16 heures d'affilée chaque jour et chaque soir, dans des circonstances et des conditions vraiment impossibles. Tous les travailleurs des compagnies d'hydroélectricité, tant ceux du Québec que ceux et celles qui sont venus de l'extérieur du Québec, des provinces canadiennes et des États-Unis, méritent toute notre reconnaissance.

[Traduction]

Les Forces canadiennes ont fait plus que leur devoir. Tous les maires de ma circonscription n'ont que des louanges pour l'énorme dévouement et l'efficacité de tous les membres des forces armées. Au nom des citoyens de Lac-Saint-Louis, je voudrais les remercier le plus chaleureusement du monde, ainsi que le premier ministre, le ministre de la Défense nationale et tous les ministres et leurs employés de la part qu'ils ont prise au considérable effort du gouvernement fédéral.

[Français]

Lundi prochain, je participerai à une réunion avec les députés provinciaux et les maires de mon comté afin de faire le point sur la crise et en tirer des leçons et des recommandations que je transmettrai aux ministres concernés.

Parmi les suggestions que nous examinerons seront celles-ci: une citation possible du Gouverneur général qui pourrait être remise aux bénévoles et autres individus dont la contribution durant la crise aura été particulièrement méritoire.

[Traduction]

Ce serait une excellente idée également si dans le cadre du programme Des arbres pour le Canada, le gouvernement fédéral et les municipalités fournissaient de jeunes arbres à distribuer aux citoyens afin de procéder au reboisement. Il semble que parmi les arbres à feuilles caduques les chênes blancs et les tilleuls aient le mieux résisté à la tempête de verglas.

On tirera de nombreuses leçons de cette tempête. Les municipalités qui étaient bien préparées grâce à des plans d'urgence, qui avaient formé leur personnel et s'étaient procurées le matériel d'urgence nécessaire ont réussi à s'en sortir avec une efficacité surprenante malgré toutes les difficultés. Cependant, dans les régions éloignées et dans les petites municipalités, la crise en a pris beaucoup par surprise.

Nous savons maintenant que nous avons une énorme tâche à accomplir pour bien préparer nos collectivités à une urgence soudaine et pour maximiser la coordination de nos efforts.

[Français]

Certes, nous devons planifier un meilleur étalement et une plus grande diversification de notre réseau énergétique et de nos systèmes de soutien en cas de crise.

*La tempête de verglas de 1998*

[Traduction]

Le changement climatique et El Nino ne relèvent pas de la mythologie, comme l'ont montré la tempête de verglas et les ravages causés dernièrement par le mauvais temps en Californie et en Floride. Nous n'avons pas le choix, nous devons nous préparer au pire. Mais les graves difficultés et les crises ont le don d'aller chercher le meilleur en nous. Soudainement, nous sommes tous des êtres humains et des concitoyens qui luttent ensemble face aux difficultés. Nous mettons de côté les querelles, politiques et autres, qui nous divisent si souvent dans la vie de tous les jours.

De l'inconfort et des ennuis qu'ont éprouvés tant de gens, nous garderons le souvenir des moments que nous avons partagés dans un esprit de générosité mutuelle et d'amitié. Saluons nos collectivités et le remarquable esprit communautaire qui les anime.

La crise m'a montré que les grandes valeurs qui font du Canada un pays spécial se sont manifestées.

Alors, monsieur le Président, je remercie encore une fois tous les bénévoles et ceux qui ont aidé à rendre nos vies tellement plus riches pendant cette crise.

**M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.):** Monsieur le Président, il va sans dire que je suis très heureux d'intervenir dans le débat de ce soir sur la tempête de verglas. C'est un événement que peu de ceux parmi nous qui l'ont vécu de près oublieront.

Je suis convaincu que ma circonscription de Nepean—Carleton se compare à bien d'autres qui ont été durement frappées. Certains coins de Nepean ont été privés d'électricité pendant quelques minutes ou quelques heures. Ailleurs, comme dans la partie rurale du sud de ma circonscription, où se trouvent les cantons d'Osgoode, Rideau et Goulbourn, les pannes ont duré pendant plus de deux semaines.

• (2340)

La tempête de verglas nous a donné à tous une leçon plutôt éloquente sur le pouvoir de la nature. Au moment où nous pensons arriver à maîtriser notre environnement, une tempête comme celle-ci nous fait comprendre que nos systèmes ne sont pas infaillibles, que nous sommes vulnérables et que nous devrions vraiment respecter la nature.

Les ravages causés par la tempête de verglas ont été très clairement illustrés par ces poteaux électriques qui ont cassé net et tous ces arbres courbés et cassés. Le long d'un court tronçon de la route Donnelly, dans le sud de ma circonscription, j'ai compté dix ou douze poteaux d'électricité tombés. Dans le sud-est, près de Marionville, des pylônes de lignes à haute tension s'étaient effondrés en des amas de métal de tordu les uns après les autres.

Les dommages étaient clairement visibles le jour, mais c'est seulement la nuit qu'on pouvait saisir toute l'ampleur du problème. Je me rappelle être parti en voiture de Barrhaven, près de Nepean, le jeudi 8 janvier pour aller rendre visite à un ami à Manotick et faire quelques autres visites en zone rurale. Cet ami avait envoyé sa famille à l'hôtel, et il campait chez lui avec une radio transistor, un

tas de chandelles et un poêle à bois. Il tenait à éviter que les tuyaux ne gèlent et à tenir le fort. Sa situation n'était guère différente de celle de beaucoup d'autres personnes qui commençaient à s'habituer à cette vie.

Il était extrêmement sinistre de se promener dans le sud de ma circonscription ce soir-là. Tout était plongé dans le noir. Aucun éclairage dans les rues, pas de feux de circulation, presque pas de voitures. On pouvait voir la lueur d'une bougie ça et là, mais elles étaient rares. Un soldat qui avait été affecté en Yougoslavie est arrivé plus tard sur les lieux. Il a fort bien résumé la situation en disant que c'était tout à fait comme Sarajevo, mais sans les balles.

Au cours de la tempête de verglas, je me suis fait un devoir de parcourir ma circonscription. Je suis allé dans des refuges et j'ai travaillé avec les services municipaux lorsque je pouvais les aider et leur fournir de l'information. Devant de telles difficultés et une pareille destruction, il était rassurant de voir tant de gens faire preuve de force de caractère, d'ingéniosité et de générosité, sans se départir de leur sens de l'humour.

Lors de l'un de mes passages dans le coin sud-est de ma circonscription, il y avait une bannière le long de la grand-rue du petit village de Kenmore où on pouvait lire: «10 jours et ce n'est pas fini. N'abandonnez pas. Le club de courtpointes et de tronçonneuses de Kenmore». J'ai vu beaucoup de gens faire preuve de beaucoup d'esprit pendant la tempête de verglas, mais les gens de Kenmore l'emportent indéniablement pour leur originalité et leur sens de l'humour.

Ce sont les gens ordinaires qui ont fait toute la différence après le passage de la tempête. Les bénévoles ont fait un travail remarquable. Ce sont les héros discrets de la tempête. Je les ai vus à l'oeuvre dans les centres d'hébergement, ils cuisinaient et servaient les repas, lavaient la vaisselle, faisaient le ménage, reconfortaient les personnes âgées, amusaient les enfants qui commençaient à ne plus tenir en place et à ne penser qu'à rentrer chez eux. Des bénévoles transportaient de grosses génératrices d'une ferme à l'autre et les branchaient. Ils veillaient à ce que les vaches soient traitées et abreuvées.

Il y en avait aussi qui organisaient des patrouilles de surveillance pour protéger les propriétés. Il y avait ceux qui visitaient les personnes âgées et livraient le bois de chauffage et ceux qui apportaient les petites génératrices pour brancher les pompes afin que les sous-sols ne soient pas inondés.

Dans le petit village de Vernon, des gens comme Roy, Bill et Jeff Porteous, Cecil Van Wylik, Roy Mills, Tom Dalglish et Hubert Bray aidaient à la cuisine du centre communautaire où des gens comme Heather Bellinger, Carol Acres et Kay Porteous préparaient des milliers de repas.

Dans toute ma circonscription, dans des collectivités comme Richmond, Munster Hamlet, Ashton, North Gower, Kars, Burritts Rapids, Osgoode, Greely et Metcalfe, c'était la même chose: des gens ordinaires relevaient le défi, unissaient leurs forces et s'entraidaient.

*La tempête de verglas de 1998*

Les voisins aidaient les voisins et les collectivités aidaient les collectivités. Barrhaven, une localité relativement épargnée par la tempête s'est mobilisée. La Cedarview Alliance Church a préparé des repas pour les équipes de la société hydroélectrique et a expédié des aliments en conserve et des repas chauds aux centres d'hébergement de Kars, Osgoode, Vernon et d'ailleurs. Des personnes hébergées dans ces centres tenaient à venir me dire de ne pas oublier de remercier les gens de Barrhaven en leur nom.

Les administrations municipales de ma circonscription se sont vraiment dépassées pendant la tempête. Comme c'est le cas partout ailleurs, j'en suis sûr, chaque municipalité de notre région a un plan d'urgence. Pendant les 10 ans que j'ai passés au sein de l'administration municipale, notre plan d'urgence ramassait la poussière entre les rares remises à jour. Cependant, il était là prêt à servir lorsqu'une véritable urgence s'est présentée. En général, ces plans fonctionnent très bien. Il est évident que ces plans ne sont pas absolument parfaits à tous les égards et j'imagine qu'il sera nécessaire d'en peaufiner certains, mais, en général, ils ont bien fonctionné.

• (2345)

Je m'en voudrais de ne pas mentionner certains intervenants régionaux et locaux qui ont travaillé de longues heures, parfois 24 heures sur 24, et qui ont fait un travail exceptionnel. Bob Chiarelli, le nouveau président de la municipalité régionale, et Merv Beckstead, son directeur des services municipaux, ont été sans reproches. Doug Thompson, le maire d'Osgoode, et Moira Winch, sa directrice des services municipaux, ont été superbes. Dans le comté de Rideau, le maire Glenn Brooks et son DSM, Garry Dillabough, ont été excellents. Le maire Janet Stavinga et son DSM, Bob Townend, ont également accompli un travail formidable. Enfin, à Nepean, dans ma propre municipalité, le maire Mary Pitt et son DSM, Bob Létourneau, ont été remarquables.

Je sais que certains l'ont déjà mentionné dans le cadre de ce débat, mais je tiens à le répéter. Les membres des forces armées canadiennes nous ont rempli de fierté et nous leur sommes très reconnaissants. Le brigadier général Hillier, qui coordonnait l'effort militaire dans la région, a si bien saisi toute la reconnaissance que la population d'Ottawa—Carleton éprouvait à l'endroit de ses troupes qu'il nous a prévenus que nous ne pouvions les adopter.

On voyait des soldats partout, au volant de leurs camions, à bord des hélicoptères et à pied. Ils ont nettoyé le terrain et collaboré avec les travailleurs des compagnies d'électricité et les policiers pour fournir le réconfort et la sécurité dont les gens avaient désespérément besoin. Plus d'une fois, j'ai entendu les gens remercier le Ciel pour l'armée.

Lorsque le major Bernie Derible, des Royal Canadian Dragoons, a réuni ses troupes et a quitté avec elles le village de Metcalfe, des deux côtés de la rue, des gens leur envoyaient la main avec tristesse. Les sapeurs-pompiers de la localité et les Dragoons ont échangé leurs couleurs, puis, les sapeurs-pompiers se sont alignés le long de la rue pour saluer les Dragoons qui partaient en camion. Les Dragoons ont eu droit à une cérémonie d'adieu digne d'une armée de

libération. Leur travail, leur énergie et leur enthousiasme ne sont certes pas passés inaperçus dans ma circonscription.

La vie a repris son cours normal pour la plupart des gens, mais le cauchemar de la tempête de verglas continue pour certains. Un de mes électeurs, M. Peter Raats, a vu s'effondrer, le 23 janvier, sa grange vieille de quatre ans sous le poids combiné de la glace et de la neige. Sa compagnie d'assurance refuse de l'indemniser. Au cours de la tempête, il a trait 200 vaches à la main jusqu'à ce qu'il obtienne une génératrice, qui n'a fonctionné qu'une seule journée avant de tomber en panne. M. Raats a connu son dernier revers dimanche. Il était à démonter une partie de la grange en ruines lorsqu'il est passé à travers le toit et s'est cassé la hanche.

Comme toujours en cas de tempête de verglas, ses voisins sont venus à son secours. Sous la direction d'un agent de la GRC de la localité, Gary Clements, un fonds d'aide spécial a été créé pour M. Raats à la Banque royale, à Metcalfe. Les personnes qui veulent faire un don sauront qu'il s'agit du compte n° 5012976. J'ajouterais que le fonds sera vérifié par un vérificateur indépendant et que toute somme excédant le montant cible de 200 000 \$ sera remise à la Croix Rouge. Les offres de participation à une corvée pour reconstruire la grange de M. Raats sont certes les bienvenues.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes de Nepean—Carleton, ma circonscription, et d'ailleurs qui ont contribué aux efforts de secours et de reconstruction. La réponse des Canadiens d'un océan à l'autre a été absolument magnifique. Je sais que le sens communautaire de mes électeurs était fort avant la tempête de verglas. Je peux assurer à la Chambre qu'il l'est encore plus aujourd'hui.

**M. Werner Schmidt (Kelowna, Réf.):** Monsieur le Président, c'est un honneur que de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet de problèmes survenus à cause de la tempête de verglas.

J'ai eu l'occasion de me rendre dans la région de Lanark, au sud et un peu à l'est d'Ottawa, où j'ai observé les dégâts que la tempête de verglas a causés dans les érablières. J'avais le cœur brisé de voir tous ces arbres mutilés. Dans certains cas, c'était la cime des arbres qui était brisée, et dans d'autres, c'étaient d'énormes branches qui gisaient au sol. L'étendue des dommages était absolument phénoménale à certains endroits. Rares étaient les arbres qui avaient été épargnés. J'ai déjà été témoin d'une tornade en Alberta qui avait brisé les arbres. Mais, dans ce cas-ci, la glace les a amputés de leur cime.

En visitant cette région, nous nous sommes demandé quelles seraient les conséquences de pareils dommages. Les cimes des arbres sont brisées, mais est-ce que les dommages s'arrêtent là? La sève monte et descend le long du tronc, bien sûr. Cela nous est apparu évident au cours de notre visite. Nous nous sommes arrêtés à une érablière où nous avons observé les arbres et leurs branches.

• (2350)

Le propriétaire des lieux nous a dit de bien observer les arbres. Nous avons vu de toutes petites branches sur lesquelles poussent les feuilles qui étaient brisées. La moitié ou plus de la cime des arbres était brisée, et si les branches ne produisent pas de feuilles, c'est la

*La tempête de verglas de 1998*

survie même de l'arbre qui est menacée. Personne ne sait à l'heure actuelle combien de ces arbres survivront.

Nous avons observé les arbres, mais ce qui nous a frappés le plus, ce sont les gens. Nous avons vu les gens se rencontrer à un endroit appelé Wheeler's Pancake House. Nous nous sommes réunis dans une grande salle d'assemblée. Quelque 75 ou 80 acériculteurs s'y trouvaient.

Il est devenu hélas évident que ces gens-là souffraient. Ils souffrent encore. Nombre d'entre eux ont souffert pendant qu'ils étaient privés d'électricité, mais ces agriculteurs souffrent maintenant parce que leur gagne-pain est menacé.

Nous nous sommes demandé ce qui était fait pour leur venir en aide. Que peut-on faire maintenant? Je voudrais rendre hommage, moi aussi, aux forces armées et aux autres travailleurs qui ont contribué à rétablir l'électricité. Ce qui importe maintenant pour ces agriculteurs, c'est ce que nous allons faire pour régler leurs problèmes.

Il y a trois genres de problèmes. Le premier, c'est le fait que nombre d'acériculteurs ont un réseau de canalisations qui recueille la sève et l'acheminement vers les bassins où, sous l'effet de la chaleur, elle se transforme en sirop et en sucre d'érable.

Bon nombre des tuyaux sont recouverts de glace et de neige. Parce qu'ils sont gelés et à cause de la glace, il est maintenant très difficile de les retirer. Les acériculteurs ont besoin d'aide pour dégager les tuyaux de la glace et de la neige, et il n'y aura peut-être pas suffisamment de main-d'oeuvre disponible pour faire cela avant que la sève ne commence à couler dans trois ou quatre semaines.

Les acériculteurs ont aussi besoin d'argent pour entailler les arbres et pour s'assurer qu'ils pourront recueillir la sève lorsqu'elle coulera. Ils doivent avoir accès à leurs arbres. Quand on voit à quel point les branches sont tombées entre les arbres, on comprend aisément qu'il est presque impossible aux acériculteurs de se rendre jusqu'aux arbres pour les entailler et pour faire ce qu'ils ont à faire sans enlever les branches qui leur bloquent le chemin.

Il faut faire du nettoyage. Il y a trois problèmes en l'occurrence. Il faut de l'argent ainsi que de la machinerie et de la main-d'oeuvre pour faire ce travail. Qu'advient-il de ces gens?

Nous devons essayer de voir plus loin et nous demander combien il leur faudra de temps avant d'éponger les pertes de revenus subies cette année. Dans certains cas, si les arbres meurent, il faudra entre 40 et 50 ans avant que leurs remplaçants n'atteignent la même maturité.

Nous devons examiner la situation et nous interroger sur ce qui s'est produit et sur ce que l'on a appris, en rétrospective. Cela a bien démontré la solidarité des gens. Nous avons vu 75 ou 80 personnes se réunir, non pas pour demander de l'aide au gouvernement, mais bien pour déterminer comment elles pourraient conjuguer leurs efforts afin de résoudre le problème.

J'ai oublié de dire que je partage le temps qui m'est accordé avec le député de West Kootenay—Okanagan.

Il y avait, à cette réunion, des représentants d'une organisation. La section locale de l'Ontario Maple Syrup Producers Association y était représentée. La chose qui m'a le plus impressionné chez ce groupe est que ses membres ont clairement énoncé le problème. Ils ont pris la responsabilité d'essayer de le régler eux-mêmes. Ils savaient ce qu'il fallait faire. Ils s'étaient demandé ce qu'il fallait faire, combien ça coûterait, qui était le plus touché, et comment régler le problème.

Point particulièrement important, l'association, qui était au courant des créations administratives des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, a demandé à répartir elle-même l'aide et les fonds offerts aux producteurs.

• (2355)

Elle estimait que, connaissant les gens qui demandaient de l'aide, elle savait qui en avait le plus besoin. Elle n'avait nullement l'intention d'utiliser cet argent pour l'administration. Il allait aller directement aux gens, aux agriculteurs qui avaient vraiment besoin d'aide.

Je félicite ces gens, à la base, qui nous ont expliqué les raisons précises pour lesquelles les choses devaient être faites d'une certaine façon. Ils nous ont dit ce qu'il fallait à faire, combien ça coûterait et comment s'y prendre pour régler le problème. Ils ont proposé une solution imaginative dont j'aurais aimé faire part au ministre de l'Industrie il y a quelques instants.

Un agriculteur a dit: « Nous avons besoin d'argent maintenant. Nous n'avons pas le temps de faire toutes les démarches nécessaires. Nous avons besoin d'argent aujourd'hui et demain. Que penseriez-vous si le gouvernement nous donnait une idée de l'aide que nous pourrions obtenir des divers fonds de secours et, d'ici là, nous pourrions bénéficier d'un financement pour cette période sous forme de prêts sans intérêts.»

C'est le genre de suggestions qui est venu de la part de ces gens. Ils ne veulent pas qu'on leur fasse l'aumône. Ce sont des gens fiers. Ils veulent se débrouiller tout seuls.

Quelles leçons avons-nous tirées de cette catastrophe? Premièrement, nous avons appris que les Canadiens ont le souci d'autrui. Ils s'inquiètent du sort de leurs concitoyens. Ils ont de la compassion. Ils ont l'amour de leur prochain. Les événements l'ont prouvé très clairement et de façon frappante.

L'autre chose qui est arrivée et dont je suis fier est que les gens ont prouvé très clairement, sans l'ombre d'un doute, que la force du Canada ne résidait pas dans sa capacité de générer de l'électricité ou de se servir de diverses technologies. Ce que cela a permis de démontrer plus clairement encore que jamais auparavant, c'est que la force du Canada réside dans la bonne volonté des Canadiens qui sont prêts à s'entraider d'un bout à l'autre du pays.

À Kelowna par exemple, les gens de Flightcraft ont affrété un énorme appareil des services de messagerie Purolator qu'ils ont rempli d'articles de première nécessité pour les gens de l'Ontario. C'est ce qui s'est passé. Les Canadiens ont tissé des liens qui rendront le Canada plus fort. On a eu affaire à une forte démonstra-



tion d'aptitudes intellectuelles, de compétences et de motivations ainsi qu'à une qualité spirituelle qui nous lie tous les uns aux autres.

J'espère que ce désastre nous aura fait mal à tous, bien que certains aient été touchés beaucoup plus fort que d'autres, car c'est ce qui nous rapprochera et fera du Canada une nation forte.

**M. Jim Gouk (West Kootenay—Okanagan, Réf.):** Monsieur le Président, un grand nombre des interventions qui ont été faites ce soir ont porté à juste sur les dégâts causés par les récentes tempêtes de verglas et sur les difficultés qu'ont eu à traverser les victimes de ces tempêtes.

Chaque fois que des Canadiens traversent d'aussi terribles difficultés, il est important qu'on en parle. C'est vrai quelque soit la région de ce vaste pays où cela se produit, que ce soit en Ontario, au Québec, dans le Canada Atlantique, au Manitoba avec les inondations, à Swift Current, dans le comté de Peace River, ou dans ma circonscription où les inondations de l'an dernier ont causé plusieurs millions de dollars de dégâts et ont coûté la vie à un résident.

Ces catastrophes font cependant ressortir un autre aspect, celui plus réconfortant et plus encourageant, je veux parler de la solidarité qui existe d'une région à l'autre.

Nichée à proximité du centre géographique de ma circonscription, West Kootenay—Okanagan, se trouve la ville de Grand Forks, en Colombie-Britannique. Grand Forks a une population urbaine d'environ 4 000 habitants et une population rurale de 3 500 habitants. Elle est située dans une vallée entourée de montagnes couvertes de forêts, juste à la frontière américaine, à mi-chemin entre Vancouver et Calgary.

Ses principales activités sont l'exploitation forestière et l'agriculture. Ce n'est pas une ville riche. Le taux de chômage est d'environ 11 p. 100 et, dans le secteur de l'exploitation forestière, on s'attend à des mises à pied par suite d'importants problèmes que connaît l'industrie forestière de la province. Toutefois, Grand Forks surpasse toutes les autres villes en ce sens qu'elle possède ce don très précieux de franche générosité.

Une enseignante de l'école secondaire de Grand Forks a eu une idée. Emilie Belak avait suivi les reportages sur la tempête de verglas et les difficultés auxquelles faisaient face les personnes privées d'électricité, de chauffage et d'eau. Elle a proposé d'inviter à Grand Forks les élèves dont la région à l'est avait été touchée.

● (2400)

D'autres sont venus compléter l'idée et en ont parlé à plein de gens, tant et si bien que 74 élèves de la région durement touchée de St-Jean-sur-Richelieu, dont un bon nombre en étaient réduits à vivre dans des refuges, ont pu être accueillis par la population de Grand Forks. C'est ainsi que débuta la célèbre «Opération Freeze Lift».

Bien des gens ont contribué à sa réalisation. Le transport a été assuré grâce à la générosité des Lignes Aériennes Canadien et Air Canada, et à l'échelle locale, grâce à la coordination assurée par

### *La tempête de verglas de 1998*

Cindy Munns, une répartitrice forestière de la Colombie-Britannique.

Il convient de mentionner la collaboration du directeur de l'école, Denny Kemprud, et les échanges qui ont eu lieu entre le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique et le sous-ministre de l'Éducation du Québec qui a présenté l'offre de Grand Forks à une réunion tenue à la chandelle de la division scolaire de la Montérégie—Rive-Sud.

Bien d'autres personnes ont contribué à la réalisation de ce projet, trop nombreuses pour qu'il soit possible de les nommer toutes dans le cadre de cet exposé. En fait, c'est toute la ville qui s'en est mêlée. Plus de 200 familles ont proposé d'accueillir des élèves et de nombreuses entreprises ont offert dons et services pendant toute la durée du séjour.

En tout, ce sont 74 élèves et leurs professeurs-accompagnateurs qui se sont rendus à Grand Forks à la mi-janvier. Pour ces jeunes et leurs accompagnateurs, c'était la première fois qu'ils avaient de l'électricité et de l'eau chaude depuis deux semaines. Mais comme l'a dit l'un d'en eux, ils ne s'attendaient pas à être reçus avec autant de générosité et d'amitié par la population de Grand Forks.

Les étudiants ont suivi des cours à l'école et lorsqu'ils n'étaient pas à l'école, on les amenait skier, faire de l'escalade, magasiner, voir un film, faire du sport et assister à d'autres événements spéciaux. Ces activités ont été accomplies en groupe, mais les familles d'accueil ont également offert de nombreuses autres activités individuelles.

Vendredi dernier, les enseignants, les étudiants, les familles d'accueil et d'autres personnes qui ont joué un rôle important dans la réalisation de ce projet ont été reçus à un déjeuner organisé par les membres de la Société Doukhorbor russe locale, qui forment une partie importante de la population. J'ai assisté à ce déjeuner et j'ai écouté les étudiants en visite parler, les larmes aux yeux parfois, de leur gratitude à l'égard de leurs hôtes et d'autres personnes de la collectivité.

La politique ne faisait pas partie de cette visite. Certains avaient peut-être l'unité nationale à l'esprit, mais on a rarement soulevé la question. Même si on n'en a pas discuté, les répercussions de cette générosité occidentale se feront sentir pendant de nombreuses années encore.

Une des enseignantes-chaperons qui enseigne la religion et les arts a déclaré que Grand Forks peut servir de modèle pour un cours en valeurs, en éthique et en morale, et elle prévoit maintenant préparer ce cours.

Une autre enseignante-chaperon a affirmé pour sa part qu'il serait difficile de quitter une ville aussi remarquable où les gens sont si sincères et généreux. Il n'y avait aucun doute dans son esprit que la plupart de ses étudiants quitteraient les lieux avec une opinion différente de l'Ouest.

L'un de ces étudiants a le mieux résumé cette opinion en affirmant: «Lorsqu'une région du pays est en difficulté, voir qu'une autre région vient à son aide est quelque chose de... réconfortant» a-t-il dit après réflexion. C'est un exemple d'un membre de la

*La tempête de verglas de 1998*

famille canadienne qui en aide un autre dans le besoin. Comme dans toute autre famille, il y a un temps pour répondre à ses besoins individuels et un autre pour unir ses efforts aux autres.

Le geste remarquable de Grand Forks a été motivé seulement par sa générosité naturelle, mais c'est un excellent exemple de la façon dont nous faisons tous partie d'une famille nationale. Les membres de la famille peuvent être indépendants sans rejeter la famille à laquelle ils appartiennent.

Cette merveilleuse petite ville de la Colombie-Britannique devrait aider les Canadiens à reconnaître comment, malgré nos différences, nous avons des liens communs.

Tous mes électeurs de West Kootenay—Okanagan et moi-même offrons nos condoléances à ceux qui ont souffert à la suite de cette tempête de verglas. Je suis persuadé que tous mes collègues à la Chambre se joignent à moi pour offrir nos remerciements les plus sincères aux gens de Grand Forks pour leur générosité.

**Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Mississauga-Sud.

La tempête de verglas de 1998 passera à l'histoire pour bien des raisons. Ce désastre a vraiment pris des proportions historiques. Je tiens à témoigner ma sympathie la plus sincère à ceux qui ont éprouvé des difficultés et qui ont subi des pertes à cause de la tempête.

Il reste encore beaucoup à faire pour rétablir entièrement le courant et pour que les gens se remettent des pertes et des dommages qu'ils ont subis, notamment dans les régions rurales du Québec et de l'Est ontarien.

• (2405)

Lorsqu'un désastre naturel de cette ampleur se produit, il faut immédiatement prendre des mesures ciblées. Je suis fière de la vitesse avec laquelle le gouvernement fédéral a mis en place l'Opération Récupération. Plus de 15 000 membres des forces régulières et de la réserve sont allés aider les collectivités touchées. C'est la plus grande mobilisation de soldats de l'histoire canadienne en temps de paix.

Une multitude de travailleurs d'Hydro Québec et d'Hydro Ontario sont venus rebâtir les lignes d'un réseau électrique dévasté par le verglas et les éléments. Leur travail se poursuit encore.

Je félicite les administrations municipales et les gouvernements provinciaux d'avoir travaillé en partenariat et d'avoir pris, sans hésiter, la direction des efforts de récupération.

Des gens de partout au Canada et aux États-Unis ont offert leur aide de toutes sortes de façons, que ce soit en fournissant des génératrices très recherchées ou en travaillant comme bénévoles affectés aux cantines mobiles ou au nettoyage des débris.

Il est difficile de ne pas être accablé par l'ampleur unique de cet événement. Les Canadiens ont toutefois tendu la main à leurs

concitoyens pour leur offrir de l'aide et pour leur donner la preuve de la solidarité qui existe dans notre pays. Ils ont aidé de diverses manières, par exemple, en versant des dons en argent ou en se rendant sur place, dans les régions dévastées.

Dans ma circonscription, celle de Kitchener-Centre, l'aide a été axée sur deux circonscriptions du Québec et une de l'Est ontarien. Les médias locaux ont joué un rôle clé en signalant à la collectivité des articles particuliers, comme des mèches pour les lampes au kérosène et des couches pour bébé dont les stocks étaient très bas. Les pompiers de Kitchener ont utilisé une caserne dont l'emplacement était central comme lieu de collecte. La banque alimentaire de KW et le bureau local de la Croix-Rouge ont recueilli des aliments et des fournitures. La Indian Canadian Association de Kitchener—Waterloo a recueilli plusieurs milliers de dollars après qu'un jeune homme de cette collectivité eut demandé à son père ce qu'ils pouvaient tous faire. La Société protectrice des animaux de KW s'est rendue dans les régions sinistrées pour en ramener des animaux auxquels elle a donné un gîte ou qu'elle a offerts pour l'adoption. Grant Transport a acheminé d'importantes quantités de mazout et d'huile à scie à chaîne offertes par Monarch Oil. Erb Transport a envoyé quotidiennement à Montréal des camions chargés de provisions devant être distribuées dans les régions environnantes.

Ce ne sont là que quelques exemples des mesures qui ont été prises au sein de ma collectivité et de l'empathie que les habitants de Kitchener ont éprouvée pour leurs concitoyens victimes du désastre.

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé fort et avec beaucoup de dévouement, notamment les membres du personnel de mon bureau. Leur travail m'a encouragée et leur générosité m'a émue.

Il faudra des années pour se remettre des effets dévastateurs de la tempête de verglas de 1998, des dommages que la nature a subis et des pertes matérielles qu'il reste encore à recenser. Seul le temps permettra aux gens de se remettre des bouleversements qu'ils ont vécus sur le plan humain, de la perte d'êtres chers et des problèmes émotifs qui s'ensuivent. Cependant, les actes héroïques individuels, la bienveillance collective et la charité dont les Canadiens ont fait preuve resteront à jamais gravés dans la mémoire de leurs concitoyens.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, il y a un peu plus de six heures, que la Chambre a mis fin à ses délibérations pour tenir le débat spécial sur la tempête de verglas, le plus grand désastre naturel de l'histoire du Canada.

Après avoir écouté les récits et discours éloquentes de ministres et de députés de tous les partis à la Chambre, les Canadiens pourront peut-être se demander pourquoi ce débat a lieu. Il est important de réfléchir brièvement sur l'objet du débat actuel.

Les propos tenus par les députés durant le débat montrent clairement qu'il était nécessaire de reconnaître et de souligner la performance des gouvernements et des organismes de tous les niveaux, notamment le gouvernement fédéral et tous ses ministères, ainsi que la contribution des députés dans leurs circonscriptions, celle des gouvernements provinciaux et des députés provinciaux ainsi que

des organismes provinciaux, des gouvernements régionaux et municipaux. Les auteurs de cette performance exceptionnelle méritent d'être remerciés et reconnus pour l'aide qu'ils ont apportée aux Canadiens durant une période difficile.

• (2410)

Cela m'amène à penser que nous aimons pousser nos élus à agir dans des circonstances comme celle-ci et je suis convaincu que les Canadiens reconnaîtront que tous les niveaux de gouvernement ont offert une performance exceptionnelle au moment où les Canadiens éprouvaient des besoins considérables.

Le présent débat vise également à reconnaître l'action des organismes bénévoles et des héros silencieux, ces bénévoles dont nous avons entendu parler aujourd'hui, qui ont spontanément fait face aux défis sans attendre d'y être invités, ces gens qui ont posé des gestes exceptionnels.

Aujourd'hui, j'ai entendu des récits que je tiens à graver dans ma mémoire. Je sais que les Canadiens voudront faire de même. Il s'agit de récits de jeunes enfants qui ont offert leur argent de poche pour venir en aide aux sinistrés et de gens qui ont laissé de côté leur vie de tous les jours, leurs entreprises pour apporter des chargements de biens et de fournitures, de bois et de matériel. Il est très important que nous nous en souvenions.

Je pense à des organismes comme la Croix-Rouge, qui a traversé une période très difficile, mais qui a néanmoins fait figure de leader en offrant et coordonnant l'aide aux Canadiens qui se trouvaient dans le besoin. La Croix-Rouge était là et elle mérite nos remerciements.

Je pense à nos militaires. Le ministre de la Défense nationale a parlé de façon très éloquente de leur contribution spéciale, de leur expérience, de leurs compétences, de leur influence apaisante et du contrôle qu'ils ont exercé dans le cadre de cette situation pour veiller à ce que le travail soit bien fait. Nous savons tous que nos Forces armées ont traversé des temps très difficiles au cours des derniers mois. Cependant, aujourd'hui, nous reconnaissons et célébrons le fait que nous avons une des meilleures armées quand les Canadiens en ont besoin.

Il y a deux autres raisons pour lesquelles je crois que nous avons ce débat. La première, c'est que les Canadiens doivent absolument comprendre que, tant qu'il y aura un Canadien qui aura encore des besoins à la suite de cette catastrophe, le travail ne sera pas terminé. On continuera d'apporter de l'aide et tous les ordres de gouvernement et tous les Canadiens continueront de répondre aux besoins exprimés par les gens qui sont touchés.

Cette crise va laisser des traces. Les dommages seront durables. Il faudra des décennies pour qu'on répare certaines choses et quelques-unes ne le seront jamais. Cependant, les Canadiens reprennent leur vie normale. Nous nous acquittons du travail et nous le faisons bien.

Si les Canadiens veulent aider, ils peuvent le faire de la façon suivante. La Croix-Rouge recueille toujours des dons en argent pour aider les gens dans le besoin. Si les Canadiens veulent faire un don,

### *La tempête de verglas de 1998*

ils peuvent composer le numéro 1-800-850-5090. Ils peuvent se mettre en rapport avec la Croix-Rouge locale ou même avec leur député qui sera plus qu'heureux de s'assurer que leur contribution parvienne bien à la Croix-Rouge afin qu'elle puisse servir à acheter des choses dont d'autres Canadiens ont besoin.

La dernière raison pour laquelle nous tenons ce débat réside dans l'importance historique de cette crise. Je le répète, c'est la plus grande catastrophe naturelle de notre histoire. Non seulement a-t-elle montré que les Canadiens ont une grande force de caractère, qu'ils étaient prêts et qu'ils voulaient aider les gens dans le besoin, mais elle a également, dans une large mesure, défini les Canadiens.

Il y a de nombreuses années, on a essayé de définir les Canadiens et de déterminer quelles sont nos valeurs. On est arrivé notamment à la conclusion que le Canada est si diversifié sur les plans géographique, démographique et culturel, qu'il est extrêmement difficile de trouver des mots pour définir l'essence du Canada.

• (2415)

Des événements comme ceux-ci, que ce soit les inondations au Saguenay, les incidents survenus à Peace River, les inondations au Manitoba et maintenant cette tragique tempête de verglas qui a touché une grande partie de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, voilà des situations qui permettent aux Canadiens de démontrer ce qu'ils sont capables de faire lorsqu'ils sont mis au défi. Les Canadiens ont encore une fois relevé le défi. Ils se sont retroussés les manches et ont prouvé les valeurs des Canadiens.

Nous ne définissons pas le Canada en mots, mais plutôt par nos agissements. Nous enregistrons ces actes dans le présent débat pour nous assurer que nous n'oublierons jamais combien ce pays est important et combien nous sommes fiers aujourd'hui, comme nous l'avons été bien souvent d'ailleurs, de la façon dont les Canadiens ont su répondre aux besoins de leurs voisins, de leurs amis et de leurs compatriotes d'un bout à l'autre du pays.

Quand j'ai vu des députés se présenter ici et venir raconter leurs petites histoires individuelles, ça m'a vraiment touché de voir qu'ils désiraient vraiment remercier les gens de leurs localités pour toutes ces choses bien spéciales. Nous sommes ici pour remercier les gens, les organismes et tous les Canadiens de leur bienveillance. Qu'ils soient en mesure de participer aux secours ou non, les Canadiens d'un peu partout au pays ont démontré qu'ils se préoccupaient de leurs compatriotes. Voilà ce que tout cela signifie. Nous refaisons la définition du Canada, non pas en mots mais par la suite d'actes héroïques qui se sont produits en temps d'urgence.

[Français]

**M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac—Mégantic, BQ):** Monsieur le Président, avec votre permission, bien sûr, j'aimerais partager mon temps de parole avec mon distingué collègue, le député d'Hochelaga—Maisonneuve.

Je veux joindre ma voix à celle de tous les intervenants de ce soir dans le cadre de ce débat d'urgence sur la tempête de verglas. Je veux donc, moi aussi, remercier et surtout féliciter les gens qui ont

*La tempête de verglas de 1998*

géré, bien malgré eux, cette tempête qu'on pourrait qualifier d'historique, de tempête du siècle.

Je pense, entre autres, à l'honorable premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, au chef d'Hydro-Québec, André Caillé, au directeur de la Sécurité publique, au premier ministre du Canada, aux dirigeants de l'armée canadienne, à tous les maires concernés par la tempête de verglas qui, sans aucune mais vraiment aucune espèce de préparation, ont su gérer cette tempête dont on ne pouvait réaliser l'ampleur, même en survolant du haut des airs à l'aide d'hélicoptères ou autrement. On ne pouvait avoir qu'une vision fort limitée. Personne dans cette Chambre n'a encore en mémoire l'étendue réelle de cette tempête de verglas.

J'aimerais également féliciter les gens de ma circonscription, les bénévoles qui ont ramassé du bois, bien sûr, et de l'argent, mais surtout pour l'amour et l'affection qu'on a pu offrir aux personnes plus cruellement affectées par cette tempête.

Je pense, entre autres, aux enseignants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante qui ont accepté des dizaines et des dizaines d'écopages du fameux «triangle noir» à venir prendre un siège, deux sièges par classe, pour pouvoir bénéficier de cours de français, d'histoire, de mathématiques et d'anglais, sans qu'un seul mot ne soit dit au sujet de la convention collective. On a dit: «Venez, vous êtes les bienvenus».

• (2420)

Je voudrais maintenant m'attarder principalement sur le problème de nos acériculteurs puisqu'il y a, dans ma circonscription, près de 2 000 acériculteurs, variant de 1 000 entailles à au-delà de 100 000 entailles. J'ai eu la chance de participer à deux rencontres avec des groupes importants d'acériculteurs. La première rencontre, organisée par des acériculteurs eux-mêmes, s'est tenue à Stornoway, à l'intersection des deux routes 108 et 161, où les manifestants ont symboliquement barré la circulation sur les deux routes afin de sensibiliser les deux paliers de gouvernement. La deuxième rencontre a eu lieu, grâce à mon initiative, à Thetford Mines, où plus de 150 acériculteurs se sont présentés pour obtenir des renseignements.

Je voudrais solliciter du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial un appui financier qui pourrait dédommager et récompenser la perte en capital productif pour nos acériculteurs. Je vous donne un exemple. Pour une ferme de poules pondeuses où on aurait, par exemple, 20 000 poules qui seraient décédées de suffocation suite au manque d'électricité, la perte de ces 20 000 poules que je qualifie de capital productif serait dédommée. L'acériculteur qui aurait 20 000 entailles et dont les érables seraient à toutes fins utiles morts d'ici un an ou deux ne pourrait pas être dédommé puisqu'on ne le considère pas comme capital productif au même sens que les animaux qui seraient morts à la suite de la tempête de verglas.

J'ai un cas en mémoire qui, je pense, vaudrait la peine d'être présenté à l'ensemble de mes collègues ici présents en cette Chambre. Un couple de Sainte-Cécile-de-Whitton qui a vendu sa ferme

laitière, son quota, pour se lancer dans l'exploitation des érables, possède plus de 100 000 entailles. Or, si on fait un calcul rapide, si cela vaut minimum 20 \$ l'entaille, et qu'on multiplie 100 000 par 20, vous avez le compte en mémoire. Alors, ce couple, à l'intérieur de cette érablière, évalue des pertes variant de 40 à 60 p. 100. Il est littéralement lavé si on ne peut lui aider.

Pire encore, nos acériculteurs sont très souvent financés soit par le gouvernement fédéral, par la Société de crédit agricole, soit par le gouvernement provincial, au Québec, par la Société de financement agricole. Certains d'entre eux devront déclarer faillite. Ce sera donc la Société de crédit agricole qui devra ramasser, à toutes fins utiles, la ferme d'érables qui ne vaut pas son pesant d'or. Ou encore, si on a emprunté à la Société de financement agricole, ce sera le gouvernement du Québec qui devra liquider la faillite. Vous le comprenez très bien.

Donc, je crois qu'il serait sage de donner un soutien financier non seulement aux acériculteurs. Entre autres, un de mes commettants m'a présenté un vidéo. Il est allé avec sa vidéo filmer ce qui se passait à sa ferme qu'il préparait pour sa retraite dorée. Il aurait coupé 25 à 30 cordes par trois mois sur sa ferme boisée pour arrondir sa retraite, pouvoir se la couler douce et faire ce qu'il aime.

• (2425)

Malheureusement, tous les feuillus, enfin 80 p. 100 des feuillus, car il est difficile de dire que c'est 100 p. 100 des feuillus, sont condamnés à une mort certaine.

La deuxième relation d'aide que je voudrais demander s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Dans le cadre de son programme de partenariat de création d'emplois, il propose 25 millions de dollars pour le Québec, à la condition que l'on embauche des travailleurs qui sont présentement prestataires de l'assurance-emploi, ou encore qui l'ont été dans les 36 derniers mois. Or, il y a, à l'intérieur de la MRC du Granit et de l'Amiante, un manque évident de main-d'oeuvre spécialisée pour travailler dans les érablières pour sortir les tubulures qui sont sous la glace, entremêlée de branches ou de têtes d'arbres.

On a un manque de main-d'oeuvre, et j'attends la réponse, mais il faut se dépêcher. La première coulée devrait arriver d'ici trois semaines, un mois au plus tard. Si on perd la première coulée, c'est de l'argent clair que nous allons laisser s'échapper par terre, ou encore monter dans l'arbre.

En terminant, je voudrais simplement dire que je déplore l'attitude de certains petits politiciens de ce pays qui en ont profité pour se faire très basement du capital politique. Je pense, entre autres, au député de Bourassa, ainsi qu'au premier ministre de l'Ontario, M. Harris qui, lors du voyage avec le premier ministre du Canada en Amérique du Sud, a profité de l'absence de M. Bouchard qui avait beaucoup à faire ici au Québec pour gérer cette crise.

Encore une fois, félicitations à tous ceux qui ont très bien géré la crise. Les sondages au Québec démontrent très clairement que Lucien Bouchard, de même qu'André Caillé et l'armée sortent tous les trois grands gagnants de cette crise que nous ne souhaitons pas revivre.

*La tempête de verglas de 1998*

Mon collègue, le député d'Hochelaga—Maisonneuve devrait compléter le temps qui m'était alloué.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue, avec la sensibilité et l'éloquence que je lui connais, qui nous a décrit la situation de son comté.

Le mois de janvier et le mois de février seront deux mois à jamais marqués dans les annales de la vie collective de ce pays comme étant des moments de solidarité à peu près exceptionnelle.

Je pense que lorsqu'on veut comprendre ce que sont les Québécois, profondément, dans leur réflexe collectif comme dans leur générosité intérieure, on peut très bien analyser cette crise.

Tous les centres publics d'hébergement qui ont été mis sur pied par la Sécurité civile, souventes fois avec l'aide des municipalités, n'ont pas été ce principal lieu d'accueil des gens qui étaient en difficulté. C'est quand même significatif de constater que les premiers lieux d'accueil, les premiers lieux de solidarité, ce qui s'est passé lorsque les Québécois ont eu besoin les uns des autres, c'est que ce sont d'abord dans les sous-sols, dans les foyers des gens, des Québécois et des Québécoises, que des voisins, des amis, des parents ont trouvé refuge.

C'est quand même extraordinaire de constater ce réflexe de solidarité où, au plus fort de cette crise dont nos aînés ne se rappellent pas avoir eu de précédents ou de références en tête tant ce qu'on a vécu est singulier et particulier, il est quand même intéressant de constater que les Québécois ne se sont pas découragés. Ils ont retroussé leurs manches et ont fait montre d'une solidarité à ce jour à peu près jamais inégalée.

Bien sûr, tout le monde a été mis à contribution. Je veux raconter ce qui s'est passé dans Hochelaga—Maisonneuve. On le sait, Montréal n'a pas été le foyer le plus éprouvé, mais il y a quand même eu quelques jours où plusieurs de nos concitoyens ont été privés d'électricité.

● (2430)

Il s'est produit la situation suivante. D'abord, c'est le Centre Pierre-Charbonneau, un équipement de la ville, où M. Michel Allen a mobilisé ses employés, des bénévoles qui ont été d'un secours extrêmement appréciable. Pendant quelques jours au Centre Pierre-Charbonneau et au Stade olympique dans Hochelaga—Maisonneuve, les gens ont pu trouver un refuge pour ceux qui n'avaient pas pu se réfugier auprès de leurs voisins, chez leurs amis ou au sein de la parenté.

Ce qui a été aussi très émouvant, à Montréal, c'est que M. Duchesneau, le directeur de Service de police de la communauté urbaine, a demandé à tous les policiers de la ville de Montréal, avec des équipes de bénévoles, de faire systématiquement tout ce que l'on fait, nous, en campagne électorale, c'est-à-dire du porte-à-porte.

C'est quand même extraordinaire de penser que dans des moments d'urgence comme ceux qu'on a vécus en janvier, tous les foyers de Montréal ont été visités, que les policiers, avec des bénévoles, sont allés frapper aux domiciles de nos concitoyens pour vérifier s'ils n'étaient pas en situation de difficulté, s'ils n'avaient pas froid, s'ils n'avaient pas besoin de nourriture, auquel cas bien sûr, faire le service de référence qui s'imposait. C'est cela, cette capacité de réagir collectivement, rapidement et généreusement.

Je pourrais vous parler également d'un autre témoignage très émouvant, d'un autre exemple qui est digne de mention. C'est celui d'une maison d'hébergement pour jeunes qui ont connu par le passé des problèmes de toxicomanie, qui est aujourd'hui dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes et qui s'appelle l'Escale Notre-Dame, située au coin des rues Adam et Saint-Clément, au cœur de mon quartier. Ces jeunes ont donné du temps; jour et nuit, ils se sont relayés pour aller faire de l'animation et du soutien au Centre Pierre-Charbonneau.

Je veux les remercier, parce que ce sont eux-mêmes des gens qui vivent des difficultés, qui sont en processus de réhabilitation, qui ont à reprendre leur place dans notre société. Je crois qu'ils ont pu, par cette expérience, découvrir combien on peut être grands, combien on peut être généreux à travers l'implication et le dévouement.

Permettez-moi de les nommer, ils sont une dizaine, et j'espère que mes collègues vont se joindre à moi pour leur exprimer toute notre reconnaissance et toute notre appréciation pour leur dévouement et leur implication. Je pense à M. André Larose, M. Florian Lebreton, M. Steve Gravelle, M. Rahid Amlabid, M. Sylvain Décosse, M. Philippe Paradis, M. Robert Desrochers, M. Réjean Hogue, M. Roger Boucher et M. Stéphane Lessard, autant de jeunes qui ont entre 20 et 25 ans et qui ont fait de l'animation au Centre Pierre-Charbonneau et ils l'ont fait évidemment avec toute la générosité, la sérénité et le courage que requiert la situation.

C'est une combinaison de facteurs qui a fait en sorte que nous sommes collectivement sortis grandis, bien sûr d'abord parce qu'on a pu compter sur les réseaux communautaires. Également, comme le rappelait mon collègue, le député de Frontenac—Mégantic, parce qu'on a pu compter sur les forces vives du secteur public. Dans un milieu urbain comme la ville de Montréal, je n'ai pas besoin de vous dire que le CLSC a été mis à contribution. Je pense au CLSC Hochelaga—Maisonneuve et son directeur, M. Leguerrier, et également, dans l'est de mon comté, au CLSC Olivier-Guimond, qui ont rapidement organisé des secours et qui ont eu un soin particulier à l'endroit de nos aînés.

On sait que dans la faculté de rejoindre les gens, dans cette espèce de devoir de mobilisation qui était le nôtre, tous n'ont pas la même rapidité d'action. Je dois dire que les pouvoirs publics dans ma communauté, particulièrement le réseau de la santé qui est celui qui a le devoir d'être le plus près des gens, celui qui est la première ligne d'entrée dans le système de santé, c'est-à-dire nos CLSC, ont pris un soin particulier à rejoindre nos aînés.

On sait pourquoi c'était important de le faire. Souventes fois, les aînés ont tendance à ne pas vouloir déranger, à ne pas vouloir demander, à vouloir eux-mêmes faire en sorte qu'ils soient dans leur environnement naturel. On avait peur qu'il puisse y avoir des gestes d'imprudence qui soient commis, des gestes d'imprudence qui faisaient en sorte que des gens qui avaient besoin d'aide auraient eu un réflexe de ne pas en solliciter.

● (2435)

Parce que nous avons pu compter sur les pouvoirs publics, parce que le CLSC s'est impliqué avec son personnel, le pire a été évité.

Je veux vous parler également d'une ressource très importante, dans une communauté comme la mienne, que sont les organisations de loisirs. Je veux mentionner le travail qui a été fait par les Jeunes sportifs d'Hochelaga parce que, non seulement les policiers ont quadrillé mon quartier avec des équipes de bénévoles pour faire en

*La tempête de verglas de 1998*

sorte que du porte-à-porte puisse être effectué, mais il faut savoir que, ne ménageant aucun effort pour s'assurer que tous nos concitoyens potentiellement en besoin d'aide soient rejoints, il y a une chaîne téléphonique qui a été mise sur pied en trois jours. À trois reprises, pendant trois jours, une chaîne téléphonique a été mise sur pied et tous nos concitoyens ont été rejoints. Si cette chaîne téléphonique, avec ce que l'on peut facilement imaginer d'efforts nécessaires, a pu être mise sur pied et que tous nos concitoyens ont été rejoints, c'est en grande partie parce que les Jeunes sportifs d'Hochelaga—Maisonneuve, avec M<sup>me</sup> Pierrette Demers et son époux, M. Robert Demers, qui sont les dirigeants de cette association depuis déjà plus de 15 ans, ont été disponibles avec des bénévoles.

Je termine en remerciant également l'armée canadienne. J'ai toujours été convaincu et j'ai milité dans mon parti pour que, dans un Québec souverain, nous ayons une force de protection civile. Je crois que s'il y a un exemple qui a été éloquemment démontré, c'est que dans toutes les sociétés, on a besoin de forces, de gens qui en protègent d'autres. Je crois qu'il est nécessaire d'avoir une force de protection civile, des gens qui sont totalement dévoués, avec une capacité opérationnelle qui n'est pas remise en cause, d'aller vers les gens, de rendre de service.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'armée canadienne, parce que ce n'est pas une question de partisanerie. Quand il y a des gens qui font du bien dans une communauté, il n'y a aucun scénario de partisanerie qui peut résister, et je sais que je me fais le porte-parole de mes concitoyens lorsque, en cette Chambre, je me lève pour rendre hommage aux militaires québécois et aux réservistes du Québec qui ont fait un travail proprement extraordinaire.

Je termine en remerciant tous ceux qui ont fait en sorte qu'une épreuve soit devenue un grand moment de solidarité. Je crois que nous pouvons dire, à juste titre, que nous sommes tous sortis grandis, que nous sommes tous un peu différents depuis cette crise. Je sais que nous sommes équipés pour le futur, pour faire face à tous les dangers, non seulement à tous les dangers, mais à tous les scénarios de mobilisation intensive qui pourront se présenter à nous.

Alors, je remercie tous ces bénévoles, tous les collègues députés et je crois que nous sommes très différents au sortir de cette crise.

**M. André Harvey (Chicoutimi, PC):** Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous remercier de m'accorder la parole à cette heure tardive de la nuit. J'en profite aussi pour vous souligner que votre déclaration de la semaine dernière sur votre goût et votre intention de célébrer la culture québécoise comme une des grandes assises humaines a fait plaisir à beaucoup de gens. Je vous encourage à essayer de faire partager ce nouvel état d'esprit à tout votre caucus et je vous souhaite bonne chance.

J'aimerais d'abord féliciter mes collègues, ma collègue de Shefford, mon collègue de Richmond—Arthabaska ainsi que notre leader, le député de Sherbrooke, pour leur insistance à demander ce débat sur les graves crises que nous avons vécues depuis un an et demi, particulièrement la dernière crise du verglas.

Je suis très heureux d'avoir eu la chance de revenir ici au Parlement canadien, ne serait-ce que pour en profiter pour remercier tous nos concitoyens canadiens qui nous ont grandement aidés durant cette période extrêmement difficile que nous avons vécue.

Les gens de Chicoutimi et de la belle région du Saguenay—Lac Saint-Jean savent pertinemment tout le désespoir et la frustration qu'on peut ressentir lorsque la nature se déchaîne.

• (2440)

Vous avez vu des images, à l'époque, il y a un an et demi, du secteur du coeur de la grande ville de Chicoutimi qu'on appelait le bassin, ce qu'on appelait la petite maison blanche qui a survécu aux torrents impétueux et dangereux. Je vous avouerai ce soir que c'est le vieux quartier de Chicoutimi, et c'est mon quartier où j'ai été élevé, où j'ai grandi et où je me suis fait rééire. J'en suis très fier et cela a été une période extrêmement difficile.

À cette époque, nous avons tous été frappés par le courage et la sérénité des sinistrés et aussi par l'esprit de solidarité extraordinaire des gens entre eux, solidarité d'abord dans la région, solidarité au Québec et solidarité dans tout le pays.

Malheureusement, il suffit d'une crise d'une telle ampleur pour voir les partisaneries politiques disparaître, les idéologies mises au rancart et les préjugés raciaux disparaître. C'est bizarre un peu, on a l'impression parfois que la nature veut prendre sa revanche. On a l'impression que la nature parfois veut nous imposer de nouvelles priorités, parce que, dans les périodes où tout va bien, parfois les individus comme les sociétés ont tendance à se laisser gagner par l'oisiveté. On dit que l'oisiveté c'est parfois la mère de tous les vices. Cela veut donc dire que parfois la nature se charge de nous ramener aux vrais priorités, aux vrais besoins de base. J'ose espérer évidemment que tout ce que nous vivons depuis quelques années va nous inspirer pour l'avenir.

Les grandes inondations ont laissé une marque indélébile dans notre inconscient collectif. Je suis persuadé que les commettants, représentés par mon collègue de Brandon—Souris, entre autres, qui ont vécu des événements d'une gravité aussi grande que les nôtres et des comtés manitobains avoisinants partagent ces mêmes sentiments.

Pourtant, au travers de ces grandes et terribles tragédies, les qualités les plus nobles qui animent les êtres humains parviennent à s'exprimer. La solidarité, la compassion, l'entraide, le partage et le désir de servir fleurissent et nous rendent fiers d'appartenir à la grande famille canadienne.

Chez moi, des gens ont pris les choses en main, immédiatement, quand on a saisi la gravité de la situation. Les gens se sont réunis et ont organisé des corvées pour transmettre des éléments essentiels. Nous avons vu des conseillers municipaux à qui je tiens à rendre hommage ce soir, M. Carl Savard et M. Jacques Bouchard qui ont assumé le leadership pour la livraison du bois de chauffage. On sait pertinemment que c'est un élément clé dans la survie, le bois de chauffage, en plein hiver, quand vous n'avez rien pour vous alimenter.

J'en profite aussi, sur ce dossier-là en particulier, pour féliciter mon collègue du Nouveau-Brunswick, le député de Tobique—Mactaquac qui m'a téléphoné en pleine crise sachant que nous avions, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, organisé la cueillette de bois de chauffage. Il m'a appelé et m'a dit: André, j'aurais une dizaine de camions de bois de chauffage. Il m'a demandé de lui venir en aide pour pouvoir les acheminer. J'ai trouvé ça assez extraordinaire.

*La tempête de verglas de 1998*

Il faut évidemment en profiter pour féliciter tous les bénévoles du Québec et de tout le pays qui se sont impliqués, toujours à l'extérieur des caméras. Il faut aussi en profiter pour souligner le travail de tous nos maires, de tous les élus et de tout le personnel des fonctions publiques municipales. Je pense que la dernière crise que nous venons de vivre nous donnera certainement l'occasion de remercier et de féliciter les gens qui nous ont aidés à survivre dans notre région.

Je pense entre autres à nos maires, le maire de Chicoutimi, à l'époque; le maire de la Ville de La Baie, M. Claude Richard; celui de Ferland-et-Boilleau, des municipalités qui ont été quasi rasées, M. Léon Simard; à celui de Saint-Félix, M. Jean-Marie Claveau; le maire de la très petite municipalité devenue célèbre, celle de l'Anse-Saint-Jean, M. Laurent-Yves Simard; le maire de Petit Saguenay, M. Hervé Lavoie, qui ont travaillé extrêmement fort; et aussi celui de Rivière Éternité.

• (2445)

Il est intéressant de constater que dans ces périodes il n'y a plus de souverainistes et il n'y a plus de fédéralistes, il n'y a que des gens qui veulent s'entraider. Il faut en tirer des leçons. Cette solidarité se manifeste strictement en période de crise.

Cela veut dire qu'à l'extérieur des périodes de crise on retombe dans notre oisiveté collective, on retombe dans les mêmes débats qui, je pense, ne constituent pas toujours les priorités de nos concitoyens.

Je pense qu'il faut en tirer la leçon suivante: les élus du pays doivent être en mesure de soumettre un agenda constructif à l'ensemble du pays. De ce temps-ci on se promène dans des missions économiques à travers le monde; je n'ai rien contre cela. J'essaie de travailler pour en connaître les résultats les plus tangibles, et au cours des prochaines semaines j'aurai peut-être l'occasion d'amener des choses précises. Je pense que la première mission qu'on doive se donner ici au pays, si on veut soulever la solidarité entre les Canadiens, ce serait d'organiser une mission économique canadienne.

J'ai hâte que les gens d'affaires de Chicoutimi aient l'occasion de connaître ceux de Toronto, de Winnipeg, de Vancouver. Moi, je sais pertinemment que de bonnes relations commerciales entre les gens d'affaires des différentes régions du pays, cela aura des conséquences culturelles majeures.

Comme actuellement on a à gérer des phénomènes nouveaux, on ne peut plus continuer d'organiser à la pièce toutes les mesures de protection civile. Il nous faut un plan canadien de support aux provinces. Il faut qu'il y ait tous les éléments, tant fédéraux que provinciaux. Ce n'est pas normal que l'armée canadienne ne soit pas inscrite officiellement dans les scénarios de la Sécurité civile du Québec, de la Sécurité civile de l'Alberta. On doit attendre des démarches politiques pour voir les jeunes hommes et les jeunes filles de l'armée canadienne attendant des demandes officielles. Ils doivent être inscrits dans des opérations de survie parce qu'on fait face à de nouveaux phénomènes climatiques.

On devra à la fois avoir des mesures stratégiques différentes. On devra aussi être dotés d'équipements peut-être plus modernes. Je pense qu'on aura peut-être moins peur d'investir dans des équipements un peu plus sophistiqués, un peu plus modernes pour nos forces armées, pour les rendre encore plus aptes, plus efficaces.

Je pense que la collaboration fédérale-provinciale doit se manifester dans des scénarios de crise qui sont unifiés. Ce qu'on a eu à gérer comme crises depuis un an et demi et ce qu'on aura à gérer dans les années à venir, j'en suis persuadé, nous oblige à faire preuve d'un peu plus de concertation permanente. On ne peut plus gérer cela à la dernière minute.

Je pense que tous les intervenants sont d'accord pour dire que tout le monde a fait son possible. Ce n'est pas parfait, il faut en tirer des leçons.

Par exemple chez nous, ça fait un an et demi. Il y a encore des petites municipalités qui ont accumulé des marges de crédit énormes. J'ai en tête le cas d'un petit village qui a une marge de crédit de 2,4 millions depuis le déluge; cela fait un an et demi; 90 000 \$ d'intérêt l'an passé; 12 000 \$ par mois d'intérêt pour un petit village, sans compensation encore. Il y a donc des problèmes. Il y a des problèmes parce qu'on se prépare mal. Il faut le faire mieux.

Je pense que ce sera une belle occasion pour les gouvernements provinciaux et fédéral de mettre en commun leurs ressources et d'être en mesure d'aider encore davantage nos concitoyens dans des périodes extrêmement difficiles.

On ne peut pas avoir vécu trois crises dans l'espace d'un an et demi et penser qu'on n'en aura plus. Ces phénomènes, ces crises, c'est nouveau dans notre vie collective. Il faut être davantage prêts.

Il me fait plaisir de donner l'occasion à mon collègue de South Shore de s'exprimer sur ces phénomènes nouveaux et cette crise extrêmement grave que nous venons de vivre au cours des dernières semaines, et aussi particulièrement au cours de la dernière année et demie.

[Traduction]

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole ce soir. Je voudrais remercier mon collègue de Chicoutimi de m'avoir accordé le temps et la possibilité de le faire. Je voudrais aussi saluer la patience des autres députés qui, à cette heure tardive—une heure moins dix—attendent de prendre la parole et les féliciter d'être présents à la Chambre et surtout prêts à parler de cette importante question.

Nous devons reconnaître certaines choses. Premièrement, nous sommes ici à cette heure avancée de la nuit pour discuter d'une question très importante. Je n'essaierai pas d'ajouter quoi que ce soit aux discours éloquentes que nombre de députés ont fait ici ce soir. Je pense que la plus grande partie de ce qui devait être dit a été dit. Cependant, j'ai suivi attentivement la discussion et j'aimerais ajouter quelques petites choses.

*La tempête de verglas de 1998*

Premièrement, j'ai pu constater de près les dégâts et j'ai été choqué et consterné par leur ampleur. Franchement, je suis resté abasourdi. Nous avons roulé de Montréal à Sherbrooke dans le noir. On pouvait voir de très loin les rotophares des camions. Il n'y pas cinq ou six camions, il n'y en avait pas une douzaine, il y en avait littéralement des centaines. Il fallait le voir pour se rendre compte combien c'était terrible.

Les ressources naturelles, les fermes, les ressources forestières de l'est de l'Ontario et du sud du Québec, non seulement sont endommagées, elles sont dévastées. Je ne crois pas que les parlementaires, les provinces ou les municipalités se rendent pas vraiment compte de l'ampleur et de l'étendue des dégâts.

Quatre-vingt pour cent de la production d'érable du Canada vient du Québec. Dix pour cent viennent de l'Ontario. Comment allons-nous compenser ces pertes? Comment les agriculteurs vont-ils faire pour remettre les arbres en état de produire? Les érables à sucre sont étêtés, leurs branches arrachées. Malheureusement, je ne crois pas que cela puisse revenir. Quand la sève commencera à couler, en mars, nous aurons une industrie complètement dévastée, perdue.

L'une des raisons qui m'ont poussé à prendre la parole ce soir, c'est qu'il y a un autre enjeu qu'on a négligé. Les ressources forestières devront être récoltées dans une grande partie de l'est de l'Ontario et du sud du Québec. Les érables à sucre devront être entaillés. Il n'y a pas de doute que la forêt contiendra des millions et des millions de cordes de bois qui, si l'on ne fait rien, représenteront un risque d'incendie et seront gaspillées.

Si, en 1998, nous connaissons un été comme celui de l'an dernier, nous pouvons nous attendre à de gros feux de forêt dans toutes les régions qui sont maintenant touchées. C'est dangereux de marcher dans la forêt, et c'est presque impossible d'y travailler. Nous devons chercher un projet de sauvetage de grande envergure pour ces deux régions.

L'autre point que je veux faire valoir et que tout le monde a fait valoir ce soir, alors je n'en parlerai pas longtemps parce qu'il y en a d'autres qui attendent leur tour, c'est que nous comprenons les risques encourus. Nous comprenons les dangers. Nous savons bien sûr que nous pouvons nous élever au-dessus de ces considérations.

Je pense que ces événements ont démontré que nos collectivités, nos municipalités et nos provinces sont fortes et qu'il ne fait pas de doute que le Canada est fort, mais surtout, et je conclus là-dessus, je pense que les événements des derniers mois ont bien montré que les Canadiens sont un peuple fort.

• (2455)

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Réf.):** Monsieur le Président, je remercie tous les fonctionnaires et les employés de la Chambre d'avoir été aussi patients avec certains d'entre nous qui devons paraître extrêmement bavards. C'est bon de voir que telle-

ment de députés ont voulu dire un mot sur la dévastation dont des millions de nos concitoyens ont récemment été victimes.

En tant qu'Albertain, je n'ai pas eu d'expérience personnelle de cette dévastation, mais je veux, au nom de mes électeurs, ajouter ma voix aux nombreux discours éloquentes que nous avons entendus ce soir, pour exprimer ma solidarité à l'endroit de ceux qui ont tellement souffert de l'adversité de cette tempête de verglas et de ses conséquences. Je représente environ 75 000 habitants de Calgary. Mes électeurs sont assez chanceux pour vivre dans un coin de la province où il n'y a pas eu de désastre naturel de cette sorte. Quand ils apprennent qu'une catastrophe se produit ailleurs au pays, ils se sentent concernés. Bon nombre de mes électeurs m'ont fait part de leur désir de participer à l'opération de secours.

Ainsi, ma paroisse natale, St. Bonaventure, a su créer un lien charitable avec la paroisse de Saint-Thomas Marc à Saint-Jean-sur-Richelieu qui est située dans ce qu'on a appelé le triangle noir, en collectant des fonds pour venir en aide aux habitants de Saint-Jean qui ont tant souffert et qui s'en remettent à peine.

Je qualifierais mon expérience de la tempête d'indirecte car j'étais censé être à Saint-Jean-sur-Richelieu, plus précisément au Centre d'immersion de la Chambre des communes pour y recevoir quelques leçons de français. Mais le jour où je devais partir, la tempête a débuté et je n'ai pas pu m'y rendre. Le Collège militaire dont relève ce centre d'immersion a été transformé en centre d'urgence pour la population de la région. Je tiens à souligner publiquement le magnifique travail qu'accomplit le personnel du Centre d'immersion de la Chambre des communes, notamment Elizabeth Gervais et ses collègues qui sont des fonctionnaires très dévoués. Je sais qu'ils sont très touchés par ce désastre.

Les députés de mon parti critiquent souvent le gouvernement. Nous passons souvent pour les ennemis du gouvernement. Mais cette tempête nous aura montré entre autres qu'on ne saurait se passer de gouvernement. Nous avons vu un gouvernement se mettre au service de ses citoyens. Nous avons vu les gouvernements locaux, provinciaux et fédéral travailler ensemble, mettre leurs ressources en commun, et ce, comme d'autres l'ont fait remarquer, non pas à des fins de basse politiques mais pour venir en aide aux citoyens les plus durement touchés.

Nous avons appris bien des leçons, notamment l'urgence de nous mieux se préparer à faire face à de telles situations. Cela montre à ceux qui sont cyniques à l'endroit du gouvernement que ce dernier peut et doit être une force positive, en particulier quand les besoins sont les plus criants, comme dans des occasions de ce genre. Ce commentaire ne peut s'appliquer mieux qu'à nos forces armées, qui représentent une institution dont on a laissé les forces et les ressources s'amenuiser depuis trop longtemps. Pour diverses raisons, nous avons décidé de ne pas investir dans les ressources dont nos forces militaires ont besoin. Nous voyons maintenant à quel point elles sont nécessaires pour la population.

Plus important encore, la façon dont nous avons réagi à la crise montre vraiment ce qu'est le Canada, non pas le gouvernement,



*La tempête de verglas de 1998*

mais bien la société civile, la communauté dans son sens le plus authentique. Nous avons vu les voisins s'entraider. C'est un cliché, mais c'est la vérité. Nous avons vu le même genre de réaction lors des inondations au Saguenay et dans la vallée de la rivière Rouge. Nous voyons cela chaque fois que les Canadiens sont confrontés à des difficultés.

• (2500)

L'histoire du Canada est celle d'une existence confrontée à toutes les forces des éléments, dans un climat d'un froid intolérable et sur une terre difficile. Parfois, comme au cours du dernier mois, nous trouvons que les éléments sont plus forts que nous. Mais en nous regroupant, grâce au pouvoir de synergie que nous trouvons dans la communauté, la société civile et les organisations bénévoles, il est étonnant de voir ce que nous pouvons faire pour alléger la souffrance.

Enfin, j'associe une dernière leçon de cette crise à celle que j'ai tirée de l'unique catastrophe naturelle que j'ai vécue, soit le terrible et dévastateur tremblement de terre de San Francisco en 1989. Plusieurs centaines de personnes sont mortes par suite de cet énorme tremblement de terre dans la région de la baie en Californie, où je fréquentais alors le collège.

Je me souviens que j'étais en classe en train d'étudier l'oeuvre du théologien Thomas d'Aquin. Le cours portait justement sur Thomas d'Aquin qui louait la grandeur de Dieu dominant la nature. Au moment même où nous discutons des écrits de ce grand penseur du Moyen-Âge, il nous a semblé que le monde tremblait sous nos pieds. Je me suis même demandé un instant si nous allions tomber dans l'océan Pacifique et si c'était vraiment l'ultime tremblement de terre.

Ce qui m'est passé par la tête et que j'ai toujours à l'esprit depuis, c'est que, peu importe l'orgueil que nous tirons de nos pouvoirs humains, de temps à autre, la vie nous force à constater que nous ne maîtrisons pas les circonstances de notre vie, que nous sommes à la merci de puissances nettement plus grandes qui dépassent même notre imagination. Je pense que cette émotion et ce sentiment ont été partagés par un grand nombre des centaines de milliers de personnes qui se sont trouvées dans l'adversité.

Pour terminer, je répéterai simplement ce que d'autres députés ont fait remarquer, à savoir qu'une aide financière est encore nécessaire. J'ajouterai à l'intention des personnes qui suivent ce débat que, si elle ne savent pas comment venir en aide aux victimes de la tempête de verglas, elles peuvent s'adresser à la Croix-Rouge qui—que je sache—continue de distribuer de l'aide financière aux personnes dans le besoin. Le numéro de la Croix-Rouge est le 1-800-850-5090. La Croix-Rouge accepte encore les dons qu'elle distribue aux personnes défavorisées.

Je tiens enfin à féliciter tous les députés de la Chambre pour leur éloquence, ainsi que nos concitoyens qui nous ont montré ce que signifie être un Canadien.

[Français]

**M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, je suis très fier et très heureux de prendre la parole dans le cadre de ce débat spécial sur la tempête de verglas qui a frappé une bonne partie de l'est de l'Amérique du Nord et, surtout que c'est ma première intervention en Chambre en cette nouvelle année, de le faire dans des circonstances aussi remarquables. Je m'en félicite, c'est un privilège.

Ce sinistre qui s'est passé sur la rive sud du St-Laurent a eu des répercussions aussi dans le comté de Trois-Rivières qui est situé sur la rive nord. En effet, 150 sinistrés ont répondu à l'invitation lancée par le Sélectôtel Le Baron de Trois-Rivières qui a décidé, de son propre chef, d'offrir 50 chambres gratuitement aux sinistrés de la rive sud pour ceux que ça intéressait. Cent cinquante personnes ont répondu à l'invitation, celle-ci en plus faisant état de la mise à la disposition des gens d'une salle de rencontres, de réunions, de divertissements, en plus d'un local qui a servi comme centre de bénévoles, cent cinquante personnes de la rive sud provenant de 19 municipalités dont les plus importantes, dont on a entendu souvent parler, comme Granby, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Saint-Jean d'Iberville, ce qui sur le plan de l'administration a compliqué de façon importante les manoeuvres à certains moments. On y reviendra tantôt.

• (2505)

Cent cinquante personnes: des familles, des couples, des personnes âgées, des adolescents avec la fougue et l'intensité qu'on leur connaît à certains moments, des enfants, sept nourrissons dont un n'avait que quatre jours quand il est arrivé au Sélectôtel Le Baron de Trois-Rivières.

Ce sont 150 personnes, qui sont parties de leur domicile, à l'épouvante plus souvent qu'autrement, semble-t-il la nuit, dans un décor épouvantable, l'enfer, comme on nous l'a raconté; 150 personnes isolées à Trois-Rivières, mais qui ont pu compter, à un moment donné, au fil des jours, sur l'arrivée dans le décor de bénévoles qui sont venus spontanément, sans concertation, et qui ont pris sur eux de rendre leur séjour à Trois-Rivières le plus agréable possible, le moins pénible possible, en tentant de les reconforter.

Je vais nommer des bénévoles, en sachant que j'en oublie fort probablement, parce que j'ai pas été conscient de tout ce qui s'est passé, non plus que je n'ai pu rencontrer tous ceux qui ont collaboré à l'événement de façon magnifique. Donc, je m'en excuse dès le départ. Il y a aussi des activités dont je n'ai pas été témoin dans leur totalité.

Je veux premièrement féliciter, rendre hommage et saluer le Sélectôtel Le Baron et son dirigeant du moment, M. Gilles Blais, qui a fait un travail extraordinaire, avec un doigté, un flegme et une patience remarquables; M<sup>me</sup> Gisèle Caron qui a coordonné tous les efforts des bénévoles qui ont été là pendant 15 jours, avec détermination et ténacité. Il y a aussi M<sup>me</sup> Soula Pelletier, Grecque d'origine, très bien intégrée dans la communauté trifluvienne, qui a déjà

*La tempête de verglas de 1998*

été honorée. Elle a eu la gentillesse de communiquer avec moi pour m'inviter à aller rencontrer les sinistrés et les bénévoles.

M<sup>me</sup> Nicole Blanchette a apporté un réconfort aux sinistrés sur le plan personnel. M<sup>me</sup> Carol Chiasson et M. Réjean Normandeau, du collège Laflèche, qui ont fait bénéficier le centre de bénévolat de leur expérience et de leur expertise professionnelle. Ils ont amené avec eux une poignée d'étudiants et d'étudiantes du collège Laflèche, un collègue de niveau secondaire, de niveau collégial privé. Ils ont fait bénéficier les sinistrés de leurs talents et de leur énergie.

Le CLSC de Trois-Rivières, dont le directeur général, M. Laurent Paré, est venu en personne au centre des bénévoles et il a mis à la disposition du centre de bénévolat et des sinistrés quatre employés, dont deux aux soins infirmiers, soit M. Martin Foisy et M<sup>me</sup> Denise Brouillette, et deux travailleurs sociaux, M<sup>me</sup> France Pouliot et M. André Plamondon.

La Sécurité civile, avec laquelle j'ai communiqué, qui a reconnu le centre d'hébergement de Trois-Rivières, le Sélectôtel Le Baron, officiellement comme un centre d'hébergement, malgré le cas particulier que cela représentait. Cela a permis à la Ville de Trois-Rivières de s'impliquer d'emblée dans le dossier, premièrement, en assumant le coût des repas à un moment donné, refillant ensuite la facture, comme il se doit, au gouvernement du Québec; deuxièmement, en procédant à l'enregistrement des gens, communiquant l'information à la Sécurité civile pour obtenir les chèques de 10 \$ par jour, 70 \$ par semaine, à des gens qui manquaient littéralement d'argent.

Ensuite, il y a eu la mise en service d'autobus, ce qui a permis aux gens de se véhiculer à Trois-Rivières, d'aller à un centre de ski à Mont-Carmel, lequel a offert une journée gratuite de ski et de plein-air, d'aller à l'île Saint-Quentin, d'aller à la piscine de l'Université et du cégep, tout cela, avec les autobus de la CITF. Il y a aussi la sécurité publique de Trois-Rivières qui a offert et garanti une sécurité aux sinistrés pendant leur séjour.

Il y a eu aussi les Chevaliers de Colomb qui ont donné un montant significatif, qui a servi de petite caisse, pour acheter des choses, de menus objets dont les sinistrés avaient besoin.

Il y a eu M. Claude Bolduc, un animateur professionnel de la radio chez nous, à CHLN qui, bénévolement, pratiquement tous les soirs, après ses journées de travail, est venu animer les spectacles. Il y avait des spectacles le soir pour divertir les gens à l'hôtel même. Il est venu bénévolement. De même pour M. Steve Normandin, un accordéoniste, qui a organisé un bal musette pour distraire et divertir les sinistrés.

Je veux souligner l'intervention de M. Gervais Morissette, le directeur général du Centre hospitalier de longue durée Le Trifluvien, qui est venu dire aux bénévoles que si jamais ils avaient besoin du centre hospitalier pour les repas, s'il n'y avait pas d'autre solution, il était prêt à offrir des repas gratuitement pendant tout le séjour des sinistrés chez nous. Cela a consolidé et donné de la profondeur à tout l'effort de solidarité qu'on a connu.

M<sup>me</sup> Claudine Alarie, attachée politique du député et ministre provincial chez nous, M. Guy Julien, a multiplié les contacts et les

interventions pour faire en sorte que l'opération se déroule le mieux possible auprès de tous les intervenants.

• (2510)

Mais de façon particulière, je voudrais souligner la collaboration, la solidarité, l'amitié qu'a démontré la communauté grecque de la Mauricie, notamment celle de Trois-Rivières. Je vous disais plus tôt que M<sup>me</sup> Soula Pelletier, grecque d'origine, a communiqué avec moi pour m'inviter à aller rencontrer les gens.

On m'a expliqué le problème que les gens n'avaient plus d'argent, et, depuis un certain nombre de jours, ils n'avaient peut-être pas trop mangé. En ces moments, il arrive parfois que nous avons de bonnes idées. J'ai décidé de communiquer avec mon ami, M. Kostas Dimitropoulos, président de l'Association grecque de la Mauricie et propriétaire des restaurants Bravo Pizzeria.

J'ai appelé mon ami Kostas à sa maison, en ce vendredi soir, vers 20 h 30. Je lui ai expliqué la situation des 150 sinistrés qui n'avaient plus d'argent, qui s'alimentaient peut-être plus mal que bien depuis quelques jours, et je lui ai demandé de prendre à sa charge, lui et ses amis de la communauté grecque—on sait combien ils sont puissants et compétents dans le domaine de la restauration—les repas jusqu'à ce que les pouvoirs publics assument la situation. M. Dimitropoulos m'a spontanément demandé combien de repas et à quelle heure. Le lendemain, le samedi soir, rentraient des repas pour 150 personnes et ils en ont eu de trop. Le surlendemain, le dimanche, encore une fois il y a eu des repas pour tout le monde.

Le lundi, c'est le vice-président de l'Association, M. Ilias Soïlis, propriétaire du restaurant Le Sieur de Lavolette qui, lui, recevait chez eux tous les sinistrés qui ont répondu à l'invitation, presque une centaine, non seulement à son buffet qui est renommé chez nous, mais en leur offrant tout ce qui peut constituer de petits agréments, le vin, la bière, les rafraîchissements pour les enfants, etc., et ce, complètement gratuitement. Donc, c'est un geste qui mérite d'être reconnu et félicité parce que je pense que cela représente la capacité de solidarité, l'amitié et l'affection qui unit la communauté grecque à la société québécoise, comme ils s'en vantent eux-mêmes.

Cela m'a fait penser à une parole de M. René Lévesque qui a frappé les Québécois comme moi en ce 15 novembre 1976. J'espère que tous ceux qui sont venus à Trois-Rivières en garderont un bon souvenir et qu'ils ont eu un bon retour chez eux, mais pour revenir à René Lévesque, cela illustre, en de telles circonstances, peut-être que nous sommes quelque chose comme un grand peuple.

[Traduction]

**M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Réf.):** Monsieur le Président, j'interviens au nom des gens de Surrey-Centre, en Colombie-Britannique, et de tous les Canadiens pour participer à ce débat sur la tempête de verglas.

Lundi, tous les députés ont appuyé la motion du Parti réformiste ayant pour objectif de discuter pendant un certain temps aujourd'hui de la tempête de verglas et rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont survécu et à ces héros qui ont pris des mesures efficaces pour remédier à la situation rapidement.

*La tempête de verglas de 1998*

Je suis heureux de me joindre à mes collègues pour adresser mes condoléances aux familles des 20 personnes qui ont perdu la vie durant la tempête, à tous ceux qui ont perdu des êtres chers, qui ont éprouvé de la douleur et de la peine, qui ont perdu leur bétail, leur exploitation et leur entreprise, et à tous ceux qui ont souffert du froid et qui ont vécu sans chauffage ni eau. Tous les Canadiens des autres régions du pays étaient de tout coeur avec eux durant cette catastrophe naturelle à laquelle ils ont été confrontés. Je peux dire que nous partageons leur exaspération, leur colère et leur fatigue.

Je me joins à mes collègues de la Chambre de toutes les allégeances politiques pour saluer tous ces héros, tous ces hommes et toutes ces femmes braves, membres de nos forces armées, des services de pompiers, de nos corps policiers, de nos corps paramilitaires et des services technologiques qui ont protégé la vie et la propriété des gens et qui ont rétabli les services dans les régions touchées par la tempête. Je leur voue la plus grande admiration, je suis fier d'eux et je les remercie.

Il y a encore des gens qui n'ont toujours pas d'électricité, de chauffage, d'eau et d'autres nécessités de la vie. Ils ne peuvent nous regarder à la télévision. Je les remercie de leur patience et de leur courage. L'aide s'en vient.

• (2515)

Je rends hommage aux églises, aux hôpitaux et à toutes les autres organisations ainsi qu'à tous les Canadiens et à nos voisins du Sud qui ont participé à l'aide aux sinistrés.

Durant la tempête, une vieille dame de ma circonscription, Surrey-Centre, a appelé à mon bureau pour me dire qu'elle cherchait désespérément un moyen de faire parvenir de l'aide aux victimes. C'est dire combien les gens d'un bout à l'autre du Canada s'inquiètent pour ceux qui ont souffert de la tempête.

Mon plus jeune fils, Livjot, qui est en septième année mais déjà très politicien, regardait avec stupéfaction les pylônes et les câbles tomber sous les tonnes de glace. Il était tellement touché par ce désastre qu'il m'a demandé plusieurs fois si mon personnel et les autres personnes que je connaissais au Québec et dans les régions touchées de l'Ontario allaient bien.

En tant qu'employeur, je pensais à tous ceux que je connais, et surtout à mes collaborateurs à mon bureau parlementaire. J'ai téléphoné à chacun d'eux, à la maison, pour vérifier comment ils allaient et comment leur famille vivait la situation. Je leur ai fait savoir que les gens de Surrey-Centre, pour qui ils travaillent à Ottawa, leur offraient toute leur sympathie et leurs prières.

L'une de mes adjointes, M<sup>me</sup> Dee Spiegel, m'a dit qu'elle avait ouvert sa porte à une famille de cinq personnes qui n'avait plus ni électricité, ni eau, ni chauffage. Elle et son mari ont généreusement offert le gîte à la mère, au père et aux jeunes enfants, durant trois jours et trois nuits, jusqu'à ce que cette famille puisse réintégrer son propre foyer. Tout ce beau monde était bien au chaud et bien nourri.

Mon autre adjoint, M. Dan Wallace, dont la maison n'a pas été touchée, m'a dit que ses parents qui vivent près de Perth, en Ontario, étaient dans une situation précaire. Il était terriblement inquiet au

sujet de sa mère et de son père qui affrontaient bravement la tempête de verglas dans leur maison où ils avaient décidé de rester, disposant seulement d'un téléphone cellulaire, d'un énorme foyer en pierres des champs et de leur chien mastiff.

Je crois qu'il avait raison et j'ai dit à mes deux adjoints de prendre le temps qu'il leur faudrait pour venir en aide à leur famille, à leurs voisins et aux membres de leurs communautés aux prises avec la tempête de verglas.

D'innombrables récits font état des souffrances et des difficultés causées par cette tempête. De nombreuses personnes ont dû travailler d'arrache-pied pour sauver leur propre vie, celle des membres de leur famille, leur bétail, leurs entreprises et d'autres biens.

Pour la première fois au Parlement, les députés de tous les partis ont jeté sur la situation un regard objectif et non pas teinté de sectarisme politique. J'espère qu'ils conserveront cette attitude à la Chambre.

Tous les députés devraient tirer une leçon des hommages rendus aujourd'hui aux héros de la tempête de glace. Nous devrions nous efforcer de travailler ensemble dans un esprit de coopération. Peu importe la région d'où nous venons, notre origine ethnique, notre langue, notre religion ou notre culture, nous avons tous en commun la fierté d'être Canadiens.

La tempête de verglas nous a également appris que nous devons être prêts à faire face à tout désastre. L'an dernier, c'était les inondations au Manitoba. Cette année nous avons eu la tempête de verglas. Qui sait ce qui nous attend encore?

La dernière tempête nous a montré à quel point les Canadiens sont vulnérables face aux éléments naturels. Certaines régions du territoire canadien se trouvent sur des failles géologiques. Ma circonscription, Surrey Central, et les régions avoisinantes des basses terres et des îles se trouvent parmi les régions les plus susceptibles de subir des secousses sismiques majeures. Nous avons encore présents à la mémoire les tremblements de terre de San Francisco et du Japon.

Ma province, la Colombie-Britannique, n'a toujours pas de plan d'urgence. C'est un sérieux problème. En dépit des avertissements, les municipalités ne sont pas prêtes. Le gouvernement provincial n'est pas prêt. Mais surtout, le gouvernement fédéral libéral n'est pas prêt et il a en plus fermé la BFC Chilliwack.

• (2520)

La Colombie-Britannique ne dispose pas de mesures d'urgence. Mes électeurs me disent que si la C.-B. est abandonnée, oubliée par le présent gouvernement, les scientifiques eux nous affirment qu'un important tremblement de terre risque de se produire à tout moment. Si nous n'avons pas encore appris à croire les politiciens, croyons au moins à ce que nous disent les scientifiques.

La base des forces canadiennes la plus proche qui peut offrir des services d'urgence se trouve à Edmonton en Alberta. En admettant que les routes et les ponts fonctionnent bien, le bon sens à lui seul nous permet d'évaluer le temps qui serait nécessaire aux premiers secouristes pour atteindre les victimes.

*La tempête de verglas de 1998*

Dans le cas d'un tremblement de terre important, la base des forces canadiennes ne disposerait pas des services logistiques nécessaires pour transporter par avion les fournitures essentielles aux victimes. Qu'arriverait-il s'il n'y avait pas de piste d'atterrissage pour permettre de livrer ces fournitures? Qu'advient-il des enfants, des femmes et des hommes en cas d'incendie ou d'inondation? Qui sera là pour entendre leurs appels au secours?

Le gouvernement aurait tort de se livrer à des manoeuvres politiques en ce qui concerne la BFC Chilliwack ou les hélicoptères de sauvetage. La fermeture de la BFC Chilliwack est une décision politique qui n'a rien avoir avec la logique.

Nous devrions tirer des leçons des catastrophes et chercher à mieux nous préparer à faire face à celles qui tôt ou tard ne manqueront pas de se produire.

Comme je suis sur le point de terminer, j'aimerais faire deux brèves observations. Je tiens tout d'abord à souligner la gentillesse de tous ceux qui ont donné si généreusement de pleins camions de bois, de la nourriture et des vêtements aux victimes de la tempête. À cette occasion, les Canadiens ont été généreux et se sontentraîdés. On s'est plaint ici et là que des gens d'affaires dénués de scrupules en ont profité pour vendre de l'essence, des batteries et que sais-je encore à des prix bien supérieurs à la normale. L'ayant reconnu, le ministre de l'Industrie a affirmé que ce n'était pas illicite au Canada.

En tant que parlementaires, nous devrions tenter d'empêcher la réalisation de profits excessifs, du moins au cours d'une catastrophe. Je suis prêt à déposer un projet de loi d'initiative parlementaire à cet effet plus tard à la Chambre.

Je voudrais mentionner qu'il y a une autre ressource précieuse qui manque au Canada, mais qui peut être essentielle au cours d'une catastrophe, c'est-à-dire du sang humain. Nous entendons souvent parler d'une pénurie de sang à la Croix-Rouge. Nous devrions donner généreusement de notre sang pour toujours assurer une réserve raisonnable. Encore une fois, nous devons rassurer les Canadiens et bâtir leur confiance à l'égard de la sécurité de nos réserves de sang.

Je conclus mes observations en saluant, au nom de la population de Surrey-Centre, le courage qu'ont manifesté les hommes et les femmes de l'est de notre pays face à la tempête de verglas. Nous tirerons des leçons de ce qui leur est arrivé. Nous ferons en sorte que ces leçons ne restent pas lettre morte au gouvernement fédéral.

Félicitations à tous ceux qui ont survécu à cette catastrophe. Je remercie également tous les bénévoles qui ont travaillé sans relâche tout au long de la crise.

**Le président suppléant (M. McClelland):** Comme il est 1 h 24, la motion d'ajournement est adoptée d'office.

La Chambre s'ajourne à 10 heures aujourd'hui, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 1 h 24.)





## TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 4 février 1998

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>Les arts et la culture</b>	
Mme Leung .....	3303
<b>La condamnation avec sursis</b>	
M. Ramsay .....	3303
<b>Le Mois de l'histoire des noirs</b>	
Mme Augustine .....	3303
<b>La tempête de verglas</b>	
M. Marchand .....	3303
<b>Le décès de Mark MacGuigan</b>	
Mme Cohen .....	3304
<b>Les troubles de l'alimentation</b>	
M. Bonwick .....	3304
<b>L'autre endroit</b>	
M. Breitkreuz (Yellowhead) .....	3304
<b>Le SACO</b>	
M. Assadourian .....	3304
<b>Le renvoi à la Cour suprême</b>	
Mme Girard-Bujold .....	3305
<b>La tempête de verglas</b>	
M. Bertrand .....	3305
<b>La tempête de verglas</b>	
M. Chatters .....	3305
<b>La tempête de verglas</b>	
M. Kilger .....	3305
<b>L'Accord multilatéral sur l'investissement</b>	
M. Blaikie .....	3305
<b>Hommage au sénateur Guy Charbonneau</b>	
M. Harvey .....	3306
<b>La tempête de verglas</b>	
M. St-Julien .....	3306

### QUESTIONS ORALES

<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Manning .....	3306
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3306
M. Manning .....	3306
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3306
M. Manning .....	3307
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3307
<b>L'infrastructure</b>	
Mme Grey .....	3307
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3307
Mme Grey .....	3307
Mme Grey .....	3307
M. Collenette .....	3307
<b>Le renvoi à la Cour suprême</b>	
M. Duceppe .....	3307
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3307
M. Duceppe .....	3308

M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3308
M. Bellehumeur .....	3308
M. Dion .....	3308
M. Bellehumeur .....	3308
M. Dion .....	3308
<b>La fusion des banques</b>	
Mme McDonough .....	3308
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	3308
Mme McDonough .....	3309
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	3309
<b>La Transcanadienne</b>	
M. Charest .....	3309
M. Collenette .....	3309
M. Charest .....	3309
M. Collenette .....	3309
<b>La surtaxe</b>	
M. Solberg .....	3309
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	3309
M. Solberg .....	3309
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	3309
<b>Le renvoi à la Cour suprême</b>	
M. Brien .....	3310
M. Dion .....	3310
M. Brien .....	3310
M. Dion .....	3310
<b>Les affaires indiennes</b>	
M. Scott (Skeena) .....	3310
Mme Stewart (Brant) .....	3310
M. Scott (Skeena) .....	3310
Mme Stewart (Brant) .....	3310
<b>Le projet de loi C-28</b>	
M. Loubier .....	3311
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3311
M. Loubier .....	3311
M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3311
<b>Les affaires indiennes</b>	
M. Thompson (Wild Rose) .....	3311
Mme Stewart (Brant) .....	3311
M. Thompson (Wild Rose) .....	3311
Mme Stewart (Brant) .....	3311
<b>Le pont Victoria</b>	
Mme Venne .....	3312
M. Collenette .....	3312
<b>L'acériculture</b>	
M. Coderre .....	3312
M. Vanclief .....	3312
<b>La câblodistribution</b>	
M. Abbott .....	3312
Mme Copps .....	3312
M. Abbott .....	3312
Mme Copps .....	3312
<b>La fusion des banques</b>	
M. Nystrom .....	3312
M. Marchi .....	3312

M. Nystrom .....	3312
M. Martin (LaSalle—Émard) .....	3312
<b>L'infrastructure</b>	
M. Casey .....	3313
M. Chrétien (Saint—Maurice) .....	3313
M. Casey .....	3313
M. Chrétien (Saint—Maurice) .....	3313
<b>Les prêts aux étudiants</b>	
M. Alcock .....	3313
M. Pettigrew .....	3313
<b>La défense nationale</b>	
M. Hanger .....	3313
M. Eggleton .....	3313
<b>Le projet de loi C-28</b>	
M. Desrochers .....	3314
M. Chrétien (Saint—Maurice) .....	3314
<b>La Société de développement du Cap-Breton</b>	
Mme Dockrill .....	3314
M. Goodale .....	3314
Mme Dockrill .....	3314
M. Goodale .....	3314
<b>L'infrastructure</b>	
M. Borotsik .....	3314
M. Collenette .....	3314
<b>Le blanchiment d'argent</b>	
M. Cullen .....	3314
M. Scott (Fredericton) .....	3314
<b>Les transports</b>	
M. Morrison .....	3314
M. Collenette .....	3315
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Projet de loi S-4</b>	
M. Morrison .....	3315
M. Epp .....	3316
M. Gilmour .....	3316
M. Boudria .....	3316
Le Président .....	3317
<b>Le regretté Mark MacGuigan</b>	
M. Gray .....	3317
M. White (Langley—Abbotsford) .....	3318
M. Plamondon .....	3318
M. Blaikie .....	3319
M. MacKay .....	3319
<b>Le décès de M. Bruce Beer</b>	
Mme Guarnieri .....	3319
M. Strahl .....	3320
M. de Savoye .....	3320
M. Blaikie .....	3320
M. MacKay .....	3321
<b>Le regretté David Orlikow</b>	
Mme Wasylcyia—Leis .....	3321
M. Pagtakhan .....	3322
Mme Grey .....	3323
Mme Dalphond—Guiral .....	3323
M. Borotsik .....	3323

## AFFAIRES COURANTES

<b>La Commission d'étude des indemnités des parlementaires</b>	
M. Boudria .....	3324
Motion .....	3324
Adoption de la motion .....	3324
<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Adams .....	3324
<b>Les comités de la chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
M. Adams .....	3324
<b>Le Code criminel</b>	
Projet de loi C-305. Présentation et première lecture .....	3324
Mme Meredith .....	3324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	3324
<b>La Loi sur les banques</b>	
Projet de loi C-306. Présentation et première lecture .....	3324
M. Paradis .....	3324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	3325
<b>Pétitions</b>	
<b>La Commission canadienne du blé</b>	
M. Borotsik .....	3325
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
Motion d'adoption .....	3325
M. Adams .....	3325
Adoption de la motion .....	3325
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
M. Adams .....	3325
Motion .....	3325
Adoption de la motion .....	3325
<b>Les pensions</b>	
M. Robinson .....	3325
Motion .....	3325
M. Nunziata .....	3326
M. White (Langley—Abbotsford) .....	3326
M. Blaikie .....	3326
Adoption de la motion .....	3326
M. Nunziata .....	3326
M. Strahl .....	3326
M. Blaikie .....	3327
M. Kilger .....	3327
M. White (Langley—Abbotsford) .....	3327
M. Karygiannis .....	3327
M. Nunziata .....	3327
<b>Pétitions</b>	
<b>Le service ferroviaire</b>	
M. MacKay .....	3327
<b>La nudité publique</b>	
M. Karygiannis .....	3327
<b>Les droits de la famille</b>	
M. Hoepfner .....	3327
<b>L'avortement</b>	
M. Hoepfner .....	3328
<b>Les boissons alcoolisées</b>	
M. Robinson .....	3328
<b>La taxe sur les produits et services</b>	
M. Riis .....	3328
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Adams .....	3328



**Demandes de documents**

M. Adams .....	3328
M. Borotsik .....	3328

**Demande de débat d'urgence****L'Irak**

Le Président .....	3329
M. Charest .....	3329
M. Adams .....	3329
M. Boudria .....	3330
Le Président .....	3330

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES****Loi de 1997 modifiant l'impôt sur le revenu**

Projet de loi C-28. Deuxième lecture .....	3330
Adoption de la motion .....	3331
Deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité ..	3331
M. Boudria .....	3331

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES****La loi de l'impôt sur le revenu**

Projet de loi C-223. Deuxième lecture .....	3331
M. McNally .....	3331
M. Brison .....	3332
M. Cullen .....	3333
M. Perron .....	3334
M. Shepherd .....	3335
M. Mark .....	3336
M. Mahoney .....	3337
M. Mahoney .....	3338
M. Pankiw .....	3338

**Demande de débat d'urgence****Décision de la présidence**

Le Président .....	3339
--------------------	------

**La tempête de verglas de 1998**

M. Chrétien (Saint-Maurice) .....	3339
M. Manning .....	3341
M. Duceppe .....	3343
M. Loubier .....	3345
Mme McDonough .....	3346

Mme Vautour .....	3347
M. Charest .....	3348
Mme St-Jacques .....	3350
M. Massé .....	3352
M. Boudria .....	3353
M. Massé .....	3353
M. Boudria .....	3353
M. Jaffer .....	3355
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	3356
M. Eggleton .....	3357
M. McCormick .....	3359
Mme Picard .....	3360
M. Bergeron .....	3361
M. Jordan .....	3363
M. Discepola .....	3364
M. Laliberte .....	3366
M. Godin (Acadie—Bathurst) .....	3367
M. Shepherd .....	3370
M. Bachand (Richmond—Arthabaska) .....	3371
M. Price .....	3373
M. Manley .....	3374
M. Harvard .....	3376
M. Williams .....	3377
M. Casson .....	3378
M. Harb .....	3380
M. St-Julien .....	3381
M. Desrochers .....	3382
M. Godin (Châteauguay) .....	3383
M. Lincoln .....	3384
M. Pratt .....	3386
M. Schmidt .....	3387
M. Gouk .....	3389
Mme Redman .....	3390
M. Szabo .....	3390
M. Chrétien (Frontenac—Mégantic) .....	3391
M. Ménard .....	3393
M. Harvey .....	3394
M. Keddy .....	3395
M. Kenney .....	3396
M. Rocheleau .....	3397
M. Grewal .....	3398

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste – lettre**

**Lettermail**

**03159442**

**Ottawa**

*En cas de non – livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Les Éditions du gouvernement du Canada,  
45 boulevard Sacré – Coeur,  
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Canadian Government Publishing,  
45 Sacré – Coeur Boulevard,  
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique «Parliamentary Internet Parlementaire» à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir la version anglaise de cette publication en écrivant à :**

**Les Éditions du gouvernement du Canada,  
Ottawa, Canada K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Canadian Government Publishing,  
Ottawa, Canada K1A 0S9**